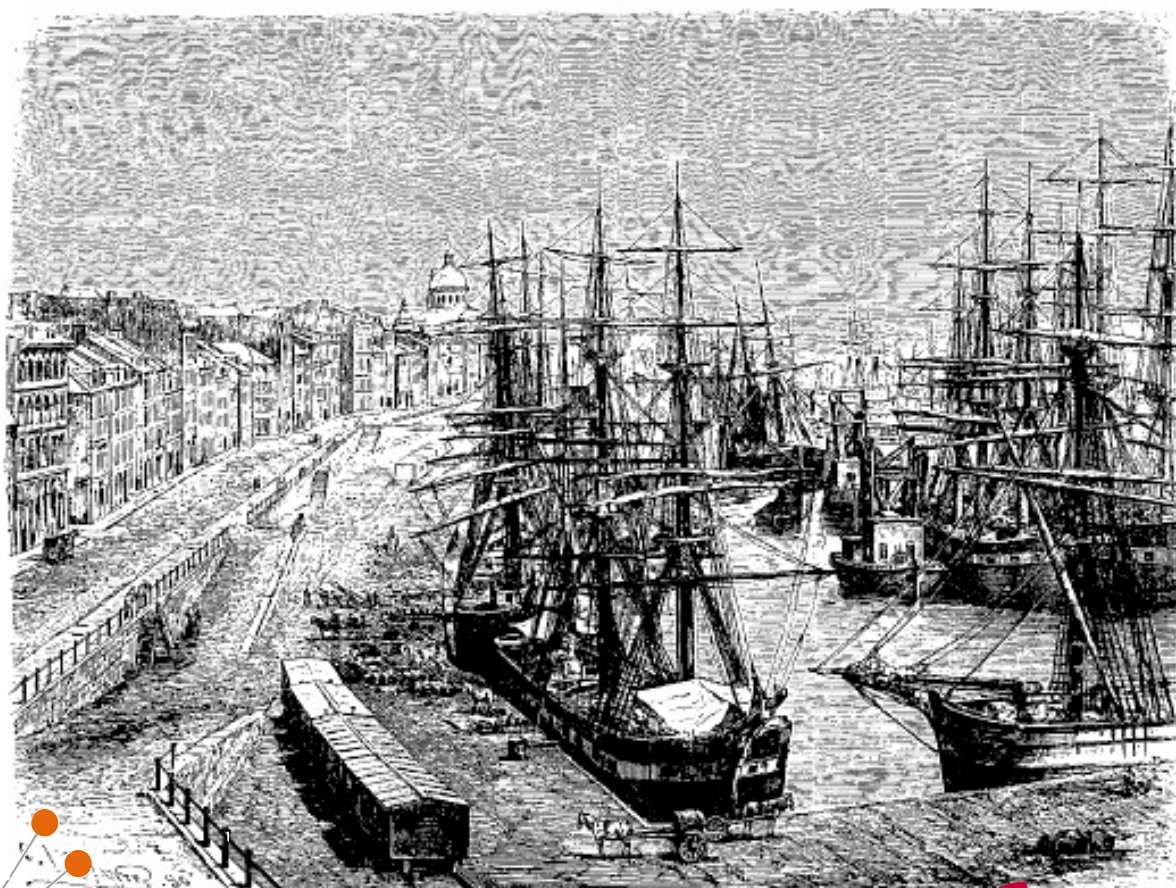


Regards croisés France- Québec à travers la presse, 1867-1885

Master recherche en histoire contemporaine
juin 2013

Sous la direction de J.-L. Lenhof, maître de conférences en
Histoire Contemporaine, directeur du CRHQ

Alexandre SIMON



Les quais de Montréal. — Dessin de Th. Weber, d'après une photographie.



CRHQ
UMR 6583



université de Caen
Basse-Normandie

TABLE DES MATIÈRES

Introduction... 4

Chapitre 1

Le Canada francophone dans les journaux illustrés français... 28

Chapitre 2

Le Canada dans les quotidiens français... 75

Chapitre 3

La France dans les journaux francophones québécois... 138

Chapitre 4

Les sujets pour lesquels on parle de la France... 158

Chapitre 5

Les feuilletons... 207

Conclusion... 231

Introduction

L'objectif de ce travail de recherche est de comprendre si, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, les journaux français et québécois présentent les Français et les Canadiens français comme proches ou différents. Nous cherchons donc à comprendre quelle(s) représentation(s) du Canada francophone sont proposées et/ou révélées par la presse française, et quelle(s) représentation(s) de la France sont proposées et/ou révélées par la presse francophone québécoise. Il s'agit ici d'étudier en partie les cultures française et québécoise de la seconde moitié du XIX^e siècle. Nous retiendrons la définition de « culture » avancée par Pascal Ory dans *La culture comme aventure*¹ : « l'acception large, qui fait de la culture l'ensemble des représentations collectives propres à une société : propres parce que spécifiantes, collectives parce que partagées (elles ont toutes quelque part une dimension individuelle, mais parfois non documentée), sociétales parce que déterminées. On aura compris que la notion centrale demeure la représentation ». Pascal Ory définit ailleurs l'histoire culturelle comme « l'histoire sociale des représentations ² ».

Nous considérerons ici les représentations comme les filtres au travers desquels « on » perçoit et appréhende, ou « on » s'imagine, un objet – territoire, groupe humain, soi-même... Ces filtres sont déterminés à la fois par les conditions sociales, l'expérience propre, ainsi que par des représentations transmises par d'autres personnes, par la parole, par l'intermédiaire de textes en tous genres, ou par des images et des objets physiques. Nous considérerons que ces représentations peuvent être assimilées par celui qui les reçoit, en fonction de la force de ses propres représentations, et en fonction du sens des représentations reçues : confirment-elles, complètent-elles, vont-elles contre ce qu'il pense déjà ?

¹ ORY Pascal, *La culture comme aventure. Treize exercices d'histoire culturelle*, Paris, Complexe, 2008, p.11.

² *Idem*, *L'histoire culturelle*, Paris, PUF, 2004.

Lorsque ces filtres sont partagés assez largement par un groupe, on parle de représentations collectives. Ces représentations collectives sont un élément essentiel de l'identité collective du groupe : on appartient au groupe parce qu'on partage des représentations similaires du groupe lui-même, du territoire qu'il occupe, et des autres groupes. C'est cette dernière dimension qui nous intéresse ici particulièrement, comme le note Denis Cuche, « culture et identité sont des concepts qui renvoient à une même réalité, vue sous deux angles différents. [...] L'identité culturelle d'un groupe donné ne peut se comprendre qu'en étudiant ses relations avec les groupes voisins¹ ». Ainsi, notre étude porte sur les Français et les Canadiens français, deux groupes qui ne sont pas voisins géographiquement, mais que nous considérerons comme « voisins » sur le plan culturel, de par leur histoire et leur langue communes.

Nous étudierons plus particulièrement dans ce mémoire les presses française et québécoise entre 1867 et 1885. Le choix de cette période relativement étendue permet d'étudier le traitement par ces journaux d'un grand nombre d'évènements, très variés. Les dates limites ne seront en fait pas tout à fait les mêmes pour l'étude de la presse française et pour celle de la presse québécoise. Certains évènements encadrent notre période d'étude : pour la presse française la période considérée s'étendra de février-mars 1867 (sanction royale à l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique) à novembre 1885 (exécution de Louis Riel). Pour la presse québécoise, elle s'étendra de janvier 1867 (la décision est prise d'évacuer le Mexique) à décembre 1885 (grand débat parlementaire sur la colonisation). Cette période correspond à un tournant dans l'histoire de la presse française comme dans celle de la presse québécoise, Des deux côtés de l'Atlantique se produit à ce moment une montée en puissance de la presse d'information au détriment de la presse d'opinion, et cela s'accompagne de changements rédactionnels : on trouve de plus en plus de rubriques organisées (avec des rubriques régulières qui ne changent plus de nom), et il y a des changements dans la façon même d'écrire. Pour la presse québécoise, un tournant essentiel a lieu à la fin de notre période avec la création de *La Presse* en 1884, qui deviendra le journal le plus vendu d'Amérique². Ce changement ne porte ses fruits que par la suite. Pour la France, une évolution considérable a eu lieu en 1863 avec le lancement du *Petit Journal*, qui est un journal populaire, touchant un

¹ CUCHE Denis, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2001.

² LAMONDE Yvan, *Histoire sociale des idées au Québec, vol. 1, 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000.

lectorat étendu : c'est le premier quotidien national vendu seulement un sou. Pendant notre période la diffusion de la presse s'accroît considérablement ; de plus en plus de quotidiens dépassent les 100 000 exemplaires vendus par jour. Cette période correspond aussi à l'apparition de concurrents directs du *Petit Journal* – *Le Petit Parisien* en 1876, *Le Matin* en 1884 – et cette concurrence accrue a des répercussions sur l'ensemble de la presse, y compris sur les journaux à plus faibles tirages : les pratiques du journalisme ainsi que la façon de rédiger et d'organiser les journaux changent profondément à la fin du XIXe siècle. Le cadre législatif change également en France pendant notre période, avec la loi – très libérale – du 29 juillet 1881.

Les limites géographiques du sujet varieront selon que l'on s'intéresse à la presse française ou à la presse québécoise. Pour le choix des journaux français, nous nous intéresserons ici uniquement à la France métropolitaine et à la presse nationale. Pour le choix des journaux québécois, seuls les journaux publiés en français au Québec seront étudiés. En ce qui concerne le choix des nouvelles, ces bornes géographiques seront élargies : ainsi, lors de l'étude des journaux français, nous relèverons toutes les nouvelles concernant le Canada – tout en nous restreignant autant que possible aux nouvelles concernant des francophones – car dans ce corpus il n'y a quasiment jamais de dissociation entre les nouvelles du Québec et celles du Canada en général. Dans la presse québécoise, nous relèverons toutes les nouvelles concernant la France et son empire colonial.

1. Choix et traitement des sources

Le choix d'étudier la presse comme source sur les représentations se justifie par deux aspects : d'une part, la presse peut être considérée comme témoignant des représentations déjà présentes dans la société ; d'autre part elle peut elle-même influencer ces représentations. Plusieurs éléments concourent à montrer la presse comme représentative de l'opinion – et des représentations – de ses lecteurs. D'abord, la presse est lue par un nombre toujours plus important de lecteurs au cours de notre période : « de 1867 à 1880, on passe de 78 à 250 quotidiens dont le tirage total a triplé de 963 000 à 2 750 000 exemplaires¹ ». Les lecteurs de

¹ CHARLE Christophe, *Le siècle de la presse (1830-1939)*, Paris, Seuil, 2004, p. 131.

la presse sont donc de plus en plus nombreux, mais peut-on en déduire pour autant que ce qu'ils lisent correspond à ce qu'ils pensent ? C'est le cas au moins en partie, car le public joue un rôle dans les choix rédactionnels, comme le souligne Christophe Charle : « Dès le XIX^e siècle, le public devient un acteur dans le processus de confection du journal, à travers les remarques envoyées par le courrier, les libres opinions des lecteurs les plus illustres, les abonnements ou désabonnements et le chiffre des ventes¹ ».

La presse peut aussi influencer l'opinion et les représentations de ses lecteurs, et certains vont jusqu'à lui attribuer un grand rôle dans le comportement de ses lecteurs. Dominique Kalifa a rappelé, dans *L'Encre et le Sang*², que la presse avait parfois été vue comme responsable de nombreux crimes en leur donnant une audience qui poussait à de nouveaux crimes. La presse joue d'ailleurs un rôle important dans la constitution d'identités, en donnant à lire la même chose à des centaines de milliers de personnes. Benedict Anderson insiste sur le fait que la lecture des journaux intègre de fait à la communauté de leurs lecteurs, même lorsque les informations évoquent des sujets lointains et exotiques : « The very conception of the newspaper implies the refraction of even "world events" into a specific imagined world of vernacular readers³ ». Comme l'affirme Dominique Kalifa, dans *La culture de masse en France* : « Au travers de ce flot croissant de journaux, de revues, de magazines, et des informations qu'il charrie, l'individu moderne est appelé à se définir. La fonction d'acculturation et d'insertion sociale apparaît essentielle. Diffusant jour après jour, dans la même langue et souvent avec les mêmes termes un imaginaire, des références et des valeurs communes, ces millions de pages n'ont certes pas façonné un homme nouveau, mais elles ont nourri un constant sentiment d'appartenance collective⁴ ». Cette fonction de la presse était déjà soulignée à l'époque, comme par exemple dans le *Dictionnaire universel illustré de la France contemporaine*, où on peut lire en 1884 que « *Le Petit Journal* a été l'éducateur des paysans, il leur a appris à lire... aujourd'hui, le journal à un sou, complément du chemin de

¹ *Ibid.*, p. 17.

² KALIFA Dominique, *L'Encre et le Sang. Récits de crimes et société à la Belle Epoque*, Paris, Fayard, 1995.

³ ANDERSON Benedict, *Imagined Communities*, Londres, Verso, 2^e éd., 1991, p. 63.

⁴ KALIFA Dominique, *La culture de masse en France, 1860-1930*, Paris, La Découverte, 2001, p. 34.

fer et du télégraphe, relie entre elles toutes les parties du corps national, et on peut dire qu'à la même heure une même pensée agite toute la France¹ ».

Cette fonction d'acculturation est très importante pour notre sujet, elle signifie que les représentations proposées par les journaux, même si elles ne sont pas au départ celles de leurs lecteurs, peuvent finir par le devenir, à condition qu'ils achètent et lisent régulièrement le journal. Cela pose néanmoins la difficile question de la réception. À partir d'une enquête comme la nôtre, qui consiste à lire certains journaux, rien ne permet d'affirmer que les lecteurs des journaux étudiés aient adhéré à l'ensemble du contenu de ces journaux, et on peut même tout à fait imaginer que certains lecteurs, par manque d'intérêt, n'aient pas lu les articles que nous avons relevés dans le cadre de cette étude. Nous sommes conscients de cette limite, mais il ne faut pas oublier non plus que, comme on l'a vu précédemment, les lecteurs pouvaient avoir une certaine influence sur la rédaction des journaux. L'étude d'un journal peut donc malgré tout renseigner sur les attentes de ses lecteurs, comme le souligne Anne-Claude Ambroise Rendu : « En tâchant de s'adapter continûment à sa clientèle, l'entreprise médiatique [...] nous renseigne sur la sphère du public, sur l'horizon d'attente qui est le sien et sur lequel s'appuient les producteurs des médias² ».

L'étude de l'ensemble des journaux publiés durant la période qui nous intéresse étant impossible, il a fallu procéder à une sélection. Notre choix a été guidé par une remarque de Christophe Charle : « La caractéristique essentielle d'un média de masse est qu'il prétend s'adresser, en principe, à tous les types de lecteurs, d'auditeurs ou de spectateurs. Globalement, son public peut être à l'image d'une coupe sociologique de la population dans son ensemble. Ceci est surtout vrai quand on additionne tous les types spécifiques de journaux ou de canaux d'émission, des plus exigeants aux plus faciles³ ».

Notre étude porte donc sur différentes catégories de journaux, à commencer par des journaux généralistes quotidiens. Certains de ces journaux ont des tirages impressionnants :

¹ LERMINA J., in *Dictionnaire universel illustré de la France contemporaine*, Paris, L. Boulanger, 1884, cité par Michael PALMER, « Crieurs et diffuseurs de journaux : perspectives françaises et britanniques, 1860-1900 », in FEYEL Gilles, dir., *La distribution et la diffusion de la presse, du XVIII^e siècle au III^e millénaire*, Paris, PanthéonAssas, 2002.

² AMBROISE RENDU Anne-Claude, « Les frontières (et les perméabilités) entre l'histoire culturelle et l'histoire des médias », in COHEN Evelyne, GOETSCHEL Pascale, MARTIN Laurent et ORY Pascal, dir., *Dix ans d'histoire culturelle*, Paris, Enssib, 2011.

³ CHARLE Christophe, *op. cit.*, p. 12.

deux de ces « petite journaux » ont été retenus pour notre corpus. Il s'agit du *Petit Journal*, fondé dès 1863 par Moïse Millaud, et du *Petit Parisien*, fondé pour sa part en 1876. Ces deux titres sont consultables sur la plateforme numérique Gallica avec possibilité de recherche en plein texte, mais la collection numérique du *Petit Journal* s'achevant en 1877, nous avons étudié ces deux titres successivement. Ces quotidiens à grand tirage publient peu d'articles concernant le Canada. Mais compte tenu du nombre considérable de leurs lecteurs, on peut supposer que la moindre ligne publiée dans leurs colonnes a pu avoir autant d'influence sur les représentations collectives qu'un article complet dans un journal à faible tirage.

Nous avons également consulté des quotidiens aux tirages moyens, de l'ordre de quelques dizaines de milliers d'exemplaires par jour. *Le Temps*, d'abord, fondé par Auguste Nefftzer en 1861. Il s'agit d'un journal libéral qui a l'ambition d'être reconnu comme un journal sérieux, si ce n'est le plus sérieux. Il est reconnu comme tel par ses contemporains, particulièrement sous la III^e République dont il est souvent décrit comme le « quotidien officieux ». Un des éléments fondant la notoriété de ce journal est l'attention qu'il porte à la politique étrangère : c'est le seul pendant notre période à entretenir son propre réseau de correspondants permanents à l'étranger. Cela n'était malheureusement pas le cas au Canada, mais cela témoigne malgré tout d'une volonté de s'informer davantage que par le seul biais des agences de presse, sur lesquelles nous reviendrons. Nous avons également retenu *L'Univers*, malgré son tirage qui n'est pas le plus impressionnant des journaux catholiques. En effet ce journal catholique est très lu par le clergé, en France comme au Canada, ce qui accroît son audience à travers les prêches de ces prêtres.. Il est autorisé à paraître – après une interdiction – en février 1867. Enfin, nous avons dépouillé *Le Figaro*, pour son influence dans les milieux conservateurs, qui étaient en général les plus intéressés par le Canada¹, et parce que ce journal servait de modèle à toute la presse mondaine, comme le souligne Michael Palmer : « Depuis 1866, *Le Figaro*, chef de file de la grande presse comme l'est *Le Petit Journal* pour la petite, est la vedette de cette presse légère, boulevardière et essentiellement parisienne, qui cherche avant tout à raconter Paris à Paris² ».

¹ Voir notamment SIMARD Sylvain, *Mythe et reflet de la France. L'image du Canada en France 1850-1914*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1987.

² PALMER Michael, *Des petits journaux aux grandes agences (1863-1914)*, Paris, Aubier, 1983, p. 66.

Une étude de toutes les éditions de tous ces journaux sur l'ensemble de notre période s'avérant trop importante, nous avons choisi d'approcher la presse de deux façons. D'abord d'une façon totalement dépendante des sources numérisées par Gallica : *Le Temps*, par exemple, est disponible en version « texte intégral » pour toutes les éditions de notre période. Il était donc possible d'effectuer, en peu de temps et sur l'ensemble de notre période, une recherche à l'intérieur de toutes les éditions du *Temps*. Dans l'outil de recherche de Gallica, la requête principale utilisée a été celle du mot « Canada ». Nous avons ainsi utilisé cet outil pour *Le Temps* de 1867 à 1885, *Le Petit Journal* de 1867 à 1877 et *Le Petit Parisien*, de sa création (1876) à 1885. Les résultats ont servi à rédiger la deuxième partie du premier chapitre de ce mémoire.

Le deuxième angle suivi pour étudier les quotidiens a été de passer par les événements les plus marquants de la période. Ce choix de traiter les quotidiens par les événements se justifie notamment par le fait que notre période se trouve constituer un moment de transition dans l'histoire de la presse : la presse à grand tirage, plus populaire se développe, mais l'essentiel de la presse reste acheté par des lecteurs bourgeois. Or selon Maurice Crubellier les « événements », valorisés par la culture bourgeoise, sont en passe d'être relégués au second plan par les faits divers, au public plus populaire. Maurice Crubellier résume ainsi ce changement : « À l'encontre de l'évènement, seul pris en compte par les mémoires historiennes des notables, de l'évènement important parce que fertile en conséquences, la presse à grand tirage, née au XIX^e siècle, a consacré le *fait divers*, surtout capable de cristalliser les puissances de l'imagination et de l'affectivité¹ ». Nous serons donc soucieux dans notre travail d'analyser et de relever dans quelle mesure la presse française évoque des événements politiques canadiens, et dans quelle mesure elle aborde plutôt les faits divers. Notre objectif est de comprendre autant que possible les représentations de toute la société.. Nous nous sommes également efforcé de varier les événements étudiés, en choisissant par exemple des événements militaires (révolte des Métis de 1885) ou mondains (la remise par l'Académie Française du prix Montyon à Louis Fréchette).

En complément de cette étude des quotidiens généralistes, nous avons inclus dans notre corpus deux journaux illustrés. Il s'agit du *Tour du Monde* et du *Journal des Voyages*. *Le*

¹ CRUBELLIER Maurice, *La mémoire des Français : recherches d'histoire culturelle*, Paris, Veyrier et Kronos, 1991, p. 170-171.

Tour du Monde est fondé en 1860 par Hachette ; c'est un hebdomadaire qui publie essentiellement des récits de voyages sous forme de feuilletons. *Le Journal des Voyages et des aventures de terre et de mer* est fondé en 1877 ; c'est également un hebdomadaire, moins cher que le *Tour du Monde* ; il publie moins de feuilletons et plus d'articles que ce dernier, et il est moins abondamment illustré. Nous avons étudié ces deux journaux grâce à leurs bilans semestriels, consultables sur Gallica.

Les journaux québécois ont été sélectionnés différemment, la presse québécoise ne présentant pas les mêmes caractéristiques que la presse française. Nous avons plutôt choisi ici de varier la périodicité des journaux choisis, les quotidiens étant encore minoritaires au Québec au début de notre période, en tout cas parmi les journaux francophones. Nous avons aussi cherché, comme pour les journaux français, à varier les sensibilités politiques, et nous avons également cherché à varier le lieu d'édition des journaux. En effet, si Québec est la capitale politique de la province du même nom, Montréal est la ville la plus importante, démographiquement et économiquement. Et la diffusion des journaux de ces villes dans le reste du Québec n'est pas une évidence ; bien souvent il existe dans les villes moins importantes des journaux qui servent de relais et transmettent les informations déjà parues dans les journaux québécois et montréalais, quand ils n'en recopient pas tout simplement les articles.

Nous avons donc retenu *Le Canadien* (1806-1893)¹, un journal de Québec, qui évolue sur le plan politique au cours de notre période : il est libéral modéré jusqu'en 1872, puis conservateur jusqu'en 1875, puis il devient ultramontain jusqu'en 1881, avant de redevenir conservateur. La périodicité du journal change également, il est trihebdomadaire au début de notre période, puis quotidien à partir de 1874. Ce journal a été dépouillé en 1867 et 1876. *La Minerve* (1826-1899), journal montréalais, a été choisi car il est quotidien tout au long de notre période. C'est un journal proche des gouvernements conservateurs. *Le Journal des Trois-Rivières* (1865-1891) est un hebdomadaire, édité comme son nom l'indique à Trois-Rivières, et ultramontain. Il sert en fait de journal semi-officiel aux évêques de Trois-Rivières,

¹ Les informations sur les journaux québécois proviennent de BEAULIEU André, HAMELIN Jean, dir., *La presse québécoise des origines à nos jours*, 10 volumes, Québec, Presses de l'Université Laval, 1973-1990.

Mgr Cooke puis Mgr Laflèche. *La Minerve* et *Le Journal des Trois-Rivières* ont été dépouillés en 1867, 1876 et 1885. Pour 1885, nous avons également dépouillé un journal libéral, *La Patrie*, quotidien fondé en 1879 à Montréal. Ces quatre journaux ont été dépouillés au moment de la remise du prix Montyon à Louis Fréchette en 1880.

2. Bases de données

Les résultats de la recherche en plein texte de « Canada » dans *Le Temps*, *Le Petit Journal* et *Le Petit Parisien*, ainsi que le dépouillement de tous les journaux québécois, ont servi à réaliser deux bases de données, une pour les journaux français et une pour les journaux québécois. Ces bases de données utilisent la même structure, dont un exemple est présenté dans les annexes. Elles sont utiles sur plusieurs points. Elles permettent d'abord de répertorier et de pouvoir retrouver facilement tous les articles, publicités, dépêches... retenus, ce qui est indispensable puisque les deux bases de données comprennent au total près de 11 000 éléments. Ces bases de données permettent aussi de quantifier la place occupée par les informations sur le Canada dans les journaux français, et sur la France dans les journaux québécois, puisque pour chaque entrée nous avons compté le nombre de lignes. Cela permet donc de quantifier les variations dans le temps de la place occupée par ces informations. Mais, au-delà des évolutions qu'elles permettent de mesurer, ces bases de données quantifient de façon plus précise les contenus, puisque toutes les entrées sont classées en fonction du type d'éléments et en fonction du sujet dominant.

Lors du dépouillement, nous avons reporté pour chaque évocation du Canada ou de la France le contexte dans lequel elle se trouve. Nous parlerons d'« éléments » pour désigner ces contenus en général. Nous avons distingué sept catégories : d'abord les « dépêches », c'est-à-dire les dépêches reproduites telles quelles par les journaux, avec le lieu d'émission de la dépêche et sa date. Les « articles » sont tous les contenus du journal produits ou au moins un peu transformés par l'équipe du journal. Les dépêches qui sont à peine réécrites à la fin de notre période sont donc considérées comme des articles : elles ont subi une transformation par un journaliste. Notons que généralement, lorsque les journalistes réécrivent des dépêches, ils procèdent à une agrégation de plusieurs dépêches dans un même article, ce qui modifie le sens de chacune des dépêches originales. Cette distinction paraît donc pertinente. Nous avons

considéré comme une troisième catégorie des journaux français les « éditoriaux » (On parle à l'époque de « premier-Paris »), eux aussi produits par les journalistes. Évoquer le Canada dans un éditorial, qui constitue la partie du journal que l'on lit en principe en premier, montre que l'on s'y intéresse davantage qu'avec un simple article. La quatrième catégorie regroupe les feuilletons. La cinquième catégorie regroupe les publicités qui mentionnent le Canada. La sixième catégorie regroupe les discours reproduits tels quels par le journal (donc sans transformation) et qui évoquent le Canada. La septième catégorie regroupe les actes officiels publiés par les journaux et qui traitent du Canada. Les éditoriaux et les actes officiels ne représentent qu'une partie très faible des contenus, inexistante dans les journaux québécois.

Les articles et les dépêches ont été classés, en fonction de leur sujet principal, en neuf catégories : politique, économie, faits divers, publicité, religion, social, informations culturelles (au sens restreint), informations scientifiques et météo (ces deux éléments sont regroupés car on les trouve généralement dans un même article), informations militaires. Bien entendu, ces sujets pourraient être contestés ou remis en question : il y a beaucoup de recoupements, et chaque article ou portion d'article ne s'est vu attribuer qu'un seul sujet, quand bien souvent il en concernait plusieurs. Nous nous sommes efforcé de donner le sujet principal à chaque fois.

Ces bases de données sont donc indispensables à une étude qui mobilise un si grand nombre de documents ; elles permettent à la fois de classer et de retrouver rapidement tous les éléments, et elles permettent de quantifier notre objet d'étude.

3. Les circuits de l'information

Il est important pour notre sujet, comme pour toute étude de journaux, de comprendre comment tous ces journaux obtiennent leurs informations à propos de ce qui se passe de l'autre côté de l'Atlantique. Ils les obtiennent d'abord en les reprenant dans d'autres journaux, une pratique très courante à l'époque. Généralement sur notre période on nomme les journaux dont on reprend les articles, bien que cette pratique aille en diminuant dans la presse française. Mais les principaux fournisseurs d'informations sont les agences. L'agence Havas est créée en 1832 à Paris, l'agence Wolff à Berlin en 1849, et l'agence Reuters à Londres en 1851. Les

trois agences s'entendent assez rapidement, et à partir de 1868 elles se partagent le monde en zones. On parle alors de la « grande alliance », et en 1875 l'Associated Press (1848, New York) se joint à elles, et couvre l'Amérique du Nord.

On voit donc que, sur la période qui nous intéresse, on peut distinguer trois phases. Pour 1867 et le début de 1868, les journaux français s'informent par le biais de Havas ou de Reuters, les deux agences produisant alors des dépêches différentes. Cependant, elles ont du mal à couvrir l'ensemble des continents, et se concentrent donc sur les zones d'influence respectives de leurs pays d'origine. Entre 1868 et 1875, Havas et Reuters (et Wolff) sont alliées, c'est-à-dire qu'elles produisent des dépêches sur des zones fixées, et fournissent ensuite ces dépêches aux deux autres agences. Cela leur permet de diminuer leurs coûts en ne se faisant pas concurrence, et en obtenant facilement des informations sur les pays situés hors de leur zone. Pour les journaux, c'est aussi un avantage : en France un abonnement à Havas suffit après 1868 à obtenir des informations qui requéraient auparavant un abonnement à Havas, ainsi qu'un abonnement à Reuters et à Wolff, et les dépêches sont traduites avant d'arriver dans les bureaux des journaux.

L'inconvénient de ce système est que les agences se trouvent prisonnières les unes des autres pour le choix des informations transmises. Ainsi Michael Palmer rapporte qu'en 1883, il y a des tensions entre Havas et Reuters : « Autre reproche de Havas à Reuter : elle lui envoie trop de dépêches d'Amérique du Nord. La plupart des "Nouvelles d'Amérique intéressent peu les journaux français" : Havas se passerait "des trois quarts de celles que nous recevons actuellement". À plusieurs reprises, Havas demande que Reuter réduise le service provenant de New York : des quotidiens français menacent de résilier leur abonnement¹ ». Les « nouvelles d'Amérique » sont ici les nouvelles des États-Unis, qui représentent la grande majorité des nouvelles sur l'Amérique du Nord transmises. Le Canada passe après les États-Unis pendant toute notre période, et encore au-delà. Pendant la troisième phase, après 1875, les nouvelles d'Amérique du Nord devraient être fournies à Havas par Associated Press mais dans les faits, la plupart des nouvelles passent encore par Reuters avant d'arriver à Havas, que ces nouvelles proviennent d'Associated Press ou des correspondants de Reuters.

¹ PALMER Michael, *Des petits journaux aux grandes agences*, op. cit., p. 111.

Les informations arrivant au Québec passent dès le début de notre période surtout par Associated Press ; cependant les dépêches ne sont pas aussi importantes pour les journaux québécois qu'elles le sont pour les journaux français, les journaux québécois s'informent beaucoup par la lecture des journaux français¹. Les abonnements au service d'Associated Press sont souvent interrompus par les journaux, à l'exception de *La Minerve* qui le conserve toujours. Souvent les autres journaux reprennent le lendemain les dépêches qui paraissent dans *La Minerve*, mais Associated Press est un objet de méfiance pour les rédacteurs québécois, qui trouvent ses informations trop subjectives. Bien souvent, ces journaux reprennent des articles des journaux français, au début de notre période *Le Canadien* consacre généralement toute sa première page à la reprise d'articles de journaux européens, et très majoritairement français. Le journal commence véritablement en deuxième page, avec une mention du lieu et de la date, et un éditorial. Pierre-Louis Lapointe, dans son étude sur *La presse québécoise face au problème franco-prussien*, a constaté que 67% des articles utilisés dans son étude et repris d'un autre journal provenaient de journaux français. Ces articles repris ne traitent pas forcément de la France, nous n'avons donc pas relevé ici tous les articles provenant des journaux français, seulement ceux donnant des informations sur la France. Les correspondances sont un autre moyen d'information pour ces journaux, qui les mettent largement en valeur, ainsi *La Minerve* parle de « Correspondance Éditoriale », et place les lettres avant son éditorial proprement dit.

4. Sources secondaires

Ce travail, qui a débuté en France, s'appuie d'abord, pour l'histoire de la presse comme pour les réflexions théoriques, sur des ouvrages traitant de l'histoire de la presse française. Les auteurs de *La Civilisation du journal* distinguent trois phases dans l'historiographie de la presse en France à l'époque contemporaine². La première phase, du XIX^e siècle à la Seconde guerre mondiale, correspond à une histoire de la presse axée sur le politique et le littéraire, souvent faite par des journalistes, qui insistent sur l'émergence de la presse comme acteur

¹ Sur ces questions, voir LAPOINTE Pierre-Louis, *La presse québécoise d'expression française face au problème franco-prussien 1866-1871*, mémoire de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa, 1974, p. 49-89.

² KALIFA Dominique, REGNIER Philippe, THERENTY Marie-Ève, VAILLANT Alain, dir., *La civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau Monde, 2011, p. 812.

politique. Il y a donc une certaine volonté d'autolégitimation dans ces travaux. Après la Seconde guerre mondiale, et jusqu'aux années 1980, l'histoire de la presse est prise en charge par les universités, sans pour autant que les travaux de journalistes disparaissent. C'est l'époque des grands inventaires de la presse, comme celui dirigé par Claude Bellanger, Jacques Godechot et Pierre Guiral¹ ; c'est aussi l'époque des grandes monographies comme celle de Francine Amaury sur *Le Petit Parisien*². Les questionnements sont encore largement de nature politique, mais d'autres apparaissent : ce sont les études de Michael Palmer centrées sur l'information³, ou encore les travaux sur les romans-feuilletons, dont ceux d'Anne-Marie Thiesse⁴ que nous avons utilisés pour ce mémoire. La troisième phase, depuis les années 1980, a vu le développement d'autres études sur la presse, avec plusieurs axes. Le premier est un axe d'histoire sociale, l'histoire du journalisme, et le second est l'intégration de la presse dans une histoire des médias, et le dernier est celui d'une histoire culturelle de la presse. Cette dernière approche comprend deux volets indissociables : d'abord, l'étude de la presse dans sa réalité matérielle (format, organisation, diffusion), et dans les usages et les variations de l'écriture journalistique. Le second volet, dont ce mémoire relève, est l'étude de la presse comme « agent majeur » dans la constitution d'identités de groupes sociaux, professionnels, et dans la constitution d'appartenances religieuses, régionales, et nationales.

Pour ce mémoire, des travaux correspondant à la deuxième phase ainsi définie ont été utilisés. Il s'agit d'abord et avant tout de l'ouvrage dirigé par Claude Bellanger, Jacques Godechot et Pierre Guiral⁵, qui est absolument incontournable pour toute étude sur la presse française ; il fournit énormément d'éléments permettant une bonne compréhension des journaux. Nous avons utilisé le tome 2, qui traite les années 1815 à 1871, et le tome 3, qui traite des années 1871 à 1940. D'autres livres correspondant à cette phase ont été utilisés, notamment ceux de la collection « Kiosque : la presse, les faits, l'opinion », chez Armand Colin. Les ouvrages de cette collection utilisent la presse comme source sur l'opinion

¹ BELLANGER Claude, GODECHOT Jacques, GUIRAL Pierre, *Histoire générale de la presse française*, Paris, PUF, 1972.

² AMAURY Francine, *Le Petit Parisien (1876-1944). Histoire du plus grand quotidien de la IIIe République*, Paris, PUF, 1972.

³ PALMER Michael, *Des petits journaux aux grandes agences*, *op. cit.*

⁴ THIESSE Anne-Marie, *Le roman du quotidien. Lecteurs et lectures populaires à la Belle Époque*, Paris, Le Chemin Vert, 1984.

⁵ *Op. cit.*

publique, que ce soit de façon implicite comme dans *L’Affaire Dreyfus et la presse*¹ (qui s’intéresse également au rôle de la presse comme acteur politique), ou de façon plus explicite comme dans *L’Italie fasciste devant l’opinion française*². Ces ouvrages ne concernent pas notre sujet, ils ont été utilisés comme source d’inspiration car cette approche, qui considère les journaux comme une source renseignant sur l’opinion publique, est à l’origine de celle qui (avec plus de réserves sur la réception) les considère comme une source sur les représentations. Les travaux de Michael Palmer ont aussi été très utiles à notre travail. Dans son livre de 1984, *Des petits journaux aux grandes agences*³, Palmer traite abondamment de la question de la circulation des informations entre l’Europe et le continent américain, une donnée essentielle pour notre sujet. Enfin, nous avons utilisé un autre ouvrage de la fin de cette phase, celui d’Anne-Marie Thiesse sur *Le roman du quotidien*⁴. Ce livre, bien qu’il porte sur la fin du XIX^e siècle, permet de bien comprendre la circulation et l’appropriation des romans feuilletons, et plus généralement des récits publiés en livraisons.

Nous avons plus encore utilisé des ouvrages correspondant à la dernière phase. Le livre de Christian Delporte sur *Les Journalistes en France, 1880-1950*³, et celui de Marc Martin, *Médias et journalistes de la République*⁴, permettent de comprendre comment la composition sociologique des rédactions des journaux se modifie, même s’il s’agit surtout d’une évolution postérieure à notre période. Les travaux de Gilles Feyel⁵ sont utiles pour l’attention qu’ils portent à l’objet matériel qu’est la presse, ils permettent de bien comprendre comment les journaux sont imprimés, distribués, vendus. Le livre de Patrick Eveno sur *L’argent de la presse française*⁶ étudie la presse comme une industrie culturelle, c’est donc un complément très utile aux travaux de Gilles Feyel et de Christian Delporte : ensemble, ces travaux permettent de bien comprendre les conditions de production de la presse. Le livre *Presses et*

¹ BROUSSEL Patrice, *L’Affaire Dreyfus et la presse*, Paris, Armand Colin, 1960.

² MILZA Pierre, *L’Italie fasciste devant l’opinion française*, Paris, Armand Colin, 1967. ³ *Op. cit.* ⁴ *Op. cit.*

³ DELPORTE Christian, *Les journalistes en France, 1880-1950. Constitution d’une profession*, Paris, Seuil, 1999.

⁴ MARTIN Marc, *Médias et journalistes de la République*, Paris, Odile Jacob, 1997.

⁵ FEYEL Gilles, dir., *La distribution et la diffusion de la presse, du XVIII^e siècle au III^e millénaire*, Paris, Panthéon-Assas, 2002. FEYEL Gilles, *La presse en France des origines à 1944. Histoire politique et matérielle*, Paris, Ellipses, 1999.

⁶ EVENO Patrick, *L’argent de la presse française des années 1820 à nos jours*, Paris, CTHS, 2003.

*Plumes*¹, de Marie-Ève Thérénty et Alain Vaillant, a été utilisé pour ses parties sur l'évolution des poétiques journalistique.

Marie-Ève Thérénty et Alain Vaillant sont deux chercheurs très actifs en histoire culturelle et littéraire de la presse, ils ont d'ailleurs codirigé avec Dominique Kalifa et Philippe Régnier *La Civilisation du journal : histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*². Ce gros ouvrage collectif est essentiel pour notre sujet, il s'agit d'une synthèse de la dernière phase historiographique décrite par ses auteurs. Il comprend énormément d'informations sur la presse du XIX^e siècle, portant notamment sur les questions de périodisation, de typologie, de conditions matérielles, et de genres journalistiques (les diverses formes pratiquées et leur évolution, ainsi que des biographies des grandes figures de journalistes). La dernière partie de l'ouvrage est consacrée à la « culture de presse » : on y trouve les parties les plus directement liées à notre sujet, celles sur les identités : identité de classe, identité de genre, et surtout « identités nationales, altérités culturelles ». Cette sous-partie a été confiée à Sylvain Venayre, historien de référence sur ces questions, et qui travaille surtout sur les récits de voyage ainsi que la presse de voyage. Il insiste sur l'importance de la presse dans la construction et le maintien des identités nationales : les rubriques du type « Nouvelles intérieures » et « Nouvelles de l'Étranger » ont une valeur performative, elles créent une altérité. Il insiste également sur l'existence d'identités transnationales, notamment religieuses, en précisant que même si ces liens comptent dans la presse au XIX^e siècle, les journaux religieux accordent toujours plus d'importance aux nouvelles nationales. Dans tous les cas l'altérité sert à définir le groupe duquel se revendique le journal.

Plusieurs des collaborateurs de cet ouvrage important ont également contribué à l'ouvrage collectif *Presse, nations et mondialisation au XIX^e siècle*, dirigé par Marie-Ève Thérénty et Alain Vaillant³. Ce livre est très utile pour notre sujet, car il offre une vue d'ensemble de la place de la presse dans le développement des nationalismes au XIX^e siècle, mais aussi parce

¹ THERENTY Marie-Ève et VAILLANT Alain, *Presses et plumes. Journalisme et littérature au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau Monde, 2004.

² *Op. cit.*

³ THERENTY Marie-Ève et VAILLANT Alain, dir., *Presse, nations et mondialisation au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau Monde, 2010.

qu'il comporte une section entière sur la presse québécoise, intitulée « Une nation dans la nation : le cas particulier de l'identité québécoise¹ ».

Le livre d'Anne-Claude Ambroise-Rendu sur les faits divers² a d'abord été utilisé parce qu'il traite d'un élément important pour notre étude, mais c'est également un des livres qui ont influencé notre approche de la presse. Comme l'a souligné ailleurs Anne-Claude Ambroise Rendu³, si la question de la réception est très difficile à envisager, les journaux permettent malgré tout de se faire une idée des représentations des lecteurs, puisque les rédacteurs des journaux doivent s'adapter aux attentes de leur public. On retrouve une réflexion semblable chez Dominique Kalifa, notamment dans *L'Encre et le Sang*⁴ : la presse, comme d'autres types d'imprimés, constitue une source essentielle dans l'étude des représentations du crime que peuvent avoir les lecteurs de journaux.

L'historiographie de la presse québécoise au XIX^e siècle est moins fournie que celle sur la presse française. Mais l'histoire de la presse québécoise a également son grand classique, l'inventaire réalisé par André Beaulieu et Jean Hamelin⁵. Comme l'*Histoire générale de la presse française*, ces volumes sont incontournables pour une étude de la presse québécoise, bien que les deux ouvrages soient très différents. *L'Histoire générale de la presse française* se présente comme un livre classique, quand *La presse québécoise des origines à nos jours* est essentiellement un inventaire, qui recense l'ensemble des titres parus au Québec classés par date de première parution. *La presse québécoise des origines à nos jours* donne davantage d'informations sur les journaux que *L'histoire générale de la presse française*, mais les replace moins dans leur contexte. Les mêmes auteurs ont consacré en 1966 un article à l'évolution de la presse québécoise depuis la Conquête, qui permet d'avoir une vision d'ensemble et qui complète bien cet inventaire⁶. Ils constatent notamment, en ce qui concerne

¹ *Ibid.*, p. 237-363.

² AMBROISE RENDU Anne-Claude, *Petits récits des désordres ordinaires. Les faits divers dans la presse française des débuts de la III^e République à la Grande Guerre*, Paris, Seli Arslan, 2004. Anne-Claude Ambroise Rendu fait aussi partie des auteurs de *La civilisation du journal*.

³ AMBROISE RENDU Anne-Claude, « Les frontières (et les perméabilités) entre l'histoire culturelle et l'histoire des médias », in COHEN Evelyne, GOETSCHER Pascale, MARTIN Laurent et ORY Pascal, dir., *Dix ans d'histoire culturelle*, *op. cit.*, p. 50-58.

⁴ KALIFA Dominique, *L'Encre et le Sang*, *op. cit.*

⁵ BEAULIEU André, HAMELIN Jean, dir., *La presse québécoise des origines à nos jours*, *op. cit.*

⁶ *Idem*, « Aperçu du journalisme québécois d'expression française », *Recherches sociographiques*. vol. VII, no 3, sept.-déc. 1966, p. 305-348.

notre période, que les journaux non catholiques disparaissent très rapidement, et ils remarquent aussi le développement rapide d'une presse régionale, qui concurrence les journaux de Québec et de Montréal.

Dans les pages suivantes, nous avons également utilisé l'ouvrage déjà assez ancien de Paul Rutherford, *A Victorian Authority: Daily Press in Late Nineteenth-Century Canada*¹. Rutherford s'intéresse uniquement aux principaux quotidiens, francophones comme anglophones, mais ce livre est très riche en informations générales sur la presse canadienne, et québécoise en particulier. Il note ainsi que dans *Le Nouveau Monde*, le plus important journal ultramontain, les priorités sont, dans l'ordre, « la France, l'Eglise et l'Italie ». L'étude des journaux francophones et anglophones permet à Rutherford de constater que les journaux francophones ont souvent plus de difficultés à survivre ; ils ont du mal à trouver assez de lecteurs pour être rentables et à vendre leur espace publicitaire, bien que celui-ci soit moins cher que dans les journaux anglophones. Notons que, pour Paul Rutherford, parmi les effets de la presse, on trouve la diffusion d'images et de stéréotypes sur des événements ou des idées.

L'évolution de la presse québécoise entre 1840 et 1918 a également été décrite par Gilles Gallichan dans *l'Histoire du livre et de l'imprimé au Canada*². Gallichan décrit le passage progressif d'une presse partisane à une presse d'information. Il situe le tournant dans les années 1880, quand l'industrialisation permet de diminuer les coûts de fabrication des journaux. Il explique que les journaux tendent de plus en plus à devenir quotidiens, pour répondre à la demande de nouvelles toujours plus fraîches.

Une partie des études utilisées pour notre travail porte sur les relations entre la France et le Canada mais en se concentrant uniquement sur les perceptions qu'ils ont l'un de l'autre. Il s'agit donc d'approches que l'on pourrait qualifier de quelque peu « déconnectées » de la « réalité » des relations – commerciales, politiques... – entre les deux pays. Cette approche est

¹ RUTHERFORD Paul, *A Victorian Authority : The Daily Press in Late Nineteenth-Century Canada*, Toronto, University of Toronto, 1982.

² GALLICHAN Gilles, « La presse au Québec : du journal partisan à la presse commerciale », in *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada, vol.2, de 1840 à 1918*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2005, p. 319-322.

celle qui est retenue dans le cadre de ce mémoire, consacré aux représentations croisées que l'on se faisait de part et d'autre de l'Atlantique.

Il faut ainsi relever une série d'articles d'Armand Yon sur « Les Canadiens français jugés par les Français de France », publiés en 1965 dans la *Revue d'Histoire de l'Amérique française* et regroupés en un volume en 1975 dans *Le Canada français vu de France*¹. Les articles sont assez déséquilibrés, la première partie traite des années 1830 à 1880 – elle s'intitule « L'ère du sentiment », et suit un plan chronologique, de 1830 à 1850, puis 1855-1880. La seconde partie (« Une ère de critiques »), qui traite les années 1880 à 1914, est organisée pour sa part de manière thématique. Yon commence par brosser les causes qui engendrent des changements dans les perceptions, puis il se penche en détail sur la perception qu'ont du Canada certaines catégories sociales : médecins, avocats, touristes, colons français établis au Canada. La présentation du Canada vu par André Siegfried en fin de volume fait presque l'objet d'une sous-partie autonome. La tendance d'Armand Yon, au fur et à mesure qu'il avance dans la préparation de son ouvrage, est donc d'aller vers toujours plus de détails.

Le choix des sources est finalement assez obscur, surtout pour les années 1880 ; Yon déclare retenir les auteurs qui « surent mêler judicieusement, dans leur tableau, l'ombre à la lumière ». Globalement, s'il place les « hommes de lettres » dans une sous-partie avec les journalistes, il semble que tous les auteurs qu'il utilise aient été un tant soit peu des gens ayant l'habitude d'écrire régulièrement.

Armand Yon distingue donc deux phases, la première entre 1830 et 1880, qu'il subdivise en prenant comme point tournant la visite à Québec du navire français *La Capricieuse* en 1855, et la seconde entre 1880 et 1914, qu'il traite en bloc. Soulignons que le fait de parler de la mission de 1855 comme d'un tournant est une perspective québécoise, cette mission n'ayant pas eu de répercussions en France². Pour Yon, il y a entre 1830 et 1855 une redécouverte progressive du Canada par la France, qui avait oublié le Canada après 1763, et il s'appuie bien sûr en cela beaucoup sur les commentaires de Tocqueville qui, en voyage aux États-Unis, passe par le Canada et redécouvre à sa grande surprise l'existence de francophones. L'aboutissement logique de cette redécouverte est l'envoi d'une mission en

¹ YON Armand, *Le Canada français vu de France, 1830-1914*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1975.

² Voir par exemple PORTES Jacques, *L'impossible retour de la France, de « La Capricieuse » à de Gaulle*, Montréal, VLB Editeur, 2008, p. 35.

1855, celle de *La Capricieuse*, qu'il décrit assez longuement. Cette mission est purement commerciale, mais elle est perçue comme bien plus importante par les Québécois qui l'accueillent, et un siècle plus tard, Armand Yon se situe pleinement dans cette perspective. Pour lui, après 1855 « des cousins se retrouvent », on passe d'une redécouverte de l'existence des Canadiens français à des contacts et des échanges avec le Canada. Il place le tournant majeur dans les perceptions au milieu de notre période, en 1880, les Canadiens français étant pour lui plus critiqués par les Français par la suite. Il attribue ce changement à plusieurs facteurs, d'abord le développement du sens critique en général, mais surtout une incompatibilité idéologique grandissante entre les héritiers de la Nouvelle-France et ceux de 1793, alors que les républicains sont au pouvoir en France depuis 1879, et que les lois diminuant le pouvoir de l'Eglise s'y multiplient.

Ces articles sont bien sûr très utiles pour notre sujet, ils permettent de se faire rapidement une idée des grandes tendances des perceptions du Canada en France et de leur évolution au cours du XIX^e siècle ; ils ont donc servi de base à notre démarche. Mais Sylvain Simard a produit par la suite des travaux sur les mêmes questions, qui s'avèrent sans doute plus importants pour notre propos. Il a en effet consacré sa thèse à l'étude de l'image du Canada en France, elle a été publiée en 1987 sous le titre *Mythe et reflet de la France. L'image du Canada en France*¹. Sylvain Simard avait déjà présenté les résultats de ses recherches en 1975 dans un article publié dans la *Revue d'Histoire de l'Amérique Française*, « Les Français et le Canada 1850-1914 : identité et perception² ». Simard a mené à bien une étude ambitieuse, fondée sur la lecture de plus de 700 ouvrages français sur le Canada, ainsi qu'un nombre important d'articles.

Mythes et reflets de la France s'intéresse beaucoup au milieu sociologique des auteurs, montrant que ce sont avant tout des gens de droite, catholiques, qui s'intéressent au Canada. Il montre également que ceux qui rédigent des récits de voyages au Canada n'ont pas changé leur vision du Canada en le visitant : ils n'ont vu que ce qui correspondait à la vision qu'ils en avaient en arrivant. Il montre bien que le Canada suscite un intérêt, plutôt faible mais existant en France de 1850 jusqu'en 1914, puisque de nombreux ouvrages lui sont consacrés par des

¹ SIMARD Sylvain, *Mythe et reflet de la France. L'image du Canada en France 1850-1914*, op. cit.

² *Idem*, « Les Français et le Canada, 1850-1914 : identité et perception », in *Revue d'Histoire de l'Amérique Française*, vol. 29, 1975. ² *Ibid.*, p. 47.

auteurs français. Il insiste sur le fait que tous les auteurs en question considèrent que le Canada est mal connu en France, et tentent de remédier à cette méconnaissance. Mais ces ouvrages, édités à de faibles tirages, sont lus par un groupe assez restreint d'individus directement intéressés par le Canada. La plupart des lecteurs connaissent le Canada essentiellement par des livres et des feuilletons très stéréotypés, où l'image du Canada est souvent associée à celle des États-Unis. On voit que l'étude de Simard se situe dans la continuité des travaux de Yon, insistant elle aussi sur la décennie 1880 au cours de laquelle le Canada devient mieux connu en France. Simard mentionne comme une cause possible de ce changement le succès du Canada à l'Exposition universelle de 1878.

Les travaux de Sylvain Simard, ainsi que – et surtout – ceux d'Armand Yon, présentent cependant des limites pour notre sujet. Le choix des sources en particulier pose problème, la légitimité des auteurs est peu remise en question par Armand Yon, qui ne s'intéresse pas à leur audience, et c'est le grand mérite de Sylvain Simard que d'y accorder une plus grande attention. Il écrit ainsi par exemple : « Si tous les Français avaient lu le même livre ou quelques livres seulement, l'image perçue du Canada correspondrait aux diverses présentations de l'auteur de ce livre ou des auteurs de ces livres dans tous leurs particularismes. Mais tel n'est pas le cas : au cours de la période étudiée, aucun livre sur le Canada n'a connu un tirage pouvant justifier à lui seul une perception définie du Canada en France² ». Cela justifie en grande partie notre volonté d'étudier la presse, source importante qui touche beaucoup de lecteurs. Sylvain Simard utilise bien quelques articles, mais il ne fait pas une étude systématique de la presse, et ce sont surtout les comptes rendus publiés dans la presse française sur des ouvrages canadiens qui l'intéressent. On trouve aussi dans son ouvrage des recensements d'articles sur certaines années, mais ces recensements sont très loin du compte, puisque nous avons trouvé dans les mêmes journaux plus d'articles que lui. Différence somme toute assez logique, puisque l'étude de Simard est centrée sur les livres et non sur la presse, la publication de ces chiffres renforce la légitimité de son choix... On le voit, le présent mémoire se veut donc complémentaire de ces travaux.

Yvan Lamonde s'est également intéressé aux perceptions réciproques entre France et Canada, en particulier dans l'ouvrage *Allégeance et Dépendance*, au chapitre intitulé « La

France et nous¹ ». Il y traite rapidement des relations de 1763 à nos jours, insistant surtout sur la perception québécoise. Pour lui, il y a un fort sentiment d'abandon après 1763, et ce sentiment est encore renforcé ensuite par le désintérêt que la France manifeste à l'égard du Canada. Il renvoie bien sûr aux « arpents de neige » dénigrés par Voltaire... Ce chapitre est très synthétique, et n'apporte pas d'éléments nouveaux par rapport aux autres ouvrages. Lamonde fait cependant quelques ouvertures vers d'autres approches ; ainsi pour lui il y a un parallèle à faire entre la menace allemande en France et la menace anglo-saxonne au Québec.

En plus de ces travaux classiques sur la question, nous avons utilisé des mémoires de maîtrise. Le premier est le mémoire de Pierre-Louis Lapointe sur *La presse québécoise d'expression française face au problème franco-prussien 1866-1871*². Pour ce mémoire, Pierre-Louis Lapointe a cherché dans six journaux francophones québécois – dont *Le Courrier du Canada*, *Le Journal des Trois-Rivières* et *La Minerve* – les articles sur la France, la Prusse et leurs relations. Il a en fait réalisé deux sondages de six mois, le premier en 1866, au moment de la guerre opposant la Prusse à l'Autriche, et le second pendant la guerre franco-prussienne. Le concept central de son étude est l'« image », comme c'est le cas dans les travaux de Sylvain Simard. Lapointe reprend la définition donnée par René Rémond³ : l'image est une « représentation de la réalité véhiculée par l'imprimé, les manuscrits... ». Il réalise une étude à la fois qualitative et quantitative, avec notamment une étude par mots ; ainsi pour « Napoléon » ou « République », il s'est demandé chaque fois si l'évocation était positive ou négative, et a ensuite réalisé des graphiques à partir de ces relevés, pour voir l'évolution du traitement de ces thèmes. Son mémoire est donc très utile pour nous, puisqu'il traite d'une partie du discours des journaux sur la France. Il souffre cependant de quelques contradictions. Il utilise les articles de fond mais pas les dépêches, justifiant cela en conclusion par le fait que les dépêches sont souvent en fin de journal, et peu aimées par les rédacteurs qui ne font pas confiance à Associated Press. Et pourtant, il explique dans le chapitre liminaire de son mémoire que les rédacteurs choisissent les dépêches qu'ils publient, ce qui tend à confirmer que la sélection de dépêches en dit beaucoup sur la pensée des

¹ LAMONDE Yvan, *Allégeances et dépendances. L'histoire d'une ambivalence identitaire*, Québec, Nota Bene, 2001.

² LAPOINTE Pierre-Louis, *La presse québécoise d'expression française face au problème franco-prussien 1866-1871*, mémoire de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa, 1974.

³ REMOND René, *Les Etats-Unis devant l'opinion française (1815-1852)*, Paris, Armand Colin, 1962.

rédacteurs. De même, il insiste parfois sur le fait que les journaux québécois reprennent beaucoup de journaux français et ont des positions proches, et parfois sur le fait qu'ils sont plus ultramontains que les journaux français. Il montre notamment que les journaux qu'il étudie sont majoritairement favorables à la guerre avant qu'elle n'éclate, ou encore que tous les journaux québécois sont hostiles à la Commune, et que sa répression conduit à une plus grande valorisation de la République dans ces journaux. Ces informations concernent bien sûr notre sujet, d'où la grande utilité pour nous de ce mémoire.

Un second mémoire nous a été très utile, c'est celui d'Émilie Tanniou sur *Les gravures du journal montréalais L'Opinion publique (1870-1883) : une représentation populaire de l'ailleurs*¹, soutenu à l'Université de Montréal en 2009. Ce mémoire traite largement des représentations de la France dans *L'Opinion publique* pendant une bonne partie de notre période ; c'est d'ailleurs pourquoi nous n'avons pas travaillé sur les journaux illustrés québécois dans le cadre de cette étude, alors que nous avons étudié des journaux illustrés français. Émilie Tanniou a en fait choisi cette source particulière pour espérer comprendre quelles représentations des autres endroits du monde pouvaient avoir les gens qui ne lisaient pas ou peu, mais qui regardaient les illustrations.. Elle a réalisé des sondages en 1870, 1876 et 1883. Les parties concernant la France nous intéressent donc fortement, et elles sont importantes dans ce mémoire, la France occupant un espace important dans *L'Opinion publique*. Cette présence augmente d'ailleurs sur la période étudiée, comme le remarque l'auteure : en 1883, 51% des illustrations (hors celles du Canada) concernent la France, et 20% représentent son empire colonial. Pour Émilie Tanniou, cette présence massive de la France est notamment due au fait que ce journal s'inspire du *Journal illustré* français, et qu'il reprend beaucoup d'illustrations déjà parues en France. Tanniou insiste sur le fait que le tableau que

L'Opinion publique dresse de la France à force d'illustrations est très complet, avec beaucoup d'illustrations de monuments, de toute la France (même si Paris est largement avantagée), de nombreuses personnalités, et toutes les catégories sociales. Elle montre qu'on distingue différents niveaux d'altérité, et que la France est présentée comme très proche du Canada, surtout par rapport à l'Afrique et l'Asie, mais aussi par rapport aux autres pays européens.

¹ TANNIOU Émilie, *Les gravures du journal montréalais L'Opinion publique (1870-1883) : une représentation populaire de l'ailleurs*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 2009.

Au-delà de ces travaux, on trouve également des chapitres sur les perceptions réciproques dans deux livres récents, tous deux issus de colloques, et correspondant environ au moment des célébrations des 400 ans de la fondation de Québec. Le premier est « *La Capricieuse* », *poupe et proue*, dirigé par Yvan Lamonde et Didier Poton¹, le second est *France-Canada-Québec, 400 ans de relations*, dirigé par Paul-André Linteau et Serge Joyal². Le premier s'intéresse uniquement aux relations franco-québécoises, le second élargissant plus volontiers au Canada dans son ensemble ; cependant ces deux ouvrages sont assez semblables, et on y retrouve parfois les mêmes auteurs. C'est le cas de Françoise Le Jeune, qui écrit dans le premier un chapitre sur « Les relations France-Bas Canada entre 1837 et 1855³ », et dans le second un chapitre sur « Les relations France-Canada du XVIII^e au milieu du XIX^e siècle⁴ ». Ces deux chapitres nous intéressent particulièrement car Françoise Le Jeune a étudié le discours de la presse française sur les rébellions de 1837-1838 : elle a pu constater que les Canadiens français en révolte sont utilisés comme un symbole national en France, notant ainsi que « les Canadiens étaient devenus plus français que les Français eux-mêmes ». En pleine monarchie de Juillet, évoquer le Canada de la sorte permet aussi de critiquer les Bourbons, qui l'ont abandonné... Le Jeune a également étudié la manière dont les journaux français présentaient la visite de *La Capricieuse* en 1855, et sa conclusion est sans appel : ils n'en parlent pas. Ces travaux de Françoise Le Jeune sont donc particulièrement utiles pour nous ; ils permettent de remettre les relations franco-québécoises en contexte à l'échelle du XIX^e siècle . Elle a également coécrit un livre sur *Les rébellions canadiennes de 1837 et 1838 vues de Paris*⁵, qui reprend ces éléments. Notons enfin que l'on trouve également dans « *La Capricieuse* », *poupe et proue*, un chapitre de Patrick Cabanel sur le Canada dans les manuels scolaires de la III^e République⁶. Cabanel montre que le Canada, tout comme les Indes françaises en grande partie perdues, sont très présents dans les manuels scolaires. Il insiste

¹ LAMONDE Yvan et POTON Didier, dir., *La Capricieuse, poupe et proue. Les relations France-Québec (1760-1914)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006.

² JOYAL Serge et LINTEAU Paul-André, dir., *France-Canada-Québec, 400 ans de relations d'exception*, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 2008.

³ LE JEUNE Françoise, « Les relations France-Bas Canada entre 1837 et 1855 : Le Canada reconquis par la France ou la France reconquise par le Canada ? », in LAMONDE et POTON, dir., *op. cit.*, p. 99-132.

⁴ *Idem*, « La France et le Canada du milieu du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e : cession ou conquête ? », in JOYAL et LINTEAU, dir., *op. cit.*

⁵ AYALA Aurélio et LE JEUNE Françoise, *Les rébellions canadiennes de 1837 et 1838 vues de Paris*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011.

⁶ CABANEL Patrick, « L'autre province perdue : le Canada dans les livres de lecture scolaires sous la Troisième République », in LAMONDE et POTON, dir., *op. cit.*, p. 327-341.

particulièrement sur le fait que le Canada est, selon ses termes, « une métonymie de l'Alsace perdue », les points communs étant le maintien du français, malgré le changement de drapeau. Parler du Canada permet donc d'évoquer indirectement l'Alsace, un sujet difficile à aborder car très sensible jusqu'en 1914.

4. Plan de l'ouvrage

Ce mémoire cherche à montrer dans quelle mesure les Canadiens français et les Français se voient les uns les autres comme semblables ou différents, sur la période considérée. Nous nous efforcerons de le montrer en étudiant le discours sur le Canada et les Canadiens français présent dans les journaux français, puis le discours sur la France et les Français présent dans les journaux québécois. Les deux premiers chapitres portent donc sur les journaux français. D'abord les journaux illustrés de voyages, puis le traitement du Canada par les quotidiens français : sur la longue durée avec *Le Temps*, *Le Petit Journal* et *Le Petit Parisien*, puis en comparant le traitement qu'effectuent différents journaux français de la Rébellion du Nord-Ouest et de l'Affaire Riel en 1885, année pendant laquelle on parle le plus du Canada dans les journaux français de notre période. Les trois chapitres suivants portent sur les discours relatifs à la France dans les journaux québécois. On y trouve en premier lieu une explication des caractéristiques générales du traitement de la France dans les journaux québécois pendant notre période, suivie d'une étude de cas sur le traitement de la remise du prix Montyon à Louis Fréchette en 1880. Nous détaillons ensuite les différents sujets traités dans la presse québécoise en ce qui concerne la France, et enfin nous présentons les romans-feuilletons qui offrent des représentations de la France aux lecteurs québécois.

Chapitre 1

Le Canada francophone dans les journaux illustrés français

1. *Le Tour du Monde* et le voyage de Henri de Lamothe

Le Tour du Monde est un journal illustré créé par Hachette en 1860¹. C'est un hebdomadaire, qui publie essentiellement des récits de voyages sous forme de feuillets, à raison de 16 pages par livraison. Le journal propose tous les vendredis 32 pages à ses lecteurs pour 50 centimes², ce qui en fait un journal assez onéreux, sans être inaccessible (pour comparaison *Le Temps* coûte, au numéro, 15 centimes à Paris et 20 centimes dans les départements³). On peut également supposer que la diffusion du journal est augmentée par des abonnements qui sont souscrits collectivement, ou encore des prêts et des échanges, qui sont des pratiques courantes, notamment mentionnés par Anne-Marie Thiesse⁴. Tout cela a conduit l'*Histoire générale de la presse française* à parler d'un journal « plus populaire que *L'Illustration*⁵ ». *Le Tour du Monde* est d'ailleurs dirigé par Édouard Charton (1807-1890), un des fondateurs de *L'Illustration* en 1843. *Le Tour du Monde* a été ici étudié à partir de ses volumes semestriels, numérisés sur Gallica⁶. Ont été consultés les tomes 15 (premier semestre 1875) à 50 (deuxième semestre 1885), avec quelques lacunes : le tome 16 (deuxième semestre 1867), 39 (premier semestre 1880), 47 (premier semestre 1884), et 49 (premier semestre 1885). Nous présenterons en deux temps les résultats de cette étude, d'abord le dépouillement de l'ensemble des tomes concernés, et les évolutions d'ensemble, puis nous nous attarderons sur

¹ BELLANGER C., GODECHOT J., GUIRAL P., dir., *Histoire générale de la presse française, t. 3 : de 1870 à 1914*, Paris, PUF, 1972, p. 387-388.

² CRUBELLIER Maurice, *Histoire culturelle de la France XIX-XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1974, p.175.

³ Edition du 21 juin 1874.

⁴ THIESSE Anne-Marie, *Le roman du quotidien. Lecteurs et lectures populaires à la Belle Epoque*, Paris, Le Chemin Vert, 1984.

⁵ BELLANGER Claude *et alii*, *op. cit.*, p. 388.

⁶ <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb32878283g/date> .

une étude de cas : l'*Excursion au Canada et à la Rivière Rouge du Nord*, d'Henri de Lamothe, un récit de voyage publié par *Le Tour du Monde*.

Le Canada est mentionné pour la première fois (pendant la période considérée) dans le tome 17 (premier semestre 1868), à la page 228, dans un récit de voyage sur *Le Far West Américain*, mais très rapidement : il n'intéresse pas pour lui-même, c'est simplement un élément aperçu dans le cadre du voyage de l'auteur, M.L. Simonin, qui a accompli ce voyage en 1867. Il décrit ainsi le « bout de Canada » qu'il aperçoit : « Nous voici dans le Canada, dont cette partie [l'Ontario, au niveau des chutes du Niagara] n'a rien de français ; l'aspect est même américain plus encore qu'anglais. Nous côtoyons le lac Erié. À Détroit, un nom, entre mille autres, qui rappelle nos vieux Canadiens, nous traversons sur un bac à vapeur [...] ». C'est donc une évocation bien succincte du Canada, que l'auteur ne détaille pas : on considère que les lecteurs savent déjà que le Canada est une ancienne colonie française.

On reparle du Canada dans le tome 20 (deuxième semestre 1869), avec la publication d'un récit de voyage signé Frederick Whympers, *Voyage dans la Colombie-Britannique, l'île de Vancouver et l'Alaska : l'Amérique septentrionale*. Ce récit est en fait une traduction d'un ouvrage paru à Londres en 1868, ce qui est assez rare dans *Le Tour du Monde* : généralement les récits publiés sont inédits. Écrit par un anglophone, ce récit ne s'intéresse pas aux francophones. Il n'y a ensuite rien sur le Canada avant le tome 30 (deuxième semestre 1875), soit six ans plus tard ! Dans ce tome commence la publication de l'*Excursion au Canada et à la Rivière Rouge du Nord*, par Henri de Lamothe, que nous étudierons en détail dans un instant.

Le Canada est encore absent du *Tour du Monde* pendant trois ans, avant la reprise au premier semestre 1878 de la publication du récit de Lamothe.

L'absence est encore plus longue par la suite, puisque le Canada n'est plus évoqué avant le deuxième semestre 1885. Il l'est cette fois par le biais de deux articles, intégrés dans le bilan semestriel mais à la suite des récits de voyage, dans des pages non numérotées. Le premier article en question est en fait le texte d'une conférence à la Société Royale canadienne, prononcée par Benjamin Sulte. Sa conférence commence par un constat : « Sait-on, généralement, à quelle date et de quelle manière a commencé le peuplement du Canada par l'élément français ? Non. » L'auteur fait ensuite tout un développement sur l'histoire de la

colonisation française en Amérique du Nord. Ce récit insiste sur l'importance de la généalogie chez les Canadiens français : « À partir de 1629, *toutes*¹ nos familles ont leur lignée parfaitement établie ». Pour Benjamin Sulte, il n'y a pas de colonisation au Canada avant 1628-1629 ; il s'oppose ici aux tenants d'une colonisation dès Cartier. Le second article se trouve juste à la suite du premier, *Le Tour du Monde* reprend ici un article de *La Presse* de Montréal, sur un vétéran des guerres napoléoniennes, qui à 108 ans et un mois aurait dansé une polka sur la place Jacques-Cartier à Montréal...

Mais attardons-nous d'avantage sur le récit de voyage inédit de Henri de Lamothe (1843-1926), publié sous forme de feuilleton dans *Le Tour du Monde*. Il a été écrit pour rendre compte d'un voyage réalisé en 1873. Publié en 7 livraisons de 16 pages, soit 112 pages, il est accompagné de 80 illustrations. Les trois premières livraisons sont publiées au deuxième semestre de 1875, les quatre dernières au premier semestre 1878². Nous approfondirons ici l'étude de ce texte car c'est le plus important des récits de voyage sur le Canada publiés en feuilleton pendant notre période, mais surtout parce que c'est celui qui s'intéresse le plus nettement aux francophones canadiens. Il ne faut cependant pas oublier qu'il n'est pas représentatif à lui seul de tous les écrits sur le Canada de la période, ni de toutes les représentations véhiculées par ces récits. Comme le souligne Sylvain Simard, « au cours de la période étudiée [1850-1914], aucun livre sur le Canada n'a connu un tirage pouvant justifier à lui seul une perception définie du Canada en France³ ». Malgré tout, on trouve dans ce récit de nombreux caractères correspondant à ceux qui, selon Sylvain Simard, dominent dans l'ensemble des productions sur le Canada entre 1850 et 1914. Nous approfondissons également l'analyse de ce récit de voyage car il illustre bien comment des voyageurs se font une image du Canada, et comment cette image est ensuite diffusée largement par leurs écrits. Sur ce point également le récit de Lamothe n'est pas représentatif, car il a une audience bien plus large que la plupart des livres sur le Canada, par sa publication en feuilleton dans *Le Tour du Monde*, puis en volume chez Hachette.

Ce récit, évoqué à plusieurs reprises par Sylvain Simard, a aussi été étudié par Pierre

¹ Souligné par l'auteur.

² Ce récit ayant été consulté dans les bilans du *Tour du Monde* du deuxième semestre 1875 (tome 30) et du premier semestre 1878 (tome 35), nous renverrons à ces volumes.

³ SIMARD Sylvain, *Mythe et reflet de la France. L'image du Canada en France, 1850-1914*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1987, p. 47.

Guillaume sous un autre angle¹, et nous reprendrons ici certaines de ses conclusions. Pierre Guillaume a d'ailleurs étudié *Le Tour du Monde* sur une période plus large, il précise à propos du récit de Lamothe qu'il s'agit « [du] texte le plus intéressant d'un corpus constitué par l'ensemble de ceux que la revue consacre au Canada entre 1860 et 1885. Ce corpus réunit une dizaine d'auteurs, dont certains sont prestigieux, puisqu'on relève les signatures de Louis Simonin et de Frédérick Whympner, mais son intérêt est, au total, fort réduit, car les récits de chasse y tiennent une place essentielle, tandis que la vision donnée tant des paysages que des Indiens y est extrêmement stéréotypée² ». Notons d'abord que ces autres récits ont été publiés avant 1867, puisque nous n'avons retrouvé dans notre corpus que celui de Frédéric Whympner sur la Colombie-Britannique et Vancouver. Nous retiendrons également que pour Pierre Guillaume ce récit est le plus intéressant. Cependant son optique n'est pas la nôtre : il étudiait le récit de Lamothe dans le cadre d'un colloque sur les découvertes et explorateurs, ses problématiques étaient en conséquence bien différentes.

L'écart entre les deux phases de publication (1875 et 1878) et les raisons du voyage sont expliqués par l'auteur lui-même en 1879 dans sa préface à l'édition en volume³, publiée sans surprise chez Hachette, éditeur du *Tour du Monde*. Cette préface se présente sous la forme d'une lettre à Onésime Reclus, datée du premier janvier 1879. Onésime Reclus (1837-1916) est un géographe, inventeur notamment du terme de « francophonie » vers 1880⁴. L'auteur affirme que c'est grâce au géographe qu'il a pu publier son récit : « n'est-ce pas encore sur votre présentation amicale que *Le Tour du Monde* voulut bien accorder l'hospitalité de ses colonnes à presque toute la partie pittoresque et descriptive de mes impressions de voyage⁵ ? ».

Puis vient l'explication de l'écart entre les deux séries de livraisons : « Les trois premières livraisons venaient à peine de paraître, en 1875, que la capricieuse fée des voyages

¹ GUILLAUME Pierre, « Vérités canadiennes », in *Découvertes et explorateurs*, Bordeaux, Histoire au Présent/L'Harmattan, 1994, p. 343-351.

² *Ibid.*, p. 344.

³ Cette parution se fait sous un autre titre, LAMOTHE H. de, *Cinq mois chez les Français d'Amérique : voyage au Canada et à la Rivière Rouge du Nord*, Paris, Hachette, 1879, [En ligne], <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k408947t>.

⁴ Voir par exemple à ce sujet le dossier de La Documentation Française sur la francophonie, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/francophonie-index.shtml/francophonie-peresfrancophonie.shtml2>, consulté le 3 janvier 2012.

⁵ *Ibid.*, p. III.

m'entraînait encore une fois dans le cortège de ses adorateurs. Pendant trois ans, courant sans relâche, je passai des roches arides de l'Herzégovine aux splendeurs du centenaire américain de Philadelphie [...]. Obligé d'enregistrer jour par jour, et de détailler ensuite aux lecteurs du *Temps* le menu de ces pérégrinations fantastiques, je dus fatalement négliger tout le reste, et la publication des dernières livraisons en fut retardée jusqu'en 1878¹ ». Cette citation est riche en informations. On voit que l'écart entre les deux séries de livraisons s'explique par d'autres voyages réalisés par l'auteur entretemps, voyages qui ne lui ont pas laissé assez de temps pour finir son récit. Ce récit est donc écrit bien après le voyage, qui date de 1873, et ce ne sera pas sans conséquences sur le contenu : on n'aborde pas un voyage de la même façon deux ou cinq ans après l'avoir effectué, surtout lorsqu'on a visité beaucoup d'autres pays entretemps. C'est la deuxième information que contient cette citation : l'auteur voyage beaucoup, il a l'habitude de raconter les choses qu'il voit et les événements auxquels il assiste, puisqu'il mentionne son travail comme correspondant au *Temps*, fonction qu'il a exercée de 1875 à 1886. Il deviendra d'ailleurs directeur de la section coloniale de ce journal en 1882. Cette expérience des voyages, et de l'écriture, sera à prendre en compte pour décrypter le contenu du récit de Lamothe.

L'auteur explique aussi dans cette préface pourquoi il a voulu faire ce voyage : « après avoir vu nos compatriotes à l'œuvre au Sénégal et en Algérie sous la tutelle parfois bien gênante d'une administration trop centralisée et presque sans attaches locales, il ne me déplairait pas d'aller examiner sur place les résultats obtenus sous une domination étrangère, mais avec un régime de liberté et d'autonomie, par les Français de l'Amérique du Nord² ». On perçoit aisément ici l'intérêt d'Henri de Lamothe pour la colonisation et ses différentes modalités possibles, cet intérêt est une constante tout au long de sa vie, et il deviendra administrateur colonial de 1886 à 1907³ à Saint-Pierre et Miquelon (donc pas si loin du Canada), au Sénégal, au Congo, puis en Asie.

¹ *Ibid.*, p. III-IV.

² *Ibid.*, p. II.

³ « LAMOTHE, Henri-Félix », in BALTEAU J., PREVOST M., dir, *Dictionnaire de biographie française*, Paris, Letouzey et Ané, 2001.

Ce récit de voyage est assez long : il compte 112 pages, et nous tenterons de le résumer. La première livraison¹ comprend trois chapitres. Dans le premier chapitre, l'auteur raconte son départ d'Europe ; il traverse l'Atlantique après un passage par l'Irlande, puis arrive en Amérique du Nord et découvre l'embouchure du Saint-Laurent. Il décrit l'Acadie et ses habitants, puis l'estuaire du Saint-Laurent. Dans le deuxième chapitre, il décrit Québec, et notamment les élites francophones en s'attardant notamment sur l'Université Laval, le Parlement et sa bibliothèque. Il s'intéresse à la place de la langue française au Canada, puis décrit la presse francophone de Québec. Le dernier chapitre (Chapitre III) de cette première livraison est de nature touristique, il décrit les choses à voir aux environs de Québec. L'auteur regrette que le tourisme en développement entraîne des « prélèvements » plus ou moins forcés sur les touristes par les riverains. Il décrit sa visite aux Hurons de Lorette, qui lui paraissent très éloignés des Hurons du temps de la Nouvelle-France.

La deuxième livraison publiée dans *Le Tour du Monde* en 1875 comprend trois chapitres². Le Chapitre IV décrit la campagne canadienne, où les paysans sont assez aisés, ou le seraient s'ils ne dépensaient pas leur argent en fourrures et autres riches toilettes pour leurs femmes. Pour l'auteur, les terres pourraient produire plus avec de meilleures méthodes d'exploitation. Au Chapitre V, Henri de Lamothe repart de Québec en direction de Montréal, il décrit son voyage sur les vapeurs modernes qui remontent le Saint-Laurent. Il explique à ses lecteurs le scandale du Pacifique (affaire de corruption de politiciens pour la construction du chemin de fer vers le Pacifique), puis décrit le Pont Victoria et Montréal. Le Chapitre VI décrit le dimanche au Canada, et notamment le sermon très politisé d'un prêtre. L'auteur parle aussi des politiciens et d'un meeting, puis de la dîme, enfin il décrit les environs de Montréal, dont les rapides de Lachine et les Iroquois de Caughnawaga.

La troisième livraison commence par le Chapitre VII, décrivant le voyage de Montréal à Ottawa, les rivalités politiques entre les villes canadiennes, les Montagnais, puis l'exploitation forestière³. Le Chapitre VIII décrit la vie des Amérindiens et des coureurs des bois, notamment la vie dans les bois, ou la descente des rapides en canot, puis les progrès de la colonisation vers l'Ouest avec les squatters et l'allotissement des terres. Le chapitre se termine

¹ *Le Tour du Monde*, tome 30, deuxième semestre 1875, p. 97-112.

² *Ibid.*, p. 113-128.

³ *Ibid.*, p. 129-144.

par l'évocation des richesses minières et les projets de canaux et de chemins de fer. On trouve à la fin de cette livraison le début du Chapitre IX, qui ne sera terminé qu'à la livraison suivante, soit en 1878. Ce début de chapitre traite d'Ottawa, d'abord l'architecture de la ville, puis la politique avec une séance parlementaire. L'auteur se voit attribuer une mission du gouvernement canadien au Manitoba.

La publication s'interrompt ensuite, l'auteur étant parti à l'étranger, puis reprend avec une quatrième livraison en 1878¹. Lamothe reprend le Chapitre IX, commencé trois ans plus tôt, en racontant son départ d'Ottawa et sa visite de Toronto. Le Chapitre X décrit son voyage vers la Baie du Tonnerre, avec des descriptions du voyage en bateau, des Amérindiens rencontrés, ou encore du Sault Sainte-Marie. Le Chapitre XI, comme le Chapitre IX, est coupé, entre la quatrième et la cinquième livraison. Dans la quatrième livraison, le chapitre comprend la description du début du voyage de Lamothe de la baie du Tonnerre vers l'Ouest, par la route Dawson.

Le Chapitre XI reprend donc dans la cinquième livraison, avec la suite du voyage, en canot, à travers les Mille-Lacs². L'auteur décrit à cette occasion les différents dangers d'un voyage en canot et les portages. Ces descriptions continuent au Chapitre XII, en particulier à propos des Amérindiens rencontrés. Il décrit aussi les premiers Métis qu'il rencontre, et l'état (qui lui paraît désastreux) des routes. Dans le même chapitre, l'auteur arrive à Saint-Boniface.

La sixième livraison commence par le Chapitre XIV, il n'y a donc pas de Chapitre XIII². Ce chapitre est assez politique, l'auteur décrit Winnipeg et Saint-Boniface, puis sa rencontre avec Provencher, homme politique local, et même avec Louis Riel. L'auteur commence à mentionner les rivalités politiques locales avec les anglophones, notamment les immigrants irlandais. Le Chapitre XV fait l'histoire du Nord-Ouest, depuis les premières exploitations à 1873, en passant par les rivalités entre la Compagnie de la Baie d'Hudson et la Compagnie du Nord-Ouest, et évidemment la révolte de 1869-1870. Il termine d'ailleurs en évoquant le procès à venir de Riel et Lépine, accusés de l'exécution d'un anglophone pendant la révolte,

¹ *Le Tour du Monde*, tome 35, premier semestre 1878, p. 225-240.

² *Ibid.*, p. 241-256.

² *Ibid.*, p. 257-272.

avant de raconter rapidement son retour à Ottawa, où le gouvernement change, et son retour en France, qui est retardé. Ainsi se conclut le récit de Lamothe.

Un récit de voyage est, pour Pierre Rajotte¹, « constitué d'une *alternance de narrations et de descriptions*. Il raconte un voyage qui est *donné pour réel* au lecteur et qui a été *effectué par l'auteur* ». C'est tout à fait le cas de l'*Excursion au Canada et à la rivière Rouge du Nord*, puisque le voyage a été effectué par l'auteur en 1873 et 1874. Il est parti de Liverpool le 17 juillet 1873⁴, et ne précise pas quand il est rentré, on sait seulement que son voyage de retour est reculé du fait du changement de gouvernement (chute de Macdonald en novembre 1873). L'auteur ne le regrette d'ailleurs pas, et précise : « Si mes protecteurs fussent restés au pouvoir, je devais partir pour la France par le premier transatlantique français de New-York. Ce transatlantique avait dérapé sans moi dans les derniers jours de novembre 1873. Hélas ! Il n'est jamais arrivé au port. Il s'appelait la *Ville du Havre* ». L'auteur n'est ici pas tout à fait exact, le *Ville du Havre* ne peut pas être parti fin novembre puisqu'il a coulé le 22 novembre, comme le rapporte *Le Figaro* : « La *Ville-du-Havre* a été abordée par le navire anglais le *Loch Earn*, le 22 novembre. 226 noyés ; 88 sauvés, débarqués à Cardiff ² ». On peut raisonnablement supposer que si le navire se trouvait à proximité de Cardiff, il était parti de New York depuis plusieurs jours : le *Ville du Havre* est donc sans doute parti mi-novembre, et non « dans les derniers jours de novembre » comme le dit Lamothe. Toujours est-il que lui-même ne rentre en France qu'au début de 1874, après l'hiver.

Son récit est écrit *a posteriori*, au fur et à mesure de la parution des livraisons (d'où la coupure entre 1875 et 1878, quand l'auteur n'est pas en France), et ce mode de rédaction est d'ailleurs plusieurs fois mentionné dans le texte. C'est le cas dans le tome 35 : « À l'heure où j'écris ces lignes, la malencontreuse rivière doit avoir été domptée par l'érection, à son débouché dans le lac Lacroix, d'une digue de dix-sept pieds de haut, destinée à faire disparaître battures, courants et rapides » (p. 244). Lamothe écrit son récit spécialement pour *Le Tour du Monde*, qu'il mentionne dans le texte, ainsi dans le tome 30 : « La cascade du Montmorency, située à douze ou treize kilomètres de la ville, a déjà été décrite dans le *Tour du Monde* » (p. 110). Le journal est également mentionné dans le tome 35 : « ces mémorables

¹ RAJOTTE Pierre, *Le récit de voyage aux frontières du littéraire*, Montréal, Triptyque, 1997.

⁴ *Le Tour du Monde*, Tome 30, deuxième semestre 1875, p. 97.

² *Le Figaro*, 3 décembre 1873.

incidents fussent restés à jamais ignorés des nombreux lecteurs du *Tour du Monde* » (p. 244). Lamothe mentionne ici non seulement le journal, mais ses lecteurs, on peut supposer que le but est d'accrocher ces lecteurs en les interpellant directement pour les fidéliser. Ces évocations du journal qui accueille le récit peuvent aussi servir à insister sur le fait que le récit est inédit.

Nous avons déjà évoqué en introduction les raisons du voyage de Lamothe, qui voulait « aller examiner sur place les résultats obtenus sous une domination étrangère, mais avec un régime de liberté et d'autonomie, par les Français de l'Amérique du Nord » (voir plus haut). Le récit de Lamothe est caractéristique des évolutions de la façon de raconter un voyage à cette époque, comme le résume Sylvain Venayre : « Dans la deuxième moitié du XIX^e et la première moitié du XX^e siècles, le récit d'aventures vécues subit une profonde mutation. Il continua à prendre le plus souvent la forme du récit de voyage (dans la continuité du basculement romantique par lequel les émotions du voyageur étaient devenues le centre du récit) mais la signification de l'aventure changea. Elle cessa progressivement d'être cet accident qu'on racontait parce qu'il était exceptionnel, et à ce titre valorisant, mais qu'on ne se vantait pas trop d'avoir cherché (le naufrage, par exemple) pour devenir un but à atteindre, une expérience par laquelle il était possible de parvenir à un certain accomplissement¹ ». *Excursion au Canada et à la Rivière Rouge du Nord* est le récit d'un voyage préparé, avec un but fixé à l'avance (mais que l'auteur n'affirme véritablement que dans sa préface à l'édition de 1879), ce n'est pas le récit d'une aventure qui lui serait arrivé par hasard. On retrouve donc bien les nouvelles caractéristiques du récit de voyage constatées par Sylvain Venayre.

C'est d'autant plus vrai qu'Henri de Lamothe ne raconte pas simplement son voyage : son récit est construit comme une démonstration, il appuie son propos sur la lecture d'autres livres sur le Canada et sur des documents contemporains, démographiques notamment. Beaucoup de récits de voyages étaient rédigés uniquement à partir de l'expérience du voyageur lui-même, et en s'inspirant des romans ou des poèmes écrits sur la région concernée. Cette dimension n'est pas absente du récit de Lamothe ; on y trouve des évocations comme celle-ci : « Ce sont

¹ VENAYRE Sylvain, « Roman, aventure et histoire. La question de la vérité dans les récits d'aventures vécues (deuxième moitié du XIX^e et première moitié du XX^e siècles) », in ANTOINE P. et GOMEZ-GERAUD M.-C., dir, *Roman et récit de voyage*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2001. ² *Le Tour du Monde*, Tome 35, p. 98.

des Acadiens, les descendants des proscrits chantés par Longfellow dans *Évangeline*² ». *Évangeline*, poème de l'Américain Henry Longfellow, publié en 1847, raconte la déportation des Acadiens par les troupes anglaises en 1755. Mais Lamothe s'appuie beaucoup plus sur d'autres récits de voyages, des ouvrages sur le Canada et les enquêtes démographiques. Cela passe par des notes infrapaginales : au total, il y a 19 notes de bas de page sur l'ensemble du récit, dont 13 pour les trois premières livraisons. Six de ces notes donnent les chiffres des recensements pour diverses villes ou régions, ce qui témoigne d'un effort certain de renseignement. L'auteur donne également des chiffres démographiques dans le texte même, comme au tome 30 : « En 1870, le recensement américain accusait, dans l'Etat industriel de Massachussets (*sic*), la présence de soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt individus nés au Canada, la plupart Canadiens-Français. L'Etat de New York en contenait soixante-dix-huit mille cinq cent dix » (p. 100). Les références à d'autres ouvrages ne sont généralement pas faites dans des notes, mais dans le texte même, ainsi il mentionne avoir consulté *The Great Lone Land* de Butler dans le tome 35 (p. 250-251), ou encore *l'Esquisse sur le Nord-Ouest*, de Joseph-Charles Taché, cité p. 278. Le premier est un récit de voyage, le second une description programmatique pour les territoires du Nord-Ouest. L'auteur utilise aussi d'autres moyens pour décrire le Canada, par exemple en comparant les lieux québécois qu'il visite à d'autres lieux qu'il connaît. On en trouve un exemple dans le tome 30, à propos de Québec : « je lui ai trouvé quelque ressemblance avec l'amphithéâtre bien connu sur lequel est bâti Alger. Le scintillement des toits, recouverts en fer étamé, de la ville canadienne remplace l'éclatante blancheur des murailles de la ville africaine » (p.105).

Henri de Lamothe raconte donc un voyage de plus de six mois, de l'autre côté de l'Atlantique, pendant lequel il traverse une bonne partie du continent américain en passant par des contrées habitées seulement par des « sauvages » (terme qui, il le précise¹, n'est pas dévalorisant au Canada). Il raconte dans son récit non seulement son voyage, mais surtout les aventures qu'il a connues, et dont il est revenu indemne. Il insiste lui-même sur les risques de son voyage à plusieurs reprises, soit ouvertement, soit implicitement. Ouvertement d'abord, c'est le cas surtout dans les Chapitres XI et XII, où il raconte son voyage de l'Ontario à l'actuel Manitoba. Les moyens de transport utilisés (canots, diligences sur des routes non pavées...) et les territoires traversés (sur lesquels vivent beaucoup d'Amérindiens) font de ce

¹ *Ibid.*, Tome 30, p. 112.

voyage une véritable aventure, présentée et comprise directement comme telle. Il insiste très clairement à ce propos : « Sans un brave homme de charpentier qui me cria à temps d'éviter un endroit dangereux vers lequel je nageais en toute confiance, mon voyage se terminait brusquement, le dernier jour du mois d'août 1873, et ces mémorables incidents fussent restés à jamais ignorés des nombreux lecteurs du *Tour du Monde* » (tome 35, p. 244). Cette dimension du récit est beaucoup moins présente dans les premières livraisons, ce qui est logique : les rues de Québec ou d'Ottawa et même les routes entre les deux n'ont rien de très original par rapport à ce qu'on peut trouver en France. Elle est aussi moins présente dans les derniers chapitres, ce qui peut paraître plus surprenant, puisque l'auteur est alors dans les Territoires de l'Ouest : il aurait pu choisir de présenter son séjour là-bas comme une aventure, les routes n'y étant pas meilleures que celles qu'il a empruntées auparavant ! Mais son choix est d'insister sur la politique locale, nous y reviendrons plus loin. Quand le côté aventurier de son voyage ne ressort pas assez, il y insiste encore implicitement, ainsi dans le tome 35 : « Les vingt et quelques années qu'il comptait de plus que moi lui servaient d'ailleurs de circonstances atténuantes, et lui permettaient de reculer sans trop de déshonneur devant la perspective d'un voyage de plus de cent cinquante lieues en canot. Je restai donc seul pour accomplir l'entreprise » (p. 225). On voit qu'ici l'auteur se met en avant en indiquant que d'autres reculent devant la difficulté du voyage qu'il a accompli. Henri de Lamothe respecte en fait les demandes de la maison Hachette ; comme le rappelle Jean-Yves Mollier, *Le Tour du Monde* est un « hebdomadaire destiné à populariser les voyages et les expéditions outre-mer en insistant sur l'aventure humaine des explorateurs. Il était expressément demandé au rédacteur de "faire connaître à ses lecteurs [...] les fatigues supportées par eux, les dangers de toute nature qu'ils ont connus, les curiosités des pays qu'ils ont visités, les mœurs et les coutumes des habitants." Il lui était recommandé de traduire, abrégé, arranger les récits "de manière à les dégager de tous les détails qui ne présenteraient pas un intérêt général et dont la lecture ne conviendrait pas à toutes les classes de lecteurs"¹ ».

L'aventure n'est pas le seul aspect valorisant du récit de Lamothe, car il se met également en avant en insistant sur ses relations. C'est peu le cas dans les premières livraisons, mais au Chapitre IX l'auteur commence à mentionner les personnages importants qu'il rencontre. Cela

¹ MOLLIER Jean-Yves, *Louis Hachette*, Paris, Fayard, 1999, p. 369.

² *Le Tour du Monde*, Tome 30, p. 143-144.

correspond d'abord à la trame du récit, les chapitres précédents étaient surtout des chapitres descriptifs, dans lesquels l'auteur et sa personnalité avaient peu de place. Dans la première partie du Chapitre IX (rappelons que le chapitre est divisé entre le tome 30 et le tome 35), l'auteur relate très brièvement comment sa mission au Nord-Ouest lui a été attribuée : « présenté par M. le docteur Taché, assistant du ministère de l'agriculture, à l'honorable M. Pope, chef de ce département, ainsi qu'au ministre des travaux publics, l'honorable M. H. L. Langevin, qui me reçurent tous deux avec la plus grande bienveillance, je sortis du palais ministériel investi d'une mission qui devait me permettre d'apprécier en connaissance de cause les avantages que pouvait offrir la nouvelle province de Manitoba à l'émigration de mes compatriotes d'Alsace-Lorraine² ». L'auteur raconte la même chose, en des mots semblables, au début de la quatrième livraison : cet entretien est à la fois la conclusion des livraisons de 1875, dans lesquelles il visite le Bas-Canada, et le point de départ des livraisons de 1878, qui racontent son voyage vers l'Ouest et son séjour au Manitoba. Il est intéressant de constater que l'auteur met en avant ses relations non lorsqu'il décrit les capitales politiques du Canada, mais lorsqu'il raconte son voyage dans le Nord-Ouest en voie de colonisation. Il faut probablement voir ici un effet de l'évolution de l'auteur lui-même entre l'écriture des premières livraisons et l'écriture des quatre dernières : on l'a vu, il est depuis 1875 correspondant au *Temps*, pour lequel il a couvert notamment l'insurrection en Herzégovine de 1875 et la guerre turco-russe dans les Balkans (1877).

Henri de Lamothe a donc beaucoup voyagé et beaucoup écrit depuis les premières livraisons, et à cette plus grande expérience s'ajoute une plus grande reconnaissance : probablement est-ce une des raisons pour lesquelles il se met plus en avant dans les livraisons de 1878. Il insiste d'ailleurs indirectement sur son métier de journaliste dans le tome 30, décrivant « J.N. Provencher [qui] était presque un confrère : journaliste à vingt ans, il n'avait pas tardé à conquérir un certain renom dans la presse canadienne » (p. 258). La description est longue, elle continue à la page 260 : Provencher, après avoir été journaliste, a été envoyé à la Rivière Rouge au moment de la révolte de 1869-1870 ; il « avait payé de sa personne ; on lui devait une compensation, il l'obtint, et fut nommé agent d'émigration du Canada en France ». L'auteur précise que Provencher se trouvait parfaitement bien à Paris, jusqu'à ce qu'il soit nommé « commissaire aux affaires indiennes dans la province de Manitoba ». Lamothe ne tarit pas d'éloges : « Sans vouloir aucunement flatter mon nouvel hôte, je mentirais si je ne

comptais point les quelques semaines qu'il m'a fait passer à Winnipeg parmi les plus amusantes et les mieux remplies de ma vie nomade ». La bonne entente entre les deux hommes, sur laquelle insiste l'auteur, se renforce de parcours analogues : Provencher a commencé sa carrière comme journaliste et finit administrateur ; Lamothe, qui est encore journaliste au moment où il écrit ces lignes, sera un administrateur colonial à partir de 1886.

Si Provencher est, parmi les individus décrits par Lamothe, le plus proche de l'auteur, ce n'est pas le seul à être décrit positivement. Ainsi, à la page 260 du tome 35 également, il décrit sa rencontre avec « M. Royal – encore un ancien journaliste doublé d'un avocat – [qui] est à tous égards une personnalité fort remarquable. Son habileté reconnue, sa connaissance des usages et des traditions parlementaires de la Grande-Bretagne et du Canada, en ont fait le chef politique incontesté de la population de langue française. Il est l'homme de la période légale, comme son prédécesseur Louis Riel avait été celui de la résistance à main armée ». C'est l'occasion pour Lamothe d'évoquer son entretient. « À Québec et à Montréal, on m'avait remis des titres "d'introduction" pour l'un des membres canadiens-français du cabinet provincial, le secrétaire de l'intérieur ». L'auteur parvient ici à insister à la fois sur ses relations à Québec et à Montréal (relations qui n'avaient pas été développées dans les chapitres concernant ces villes) et sur la qualité de ses interlocuteurs au Manitoba. Il mentionne Louis Riel, qu'il rencontre plus tard dans le récit, il le décrit dans le tome 35 comme « L'homme qui avait tenu un moment tout le Nord-Ouest sous son autorité et dont la constance avait valu à la population française la part d'influence dont elle jouit dans la nouvelle province » (p. 262). Henri de Lamothe est une plume habile, le fait de mentionner d'avance comme des hommes importants les gens qu'il a rencontrés plus tard dans son voyage permet efficacement de donner au lecteur l'impression que ces gens sont connus : il en a déjà entendu parler, deux pages avant.

Henri de Lamothe évoque bien sûr souvent le passé français de la colonie canadienne, un passé qu'il a l'impression de retrouver presque tel quel dans le Canada de 1873, comme il le note : « Au reste, il faut bien se le dire, si au Canada nous retrouvons la France, ce n'est point la France telle que nous l'avons laissée de l'autre côté de l'Océan. Un auteur anglais, M. Russell, l'a dit avec raison : "C'est plutôt une France du vieux temps où régnait le drapeau blanc fleurdelisé"... » (tome 30, p. 104). Et c'est, en effet, une remarque que ne tarde pas à faire le voyageur, si peu qu'il soit doué du sens de l'observation : « au Canada, tout ce qui est

français, ou peu s'en faut, semble remonter au dix-septième siècle ; tout ce qui est moderne porte l'empreinte britannique ou américaine ». Il paraît considérer dans l'ensemble de son récit que ses lecteurs connaissent déjà en grande partie l'histoire du Canada français, les parties historiques concernant l'histoire de la colonie française dans son récit sont assez peu nombreuses ; elles concernent l'histoire de Montréal (tome 30, p. 119), de Ville-Marie en 1642 à 1873, et l'histoire des explorations vers l'Ouest, françaises puis anglaises (tome 35, p. 263), qui est suivie de l'histoire des territoires de l'Ouest jusqu'à la révolte de la rivière Rouge en 1869-1870. On le voit, l'auteur ne fait jamais spécifiquement l'histoire de la colonie française, il réinsère toujours cette histoire dans l'histoire du Canada jusqu'à son époque. Il mentionne parfois les origines de telle ou telle population, comme dans le passage suivant : « Ces Acadiens sont d'intrépides pêcheurs et marins. Pauvres, ignorants, mais énergiques, ils conservent avec amour cette nationalité française pour laquelle ils ont tant souffert au siècle dernier. Ils offrent aussi un exemple prodigieux de fécondité : les cent dix-huit ou cent vingt mille individus de leur race restés Français sont les descendants authentiques de moins de quatre cent familles d'aventuriers et de marins saintongeais, bretons et landais débarqués en Acadie pendant la première partie du dix-septième siècle » (tome 30, p. 98). Son récit est tourné vers la description du Canada de son temps, et de ce qu'il peut devenir ; les origines des populations ne sont mentionnées qu'en tant qu'éléments aidant à la compréhension du Canada de 1873. Quand les anecdotes historiques lui paraissent secondaires, Lamothe ne les détaille pas. « Avant de partir pour Lorette, j'avais meublé ma mémoire d'un assortiment d'anecdotes anciennes, toutes à la gloire de la nation huronne, notre fidèle alliée durant nos longues guerres contre les Anglais et les Iroquois. Je ne tardai pas à en trouver le placement dans la personne d'un brave homme de la localité, au type plus franchement peau-rouge que la plupart de ses compatriotes, et qui me parut joindre à un très grand amour pour les "Français de France" une inclination non moins prononcée pour le verre de whisky. Nous causâmes un bon moment ensemble – "une bonne *escousse*", comme on dit là-bas – du passé et du présent de sa nation » (tome 30, p. 112). L'auteur mentionne ici les alliances entre Français et Amérindiens, en l'occurrence les Hurons, mais ne rapporte pas pour le lecteur les anecdotes « toutes à la gloire de la nation huronne » en question. Ces anecdotes peuvent aussi être simplement évoquées pour augmenter la crédibilité de notre auteur ; pas besoin de nous les

rapporter : il suffit de savoir que lui les connaît, qu'il s'est renseigné avant de voyager et d'écrire, et qu'on peut donc lui faire confiance.

En utilisant l'histoire de la Nouvelle-France pour expliquer le Canada de son époque, Lamothe est amené à insister sur les éléments qui témoignent de la présence française, et du fait qu'on s'en souvient. Commençons par ce qui concerne le moins de monde, les archives. Lorsque Lamothe visite la bibliothèque du Parlement de Québec, il explique qu'il y retrouve beaucoup de documents datant d'avant 1760, comme il détaille dans le tome 30 : « Cette bibliothèque renferme une très curieuse collection d'anciens ouvrages français relatifs au Canada, des réimpressions des plus importants et des plus rares d'entre ces ouvrages et la collection de toutes les brochures publiées depuis la conquête » (p. 107). On peut raisonnablement supposer qu'une partie au moins des détails historiques qu'il donne dans son récit viennent de ces livres qu'il a pu consulter dans la bibliothèque de Québec. Lamothe mentionne également des monuments témoignant indirectement de la colonisation française : il s'agit des monuments à la mémoire de Montcalm et de Wolfe : « sur le plateau d'Abraham, un obélisque rappelle la fin glorieuse du général Wolfe, mort le 13 septembre 1759, en léguant à l'Angleterre une victoire et la métropole du Canada. J'ai déjà dit qu'un autre obélisque élevé dans le jardin du gouverneur consacrait la mémoire du héros français Montcalm, en l'unissant à celle de son heureux rival. Le corps du marquis de Montcalm repose dans la chapelle du couvent des Ursulines » (tome 30, p. 108). La brève description de Wolfe est assez neutre, l'auteur ne nous donne pas à cette occasion une description nostalgique d'avant la bataille des plaines d'Abraham, comme on aurait pu s'y attendre. Encore une fois, c'est sans doute parce qu'il s'intéresse d'avantage à l'actualité et à l'avenir du Canada qu'à son passé. Lamothe évoque encore un élément prouvant que la mémoire de la Nouvelle-France reste vivace en 1873, lorsqu'il raconte la révolte de la Rivière Rouge. Il explique qu'à cette occasion, les révoltés ont dû choisir un drapeau : « Comme à tout gouvernement provisoire, il faut un pavillon, on décida d'adopter des couleurs rappelant l'origine du peuple métis et l'on choisit... le drapeau blanc fleurdelisé au milieu duquel, sans doute pour complaire à O'Donohue [ministre de l'intérieur de Louis Riel, d'origine irlandaise], on plaça la harpe d'Irlande ; et voilà comment, en l'an de grâce 1870, le drapeau blanc et les fleurs de lis furent, dans un coin reculé de l'Amérique du Nord, l'emblème d'un mouvement révolutionnaire » (tome 35, p. 268). Outre l'ironie – à laquelle l'auteur est sensible – de voir le drapeau des rois

de France utilisé comme symbole d'une rébellion (qui est même pour Lamothe une « révolution »), l'anecdote prouve que la Nouvelle-France est encore présente dans les mémoires, au moins d'une façon idéalisée vers laquelle on se tourne lorsque l'administration anglaise se fait trop pesante.

Mais l'élément le plus important qui témoigne de la colonisation française au Canada est la population francophone. Les Canadiens francophones constituent l'essentiel du récit de Lamothe : il ne parle quasiment que d'eux, et d'ailleurs lorsque son récit est édité par Hachette en 1879, il l'est sous un titre qui leur fait directement référence : *Cinq mois chez les Français d'Amérique : voyage au Canada et à la Rivière Rouge du Nord*. Il a donc tendance à insister sur les points communs entre ces Français d'Amérique et les Français de France, et la langue est bien sûr incontournable en ce sens. Mais il insiste aussi sur tous les éléments annexes à cette francophonie¹, par exemple sur les chants, dans le tome 35, p. 244-5 : « Nous traversons de nuit le lac Namikan ou Nameukan, long de 25 kilomètres, au son de ces naïves chansons de "voyage" dont le rythme [*sic*] se marie si bien au mouvement des rames. Ne leur demandez ni rimes riches, ni jeux d'esprit, ni saillies à la mode, non plus que les combinaisons d'une musique savante, à ces chansons vieilles peut-être de deux siècles. En dépit des altérations qu'elles ont subies en passant de bouche en bouche, il ne serait pas impossible de découvrir leur parenté avec quelque air rustique encore bien connu dans nos campagnes normandes ou poitevines. Elles n'en font pas moins plaisir à entendre, sur les lacs et les rivières de l'Amérique du Nord, à plus de mille lieues de la patrie. Les intrépides chasseurs canadiens les chantent jusqu'au bord des eaux glacées du majestueux Mackenzie, dans les passes des Rocheuses, sur les rivières du Labrador. Longtemps encore elles seront répétées par les échos du haut Missouri, de la Saskatchewan et des innombrables tributaires du fleuve Saint-Laurent. Elles ont inspiré courage et vigueur aux premiers explorateurs de ces immenses régions, à ces hommes de fer, qui, si la France eût su les soutenir, eussent donné à notre race l'empire du Nouveau-Monde ! ». Dans cette citation, l'auteur insiste sur trois dimensions temporelles : le passé d'abord, les chants de voyage canadiens ont la même origine que les chants des campagnes françaises, ce qui renvoie à la Nouvelle-France et à son peuplement, Français d'Amérique et Français de France ont donc (évidemment) les mêmes origines. Au présent de l'écriture, ces chants, bien que déformés, sont encore utilisés des deux

¹ Terme qui, on l'a vu, sera inventé par O. Reclus en 1880.

côtés de l'Atlantique, ce qui montre que, malgré plus d'un siècle d'éloignement, Français et Canadiens français restent proches les uns des autres, au moins par les mœurs et les pratiques. Enfin, il insiste sur l'avenir, ces chants seront pour lui utilisés encore longtemps au Canada, ils donneront « courage et vigueur » aux futurs colonisateurs de l'Ouest canadien comme elles l'ont fait pour ceux du Saint-Laurent : il reconnaît que c'est la métropole qui leur a failli. On retrouve ici le propos essentiel de Lamothe tout au long de son récit, c'est-à-dire que Français d'Amérique comme Français de France sont parfaitement capables (plus que les autres ?) de coloniser le continent américain, pour peu qu'on les soutienne et qu'on les y encourage.

Henri de Lamothe évoque bien sûr plusieurs fois les origines des Canadiens français ; il a d'ailleurs tendance à se contredire à ce sujet. Nous avons déjà cité le passage (tome 30, p. 98) dans lequel l'auteur parlait des Acadiens francophones comme des « descendants authentiques de moins de quatre cent familles d'aventuriers et de marins saintongeais, bretons et landais débarqués en Acadie pendant la première partie du dix-septième siècle ». Mais dans la suite du récit, il considère presque toujours que les Canadiens français – dans leur ensemble – sont des descendants de normands. Ainsi décrit-il la promenade à la mode à Québec : « Dans les parures, c'est la mode anglaise qui domine ; mais en s'approchant on entend bientôt le doux parler de France, qu'un accent tout particulier souligne sans le défigurer. On prétend que cet accent vient de la Normandie, patrie de la majorité des premiers colons. Récemment un Canadien écrivait que c'est à Chartres [!] qu'il en a trouvé la plus exacte reproduction. Un isolement de cent ans avec l'ancienne métropole a pour ainsi dire cristallisé jusqu'à ce jour le français du Canada et lui a fait conserver fidèlement les expressions en usage dans la première moitié du dix-huitième, mais ce serait une injustice de dire, comme l'ont fait certains voyageurs, qu'au Canada l'on parle le *patois* normand. Tous les mots, ou peu s'en faut, dont se sert le Canadien, se trouvent dans nos dictionnaires. Son langage est plus correct que celui qu'on parle dans nos petites villes » (tome 30, p.107). Cette citation est intéressante, on notera d'abord que pour l'auteur Chartres se trouve en Normandie, ce qui constitue une première incohérence dans son propos. Il a en revanche raison d'insister sur le fait que les Canadiens français ne parlent pas le patois normand : c'est impossible, ils ne l'ont en fait pas parlé depuis le XVII^e siècle. Ainsi, comme le rapportent Gilles Havard et Cécile Vidal : « Très rapidement, dès le dernier quart du XVII^e siècle, les voyageurs européens furent frappés, en effet, par l'usage généralisé d'un français très pur parmi la population coloniale. Le père

Allard, qui séjourna dans la vallée laurentienne en 1670, affirma [...] qu'il y avait trouvé "un langage plus poli [que dans les autres provinces de France], une énonciation nette et pure, une prononciation sans accent"¹. A la fin du XVII^e siècle, Bacqueville de la Poterie proclamait qu'"on parle ici parfaitement bien, sans mauvais accent. Quoiqu'il y ait un mélange de presque toutes les provinces de France, on ne saurait distinguer le parler d'aucune dans les Canadiennes" ». En l'absence d'une forte immigration normande entre-deux, il paraît difficile à croire que le langage des Canadiens français se soit rapproché entre-temps du patois normand.

Mais cette idée d'une origine normande commune à tous les Canadiens français ne passe pas seulement par la langue : Lamothe évoque dans le tome 30, p. 113, la « lourde charrette des ancêtres normands ». Rappelons que les colons français partis au Canada ne venaient pas tous, loin de là, de Normandie ; pour reprendre Gille Havard et Cécile Vidal², « Des émigrants pour le Canada partirent de toutes les provinces françaises. Deux tiers d'entre eux provenaient toutefois de la côte Ouest, là où se trouvaient les ports d'embarquement pour l'Amérique : La Rochelle, Rouen, Dieppe, Rochefort, Nantes, Bordeaux ». On voit donc que les origines des Canadiens français sont bien plus variées que la seule Normandie. Mais ces erreurs ne sont au final pas très importantes pour le message de Lamothe : malgré l'importance du passé colonial français du Canada dans son récit, il se concentre sur la présentation du Canada de son époque.

La politique est loin d'être au centre du récit d'Henri de Lamothe, cependant il ne la néglige pas, dans le cadre de sa présentation générale du Canada, ou pour mettre en valeur ses liens avec les hommes politiques influents, comme nous l'avons vu précédemment. L'actualité politique la plus importante au moment où il est au Canada est le scandale du Pacifique, dont il reconnaît l'importance dans le tome 30, p. 116 : « Du reste, jeunes gens ou graves personnages semblaient n'avoir qu'un seul thème de conversation. De quelque groupe qu'on s'approche, il était impossible de ne pas entendre trois fois par minute le mot de "Pacifique". *Pacific scandal, Pacific slander*, affaire du Pacifique, scandale du Pacifique, calomnies du

¹ HAVARD Gilles, VIDAL Cécile, *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Flammarion, 2^e éd., 2008, p. 592.

² *Ibid.*, p. 212.

Pacifique ; Français ou Anglais ne parlaient, ne juraient, ne vivaient que par le Pacifique ». Il explique plus loin, page 118, que « Lors de l'entrée de la Colombie anglaise dans la Confédération canadienne, il avait été stipulé que la nouvelle province serait reliée, dans un délai de dix ans, à ses confédérées de l'Est par un chemin de fer transcontinental. Il s'agissait de former une compagnie assez puissante pour se charger de cette gigantesque entreprise ». Or sir Hugh Allan, homme d'affaires de Montréal, s'était mis en avant dans ce but, avec le soutien de capitaux américains. Suite aux pressions de l'opinion, suivie par le gouvernement conservateur soucieux en pleine période d'élections, il doit renoncer aux capitaux américains et se contenter de capitaux canadiens ou anglais. Les hommes d'affaires américains qui devaient lui fournir les capitaux se vengent alors en faisant publier des lettres d'où il ressort que Hugh Allan a corrompu des membres du gouvernement. La presse se déchaîne, et le scandale finit par entraîner la chute du gouvernement conservateur, ce qui intéresse particulièrement Lamothe puisque ses soutiens à Ottawa étaient conservateurs.

A cette occasion, il insiste sur le rôle de l'Eglise catholique dans la politique. Il avait déjà évoqué la puissance de l'Eglise dans le tome 30, p.106, « Je dois constater comme un fait l'influence prépondérante que le clergé canadien exerce sur les intelligences, et souvent sur la direction de la politique intérieure ». Mais cette fois il montre comment le clergé intervient presque directement dans la vie politique, dans le tome 30, p.123, il résume le sermon – en français – d'un prêtre : « il aborda successivement les sujets les plus divers [...] Enfin il entama le chapitre de la corruption électorale dans ses rapports avec le salut des âmes. A cet endroit je saisis des allusions transparentes à la grosse question du moment. L'Affaire du Pacifique avait envahi l'Eglise elle-même ».

Le seul autre fait politique sur lequel insiste autant Lamothe est la révolte de la Rivière Rouge, en 1869-1870. Il commence par l'évoquer indirectement, par exemple dans le tome 35, p. 231, à propos du canal américain qui permet de contourner le Sault Sainte-Marie : « Du côté canadien, il serait tout aussi aisé de creuser un canal que sur la rive opposée. C'est un projet qui revient de temps à autre sur le tapis, surtout depuis qu'en 1870, lors des troubles de la Rivière Rouge, les États-Unis ont péremptoirement refusé de laisser passer sur leur territoire les vapeurs chargés de munitions et de troupes pour la colonne expéditionnaire de sir Garnet Wolseley ». Henri de Lamothe raconte ensuite dans le détail la révolte, dans le tome 35, de la page 266 à la page 271. Sa présentation est très partisane, il prend position pour les

Métis et contre le gouvernement qui les a réprimés, comme le montre bien sa description du gouverneur McDougall, « connu de longue date comme un adversaire déclaré de l'élément français. [...] C'était un homme vaniteux, cassant, plein de préventions nationales et religieuses contre les métis et complètement dominé par les chefs de la bruyante minorité ultra-canadienne de la Rivière Rouge, tous gens qui comptaient trouver leur lot dans le gouvernement et l'administration du Nord-Ouest ». Lamothe insiste beaucoup sur la révolte pour plusieurs raisons, d'abord bien sûr parce qu'elle s'est déroulée dans les territoires où il souhaite envoyer des colons français, mais aussi parce qu'il a rencontré Riel, ce qui nous ramène aux différentes logiques de mise en valeur de l'auteur. Notons qu'ici cette valorisation de soi est mineure, et ne justifierait pas autant de pages : si Henri de Lamothe insiste autant, c'est qu'il prend de plus en plus position dans son récit pour les Métis et les francophones de la Rivière Rouge, comme nous le verra.

Henri de Lamothe ne néglige pas non plus l'importance des rivalités politiques entre Franco et Anglo-Canadiens, au contraire même puisqu'il écrit dans le tome 30, p. 115 : « Il me semble que les Canadiens-Français ont engagé avec leurs voisins anglais une lutte qui, pour être pacifique, n'en est pas moins le "combat pour l'existence" de Darwin ». L'auteur explique ensuite que les anglophones ont la domination politique et économique, et que les Canadiens français « doivent donc avant tout, pour ne pas disparaître socialement et politiquement, emprunter les armes de leurs rivaux, devenir les propriétaires des exploitations industrielles ». Mais pour lui, les francophones sortiront nécessairement vainqueurs de cette concurrence grâce à leur prédominance démographique. Il note ensuite : « Toutefois, comme nous l'avons dit, il n'y a pas tout à fait péril en la demeure. En face de neuf cent trente mille Canadiens-Français, le recensement de 1871 n'a compté que soixante-neuf mille huit cent vingt-deux Anglais, cent vingt-trois mille Irlandais et quarante-neuf mille Ecossais. Quant aux Indiens, le même recensement porte leur nombre à six mille neuf cent quatre-vingt-huit ». La présentation de Lamothe est un peu biaisée, il arrondit les chiffres différemment : au supérieur pour les Canadiens Français, à l'inférieur pour les Irlandais. Le chiffre des Anglais n'étant pas très impressionnant, il le laisse en revanche tel quel, à la personne près, ce qui augmente sa crédibilité en donnant une impression de précision pour l'ensemble de ses chiffres.

Pour notre auteur, cette supériorité démographique amènera forcément à terme une suprématie des francophones ; dans un contexte de colonisation leur nombre doit leur

permettre de conquérir plus vite les espaces « libres ». Il donne d'ailleurs des exemples pour l'appuyer, comme dans le tome 30, p. 138 : « Ainsi se colonise peu à peu cette vallée de l'Outaouais que M. Rameau signalait avec raison, dès 1858, comme le futur boulevard de la nationalité française au Canada. En vain de puissantes sociétés anglaises d'immigration y ont concentré leurs efforts et prodigué leurs capitaux, nos compatriotes gagnent incessamment du terrain, augmentent en proportion beaucoup plus considérable que leurs rivaux, et forcent pacifiquement ceux-ci à leur céder à la longue, avec la prééminence du nombre, l'influence sociale et politique. L'Anglo-Saxon se sent mal à l'aise dans le voisinage de colons étrangers ; il met sa terre en vente et cherche un asile où les *french language and customs* ne viennent point blesser son oreille et froisser ses sentiments ». Cette citation est très riche, nous reviendrons sur la façon qu'a Henri de Lamothe de désigner les Canadiens français « nos compatriotes ». On retrouve la supériorité démographique déjà vantée par l'auteur, mais il rajoute ici une autre dimension, plus culturelle : selon lui, les Anglais sont mal à l'aise en présence de la culture française, qu'ils fuient. Cet argument est difficilement tenable, il n'est pas repris dans le reste du récit.

Henri de Lamothe préfère insister sur l'influence culturelle qu'ont les Canadiens Français sur leurs voisins anglo-saxons, comme dans le tome 30, p. 107-108 : « Du reste, les Québécois anglais jouissent, eux aussi, dans toute l'Amérique britannique du Nord, d'une réputation méritée de courtoisie ; et, de leur propre aveu, c'est à leurs constants rapports de bon voisinage avec leurs compatriotes d'origine française qu'ils doivent ces qualités aimables que l'on retrouve beaucoup moins fréquemment parmi les rudes pionniers anglo-saxons de la province supérieure. A mon humble avis, l'une et l'autre de ces deux grandes races qui se partagent aujourd'hui le Canada ne peuvent que gagner à se connaître ». Les propos sont ici, on le voit, beaucoup plus mesurés ; il n'y a pas de rivalité entre francophones et anglophones mais un « bon voisinage », ils « ne peuvent que gagner à se connaître ». Mais malgré cela, on retrouve une supériorité des francophones, puisque leur fréquentation même rend leurs « rudes » voisins anglophones courtois. L'auteur pousse cette logique jusqu'au bout plus loin dans le récit, toujours dans le tome 30, à la page 134 : « L'humble *lumberman* au contraire, "homme des bois" ou bûcheron, "homme de cage" ou "voyageur" est un produit bien authentique de la race canadienne-française. Tout homme d'une autre origine que l'esprit d'aventure a jeté parmi ces braves gens est bientôt obligé d'apprendre leur langage, d'adopter

leurs coutumes, et c'est ainsi que dans toute l'Amérique anglaise, du Labrador à Vancouver, le français, tantôt à peu près pur, comme à la Rivière Rouge, tantôt, comme dans les Montagnes Rocheuses et la Colombie, rabaisé jusqu'au jargon *chinouk* par un mélange de mots empruntés à l'anglais et à toutes les langues indiennes, est devenu la véritable "langue franque" des forêts et des prairies, la base des relations sociales entre sauvages, trappeurs et coureurs des bois ». Lamothe nous explique ici comment les Franco-Canadiens assimilent les Anglo-Canadiens : étant mieux implantés dans l'exploitation des espaces sauvages, ils imposent leur langue et leurs coutumes. Cette explication souffre d'une contradiction majeure, l'auteur lui-même place en tête des noms donnés à ces coureurs des bois celui de *lumberman*. On voit ici que l'assimilation se fait plutôt dans l'autre sens, les francophones se désignent principalement par un nom anglais, et non l'inverse. Lamothe le reconnaît lui-même, le français parlé dans les bois est mélangé à de l'anglais et à des dialectes amérindiens. Il choisit d'y retenir la présence du français, mais on peut également considérer que ce mélange du français et de l'anglais témoigne d'une prédominance de l'anglais, ou encore d'un moment décisif dans la concurrence entre les deux, avant que la balance ne penche définitivement d'un côté.

Cette importance qu'Henri de Lamothe donne au français le rapproche d'Onésime Reclus, qui est, nous l'avons dit, l'inventeur du terme de « francophonie », et qui voyait dans la langue le nouveau ciment pouvant unir les civilisations, à la place des races¹.

Au final, Henri de Lamothe décrit donc un Canada où francophones et anglophones se font concurrence, mais pour lui – il multiplie les exemples sensés le prouver, non sans contradictions – cette concurrence débouchera sur une suprématie des Canadiens Français, plus nombreux, et culturellement plus influents.

Autre élément important développé par Henri de Lamothe, celui d'un Canada en plein développement. L'auteur évoque plusieurs fois l'économie canadienne et ses mutations, ainsi dans le tome 30, p. 109 : « Pour le commerce et l'industrie, Québec a depuis longtemps cédé la première place à Montréal. Une grève colossale des ouvriers constructeurs de navires, survenue en 1867, a donné le coup de grâce à une industrie qui avait été longtemps la principale ressource de ses habitants. Cent trois navires avaient été construits en 1866 sur les

¹ Voir le dossier de La Documentation Française, déjà cité

mêmes chantiers qui en ont lancé seulement une vingtaine en 1872 ». L'auteur nous décrit ici le transfert de la puissance économique de Québec vers Montréal, et ses conséquences sur les chantiers navals de Québec. Ces précisions proprement économiques sont finalement assez rares dans le récit, l'auteur donne beaucoup d'informations sur le développement économique du Canada, mais le fait indirectement. Ainsi il insiste sur la modernité des vapeurs au Québec et en Ontario, par exemple dans le tome 30, à la page 115 : « Parmi tous ces magnifiques vapeurs de l'Amérique du Nord que leurs étages superposés de cabines et leurs splendides aménagements intérieurs ont fait si justement appeler des palais flottants, il en est bien peu de comparables aux deux bateaux de la "compagnie du Richelieu", le *Québec* et le *Montréal* ». Lamothe nous montre ici les provinces de l'Est comme modernes, et suffisamment riches pour qu'on y trouve des vapeurs extraordinaires, comme « il en est bien peu ». Mais cette description de l'Est canadien n'est pas toujours à son avantage, puisque la richesse des fermiers francophones est plombée par leur goût du luxe ; il l'explique dans le tome 30, p. 114 : « J'ai déjà parlé du luxe des attelages, des belles fourrures et des toilettes des jeunes filles. Ce luxe importé des États-Unis charge bien lourdement le budget de familles toujours si nombreuses ; mais, après tout, il n'excéderait pas les ressources de la plupart d'entre elles, si l'habitant savait tirer du sol tout le parti possible. Malheureusement, il est loin d'en être ainsi ». On voit qu'ici l'auteur dépasse le stéréotype sur le goût du luxe pour chercher des causes plus profondes. Le problème n'est pas simplement que les cultivateurs dépensent trop, c'est qu'ils ne gagnent pas autant qu'ils le pourraient, parce que leurs méthodes sont mauvaises. L'auteur préfère en fait les pionniers, pas encore installés, qui sont poussés par l'esprit d'aventure. Comme le dit Pierre Guillaume, « La société canadienne française n'est pas celle de cousins d'Amérique. Elle est repliée sur ses ambitions et ses conflits internes : elle est tournée vers le passé. Elle ne constitue donc pas un milieu d'accueil idéal, qu'il faut, en bonne logique, aller chercher plus loin vers l'Ouest¹ ». Nous ne suivons pas ici totalement Pierre Guillaume² ; s'il a raison lorsqu'il dit que pour Lamothe le meilleur milieu d'accueil pour les émigrants français est à l'Ouest, il force trop la séparation entre les francophones de l'Est et ceux de l'Ouest, qui restent unis pour Lamothe, et ce malgré leurs différences.

¹ GUILLAUME Pierre, *op. cit.*, p. 349.

² L'intervention de Pierre Guillaume ayant eu lieu pendant dans un colloque consacré aux « Découvertes et explorateurs », il est logique qu'il s'intéresse d'avantage aux régions les moins occupées.

Notre auteur décrit le Canada comme un pays attirant, avec deux discours destinés à deux types de lecteurs. Pour les plus aisés, il vante le tourisme possible au Québec, dans le tome 30, p. 110 : « En résumé, pour un touriste français surtout, Québec est encore celle des villes de l'Amérique du Nord qui inspire le plus d'intérêt et dont la vue laisse les meilleurs souvenirs ». Il continue plus loin, à la même page : « De juillet à septembre, les rives du bas Saint-Laurent sont envahies par la foule des valétudinaires américains qui fuient les chaleurs dont les accable le climat de la Nouvelle-Angleterre ». Ce tourisme qu'il vante n'est pas à la portée de tous, il faut d'abord disposer de temps, et de plus il coûte cher ; il le note, toujours à la même page : « Ce qui gêne un peu la poésie du spectacle, c'est l'esprit de spéculation qui là, comme en maint endroit de la Suisse, de l'Allemagne et des États-Unis, s'empresse de prélever un impôt exorbitant sur la curiosité du touriste ». Pour les moins aisés de ses lecteurs – et il y en a, puisque *Le Tour du Monde* cherche à atteindre un public populaire – la seule possibilité pour voir le Canada est d'y émigrer. L'auteur parle de l'émigration française au Canada à plusieurs reprises ; dès le départ, par exemple à propos des passagers du navire qui l'emmène à Québec, dans le tome 30, p. 98 : « Si l'élément français était en infime minorité dans les cabines, il n'en était pas de même dans l'entrepont, où plus de cent vingt passagers et passagères, Parisiens, Lyonnais, Alsaciens, etc., le représentaient de la façon la plus bruyante. C'étaient des émigrants envoyés à Québec par l'agence canadienne de Paris ». Ces migrants vont à Québec, et non dans les territoires de l'Ouest ; Lamothe présente donc bien le Québec comme un milieu d'accueil possible, même s'il n'est pas le meilleur. Il semble en fait surtout plus optimiste pour les francophones des territoires de l'Ouest ; il exprime dans le tome 30, p. 106, ses doutes sur l'influence future des émigrants français à Québec : « Il est difficile de prévoir quelle influence exercera sur cet état social le nouveau courant d'immigration française ». Logiquement, et comme le dit Pierre Guillaume, il insiste donc beaucoup plus sur l'émigration dans les territoires de l'Ouest : sur les huit émigrants français installés avec succès que présente Lamothe au cours de son récit, un seul est établi dans les provinces de l'Est. Il y a ici un choix de la part de l'auteur, qui aurait pu choisir de présenter plus de Français installés au Québec ; cela montre (s'il en était besoin) son engagement en faveur de la colonisation française des territoires de l'Ouest.

Le récit d'Henri de Lamothe, récit de voyage, est écrit à la première personne, mais il n'est pas pour autant dénué d'une certaine objectivité. Henri de Lamothe est par exemple assez

objectif en décrivant la presse de Québec (tome 30, chapitre II), il ne prend parti pour aucun journal, et leur caractère francophone n'influence pas son jugement. En revanche, il perd cette objectivité dès qu'il parle des relations entre francophones et anglophones, et c'est de plus en plus flagrant au fur et à mesure qu'on avance dans le récit. Dans les premières livraisons, l'auteur ne s'identifie pas aux Canadiens français, il met même une certaine distance : il considère, comme nous l'avons vu plus haut, que le Canada français ne ressemble qu'à la France d'Ancien Régime. Une certaine volonté de juger les Canadiens français n'est d'ailleurs pas absente du discours de notre auteur, c'est très clair dans le tome 30, p. 107 : « Pendant mon séjour à Québec, le Parlement provincial n'était pas en session. Je n'ai donc pu juger de l'éloquence des orateurs franco-canadiens qui composent la grande majorité des deux assemblées ».

Mais cette tentation de juger les Canadiens français, de les comparer aux Français de France, ne dure pas, et disparaît au profit d'une identification de plus en plus marquée. Ainsi, on lit à la page 134 du tome 30 des phrases comme celle-ci, « Si *nos compatriotes*¹ fournissent la masse des robustes travailleurs qu'on peut regarder à bon droit comme les exécuteurs de la sentence prononcée par la civilisation moderne contre les antiques forêts du Nouveau-Monde, ce n'est pas, hélas ! dans leurs rangs qu'il faut aller chercher les principaux bénéficiaires du jugement ». L'expression est très forte, et elle est reprise plus tard, à la page 138, dans un extrait déjà cité : « *nos compatriotes* gagnent incessamment du terrain, augmentent en proportion beaucoup plus considérable que leurs rivaux ». Les Canadiens français sont donc devenus pour Lamothe, entre la page 97 et la page 134 de son récit, non plus des Canadiens avant tout, différents des Français, mais des Français avant tout, et qui méritent l'appellation de *compatriotes*. Il ne va pas jusqu'à intégrer franchement les Métis de la même façon, il les désigne seulement à la page 286 du tome 35 comme « nos *demi-compatriotes* », mais c'est sans doute pour ne pas prendre le risque de choquer une partie de son lectorat ; il écrit à la page 254 du même tome : « Oui vraiment, ce sont des Français par le cœur, comme par l'idiome, ces rudes sang-mêlés du Nord-Ouest ; et notre race n'a point à rougir des enfants perdus qui la représentent dans ces immenses solitudes ».

¹ Non souligné dans le texte.

L'étape suivante, après cette assimilation des Canadiens français aux Français de France, est une assimilation de l'auteur lui-même à un Franco-Canadien. Plus précisément, l'auteur s'identifie aux Manitobains, comme il le dit lui-même à la page 260, tome 35 : « je ne tardai pas à devenir un franc Manitobain ». Si l'on précise plus, il se considère comme un Manitobain, et partisan de Louis Riel : il raconte dans les dernières livraisons de son récit comment Louis Riel est élu « député » à Winnipeg en 1873, et il raconte entre autres (p. 283) que lui-même prononce un discours pro-Riel à cette occasion. On trouve d'ailleurs à la même page une autre preuve d'identification de l'auteur : il désigne un Manitobain, partisan de Riel, comme « l'un d'entre nous ».

Cette identification de l'auteur est sans doute réelle ; cependant il y a des éléments perturbants : ce changement dans sa vision des Canadiens français est avant tout un changement dans l'écriture, puisque tout son récit est rédigé une fois revenu en France. On peut aussi y voir une identification plus facile avec les francophones de l'Ouest qu'avec ceux du Québec ; en effet il est sans doute plus facile à Lamothe de s'intégrer au plus haut niveau social dans des villes plus petites, avec moins d'élites constituées. Cette évolution est peut-être aussi volontaire : nous l'avons déjà dit, l'auteur souhaite que les Français émigrent dans les Territoires de l'Ouest, il paraît donc logique qu'il donne son parcours propre en exemple pour prouver que l'intégration est plus facile au Manitoba. Reste à s'interroger sur les causes de cette volonté de faire émigrer les Français dans les Territoires de l'Ouest.

Il n'y a pas besoin de chercher loin pour trouver les causes de la volonté de Lamothe de pousser à une émigration vers le Nord-Ouest. D'abord, pourquoi pousse-t-il à l'émigration ? Il nous dit à la page 280, dans le tome 35 : « De telles destinées valent bien la peine qu'on détourne un moment les yeux de l'Europe, où, selon les pessimistes, l'étroitesse de notre territoire et le faible accroissement de notre population sembleraient nous condamner dans l'avenir à un rôle peut-être trop secondaire ». On se trouve évidemment ici dans un contexte d'après la perte de l'Alsace et de la Moselle ; la France a honteusement perdu la guerre Franco-Prussienne et son territoire en est ressorti diminué. L'idée de Lamothe – et il est loin d'être le seul – est qu'il faut donc chercher ailleurs des territoires à peupler, pour continuer à développer la puissance française. Là où beaucoup de partisans de la colonisation choisissent de développer la colonisation africaine, surtout dans les territoires pas encore colonisés, lui préfère insister sur les territoires déjà occupés, ou autrefois colonisés par la France. Il

l'explique à la page 275, tome 35 : « Aux Français, il reste l'Afrique du Nord et le Canada. Puissent-ils ne pas l'oublier ! Et qu'on ne vienne pas nous dire que nous n'avons point à nous intéresser à des pays peuplés jadis par notre race, mais dont les destinées ont échappé aujourd'hui au contrôle direct de la France européenne. Qui sait les surprises que peut nous réserver l'avenir relativement au gouvernement des peuples, et qui ne voit quelle influence jouent dès aujourd'hui dans l'histoire les questions de langue et de nationalité ? [...] Les luttes soutenues au nom du droit national, qu'elles aient pour théâtre Alger ou Montréal, Winnipeg ou l'île Maurice, Strasbourg et Metz ou Haïti, devraient réveiller dans la mère patrie un écho sympathique. Volontiers je dirais, en changeant un des termes du proverbe : "Là où est la race, là est la patrie" ». Cette citation insiste clairement sur la perte de l'Alsace-Moselle, tout en la mettant sur le même plan que la lutte pour le français au Canada, mais elle apporte également un autre élément important pour comprendre ce que veut l'auteur : l'optimisme de Lamothe pour l'avenir des francophones (et donc des Français, puisqu'il a assimilé les deux comme nous l'avons vu précédemment) au Manitoba, et au Canada en général. C'est ce qui permet de comprendre Henri de Lamothe : il vante une colonisation française dans l'Ouest du Canada parce qu'il pense qu'elle peut fonctionner, et que cela permettrait de rétablir l'équilibre démographique et territorial en faveur des francophones.

Qui souhaite-t-il envoyer en particulier au Canada ? La plupart des mentions d'émigrants parlent de « Parisiens », mais ce ne sont pas les migrants qui l'intéressent le plus : toujours dans un contexte post-1871, il cherche un lieu d'accueil pour les habitants d'Alsace et de Moselle qui refusent de vivre sous domination allemande. C'est d'ailleurs le but de la mission qui lui est confiée au Parlement d'Ottawa, comme il l'explique dans le tome 30, p. 145 : « je sortis du palais du gouvernement investi d'une mission officielle pour la province de Manitoba, mission qui devait me permettre d'apprécier *de visu* les avantages offerts par le Nord-Ouest canadien à l'émigration de mes compatriotes d'Alsace-Lorraine ». L'émigration souhaitée par Lamothe est une émigration d'agriculteurs, de pionniers capable de défricher des terres à cultiver et de les mettre en valeur. Il reprochait aux agriculteurs québécois, dans le tome 30, p. 114, en plus de leur recherche de luxe déjà évoquée, leur tendance à envoyer leurs enfants vers les professions libérales, notaires et avocats. Il préférerait lui, comme il le dit dans le tome 35, p. 275, qu'il y ait d'avantage d'agriculteurs francophones : « Il y aurait lieu de nous réjouir si l'émigration française, une émigration sérieuse de bons agriculteurs et de

bons ouvriers, se dirigeait en partie vers les pays de la Rivière Rouge ». On peut se demander si Lamothe ne cherche pas en partie, par un retour au Canada, à retrouver des valeurs plus ou moins perdues : pour Gilles Havard et Cécile Vidal¹, « Contrairement à ce qu'affirmaient les historiens canadiens-français du XIX^e siècle, les migrants ne provenaient pas de la paysannerie catholique traditionnelle, mais étaient issus des régions et des secteurs les plus dynamiques, les plus mobiles et les plus ouverts sur l'extérieur ». Nous avons vu précédemment que Lamothe avait consulté des ouvrages dont plusieurs sont écrits par des auteurs canadiens ; on peut supposer qu'il a donc lu que les Canadiens français descendaient de paysans catholiques, et peut-être est-ce un des éléments qui l'attirent au Canada.

Cependant, malgré tous les avantages du Canada qu'il met en avant sur l'ensemble du récit, il évoque aussi les difficultés de cette installation au Manitoba, qu'il énumère aux pages 275 et 276, tome 35 : climat, sauterelles... Deux pages sur cent douze, la disproportion parle d'elle-même : si les difficultés sont évoquées par honnêteté par notre auteur, il ne les voit pas comme très importantes.

Le récit de Lamothe est abondamment illustré, avec 80 illustrations pour 112 pages de récit. Ces illustrations ne sont cependant pas réparties de façon homogène sur l'ensemble des livraisons, comme le montre la Figure 1. Notons d'abord qu'on trouve plus d'illustrations (12) dans la première livraison que dans les deux suivantes. Ce n'est pas un hasard : la première livraison commence (logiquement) le récit en 1875, on insère donc un nombre important d'illustrations pour permettre au lecteur de visualiser les lieux et les personnages évoqués, et probablement aussi pour produire une livraison plus attrayante, qui permet de commencer une fidélisation des lecteurs au récit. Cette fidélisation est importante puisque le journal est vendu en partie au numéro ; si les lecteurs n'aiment pas une livraison, ils peuvent choisir de ne pas acheter la suivante. Ensuite, les bases du récit étant mises en place, il n'y a plus que 9 illustrations dans les deuxième et troisième livraisons. Cette baisse s'explique donc sans doute par le fait qu'on a déjà montré au lecteur une partie des lieux évoqués, mais le souci d'économie n'est certainement pas à négliger non plus. Le temps de préparation joue sans doute aussi dans cette évolution ; les illustrateurs ont plus de temps pour dessiner avant la première livraison qu'entre deux livraisons, puisque le journal est hebdomadaire. Ce chiffre

¹ *Op. cit.*, p. 211.

de 9 illustrations par livraison reste cependant assez important, il y a toujours plus d'une page sur deux qui comprend une illustration, mais il est significatif car c'est le minimum : il n'y a jamais moins de 9 illustrations par livraison.

Le récit est ensuite interrompu par le départ d'Henri de Lamothe comme reporter ; il reprend en 1878 avec la quatrième livraison. Cette livraison compte 12 illustrations, comme la première : la rédaction du *Tour du Monde* a sans doute considéré que, compte tenu des années écoulées, la plupart des lecteurs n'avaient pas lu les trois premières livraisons, et même les lecteurs fidèles depuis 1875 ne se rappelaient plus suffisamment du début du récit de Lamothe. Ce chiffre s'explique donc sans doute par les mêmes raisons que pour la première livraison. Pour les livraisons suivantes, on ne retrouve pas la régularité à 9 illustrations constatée en 1875, il y a au contraire de fortes variations. Dans la cinquième livraison, on trouve 11 illustrations, dans la sixième on en trouve 17, et dans la septième et dernière livraison il n'y a plus que 10 illustrations. Ce maximum atteint à la sixième livraison est intéressant ; il peut à la fois témoigner d'un manque de succès du récit auprès des lecteurs – auquel cas on cherche à le relancer en l'illustrant abondamment pour le rendre plus attractif – il peut aussi servir à compenser un manque de texte. Les livraisons du récit dans *Le Tour du Monde* comptent toujours seize pages, et le texte ne s'arrête à chaque fois qu'en bas de la page. Cette constance s'obtient sans doute pour une part par un effort de rédaction de la part de l'auteur, mais on peut aisément imaginer que les rédacteurs du *Tour du Monde* mettent un peu plus d'illustrations lorsque le texte ne suffit pas à remplir les seize pages, de la même façon qu'ils réduisent sans doute le texte lorsqu'il n'y a pas assez de place pour publier texte et illustrations en entier. Cette raison est sans doute particulièrement vraie pour la sixième livraison, en ce qu'elle est l'avant-dernière : il devient moins aisé de modifier la répartition du texte lorsqu'on approche de la fin du récit, on adapte donc plus facilement les illustrations. La dernière livraison ne compte que 10 illustrations ; c'est sans doute dû au fait qu'il n'y a plus besoin d'« accrocher » le lecteur pour des livraisons futures, on diminue donc le nombre de paysages spectaculaires et de héros canadiens qu'on lui montre, sans pour autant manquer à l'abondance d'illustrations caractéristique du journal : encore une fois, même 10 illustrations, chiffre qui est donc le minimum pour les livraisons de 1878, cela représente plus d'une page sur deux comportant une illustration.

Ces illustrations représentent un travail important pour l'équipe d'illustrateurs du *Tour du Monde*. L'auteur a réuni un corpus d'images (photographies et gravures américaines essentiellement), qu'il donne à l'équipe rédactionnelle du *Tour du Monde*. Cette équipe de charge de redessiner les images de Lamothe, et de graver les bois pour l'impression de ces illustrations. Toutes les illustrations sont réalisées par *Le Tour du Monde*, à l'exception des cartes. Elles ne sont pas gravées par *Le Tour du Monde*, mais dans un atelier indépendant. On le voit dans le tome 30, p. 99 : on trouve sous la « Carte du Bas-Canada pour servir au voyage de Mr Henri de Lamothe¹ » une (petite) inscription précisant « Gravé chez Erhard ». Dans sa préface à l'édition parue chez Hachette en 1879, c'est aux dessinateurs du *Tour du Monde* qu'Henri de Lamothe rend hommage : « quelques-uns de nos meilleurs artistes prêtaient leur crayon à l'interprétation scrupuleusement fidèle des photographies, gravures ou esquisses que chemin faisant j'étais parvenu à réunir² ».

Il faut s'intéresser également aux sources des illustrations³, étudiées ici à partir des légendes mêmes de ces illustrations, qui indiquent ces sources, sauf dans la cinquième livraison. Il y a ici une forte évolution entre 1875 et 1878 : les illustrations des trois livraisons de 1875 sont toutes réalisées à partir de photographies, sauf une qui est réalisée à partir du texte même. En 1878, pour la quatrième livraison, la majorité des illustrations sont réalisées à partir de gravures américaines. Pour la cinquième livraison, les sources ne sont malheureusement pas précisées, et pour les sixième et septième livraisons les photographies sont de nouveau utilisées massivement, sans que les gravures américaines ne disparaissent. Notons d'abord que les esquisses mentionnées par Lamothe en 1879 ne sont en fait pas utilisées par *Le Tour du Monde*, mais ce n'est pas ici le plus important : l'utilisation massive à partir de la quatrième livraison des gravures américaines comme source est intéressante. Cette évolution s'explique notamment par le fait que les journaux américains se diffusent de plus en plus facilement jusqu'en France ; le journal peut donc utiliser leurs gravures comme images sources, même lorsque Lamothe ne les a pas ramenées lui-même. Ce n'est pas sans conséquences : reprendre des gravures déjà parues ailleurs signifie suivre au moins en partie les choix des éditeurs de ces gravures américaines. Il faut également noter que ces illustrations

¹ Illustration 1.

² LAMOTHE H. de, *Cinq mois chez les Français d'Amérique : voyage au Canada et à la Rivière Rouge du Nord*, Paris, Hachette, 1879, [En ligne], <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k408947t>, p. III. ³ Voir Figure 2.

sont faites pour être revendues ensuite, la maison Hachette ayant signé des contrats en ce sens avec des éditeurs étrangers, notamment anglais¹ : ce n'est pas non plus sans conséquence sur leurs rapports avec le texte.

Le récit de Lamothe est donc abondamment illustré, du début à la fin. Cependant les illustrations ne concernent pas toutes directement le texte ; on voit d'ailleurs sur la Figure 2 qu'une seule illustration est réalisée à partir du texte. Nous allons donc étudier les rapports entre ces illustrations et le texte de Lamothe, qui passent d'abord par les légendes des illustrations. En effet, certaines légendes renvoient explicitement au texte, avec un numéro de page. Force est cependant de constater que seule une minorité (17/80) des illustrations renvoie directement au texte, particulièrement pour les livraisons de 1875² : un seul renvoi, soit 3,3% des illustrations, contre 16 renvois et 26,3% des illustrations pour celles de 1878. Cela tient en partie aux choix des sujets, ainsi les personnalités représentées³ sont évoquées dans le texte, il est facile d'y renvoyer.

Mais cela ne suffit pas à expliquer cette variation : beaucoup d'illustrations des trois premières livraisons représentent des lieux ou des personnes (peu sont cependant nommées) évoqués dans le texte, sans y renvoyer. La variation tient sans doute plus à la « rédaction » du journal : renvoyer plus souvent au texte est un choix éditorial. Un choix éditorial qui n'est pas poussé jusqu'au bout, puisque des illustrations qui pourraient faire l'objet de renvois ne le font pas : par exemple, « La commission des frontières »⁴ ne renvoie pas au texte, alors que l'auteur en parle. Pour d'autres illustrations, l'absence de renvoi peut certainement s'expliquer par le fait que le sujet représenté est traité sur la longueur, ou plusieurs fois dans le texte.

Il y a généralement un écart entre une illustration et le texte auquel elle renvoie, la moyenne est de 3,4 pages. On pourrait donc penser que les renvois concernent seulement les illustrations éloignées du texte, mais cet écart entre l'illustration et la page de texte concernée peut aller de 1 à 13 pages, ce qui tend à infirmer l'hypothèse précédente, et empêche toute généralisation.

¹ MOLLIER Jean-Yves, *Louis Hachette, op. cit.*, p. 387.

² Voir Figure 3.

³ Plus nombreuses en 1878, voir plus bas.

⁴ *Le Tour du Monde*, T. 35, p. 253. (Illustration 2).

La position des illustrations dans chaque page est également importante, une illustration insérée dans le texte en est forcément plus proche qu'une illustration occupant une page en elle-même. Nous avons ici distingué pour l'étude les illustrations en pleine page, les illustrations placées avant le texte, les illustrations insérées dans le texte (et entourées par lui), et les illustrations placées au centre de la page, mais occupant toute la largeur (contrairement à celles qui sont insérées dans le texte), les résultats sont regroupés sur la figure 4.

On voit d'abord qu'il y a, pour chaque livraison, une illustration (et une seule) placée avant le texte : c'est l'illustration qui ouvre chaque livraison, elle est placée avant même le titre. C'est assez révélateur de la politique rédactionnelle du *Tour du Monde*, qui met en avant l'illustration, parfois au détriment du texte. On note ensuite qu'il y a presque toujours 3 illustrations pleine page, parfois 4, par livraison, comme si les rédacteurs fixaient un minimum d'illustrations pleine page : c'est probable car on voit à la livraison 2 que quand le nombre d'illustrations diminue, c'est en jouant sur les illustrations au centre de la page, pas sur les illustrations en pleine page.

Les illustrations insérées dans le texte, et donc forcément plus intégrées à lui, sont un peu plus compliquées à réaliser : elles sont de petite taille mais il faut prévoir dans le texte la place pour l'image. Il n'y en a généralement pas, ou une seule, un maximum est atteint la livraison 6, qui correspond surtout à un plus grand nombre de portraits : c'est la livraison la plus axée sur le politique avec notamment Louis Riel et le gouvernement provisoire de la Rivière Rouge. Au total sur les 9 illustrations insérées dans le texte, il y a deux bâtiments publics (l'Hôtel de la Marine à Québec dans la première livraison et la Banque de Montréal dans la deuxième livraison) et sept portraits, dont deux de personnes anonymes (un métis français et un chef cri) et cinq de personnages plus importants. Ces illustrations sont de petite taille, mais suffisante pour des portraits, ce qui explique ces proportions. Seuls deux portraits de personnages importants ne sont pas insérés dans le texte, il s'agit du portrait de Lord et Lady Dufferin (septième livraison) et de celui de Mgr Taché et du P. Lacombe : les personnalités représentées seules le sont donc dans une image insérée dans le texte, lorsqu'elles sont deux on préfère une illustration occupant tout le centre de la page. On trouve aussi des portraits d'anonymes au centre (des Indiens Saulteux et un chasseur canadien), et même un en pleine page, celui d'un trappeur canadien. Pas question de politique ici, on approche plutôt des « types ».

On voit qu'il est important d'étudier les sujets des illustrations pour véritablement les comprendre, et comprendre leur rapport au texte, c'est ce que nous allons maintenant faire.

Le choix de types de sujets est nécessairement arbitraire, et toujours critiquable ; ici nous avons notamment choisi de ne retenir qu'un type de sujet par illustration, mais il est évident que certaines illustrations auraient pu entrer dans différentes catégories.

Sept types de sujets ont été retenus :

- Les cartes
- Les personnalités (personnes nommées)
- Les anonymes (personnes non nommées)
- Les scènes
- Les bâtiments publics
- Les bâtiments privés

Pour différencier les portraits d'anonymes (catégorie parfois retenue même quand plusieurs personnes sont représentées) et les scènes, nous avons retenu ce qui paraît être au centre de l'image : sont définies comme représentant des anonymes les illustrations où l'essentiel est le personnage en lui-même, et sont retenues comme scènes les illustrations où il m'a semblé que c'est l'activité des personnages qui était mise en avant. Ainsi il a semblé pertinent de classer les Indiens Saulteux¹ (tome 35, p. 248) dans la catégorie Anonymes, car ils sont dessinés sur deux rangées, une assise, l'autre debout mais appuyée contre un mur, en parfaite immobilité, et si certains éléments comme le panier, le baluchon ou le calumet caractérisent leurs activités, il ne semble pas qu'ils soient mis en avant, ces Amérindiens étant plutôt présentés « hors contexte ». En revanche, l'illustration de la page suivante², qui représente des « Indiens Chippewas », a été classée dans la catégorie « Scène », car ils sont tous debout, en pleine nature, représentés devant leurs chariots arrêtés et dételés. On retrouve des caractéristiques de l'image précédente, ainsi l'immobilité, obligée : dans les deux cas ces Amérindiens posent. Cependant les représenter en pleine nature, avec leur moyen de transport, insiste plus sur leurs activités que dans le cas de l'image précédente, ils sont ici montrés « en contexte ».

¹ Illustration 3.

² Illustration 4.

La catégorie « scène » est aussi parfois recoupée par la catégorie « paysage » ; dans ce cas nous avons classé les illustrations en fonction de ce qui paraît dominer : ainsi la « Descente d'un rapide sur la rivière Maligne¹ » est classée comme paysage, car l'Amérindien dans son canot n'occupe qu'une petite partie de l'illustration. On touche ici aux limites de cette classification, puisque l'intérêt de cette image pourrait résider dans l'affrontement entre l'homme et la nature qu'elle propose ; dans ce cas l'image serait à classer dans les « scènes ». Mais ce n'est pas notre approche : on cherche à savoir quelle représentation du Canada le journal donne à voir, et à lire, à ses lecteurs ; or l'Amérindien est présenté dans le texte comme proche de la nature, et il en est de même dans l'illustration : son canot parallèle aux rochers donne l'impression qu'il fait partie du paysage.

Ces catégories ont donc été utilisées pour classer l'ensemble des illustrations ; les résultats sont résumés par la Figure 5. On constate que la majorité des illustrations (29 sur 80, soit 36%) représentent des paysages ; on trouve en seconde position les scènes (21, soit 26%), puis les bâtiments (14, soit 18%). Les autres catégories représentent moins de 10% du total : 9% pour les personnalités, 6 % pour les anonymes et 5% pour les cartes. Notons cependant que, parmi les bâtiments représentés, les bâtiments publics dominent largement : il y en a 10 (soit 13% du total des illustrations), contre 4 bâtiments privés (5%).

Cette répartition nous intéresse particulièrement, car elle montre quelle représentation du Canada est donnée par les illustrations accompagnant le récit de Lamothe. Ainsi, l'écrasante domination des paysages et secondairement des scènes oriente ce corpus d'illustrations vers la ruralité canadienne et les grands espaces vierges. Il y a ici une légère contradiction avec le texte, qui dans sa première partie (livraisons de 1875) reste majoritairement tourné vers la description des villes.

Les paysages sont généralement impressionnants : ils ont sans doute pour but de renforcer l'impression d'exotisme donnée au lecteur, en lui montrant des paysages très éloignés des paysages français. On retrouve cette idée d'exotisme dans les scènes et les représentations d'anonymes, avec en plus une visée ethnographique. Notons que c'est surtout vrai pour les illustrations qui représentent des Amérindiens, certaines illustrations, notamment celle

¹ Illustration 5.

représentant la promenade à Québec¹, servent plutôt à rapprocher les lieux présentés du lecteur. Les scènes représentent des scènes de chasse, ou bien de la vie au Canada. Beaucoup représentent des Amérindiens, ce qui donne une sensation d'exotisme.

Cette description générale des illustrations publiées sur l'ensemble du récit ne doit cependant pas masquer le fait que le choix des sujets évolue, et qu'il y a des évolutions à l'intérieur même de chacun des types de sujets choisis. La figure 6 permet de comparer les sujets des illustrations entre les trois premières livraisons et les quatre dernières. La figure 7 permet d'étudier l'évolution des choix des sujets des illustrations sur l'ensemble de la publication du récit, le trait blanc représente la coupure entre les deux phases de livraisons.

On voit qu'il y a ainsi une évolution pour les cartes. Elles servent à aider le lecteur à se repérer dans la géographie canadienne, il est donc tout à fait logique d'en trouver une dans la première livraison, qui doit placer les bases du récit, ainsi que dans la quatrième, qui reprend le récit après trois ans d'interruption : il faut que les lecteurs puissent se repérer même s'ils n'ont pas lu les premières livraisons. Les deuxième et troisième livraisons présentent des voyages sur d'assez courtes distances (Québec-Montréal-Ottawa), qui sont couvertes par la carte de la première livraison (« Carte du Bas-Canada pour servir au voyage de M. Henri de Lamothe² », Tome 30, p. 99). En revanche le récit comprend plus de voyages, et moins de descriptions, dans les cinquième et sixième livraisons ; on rajoute donc des cartes représentant des territoires plus restreints, comme la carte « Du Lac Supérieur à la Rivière Rouge par la route des canots pour servir au voyage de Mr Henri de Lamothe³ », dans le tome 35, p. 255.

La distinction établie entre bâtiments publics et bâtiments privés a un inconvénient : elle tend à diminuer en la divisant l'importance numérique des représentations de bâtiments en général, qu'on peut opposer aux représentations de paysages urbains plus larges. Il est cependant plus intéressant de les dissocier, pour éviter de mettre dans la même catégorie (par exemple) le Parlement d'Ottawa⁴ et la « Maison de M. Donald Smith, de la compagnie de la Baie d'Hudson⁵ » (Tome 35, p. 271). Cela permet de constater une évolution dans les choix

¹ *Le Tour du Monde*, T. 30, p. 107.

² Illustration 1.

³ Illustration 6.

⁴ Illustration 7.

⁵ Illustration 8.

des illustrations ; ainsi les livraisons parues en 1875 ne présentent aucun bâtiment privé, quand les livraisons de 1878 en présentent quatre. Quatre : le chiffre n'est pas imposant, d'ailleurs l'apparition de cette catégorie ne doit pas masquer que le total des bâtiments représentés diminue : on passe de huit bâtiments pour les trois livraisons de 1875 à six pour les quatre livraisons de 1878. Les bâtiments privés semblent en fait prendre la relève des bâtiments publics, qui ne sont plus représentés dans les trois dernières livraisons. Cette évolution est logique, le texte des trois premières livraisons présentait les villes québécoises ; les livraisons quatre à sept concernent davantage le voyage dans les territoires du Nord-Ouest, où il y a moins de villes et donc moins de bâtiments à représenter.

Les bâtiments privés ne sont pas les seuls à faire leur apparition en 1878 : c'est aussi le cas des « personnalités », qu'on ne trouvait pas en 1875. Elles apparaissent dans les illustrations des sixième et septième livraisons, une tendance qu'on retrouve aussi dans le texte : plus on approche de la fin du récit plus l'auteur s'attarde sur les personnages importants, chose qu'il ne faisait pas dans les premiers chapitres, par exemple quand il parlait des différents Parlements : les illustrations suivent ici une évolution de l'auteur dans la manière de raconter son récit.

Les anonymes représentés hors contexte sont également présents en 1878 et pas en 1875, on les trouve dans les cinquième et sixième livraisons, soit celles qui décrivent le voyage entre l'Ontario et le Manitoba et l'arrivée dans le Manitoba. Encore une fois l'évolution des illustrations accompagne le récit : on représente des trappeurs, chasseurs ou des Amérindiens, pour accompagner les pages où l'auteur en rencontre.

Les scènes données à voir au lecteur sont également nombreuses dans la cinquième livraison, pour les mêmes raisons. En revanche il y en a moins dans les deux dernières livraisons : l'auteur est alors au Manitoba, et il cherche à donner aux lecteurs l'impression que c'est une terre accueillante, finalement assez proche de chez eux, l'aventure en plus. Or les scènes donnent généralement une impression d'exotisme ; ici le choix qui a été fait est d'en mettre moins pour limiter cette sensation d'exotisme. Ce choix peut être du fait de l'auteur, qui a fourni l'essentiel des images sources, ou des rédacteurs du *Tour du Monde*.

Les scènes semblent en fait compléter les paysages sur une partie des livraisons ; ainsi dans la quatrième livraison, le nombre de scènes diminue fortement, mais le nombre de

paysages augmente, et c'est l'inverse qui se produit dans la livraison cinq, les scènes sont plus nombreuses et il y a moins de paysages. C'est sans doute dû au fait que les scènes comme les paysages sont volontiers représentés en pleine page, et nous avons expliqué que le nombre d'illustrations en pleine page était quasiment constant pour toutes les livraisons. Scènes et paysages se font donc sans doute concurrence pour ces trois ou quatre pages entièrement réservées à l'image. Cette explication ne suffit pas, puisque toutes les scènes et tous les paysages ne sont pas en plein format, il est probable que les rédacteurs du *Tour du Monde*, considérant les deux comme proches, en limitent le nombre : si on groupe les deux catégories, il n'y en a jamais plus de neuf dans une livraison, même lorsque le maximum d'illustrations est atteint à la sixième livraison. Les variations importantes se font donc sur le nombre d'anonymes et de personnalités représentées, qui augmente dans la cinquième et la sixième livraison, d'où ce maximum atteint avec la sixième livraison.

Il faut ici évoquer l'importance des sources dans le choix des sujets, comme le montre la figure 8 : on constate que les gravures américaines ne sont pas utilisées comme sources pour tous les types de sujets. Quasiment un paysage sur deux est réalisé à partir d'une gravure américaine ; en revanche ces gravures sont peu utilisées pour les anonymes et les bâtiments publics, et quasiment jamais pour les scènes. Elles ne sont jamais utilisées pour les personnalités. Le plus intéressant est qu'elles sont en revanche utilisées comme source pour trois illustrations de bâtiments privés sur quatre. Il est probable qu'ici le fait d'avoir ces gravures à disposition a joué dans le choix des sujets illustrés, cela expliquerait la présence d'illustrations à l'utilité assez discutable pour le récit, comme la « Maison de M. Donald Smith, de la compagnie de la Baie d'Hudson¹ ».

On peut donc dire que les illustrations apparaissent comme partagées en deux groupes. On trouve d'un côté des éléments stables, qu'on retrouve tout au long du récit, comme les scènes et surtout les paysages ; ces illustrations ne sont en fait pas forcément reliées au texte, elles servent à illustrer le Canada en général : ainsi plusieurs scènes de chasse sont représentées, mais Henri de Lamothe ne raconte jamais de partie de chasse. On trouve d'un autre côté des illustrations moins régulières, portraits d'anonymes et surtout de personnalités, ou encore des cartes, qui sont plus directement reliées au récit d'Henri de Lamothe.

¹ Illustration 8.

*

Le récit de voyage d'Henri de Lamothe se positionne clairement parmi ceux vantant la proximité culturelle entre Canadiens français et Français : il va même jusqu'à proclamer une identité. Ce récit est intéressant pour notre propos ; il cherche à transmettre volontairement une représentation du Canada : celle d'un pays à la fois moderne mais pas entièrement modernisé, un pays où l'on parle français, où les Français ont une place, mais aussi un pays où l'on peut espérer une meilleure vie qu'en Europe, pourvu qu'on ait l'esprit d'aventure. Comme le dit Pierre Guillaume¹, « ce qui ressort de ces propos, c'est qu'il est donc tout-à-fait possible de trouver, au cœur même du continent américain, une société fort proche de la société européenne, où les pionniers sont plus riches que les paysans de la vieille Europe et où les gens de bonne compagnie peuvent espérer trouver des semblables prêts à les accueillir et à mener joyeuse vie avec eux ». Nous nous permettons également ici de rapporter pour information la véritable conclusion de Pierre Guillaume, celle qui répond à ses problématiques : « Quel est l'intérêt, autre que pittoresque de ce très long récit de Lamothe ? Il peut apparaître comme une illustration exemplaire du passage du temps de l'exploration à celui de l'étude des possibilités offertes par les pays qui s'ouvrent à l'expansion européenne² ». Si l'on s'éloigne ici de notre sujet, on n'en est pas encore sorti ; en effet c'est un élément essentiel de la présentation que donne Lamothe du Canada, qui constitue pour lui un territoire potentiellement ouvert à l'expansion européenne, et même ici française, alors que le pays est un dominion britannique ! C'est une des limites de ce récit, Henri de Lamothe se laisse souvent emporter par son optimisme et il oublie des aspects concrets et importants d'une éventuelle colonisation française au Canada.

L'ensemble du texte et surtout des illustrations insiste sur les territoires les moins développés du Canada, qui sont vus et présentés par l'auteur comme beaucoup plus susceptibles d'accueillir avec succès des émigrants français. C'est donc une représentation du Canada, et en particulier du Canada francophone, comme d'un espace avant tout rural, et menacé dans les régions les plus développées par la tentation d'un train de vie luxueux et des professions libérales. Cette vision du Canada est donc finalement assez conservatrice, comme celle de la colonisation qui est proposée : l'auteur préfère reconquérir – par le peuplement –

¹ *Op. cit.*, p. 350.

² *Ibid.*, p. 349.

les colonies de la première phase de colonisation plutôt que d'encourager la seconde qui commence. La césure entre les livraisons de 1875 et celles de 1878 n'est pas seulement temporelle : elle recoupe on l'a vu des changements dans la rédaction, et dans le choix des illustrations, et cette insistance sur le Canada rural est plus forte en 1878 qu'en 1875, quand l'auteur décrivait Québec ou Montréal.

Le récit de Lamothe semble plutôt bien reçu au Québec : nous en avons trouvé deux mentions dans *La Minerve*. Le 13 janvier 1876, ce journal reproduit un article de Léopold Derôme¹ (le journal d'origine n'est pas précisé, mais il est français) sur *Le Tour du Monde*, insistant sur le récit de Lamothe, dont il fait un long éloge, reproduit en entier par *La Minerve*. Il s'agit bien sûr ici de la première partie du récit, la deuxième n'étant pas encore parue. Et le 27 juillet 1880, *La Minerve* publie un autre article faisant l'éloge du récit de Lamothe ; cette fois c'est la version sous forme de livre qui est évoquée². L'auteur, Pierre-Paul Douhaire, est français également ; il explique longuement (une colonne et demie) toutes les qualités canadiennes-françaises telles que Lamothe les met en évidence.

¹ Léopold Derôme, « Le Tour du Monde », in *La Minerve*, 13 janvier 1876, p. 2-3.

² Pierre-Paul Douhaire, « Les Français en Amérique. Canada », in *La Minerve*, 27 juillet 1880, p. 2.

2. Le *Journal des voyages et des aventures de terre et de mer*, 1877-1885

Le *Journal des voyages et des aventures de terre et de mer* est créé en 1877¹ ; il publie, comme *Le Tour du Monde*, des bilans semestriels, qui ont été ici utilisés pour l'étudier intégralement de sa création, en 1877 donc, à la fin de notre période. Cela correspond aux tomes 1 (deuxième semestre 1877) à 17 (deuxième semestre 1885) ; ils ont été consultés sur Gallica², tous ces tomes y étant disponibles, sans lacunes. Contrairement aux bilans du *Tour du Monde*, les bilans du *Journal des Voyages* reprennent chaque numéro dans son intégralité, y compris les pages de titre, ce qui permet d'avoir la date précise de chaque article.

Le *Journal des Voyages* propose seize pages par semaine à ses lecteurs et paraît le dimanche. Il est moins cher que *Le Tour du Monde* puisqu'il ne coûte que 15 centimes au numéro. Le *Journal des voyages*, à la différence du *Tour du Monde*, ne publie que peu de récits en feuilletons. Les colonnes du journal sont remplies par des articles, plus ou moins développés, ou encore par des recensions des derniers romans et récits de voyages parus en librairie, ou disponibles par livraisons. Il y a moins d'illustrations par livraison, ce qui explique sans doute en partie le faible prix du journal. Il y a toujours une grande illustration au début de la livraison, et une illustration sur deux pages, placée au milieu de chaque édition. Les autres illustrations varient en nombre et en emplacement, ne dépassant jamais les dix illustrations par édition. Nous présenterons d'abord les résultats du dépouillement dans l'ordre des publications, puis nous les commenterons par sujet.

Le Canada n'est pas mentionné dans les tomes 1 (deuxième semestre 1877) et 2 (premier semestre 1878) ; dans ces deux tomes l'adjectif « américain » renvoie toujours exclusivement aux États-Unis. En revanche, le tome 3 (deuxième semestre 1878) accorde une bonne place au Canada, avec trois articles sur l'ensemble du semestre. Le premier (p. 18) traite des « Naufrageurs du Labrador », qui ont causé la perte d'un navire norvégien ; il date du 21 juillet. Cet article très romancé, signé David Belcourt, est placé en premier dans cette édition, et l'illustration de couverture le concerne. Le second (p. 42) concerne des mines d'or au Haut-Canada, il date de la semaine suivante (28 juillet) et son auteur est B. Asher. Il est accompagné de trois illustrations, qui sont cependant toutes placées plus avant dans l'édition, et insérées dans le texte d'autres articles. Le dernier (p. 330) parle des traîneaux à voile qui

¹ BELLANGER C., GODECHOT J., GUIRAL P., dir., *Histoire générale de la presse française, t. 3 : de 1870 à 1914*, op. cit., p. 387-388.

² <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb34446531j/date.r=journal+des+voyages+1877.langFR> .

Le Temps

circulent sur l'Hudson, dans sa partie canadienne. Il est publié le premier décembre 1878, l'illustration sur double page de ce numéro représente des traîneaux sur l'Hudson, mais l'article se trouve quelques pages plus loin. Il est signé « B.-H. R. »

Le tome 4 (premier semestre 1879) compte cinq articles mentionnant le Canada. Le premier, de la page 55 à la page 57 de ce tome, décrit la « chasse au Caribou » au Canada, avec quatre illustrations insérées dans le texte, et aux pages mêmes de l'article. Écrit par B. Asher, il est paru le 2 février 1879. Le second article, aux pages 88-89, correspond aux pages centrales de l'édition du 16 février, la grande illustration sur deux pages représente les chutes du Niagara en hiver, elle est entourée d'un article, signé Dick Martin, intitulé « L'Amérique pittoresque - les chutes du Niagara, paysage d'hiver » ; l'article parle de la rive américaine et de la rive canadienne. Le troisième article, sur « les glissades au Canada », s'étend de la page 135 à la page 137 ; il comprend lui aussi la gravure centrale du journal, qui représente sans surprise une course de luges. Publié le 9 mars 1879, il est signé Ben Thompson. Le quatrième article, « Le patinage au Canada », est le dernier article de l'édition du 30 mars 1879 ; il n'est pas signé. Très court, il résume un article du *New York Herald* sur sept patineurs canadiens qui ont parcouru 374 milles en 15 jours, entre le Lac Huron et Toronto... en raquettes, et non en patins à glace ! Le cinquième article (p. 384), du 22 juin 1879, est une courte recension d'un livre sur *L'Amérique du Nord pittoresque* ; présenté de façon très positive, ce livre est disponible en 50 livraisons, l'article mettant particulièrement en avant les illustrations, dont une – qui représente l'Hudson – est reprise. La recension est signée B. Asher.

Le tome 5 (second semestre 1879) ne compte plus qu'un article concernant le Canada : il se trouve à la page 64, c'est un article assez développé sur « les Indiens au Canada ». Cet article résume en fait un article du *Daily Telegraph* de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) ; il reprend les chiffres du recensement de 1878, en insistant surtout sur les Amérindiens de l'Est du Canada. Il a été publié le 3 août 1879 et ne porte pas de signature.

Le tome 7 (second semestre 1880) comprend aux pages 250-252 un article sur « La vie sauvage : Un examen de médecine chez les Peaux-Rouges » ; c'est en fait une lettre envoyée à un membre de la rédaction par Jules Gros, un de ses amis, établi à Québec, et qui fréquente des Comanches. Cette lettre est publiée dans l'édition du 24 octobre 1880. Signalons également dans ce tome la présence d'un feuilleton écrit par le même Jules Gros, qui raconte l'histoire d'un jeune Français chez les Sioux, donc plutôt aux États-Unis, bien que ce ne soit pas précisé. Ce feuilleton est publié en six livraisons entre le 18 juillet et le 22 août, l'auteur

précisant s'être inspiré de personnages réels. Son récit fait plusieurs fois l'objet de l'illustration de couverture du journal.

On trouve dans le tome 8 (premier semestre 1881), de la page 87 à la page 90, un article sur « La race Peau-Rouge », signé B.-H.R., et paru le 13 février 1881. Il traite des Amérindiens d'Amérique du Nord, et entre autres des Amérindiens du Canada, en particulier lorsque ce sont les anciens alliés des Français. Le nombre de pages n'est pas dû au texte mais à la présence d'une double illustration au centre du journal (pages 88-89), représentant une squaw et un chef amérindien.

Le tome 9 (deuxième semestre 1881) comprend également un seul article qui nous intéresse, mais il est publié en deux parties : « Le tour du monde en quatre-vingt récits : LXXII L'Amérique du Nord » (p. 141) ; cet article donne des indications géographiques, démographiques et culturelles générales sur le continent nord-américain, dont le Canada. L'article est important, il est publié le 4 septembre et le 11 septembre 1881 ; il est signé E. Domergue et n'est pas accompagné d'illustrations.

On ne trouve dans le tome 10 (premier semestre 1882) qu'un seul petit article sur le Canada, p. 208 ; il reprend *La Sentinelle* de « Miwankee » (Milwaukee ?), à propos d'un projet de développement du port de Churchill pour concurrencer le port de New York, plus éloigné de Liverpool. L'article paraît le 2 avril 1882, en dernière page du journal, il n'est pas signé, et n'est pas accompagné d'illustrations. Il se trouve, comme la plupart des articles suivants, dans une nouvelle rubrique, la « Chronique des voyages et de la géographie ».

La situation est semblable pour le tome 11 (deuxième semestre 1882) : un seul article, p.344, cette fois sur un « ermite canadien », simplement présenté comme « Wilson » ; on nous dit qu'il habite près de Perth (en Ontario). Cet article qui n'est pas signé, ni accompagné d'illustrations, paraît le 26 novembre 1882.

Dans le tome 12 (premier semestre 1883), il n'y a également qu'un seul article, mais il est plus développé que les deux précédents : il explique au lecteur la colonisation du Manitoba. Cet article se trouve cependant en toute fin du journal, comme les deux précédents. Il est publié le 13 mai 1883.

Il n'y a rien dans les tomes 13, 14 et 15 (deuxième semestre 1883 à deuxième semestre 1884) sur le Canada, à part un article sur les explorations de l'extrême Nord du Canada, dans le tome 15, p. 320.

Le tome 16 comprend un article assez original pour le *Journal des Voyages*, puisqu'il s'intéresse à la politique, ce qui est rare. Cet article, publié le 17 mai 1885, se trouve à la page 318 ; il s'intitule « Canada. – Les troubles persistent ». Il traite de la révolte des Territoires du Nord-Ouest. Il n'est pas très développé, et, comme les précédents, il n'est pas signé, pas illustré, et se trouve dans la « Chronique des voyages et de la géographie ».

Enfin, dans le tome 17, on trouve à la page 176 un article, semblable aux précédents par sa forme et son emplacement, mais pas par son sujet : il traite clairement des « Français au Canada » et des rivalités entre francophones et anglophones. Il a été publié le 13 septembre 1885.

Le nombre d'articles et d'illustrations concernant le Canada a été rapporté, par trimestre, sur la Figure 9. La répartition est faite par trimestre et non par mois pour éviter l'encombrement et faciliter la lecture du graphique ; on considère que le trimestre d'hiver d'une année commence le 21 décembre de l'année précédente.

On constate grâce à ce graphique que le Canada fait l'objet d'un traitement minimal par le journal – jamais plus de trois articles en trois mois, jamais plus de cinq par semestre (tome 4, voir plus haut). Il faut ajouter à ceci le fait que le Canada est totalement oublié pendant certaines périodes ; ainsi à la fin de 1877 et au début de 1878, ou encore au début de 1880. Sur la période considérée, l'absence du Canada la plus prolongée couvre la fin de l'année 1883, et l'intégralité de 1884. Le traitement du Canada par le *Journal des Voyages* est donc faible, peu d'articles lui sont consacrés (dix-huit sur neuf ans, soit deux par an), et il arrive souvent qu'il disparaisse du journal pour plus de six mois.

La période sur laquelle le Canada est le plus présent s'étend de l'été 1878 à l'été 1879, avec neuf articles le concernant en un an, soit la moitié des dix-huit articles concernant le Canada sur les neuf années étudiées. C'est pendant cette période qu'on trouve des illustrations pour accompagner les articles sur le Canada, on constate d'ailleurs que les articles sont très illustrés : le nombre d'illustrations dépasse largement le nombre d'articles. On remarque qu'assez souvent, les illustrations principales de la revue (l'illustration de couverture, et l'illustration sur double page au centre de chaque numéro) sont consacrées au Canada, ce qui tend à prouver qu'on lui donne de l'importance.

On peut distinguer une période intermédiaire en 1880 et 1881, les articles sur le Canada se font plus rares, mais il arrive encore qu'on en trouve deux en un trimestre, et ils peuvent

encore être illustrés, comme en février 1881 : l'article sur « La race Peau-Rouge » fait l'objet de deux illustrations, placées dans les pages centrales du journal.

Après 1881, le traitement du Canada par le journal devient épisodique : il n'y a jamais plus d'un article le concernant par trimestre, et c'est pendant cette période qu'on trouve l'« oubli » du Canada le plus prolongé. Les illustrations disparaissent complètement et ces articles sont relégués à la fin du journal, comme on l'a vu précédemment.

L'évolution que nous venons de tracer à grands traits recoupe d'autres évolutions du journal, notamment dans l'écriture des articles, et dans le choix des sujets. Nous l'avons vu, les articles sont signés, au début de la période, par « B. Asher », « B.-H. R » (sûrement le même journaliste), « Dick Martin » ou « Ben Thompson »... Que ces noms soient vrais ou inventés pour l'attrait de leur consonance anglo-saxonne, ce sont ceux que l'on retrouve pour tous les articles sur les États-Unis et sur le Canada ; ce sont donc des auteurs spécialistes du sujet dont ils parlent. Ces signatures se retrouvent jusqu'en 1881, ensuite les articles ne sont plus signés. Cette évolution se fait en même temps que l'évolution de l'organisation du journal : c'est le moment où apparaît la « Chronique des voyages et de la géographie », qui rassemble des articles plus courts et moins fouillés qu'auparavant. Ces transformations correspondent au passage des quotidiens d'une presse plutôt « d'opinion » à une presse plutôt « d'information. »

Le choix du thème des articles évolue également, et recoupe les trois périodes distinguées grâce au graphique. Pour la première période (1878-1879), les articles cherchent le « pittoresque », terme très présent : on l'utilise pour parler des chutes du Niagara, on le retrouve aussi dans le titre – *L'Amérique du Nord pittoresque* – du livre vanté par le *Journal des Voyages*. Ces articles traitent donc des glissades, des traîneaux à voile, ou encore de la chasse au Caribou. Il y a ici un attrait évident pour tout ce qui est exotique, très courant dans le *Journal des Voyages*. Pour la deuxième période (1880-1881), il y a deux types d'articles : des articles sur les Amérindiens, et un article (en deux parties) général sur la géographie et les cultures nord-américaines. Il y avait déjà quelques articles sur les Amérindiens dans les éditions précédentes, mais ils étaient moins développés, et surtout moins axés sur les mœurs amérindiennes, qui sont très commentées pendant cette deuxième période. C'est à ce moment qu'on trouve les illustrations de la squaw et du chef amérindien (à la tribu indéfinie), c'est aussi la période pendant laquelle est publié le récit de Jules Gros sur un Français chez les Sioux, déjà évoqué (mais qui n'est pas pris en compte dans le graphique puisqu'il ne concerne

pas le Canada). On retrouve ici en partie le côté pittoresque, déplacé sur les Amérindiens. La troisième période, de 1882 à 1885, celle pendant laquelle on trouve le moins d'articles sur le Canada, correspond à de nouveaux intérêts. Ce sont d'abord les faits divers et les anecdotes en tout genre ; pour le Canada c'est l'exemple de l'ermite Wilson, mais l'évolution est générale dans le journal. Le second intérêt montre la montée des idées coloniales : on s'intéresse de plus en plus à l'avancée vers l'Ouest des colons canadiens, comme le montrent l'article sur les chemins de fer, ou celui sur la colonisation au Manitoba. C'est ce qui conduit le journal à s'intéresser ensuite à la politique canadienne en 1885, au moment où la révolte au Manitoba donne de la visibilité aux tensions entre francophones et anglophones : d'où l'article sur la révolte elle-même, et celui sur les Français au Canada.

L'évolution dans le choix des sujets renvoie à une autre évolution, celle des représentations qu'ont du Canada les journalistes du *Journal des voyages*, et qu'ils donnent à lire à leurs lecteurs. Au début de la période considérée, le Canada est présenté comme un territoire lointain et exotique, où les activités sont différentes de celles pratiquées en France, et où on trouve des êtres aux mœurs différentes, les Amérindiens. Ce territoire n'est que rarement dissocié des territoires qui l'environnent, c'est-à-dire essentiellement les États-Unis. Ainsi, beaucoup d'articles comportant « Canada » dans leur titre, traitent en fait du Nord des États-Unis et du Canada ; c'est le cas de celui sur les « Glissades au Canada », vite étendues jusqu'à New York. L'article sur la chasse au Caribou est également intéressant dans ce sens : d'abord il concerne aussi les États-Unis, de plus tout l'article repose sur la comparaison avec les chasses en Laponie ; on voit donc qu'encore une fois le Canada n'est pas vu seulement pour lui-même. L'évolution dans le choix des sujets des articles, de la chasse vers les Amérindiens, témoigne déjà d'un changement dans le regard : cela montre que le Canada n'est plus réduit aux activités des Blancs.

Mais la véritable évolution se fait vers la fin de la période considérée : le Canada devient alors vu comme un territoire d'émigration possible. Nous l'avons vu, le journal s'intéresse à la colonisation du Manitoba ; il précise à cette occasion : « On a passé avec plusieurs compagnies transatlantiques et le chemin de fer du Canada des traités permettant de prendre au Havre ou à Hambourg des familles de colons au prix de mille francs pour six personnes à transporter sur le lieu même de destination ». Le lecteur apprend également que les colons se voient attribuer 65 ha de terres à défricher, et pour le journal la prospérité à venir du Manitoba concurrencera celle des États-Unis. C'est donc un bel exemple d'appel, plus ou moins

masqué, à l'émigration vers le Canada. Il se fait plus clair dans le dernier article sur le Canada de notre période, celui sur « les Français au Canada », qui insiste d'abord sur la force de l'élément français au Canada, avant de vanter le climat de l'Ontario, où il y a une colonie agricole française. On voit qu'encore une fois, comme chez Lamothe, les francophones sont assimilés à des Français lorsqu'on veut encourager l'émigration. Ici le journal insiste sur la proximité avec la France, notamment pour le climat : « Son climat est modéré avec des étés, comme dans le sud-ouest de la France, des hivers comme en Franche-Comté ». Mais l'argument final est que la colonisation est déjà bien entamée, et qu'il suffit donc de partir pour rejoindre une communauté déjà forte et accueillante : « Déjà de nombreux émigrants venus de France se sont fixés dans le comté d'Essex, qui compte actuellement plus de 30 000 habitants, 12 paroisses, 72 écoles françaises. La plupart des colons sont originaires du Doubs, du Jura, de Meurthe-et-Moselle, de Saône-et-Loire. Ils ont introduit dans le pays la culture de la vigne, qui est très prospère. Les autres produits cultivés sont les céréales, les fruits. Les prairies sont magnifiques ». Religion, enseignement, agriculture : tout est prêt pour les émigrants français.

Cette évolution du regard est frappante, surtout au regard du peu de temps qu'elle prend. Cette vitesse d'évolution est sans doute rendue possible par le fait que le Canada reste, du début à la fin de notre période, un pays auquel on s'intéresse peu ; il est donc peu probable que les journalistes aient en 1877 une idée arrêtée sur le Canada, sa politique et ses richesses. Le changement vient de deux éléments, d'abord la montée des idées coloniales dans un contexte post-1871, qui conduit à chercher de nouveaux territoires d'émigration et d'expansion, et secondairement l'actualité politique mouvementée du Canada en 1885. Cette actualité lointaine est, pour une fois, assez bien relayée en France, et cette visibilité du Canada oblige les journalistes à s'y intéresser.

*

Les journaux illustrés de voyages parlent donc du Canada pendant notre période, mais la caractéristique essentielle de ce traitement est sans doute son irrégularité : le Canada est absent six années de suite du *Tour du Monde*, et presque deux ans du *Journal des Voyages*. Cela n'empêche pas pour autant qu'il soit montré comme un pays proche de la France et où on parle français. Le Canada est souvent présenté par et pour ses aspects pittoresques ; cependant il y a une évolution du regard porté par ces journaux sur lui. Au fur et à mesure qu'on avance dans notre période, les articles portent plus sur la colonisation de l'Ouest, qui est susceptible

d'intéresser en France au moment où l'empire de la Troisième République est en pleine expansion. La structure des deux journaux a une incidence très nette sur leur traitement du Canada : le *Tour du Monde*, qui publie presque exclusivement des récits de voyages, traite rarement du Canada, mais lorsqu'il le fait c'est par de longs récits très développés. A l'opposé, le *Journal des Voyages* publie beaucoup d'articles, d'assez petite taille : il évoque donc plus régulièrement le Canada, mais de façon moins développée. Cette différence de traitement fait l'intérêt du choix de ces deux journaux pour notre sujet. Les illustrations sont très majoritairement axées sur le pittoresque, et lorsque les articles sur le Canada s'attachent à la colonisation, les illustrations en disparaissent. L'étude de cas sur l'*Excursion* d'Henri de Lamothe permet de comprendre dans quelles conditions concrètes ces représentations du Canada se développent et sont diffusées.

Chapitre 2

Le Canada dans les quotidiens français

Ce second chapitre sera consacré à l'étude des quotidiens français, et des représentations du Canada qu'on y trouve. Cette étude sera réalisée de deux façons. D'abord, nous étudierons *Le Temps*, *Le Petit Journal* et *Le Petit Parisien* à partir d'une base de données. Cette base de données a été réalisée à l'aide de Gallica : *Le Temps* est disponible sur le site en plein texte de sa création (1861) à sa disparition (1944), *Le Petit Journal* est disponible en plein texte de sa création (1863) à août 1877, et *Le Petit Parisien* est disponible en plein texte de sa création (1876) à sa disparition (1944). Nous avons donc pu réaliser une recherche dans le texte même de ces journaux ; le mot retenu ici était « Canada ». Nous avons ensuite relevé pour chaque numéro contenant ce mot toute une série d'informations, comme le contexte de son évocation, les thèmes principaux pour lesquels on évoque le Canada, ou encore le fait qu'il soit ou non le sujet principal de l'article qui le mentionne.

Un dépouillement de ces journaux sur autant d'années n'aurait pas été possible sans Gallica ; cependant cette méthode a ses limites. D'abord une limite liée à la recherche elle-même, si des articles parlant du Canada ne contenaient pas ce mot mais simplement, par exemple, l'adjectif « canadien » ou encore une simple mention d'une ville canadienne comme Montréal ou Ottawa, ils n'ont pas été relevés par Gallica et n'ont donc pas été consultés. Cependant, le dépouillement en 1885 montre que tous les articles sur le Canada utilisent le mot. La seconde limite est d'ordre technique, la transcription des journaux en plein texte étant loin d'être parfaite. Prenons un exemple : le 16 février 1880, Gallica relève une évocation du Canada dans *Le Temps* ; la transcription donne « L'Allemagne a relevé ses tarifs, et là balance du commerce était jusque-là si 'défavorable,' lui revient favorable. La révolte dont je vous parle a gagné même les côtes de l'Angleterre le Canada a mis des

.droits sur les marchandises anglaises¹ ». Ici Gallica a retrouvé « Canada », cependant si la recherche avait porté sur « Angleterre », « colonies », ou « commerce », la recherche n'aurait pas donné d'occurrences dans cette édition.

Cependant, s'il est probable que nous ayons, de par ces deux limites, raté un certain nombre d'articles évoquant ou concernant le Canada, le nombre d'occurrences relevées constitue déjà un ensemble assez important et régulier pour qu'il soit représentatif de notre période, avec 887 notices dans notre base de données pour *Le Temps*, 153 pour *Le Petit Journal* et 139 pour *Le Petit Parisien*. Notons que ces limites concernent plus les articles mentionnant le Canada comme exemple que ceux concernant véritablement le Canada : les seconds ont plus de chances de contenir le mot « Canada » une ou plusieurs fois, ce qui augmente les chances qu'il ait été au moins une fois bien transcrit, et donc qu'il soit relevé par Gallica. L'ensemble constitué nous renseigne donc sur l'information sur le Canada qui est donnée par ces journaux.

Il est nettement plus difficile de différencier le traitement du Canada anglophone et francophone dans ces quotidiens que dans les journaux de voyages, car l'actualité est indifférenciée. C'est pourquoi la recherche portait sur le mot « Canada », et non sur le mot « Québec », quasiment jamais employé pour parler de la Province pendant notre période. « Canada » peut renvoyer à l'ensemble du Canada, mais aussi au Canada francophone, très rarement désigné comme tel : quand les quotidiens parlent des francophones au Canada, ils ne renvoient pas à l'espace qu'ils occupent, mais aux gens eux-mêmes.

La seconde approche utilisée a consisté en une étude comparée du traitement de l'actualité canadienne par *Le Temps*, *Le Figaro*, *L'Univers* et *Le Petit Journal* ou *Le Petit Parisien*. Nous avons tout d'abord choisi des événements susceptibles d'être traités par la presse française, comme la mise en application de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique le 1^{er} juillet 1867, la révolte des Métis de la Rivière Rouge en 1869-1870, ou encore les péripéties autour de l'enterrement de Joseph Guibord². Celui-ci était membre de l'Institut de Montréal, bastion du libéralisme créé en 1844 et condamné par Mgr Bourget, évêque de Montréal, en 1858. En 1869, l'*Annuaire* de l'Institut est mis à l'Index par Rome, or Joseph Guibord meurt le 18 novembre 1869. Il est refusé par un cimetière catholique, sa veuve commence alors une

¹ <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2279255/f3.texte.r=Canada.langFR>. Il est à noter que le site reconnaît cette limite, ainsi pour cette édition il donne un taux de reconnaissance de seulement 66%.

² Sur cette question, voir notamment l'article sur Joseph Guibord du *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, <http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?BioId=38592>.

bataille judiciaire, qui se conclut le 28 novembre 1874 par une décision du conseil privé de Londres validant l'enterrement dans le cimetière catholique. Mais les catholiques de la paroisse de la Côte-des-Neiges s'y opposent, et le corps de Joseph Guibord n'est enterré qu'en novembre 1875, sous protection militaire. Mgr Bourget déclare le lieu de la sépulture « interdit et séparé du reste du cimetière ». Ces événements ne rencontrent pas d'écho dans les journaux consultés. En revanche, les deux autres événements retenus sont traités assez abondamment par les journaux français. Il s'agit d'abord de la révolte des Métis du Nord-Ouest en 1885, et de ses suites judiciaires et politiques autour de la personne de Louis Riel, jusqu'à son exécution le 16 novembre 1885. Le second événement est moins directement canadien puisqu'il se produit à Paris, en août 1880. Il s'agit de la remise par l'Académie française du prix Montyon de littérature à Louis Fréchette, poète canadien.

1. *Le Temps*, *Le Petit Journal* et *Le Petit Parisien*

Certains journaux, dont ceux étudiés ici, sont disponibles en plein texte sur Gallica, ce qui permet de faire des recherches à l'intérieur même du texte. Il est ensuite possible de trier les résultats par année, c'était la première étape de ce dépouillement et les résultats en sont présentés sur la figure 10. Notons que nous avons ici ajouté *Le Figaro*, qui n'a pas été dépouillé par la suite, cela permet de vérifier la réputation du *Temps*, pour voir s'il s'intéresse vraiment plus que les autres journaux à l'actualité étrangère. Et on constate en effet que *Le Temps* semble s'intéresser plus que *Le Figaro* au Canada : le mot apparaît presque toujours plus de fois dans *Le Temps*, avec deux exceptions : une en 1867 (29 occurrences dans *Le Figaro* contre 15 dans *Le Temps*) et une en 1882 (62 contre 58). Cependant, pour toutes les autres années, on compte largement plus d'occurrences¹ de « Canada » dans *Le Temps* que dans *Le Figaro*, ce qui signifie que le choix du *Temps* est justifié : son étude, au vu de ce graphique, paraît plus féconde, il y aura plus de contenu sur le Canada. En revanche, cela met en cause la représentativité de l'étude du *Temps*, ce qu'on y trouve n'est pas forcément représentatif de l'ensemble des quotidiens à moyen tirage (d'où l'intérêt de l'étude de cas qui suit).

¹ Par simplicité, on désigne ici comme « occurrence » une édition d'un journal comprenant le mot « Canada ». Une édition peut contenir plusieurs fois le mot « Canada », soit plusieurs « occurrences » proprement dites.

Le fait que *Le Temps* s'intéresse beaucoup au Canada (et à l'actualité étrangère en général) est également visible lorsque l'on regarde les occurrences de « Canada » dans *Le Petit Journal* et *Le Petit Parisien*. On constate d'abord que l'écart avec *Le Temps* est très important pendant toute la période, sauf en 1867 et surtout en 1873 et en 1874, où il y a presque autant d'occurrences dans *Le Petit Journal* que dans *Le Temps*. Il faut prendre en compte la taille de ces journaux : *Le Temps* est deux fois plus grand que *Le Petit Journal* et *Le Petit Parisien*, qui comme leur nom l'indique, sont des journaux de petite taille (demi-format) : autant d'occurrences signifie que ces petits journaux à grand tirage parlent plus, en proportion, du Canada que *Le Temps*. La comparaison avec *Le Figaro* est alors intéressante : il arrive plusieurs fois au cours de notre période qu'on trouve dans ce journal autant voire moins de fois le mot « Canada » que dans ceux de petit format. Ce qui attire l'attention sur un autre point : la différence entre les journaux de petit format et les autres semble, au vu de ce graphique, résider dans l'importance des variations. Ainsi, en 1882, 62 éditions du *Figaro* comprennent le mot « Canada », quand les petits journaux ne dépassent jamais 40 éditions évoquant le Canada.

Globalement, les journaux semblent parler de plus en plus du Canada au cours de notre période ; cependant cette évolution n'est pas nette : on compte 40 occurrences de « Canada » en 1885 dans *Le Petit Parisien*, soit pas tellement plus qu'en 1874 dans *Le Petit Journal* (32). Il est donc nécessaire d'étudier cette évolution plus précisément, en regardant le nombre de lignes concernant le Canada dans nos journaux.

Le nombre d'éditions comprenant le mot « Canada » donne de bons renseignements d'ordre général sur la présence d'informations sur le Canada dans ces journaux, mais cela ne suffit pas : en effet, étaient inclus dans le paragraphe et le graphique précédents tous les journaux renvoyant à autre chose qu'au Canada, mais portant son nom : ainsi, de nombreux vapeurs français comme anglais sont baptisés *Le/The Canada*. Lors du dépouillement des résultats, nous n'avons pas retenu les informations concernant autre chose que le Canada lui-même ou ses produits : c'est-à-dire les pommes du Canada, ou plus rarement, du bois. La base de données a été réalisée uniquement à partir de ces résultats triés, en comptant les lignes concernant le Canada : nous avons donc le nombre réel de lignes concernant le Canada dans nos journaux, sur notre période. Les résultats sont présentés sur la Figure 11.

Ce graphique confirme qu'il y a bien une augmentation de la présence du Canada dans les colonnes de ces journaux. 1885 est une année record, avec 642 lignes concernant le Canada

dans *Le Petit Parisien* et 1918 dans *Le Temps*. Cette année, nous y reviendrons, est celle de la révolte des Métis, qui explique en grande partie ces chiffres élevés. Mais cela ne suffit pas : même en s'arrêtant à 1884, on constate qu'il y a beaucoup plus de lignes sur le Canada dans nos journaux qu'en 1867 : 396 dans *Le Petit Parisien*, et dans *Le Temps*, 780 en 1884 contre 69 en 1867. On ne peut pas comparer directement les chiffres du *Petit Parisien* et ceux du *Petit Journal* car leurs lignes éditoriales ne sont pas tout à fait semblables. On constate en tout cas pour *Le Petit Parisien* une présence beaucoup plus importante en 1884 qu'à son lancement en 1876 : on n'a compté que trois lignes sur le Canada pendant la première année d'existence du journal. Ce qui tend à montrer que le Canada n'est pas un sujet abordé par les journaux qui doivent s'imposer, mais plutôt par les journaux aux positions un peu plus assurées.

La progression est réelle, on peut discerner globalement deux phases pour *Le Temps* : avant 1876, il n'y a jamais plus de 500 lignes sur le Canada ; en 1876 on dépasse ce chiffre (692 lignes), puis il est à nouveau dépassé 6 années sur 9. Il semble donc que le Canada soit un sujet plus souvent traité par le journal dans la deuxième moitié des années 1870 et les années 1880. Il est difficile de retrouver cette évolution pour les journaux de petit format étudiés car la césure correspond à celle dans la disponibilité de nos sources. La progression de la présence du Canada dans *Le Petit Parisien* tend à confirmer l'impression produite par l'étude de celle du *Temps*, mais la courbe représentant sa présence dans *Le Petit Journal* ne correspond pas. Elle ne décolle quasiment jamais, les seules exceptions étant 1868 (193 lignes), 1873 (260) et 1874 (192). Le nombre de lignes sur le Canada diminue en 1875, soit au moment où il augmente pour *Le Temps*.

La comparaison des courbes représentant la présence du Canada dans *Le Temps* et *Le Petit Journal* est instructive. On constate qu'en 1867 et 1868, il y a presque autant de lignes sur le Canada dans *Le Petit Journal* que dans *Le Temps*, qui est deux fois plus grand. L'écart se creuse dans les années 1869-1872, mais en 1873 et 1874 *Le Petit Journal* parle plus du Canada que *Le Temps*. L'intérêt du *Temps* pour l'actualité étrangère est donc à relativiser, puisqu'un journal de plus petit format peut parler plus du Canada que lui. Les deux journaux n'ont bien sûr pas le même public, et ces variations seront à expliquer en étudiant les thèmes à propos desquels on parle du Canada. Il faut cependant s'intéresser d'abord aux caractéristiques générales des informations sur le Canada données par ces journaux.

Les informations sur le Canada

La méthode suivie – le dépouillement des occurrences de « Canada » dans nos journaux d'après Gallica – a eu une conséquence imprévue : elle a fait apparaître des évocations du Canada que nous n'aurions pas trouvées en cherchant manuellement tous les articles sur le Canada. Il s'agit des évocations du Canada dans des articles sur d'autres sujets : le Canada est parfois pris en exemple pour parler d'autre chose, ou bien il est simplement évoqué à l'intérieur d'un article sans grand rapport. Ainsi, le 17 septembre 1879, *Le Temps* parle du Canada dans ses « Lettres d'Algérie », où l'on n'aurait jamais été chercher des informations sur le Canada si on avait dépouillé ces journaux à la main sur autant d'années. L'article prône le développement d'une presse algérienne capable d'intéresser les lecteurs de métropole, et prend en exemple les journaux canadiens. Cela nous renseigne indirectement de plusieurs façons : d'abord, c'est le plus évident, les journaux canadiens sont lus en Angleterre, mais ce n'est pas le plus intéressant pour nous ici : le plus important est que le correspondant du *Temps* en Algérie, *a priori* bien éloigné du Canada, connaît suffisamment la situation canadienne pour savoir que les journaux canadiens ont une audience dans leur métropole. Les évocations du Canada relevées par Gallica sont donc très intéressantes pour notre propos, elles permettent de voir comment on parle du Canada, pour quels thèmes, et donc en plus quand on prend le Canada en exemple.

Il a donc paru rapidement nécessaire d'ajouter à notre base de données un champ indiquant, pour chaque notice, si l'article, la publicité... faisant référence au Canada est centré sur celui-ci ou non. Les figures 12, 13 et 14 présentent, pour chacun des trois journaux étudiés, l'évolution du nombre d'éléments centrés et non centrés sur le Canada, ainsi que le total. On constate que les éléments non centrés sur le Canada dominent largement, et la courbe les représentant coïncide quasiment avec celle représentant le nombre total d'éléments concernant le Canada sur toute notre période. Pour *Le Temps* comme pour *Le Petit Parisien*, l'écart le plus notable est en 1885, au moment de la révolte des Métis et de l'affaire Riel. On trouve dans les deux journaux un plus grand nombre d'articles centrés sur le Canada cette année-là, ce qui explique la hausse du nombre total d'éléments sur le Canada. Dans *Le Temps*, le nombre d'articles centrés sur le Canada dépasse pour la première fois le nombre d'articles le concernant mais non centrés sur lui, et dans *Le Petit Parisien* les courbes représentant les deux se rejoignent presque. Il est à noter que dans *Le Petit Parisien*, il y avait une augmentation du nombre d'articles centrés sur le Canada dès 1884, mais ce nombre reste faible : 5 articles seulement en 1884, et 14 en 1885. Pour *Le Temps*, un autre écart assez

important est perceptible en 1870 : cet écart est encore une fois dû à l'actualité politique, beaucoup d'articles traitant des troubles causés par les fenians à la frontière américano-canadienne. On se trouve également au cœur d'une première révolte des Métis, la révolte de la Rivière Rouge (1869-1870). Les courbes concernant *Le Petit Journal* présentent un écart plus surprenant en 1876 et surtout 1877, année où il y a davantage d'articles centrés sur le Canada que d'articles non centrés sur lui et le concernant. Aucun événement politique au Canada ne justifie cet écart, l'explication est donc à chercher dans l'évolution des thèmes traités.

Les journaux sont renseignés essentiellement par l'Agence Havas, elle-même renseignée par Reuters et Wolff, et Associated Press, ses alliées dans la chasse aux informations. Cette structure conduit à créer des nœuds par où l'information est regroupée avant d'être envoyée aux autres agences. La conséquence directe pour notre sujet est que l'information sur le Canada, et en provenance du Canada, n'est pas forcément arrivée en France depuis le Canada. Les journaux ne déclarent pas toujours la provenance de leur information, c'est le cas pour 250 seulement des 1179 éléments concernant le Canada que nous avons relevés. Nous ne disposons donc d'informations précises sur l'origine des informations que pour à peine 20% de notre corpus, ce qui limite la portée des réflexions qui suivent. *Le Temps* est le journal qui renseigne le plus ses lecteurs sur la provenance de ses informations : 226 des provenances indiquées le sont dans ses colonnes, contre 11 pour *Le Petit Journal* et 13 pour *Le Petit Parisien*. Même en tenant compte de la différence de taille entre *Le Temps* et les deux journaux de petit format, et du fait que ces journaux ne sont pas étudiés sur l'ensemble de notre période, la disproportion est flagrante.

La figure 15 représente l'évolution du nombre d'informations sur la provenance, et les principales provenances, sur toute notre période et pour l'ensemble des journaux étudiés. On constate que les moments où on a le plus d'informations sur la provenance des informations elles-mêmes sont ceux où l'actualité politico-militaire canadienne est la plus forte : 1885, et 1870. Ces années sont également celles où l'information en provenance du Canada lui-même domine nettement. On constate une légère baisse du nombre de provenances indiquées entre la fin des années 1860 et le début des années 1880, avec plusieurs variations entre les deux : de 1879 à 1884, on a moins de 10 provenances indiquées par année. Cela correspond à un changement dans la rédaction du journal : on arrête au début des années 1880 de publier telles quelles les dépêches, on les réécrit. On les réécrit souvent très peu (il y a de fortes similitudes entre des articles non présentés comme des dépêches entre *Le Temps* et *L'Univers* ou *Le*

Figaro, voir plus loin), mais on leur enlève leur forme « brute », du style « Ottawa, 8 avril. Le ministre des finances du Canada a présenté le budget à la Chambre [...] »¹. On n'arrête pas automatiquement d'indiquer la provenance, beaucoup d'articles commencent par « on nous télégraphie de... » ou « les dernières nouvelles de... ». Cependant, dans l'ensemble, on indique moins la provenance.

La figure 16 présente la provenance des informations des trois journaux pour l'ensemble de notre période. On voit que les informations en provenance du Canada sont plus nombreuses que les autres, avec 39% du total, mais les informations en provenance des États-Unis représentent 38% du total, soit quasiment autant. La Grande-Bretagne vient ensuite avec 16% des informations, puis on trouve la France, l'Italie et l'Espagne avec 2%, et enfin Cuba et la Suisse de façon anecdotique. L'information essentielle que nous apporte ce graphique est le fait que l'information sur le Canada vient du Canada dans moins de 40% des cas, comme nous l'avons dit la structure des réseaux d'information fait qu'elle passe par ailleurs avant d'arriver en France : ce qui explique les 38% d'informations en provenance des États-Unis, New-York centralise les informations pour l'Amérique du Nord. La présence importante de la Grande-Bretagne est due à son rôle de métropole ; les informations en provenance de Londres ne sont pas les mêmes que celles qui viennent de New-York, car les centres d'intérêt diffèrent. Les journaux français reçoivent les deux, et se servent des deux. Les informations venant de France viennent de Dunkerque ou Boulogne-sur-Mer, villes souvent bien informées sur les naufrages de l'autre côté de l'Atlantique. Les informations en provenance d'Italie viennent en fait du Vatican et sont essentiellement religieuses ; quant aux dépêches venant d'Espagne, il s'agit de la négociation d'un traité avec le Canada.

La provenance des informations n'a aucune incidence sur le délai entre l'émission des dépêches et la publication de l'information par le journal : ce délai est presque toujours de deux jours, que l'information vienne de Dunkerque ou de New-York.

La base de données réalisée comprend également la pagination de chaque évocation du Canada relevée. Nous avons représenté par aires le pourcentage de chaque page dans le total des évocations, pour chaque journal, sur les figures 17, 18 et 19. On constate que, sur l'ensemble de la période, *Le Temps* parle plus facilement du Canada dans ses deux premières pages que *Le Petit Journal* et *Le Petit Parisien*. Cette différence ne s'explique pas par une volonté éditoriale, mais par une contrainte : *Le Temps*, journal aux tirages plus faibles et aux

¹ *Le Temps*, 11 avril 1870.

coûts plus importants que les deux *Petits* étudiés, a presque toujours une page complète de publicité en page 4. Ce n'est pas le cas des deux autres journaux, ce qui explique qu'ils puissent parler plus, en proportion, du Canada en quatrième page. De plus, on ne peut pas vraiment distinguer une tendance lourde sur ces graphiques, il s'agit plutôt de variations rapides, et dont la valeur informative est limitée pour *Le Petit Journal* et *Le Petit Parisien* par le faible nombre d'évocations du Canada dans ces journaux.

Ces graphiques ne sont pas pour autant sans intérêt, surtout si on les compare avec la figure 11, représentant le nombre de lignes concernant le Canada dans chacun des trois journaux. On voit que les années fortes ou faibles en termes de traitement du Canada correspondent souvent à une variation assez forte des aires sur les figures 17 à 19. Ainsi, pour *Le Petit Journal*, lorsqu'en 1873-1874 on atteint le maximum de lignes consacrées au Canada, on voit sur la figure 18 que la proportion d'évocations du Canada dans les deux premières pages du journal augmente. Ce qui signifie qu'en 1873-1874, non seulement *Le Petit Journal* parle plus du Canada, mais il en parle plus souvent en une, ou en deuxième page, soit avec les informations plus importantes. De la même façon, on constate qu'en 1885, lorsque *Le Temps* et *Le Petit Parisien* publient le plus de lignes sur le Canada au cours de notre période, cette augmentation touche surtout les pages 1 et 2 pour *Le Petit Parisien*, et essentiellement la deuxième page pour *Le Temps*. En revanche, lorsque la présence du Canada dans les colonnes du *Temps* augmente une première fois en 1870, on voit clairement sur la figure 17 que cette augmentation se fait en une. L'explication est à chercher dans le rubriquage du journal.

En 1867, dans *Le Temps*, les informations sur l'étranger sont pour l'essentiel données dans la rubrique « Télégraphie privée » située le plus souvent en page 1, en 1885 elles le sont dans la rubrique « Bulletin de l'Etranger », généralement placée en page 2. Entre les deux dates, il y a plusieurs changements. A partir de 1871, la rubrique « Télégraphie privée » se transforme en « Dépêches télégraphiques ». Cette rubrique regroupe souvent toutes les dépêches, mais il arrive que les dépêches soient partagées en plusieurs rubriques, comme « Correspondance télégraphique. Agence Wolff » ou « Dernières dépêches Havas ». A partir de 1879 apparaît une nouvelle rubrique, « Bulletin de l'Etranger » : cette rubrique coexiste avec la rubrique « Dépêches télégraphiques », qui perd de l'importance, et en 1885 c'est dans le « Bulletin de l'Etranger » qu'on trouve toutes les informations sur la révolte des Métis puis l'affaire Riel, sauf lorsque le journal y consacre un article hors rubrique.

Quelques autres rubriques contiennent souvent des informations sur le Canada : c'est le cas du « Bulletin commercial », qui donne très souvent le prix des pommes importées du Canada. La répartition par rubrique recoupe en fait assez largement la répartition par thèmes.

Les résultats de notre étude sont présentés sur les figures 20 à 22, pour plus de clarté nous avons cependant enlevé les deux dernières catégories – les discours et les actes officiels – car elles étaient peu utiles étant donné le très faible nombre d'évocations du Canada qu'elles concernaient. On remarque que *Le Temps* est le seul journal parmi les trois étudiés à publier autant de dépêches « brutes ». Le maximum pour ce journal est atteint en 1870, avec 27 dépêches sur l'année, pour *Le Petit Parisien* c'est en 1885 avec seulement 5 dépêches. Dans *Le Temps*, reproduire directement les dépêches se pratique de moins en moins, comme nous l'avons déjà souligné à propos de la provenance des informations ; on voit très clairement sur la figure 20 que le nombre de dépêches publiées diminue jusqu'à disparaître quasiment dans les années 1880 ; en revanche le nombre d'articles connaît une augmentation très forte, relative comme absolue. Dans *Le Petit Journal* et *Le Petit Parisien*, il y a moins d'articles, mais la proportion d'articles reste relativement stable, avec un peu moins de 10 articles évoquant le Canada par an dans *Le Petit Journal*, et un peu plus de 10 pour *Le Petit Parisien*. Le Canada est présent plusieurs fois dans les premiers-Paris du *Temps*, ainsi en 1878 et 1879, on ne peut pas vraiment comparer avec les autres journaux car ils commencent directement par un article sur un sujet particulier : ce sont les articles de « Timothée Trimm » puis « Thomas Grimm » pour *Le Petit Journal*. Il est intéressant de constater que le Canada peut être présent dans les éditoriaux du *Temps* même lorsque l'actualité canadienne, ou en tout cas l'écho qu'elle a en France, est très faible, comme à la fin des années 1870. Globalement, l'évolution du nombre de dépêches et d'articles permet de dire, au moins pour *Le Temps*, que le travail journalistique concernant le Canada est de plus en plus important au cours de notre période. C'est plus difficile à affirmer pour les deux journaux de petit format étudiés ici, même si l'on constate qu'à partir de 1882 il y a une croissance continue du nombre d'articles évoquant le Canada dans *Le Petit Parisien*.

Le Canada est mentionné dans les publicités du *Temps* pendant toute notre période (sauf en 1877 et 1878), de façon plus ou moins régulière : il y a beaucoup de publicités concernant le Canada en 1871-1872, puis en 1881, et enfin en 1885. On retrouve ce même phénomène de phases fortes dans *Le Petit Journal* et *Le Petit Parisien* ; ainsi il n'y a pas de publicités évoquant le Canada dans *Le Petit Journal* hors des années 1871 à 1875, et dans *Le Petit*

Parisien c'est surtout en 1883 que le Canada est mentionné dans les publicités. Rappelons ici qu'il y a moins de publicités dans ces journaux que dans *Le Temps*. Les raisons de ces variations paraissent difficiles à cerner sans approfondir l'étude de ces publicités, ce qui sera fait plus loin.

Au niveau des feuillets, le Canada est quasiment absent du *Temps*. En revanche, les feuillets évoquant le Canada dans *Le Petit Journal* et *Le Petit Parisien* sont plus nombreux, encore une fois de façon épisodique. Nous nous intéresserons donc également au contenu de ces feuillets pour tenter d'expliquer les variations.

Pourquoi parle-t-on du Canada ? Les résultats du dépouillement sont présentés sur les figures 23 à 28. Un simple coup d'œil révèle que les résultats sont très différents selon que l'on considère le nombre d'articles, publicités, etc. (regroupés ici comme « éléments ») ou le nombre de lignes consacré au Canada. Il ne paraît pas forcément plus pertinent de favoriser, du point de vue de la réception, le nombre réel de lignes : on peut imaginer que les lecteurs retiennent plus de choses sur le Canada en lisant deux ou trois lignes sur lui toutes les semaines qu'en lisant 50 lignes une fois dans l'année. En revanche, le nombre de lignes renseigne sur la production du discours : les agences de presse et l'équipe du journal choisissent d'insister sur un sujet. Par ailleurs, le nombre de lignes permet de mesurer la place physique occupée par ces éléments dans les colonnes des journaux. C'est pourquoi nous donnerons ici les graphiques correspondants aux deux cas de figure, ce qui permet de les comparer.

On voit que *Le Temps* est, de loin, le journal qui parle le plus du Canada pour des informations politiques et économiques. L'économie est d'ailleurs beaucoup plus présente en nombre d'éléments qu'en nombre de lignes, alors que la politique est généralement aussi présente en proportion en nombre de lignes qu'en nombre d'éléments. En nombre d'éléments, on constate que certains thèmes apparaissent au cours de notre période. Au début, les informations sur le Canada sont politiques, économiques ou bien des publicités, et quelquefois des faits divers, puis le nombre d'éléments et de lignes sur le Canada augmente, et cette augmentation s'accompagne d'une diversification des thèmes abordés. Pour la fin des années 1860, la politique domine en nombre d'éléments, mais cette domination est moins régulière en nombre de lignes : en 1867, c'est l'économie qui suscite le plus de lignes sur le Canada dans *Le Temps*, en revanche de 1869 à 1871 c'est clairement la politique. Dans les années 1870,

d'autres thèmes se rajoutent au politique, à l'économique, aux faits divers et aux publicités. Ce sont d'abord les informations à caractère scientifique, puis les informations culturelles.

Les informations sociales apparaissent au même moment dans *Le Temps*, mais ne connaissent pas un développement aussi important : il n'y a qu'en 1885 que les informations sociales ont une place importante. Les informations religieuses connaissent une situation semblable, on en trouve souvent dans *Le Temps*, mais en petit nombre. Ces considérations sur le nombre d'éléments sont à relativiser avec le nombre de lignes : les informations sociales sont un peu moins désavantagées si l'on considère le nombre de lignes qui leur est consacré. De la même façon, les informations culturelles, dont le journal parle relativement peu, font l'objet d'un nombre de lignes plus important. En revanche, les informations scientifiques reviennent plusieurs fois par an, mais sur peu de lignes. Pour la religion, l'évolution change peu. Les informations militaires apparaissent à la fin des années 1870, mais d'une façon très faible tant en nombre d'éléments qu'en nombre de lignes. En revanche, en 1885 il y a beaucoup d'informations militaires sur le Canada, tant en nombre d'articles qu'en nombre de lignes.

Un simple regard sur les figures 25 à 28, représentant l'évolution du nombre d'éléments et du nombre de lignes par thème dans *Le Petit Journal* et *Le Petit Parisien*, montre que la différence entre les deux façons de calculer l'importance du Canada dans leurs colonnes est plus marquée que pour *Le Temps*. La deuxième information immédiatement visible est le fait que ces journaux ne traitent pas les mêmes thèmes que *Le Temps*, mais aussi qu'ils ne traitent pas l'un et l'autre les mêmes sujets. Il n'y a donc pas entre les deux une proximité éditoriale telle qu'elle nous permettrait de tirer des conclusions générales pour les journaux de petits formats. Cela n'enlève pas tout intérêt à l'étude, et révèle au contraire qu'il n'y a pas un discours et une façon unique et unanime de parler du Canada dans la presse française de notre période. Pour *Le Petit Journal*, on constate une domination entre 1867 et 1877 des faits divers, domination qui apparaît encore plus clairement dans le nombre de lignes consacrées. A l'inverse, les nombreuses publicités du début des années 1870 ne représentent au final qu'un nombre assez faible de lignes. Par rapport au *Temps*, l'économie et la politique ne sont presque pas traitées, et là encore il y a en proportion plus d'éléments que de lignes sur ces sujets, ce qui signifie qu'on en parle brièvement lorsqu'on le fait, à l'inverse des faits divers. Les informations scientifiques sont présentes de façon tout à fait honorable tant en nombre d'éléments qu'en nombre de lignes. La religion est, en proportion, plus présente dans *Le Petit Journal* que dans *Le Temps*, de façon à peu près équivalente en nombre d'éléments et en

nombre de lignes. Les informations culturelles sont moins présentes, et les informations sociales sont un peu plus présentes en proportion que dans *le Temps*, mais davantage en nombre d'éléments qu'en nombre de lignes. Le pic de 1873-1874, déjà plusieurs fois mentionné, est ici particulièrement intéressant : en nombre d'éléments, les publicités dominent, et la religion a une place assez importante. En nombre de lignes, ce sont les faits divers qui dominent de manière très claire. Ce qui signifie que ce sont avant tout les faits divers canadiens qui sont plus développés sur ces années par *Le Petit Journal*. L'autre conséquence est que sur ces années, les informations sur le Canada ont plus de chances d'être retenues par les lecteurs, puisque non seulement le Canada est plus souvent mentionné, mais en plus les informations sont plus développées.

Le Petit Parisien est le journal pour lequel la distinction entre nombre d'éléments et nombre de lignes est la plus pertinente. En nombre d'éléments, le graphique nous montre un ensemble de variations annuelles, en nombre de lignes on voit clairement une progression presque continue, avec une seule exception, un pic en 1880. Certains thèmes font l'objet de quelques articles, avec un nombre minimal de lignes, c'est le cas du social, assez présent en nombre d'éléments en 1878, mais pas du tout en nombre de lignes. La politique est à peu près aussi présente en nombre d'éléments qu'en nombre de lignes, sauf en 1885 où le nombre de lignes qui lui sont consacrées explose. Les faits divers, beaucoup moins présents que dans *Le Petit Journal*, sont aussi plus présents en nombre d'éléments qu'en nombre de lignes, ce qui montre qu'ils sont moins développés par *Le Petit Parisien* que par *Le Petit Journal*. La religion est assez souvent présente, comme dans *Le Petit Journal*, mais là aussi elle l'est davantage en nombre d'articles qu'en nombre de lignes. L'économie est largement plus présente en nombre d'articles qu'en nombre de lignes, avec une exception en 1880, où elle explique presque à elle seule le pic constaté. 1884 est une année intéressante également, avec un très grand nombre de lignes sur des informations culturelles concernant le Canada.

Nous avons étudié dans cette sous-partie l'évolution de la répartition par thèmes de façon très générale, et par journal. Nous allons maintenant étudier, pour chaque thème, l'évolution de son traitement par les trois journaux, et le contenu réel correspondant.

La politique est, de loin, le thème pour lequel on parle le plus du Canada pendant notre période. On voit cependant très clairement sur la figure 31 que ce n'est pas le cas pour tous les journaux. *Le Temps* parle beaucoup de politique, mais dans *Le Petit Journal* elle est absente, avec un maximum de 3 lignes sur la politique en une année (1872). *Le Petit Parisien* ne traite

pas de la politique canadienne dans ses premières années d'existence, mais commence à s'y intéresser un peu au début des années 1880, avant un pic en 1885. Pour *Le Temps*, le traitement présente de fortes variations avec des pics de 1869 à 1871, en 1876, 1878 et surtout, encore une fois, 1885. A l'inverse, en 1873 ou en 1877 le journal ne parle presque plus du Canada à propos de politique.

De 1869 à 1871, l'essentiel des articles politiques concernant le Canada traite des relations entre États-Unis, Angleterre et Canada. L'essentiel de l'actualité politique est due aux fenians, Irlandais hostiles aux Anglais, établis au Canada et aux États-Unis. Nous ne traitons pas ici les articles traitant des affrontements armés entre les fenians et l'armée canadienne : ils seront traités dans la partie sur les informations militaires. Les fenians font aussi l'objet d'articles proprement politiques ; ainsi le 28 mai 1870, on peut lire une dépêche indiquant « Le président du conseil fenian désavoue la tentative de O'Neil comme prématurée¹ », O'Neil étant le chef fenian qui dirige les tentatives d'invasion. On voit qu'ici on sort du cadre militaire, pour entrer pleinement dans le politique, et les dissensions entre chefs fenians. *Le Temps* publie également beaucoup d'informations sur les négociations entre les États-Unis et l'Angleterre, qui aboutissent le 8 mai 1871 avec le traité de Washington. Ce traité règle plusieurs désaccords entre les deux pays suite à la guerre de Sécession, notamment la question de l'*Alabama*, un navire construit en Angleterre et vendu aux Sudistes, qui s'en servent pour faire subir d'importants dommages aux navires Nordistes. Le Canada est concerné car les négociations aboutissent entre autres à l'octroi aux pêcheurs américains d'un droit de pêche dans les eaux canadiennes, les autorisant même à débarquer pour sécher les poissons et entretenir les filets. Les États-Unis doivent payer le Canada pour ce privilège, mais cela ne satisfait pas les Canadiens. Le 13 juin 1871, on peut lire dans l'éditorial du journal² qu'» Il ne paraît cependant pas qu'on soit aussi satisfait de ce règlement, au sein de la Confédération canadienne connue sous le nom de Dominion of Canada. [...] l'Angleterre a plutôt consulté dans cette circonstance ses propres intérêts que ceux des colonies soumises à sa suzeraineté. Un mouvement très vif s'est manifesté dans toutes ces contrées contre la ratification de cette convention par le Parlement central ».

En 1876, le nombre important de lignes consacrées à la politique canadienne correspond à un faible nombre d'articles (7), mais un de ces articles comprend 227 lignes sur le Canada. C'est une « Lettre d'Amérique » faisant partie d'une série de lettres envoyée cette année-là

¹ *Le Temps*, 28 mai 1870, p. 1.

² *Le Temps*, 13 juin 1871, p. 1.

par le correspondant du *Temps*. La lettre en question, publiée le 25 février 1876, a été envoyée par le correspondant le 3 février d'Ottawa : on voit ici qu'il y a une grande différence entre les dépêches télégraphiques, qui sont publiées deux jours après leur émission, et les lettres. La distribution du courrier semble d'ailleurs assez aléatoire : l'article commence par cette mise en garde : « Cette lettre, qui nous parvient seulement aujourd'hui, est, comme nous le verrons, d'une date antérieure à celle que nous avons publiée hier ». Cette lettre est un tableau très détaillé de la situation du Canada en 1876, avec les chiffres des recensements, l'organisation institutionnelle du Canada, l'émigration vers le Canada, et surtout vers les États-Unis... Le correspondant décrit également les conditions de son voyage, mais au final ce sont les informations politiques qui dominent. C'est la seule fois, sur toute notre période, que l'affaire Guibord (résumée au début de cette partie) est mentionnée. C'est en fait dans la partie suivante de la correspondance, publiée le 24 février, que le correspondant la mentionne : « l'émeute qui a eu lieu dernièrement lors de l'enterrement d'un comédien français nommé Guibord, à qui l'évêque de Montréal s'obstinait à refuser une place au cimetière, malgré la décision de la plus haute autorité judiciaire de l'empire britannique – le conseil privé de Londres¹ ». En 1876, le fort nombre de lignes sur la politique canadienne est donc dû à cette série de « Lettres d'Amérique », qui s'y intéressent particulièrement.

En 1878, il y a également beaucoup d'informations sur la politique canadienne. C'est d'abord, en mai, l'hypothèse d'une guerre entre l'Angleterre et la Russie. A priori, le Canada n'est concerné que secondairement, mais on apprend dans une dépêche le 7 mai que « Le New York Herald publie une dépêche de Buffalo disant que les fenians font des préparatifs pour envahir le Canada, en cas de guerre entre l'Angleterre et la Russie² ». Plusieurs dépêches sont publiées sur ce sujet, et le journal creuse plusieurs fois la question des rivalités entre orangistes irlandais et catholiques irlandais au Canada, comme par exemple dans le « Courrier d'Amérique » du 5 août³. L'article le plus développé de l'année comprend 110 lignes sur le changement de ministère au Canada, suite au Scandale du Pacifique, déjà évoqué à propos de l'*Excursion au Canada et à la Rivière Rouge du Nord* d'Henri de Lamothe. La caractéristique la plus importante des informations politiques sur le Canada en 1878 est sans doute le grand nombre d'articles concernant le marquis de Lorne. Le gouverneur général du Canada, lord Dufferin, arrive au terme de son mandat (commencé en 1872) en 1878. Le 26 juin, *Le Temps*

¹ *Le Temps*, 24 février 1876, p. 2.

² *Le Temps*, 7 mai 1878, p. 1.

³ *Le Temps*, 5 août 1878, p. 2.

publie une dépêche qui résume son discours d'adieux, dans lequel il fait l'éloge de la loyauté des Canadiens français¹. Puis on apprend le 30 juillet que c'est le marquis de Lorne qui a été choisi pour le remplacer : le marquis de Lorne (John Campbell, fils du duc d'Argyll) était déjà très présent dans le journal suite à son mariage avec la princesse Louise, fille de la reine Victoria, en 1871. Le journal montre une véritable obsession pour ces personnages, digne de nos tabloïdes : on apprend ainsi le 26 novembre dans une dépêche d'Halifax que le couple est bien arrivé au Canada, la dépêche (et le journal) jugeant utile de préciser : « la traversée a été très mauvaise. La princesse Louise a beaucoup souffert. Elle va mieux maintenant² ». Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres, les informations sur le nouveau gouverneur du Canada oscillent toujours entre les informations fascinées sur le couple princier, et les informations proprement politiques. Ainsi, le journal reprend le 17 novembre une partie d'un discours qu'il prononce avant de partir pour le Canada³. La partie choisie est celle qui concerne les Canadiens français, ce qui nous intéresse particulièrement : cela montre que, si l'actualité canadienne en général intéresse *Le Temps*, les rédacteurs privilégient malgré tout les francophones.

Le pic de 1885 concerne avant tout l'affaire Riel, qui nous détaillerons dans l'étude de cas qui suit.

Dans *Le Petit Journal*, nous l'avons vu, il n'y a presque rien qui parle de politique et du Canada à la fois. On peut donc se demander quelles sont les informations qui méritent de mentionner le Canada dans ce journal. Le 20 septembre 1868, une ligne dans les « Petites Nouvelles » informe que « sir John Young est nommé gouverneur général du Canada⁴ ». C'est presque la seule information sur la politique canadienne, avec en décembre 1871 le jugement de trois « Français de sang mêlé » accusés d'avoir aidé O'Neil⁵. La plupart des informations politiques mentionnant le Canada ne le concernent pas, ou indirectement : on peut par exemple citer, le 14 octobre 1870, une mention du Canada dans une rubrique publiant le contenu des papiers de la famille impériale. On apprend donc que 6% de la fortune mobilière de l'empereur, soit 50 000 francs, était au Canada, qui est donc indirectement concerné par ce renseignement. Il faut préciser ici que ce n'est pas vrai que pour *Le Petit Journal* : on trouve aussi ce genre d'informations dans *Le Temps*, mais nous nous sommes davantage intéressé ici

¹ *Le Temps*, 26 juin 1878, p. 1.

² *Le Temps*, 26 novembre 1878, p. 1.

³ *Le Temps*, 17 novembre 1878, p. 1.

⁴ *Le Petit Journal*, 20 septembre 1868, p. 3.

⁵ *Le Petit Journal*, 13 décembre 1871, p. 2.

aux informations sur le Canada. Pendant les périodes creuses constatées sur la figure 29, ce genre d'informations (qui renseignent malgré tout indirectement sur le Canada) est ce qu'il reste dans *Le Temps*. Certaines informations sont à la limite de la politique et du fait divers ; ainsi on apprend le 17 février 1872 dans les « Petites Nouvelles » que « L'agent d'émigration pour le Canada, le nommé Wagner, a été arrêté par des Alsaciens-Lorrains et renvoyé au Canada¹ ». Notons que l'information vient de Toronto, alors que le fait s'est produit en Alsace.

Dans *Le Petit Parisien*, on retrouve aussi beaucoup d'informations concernant indirectement le Canada, mais on trouve également des informations sur le Canada qui servent à aborder de façon détournée la politique française. Un parfait exemple en est fourni le 3 puis le 9 décembre 1882, dans deux articles intitulés « Une Croix mal placée² » et « Les Croix de M. Duclerc³ ». Ces articles illustrent parfaitement notre propos : le premier raconte l'émoi qu'a provoqué au Canada la nouvelle de la remise de la Légion d'Honneur à M. Wurtele, trésorier du Québec, qui avait organisé un banquet pour célébrer la défaite de Sedan. On voit qu'ici l'honneur de la France est au centre ; on en sort un peu dans l'article suivant. C'est cette fois la remise de la Légion d'Honneur à Chapleau, chef du « parti clérical », qui a créé un tollé au Canada, selon le journal en tout cas. On peut douter de la réalité de cette réaction, surtout en lisant « Au Canada, où l'on aime la France et la République, l'indignation est grande » : la vision d'Henri de Lamothe est exactement inverse, pour lui on n'aime pas la République au Canada, et cette version est corroborée par l'essentiel des articles que nous avons étudiés. Il semble donc que *Le Petit Parisien* instrumentalise ici l'exemple canadien pour critiquer de façon générale l'attribution des Légions d'Honneur. Ce problème des Légions d'Honneur est encore repris en septembre 1883 dans un article titré « La Main heureuse⁴ » ; cette fois le journal reprend un article de *La Patrie* (Montréal) sur les Légions d'Honneur données à des réactionnaires canadiens (ce qui est tout à fait cohérent avec la ligne éditoriale de ce journal, comme nous le verrons). Hors de ces exemples, *Le Petit Parisien* mentionne quelques fois les fenians en 1879 et 1880, et le reste des informations ne concernent qu'indirectement le Canada, sans originalité par rapport aux autres journaux.

¹ *Le Petit Journal*, 17 février 1872, p. 2.

² *Le Petit Journal*, 3 décembre 1882, p. 2.

³ *Le Petit Journal*, 9 décembre 1882, p. 2.

⁴ *Le Petit Journal*, 9 septembre 1883, p. 2.

Parmi ces informations, il arrive que le Canada soit plus que mentionné, qu'il soit véritablement donné en exemple, c'est ce que nous allons maintenant étudier.

La figure 30 représente la part de chaque thème dans le total des articles des trois journaux qui donnent le Canada en exemple. On constate que la politique vient en deuxième position, après l'économie : 25% des articles qui donnent le Canada en exemple le font sur un sujet politique. Il est impossible de donner tous les cas particuliers ici, cependant on peut discerner quelques grandes tendances. Parmi les 49 articles du *Temps* qui donnent le Canada en exemple dans un article politique, plusieurs le font pour la Constitution canadienne. Ainsi, le 16 février 1869, un article sur Cuba affirme : « les insurgés sont résolus à ne déposer les armes qu'après avoir obtenu pour Cuba un gouvernement semblable à celui du Canada¹ ». Ce caractère exemplaire que semble avoir la Constitution canadienne pour *Le Temps* ne se dément pas pendant l'essentiel de notre période, puisque le 29 mai 1882, elle est encore donnée en exemple dans un article sur « Les Affaires d'Irlande² ». Le Canada est également cité assez souvent en exemple en tant que membre de l'Empire britannique. Ce n'est pas seulement le cas dans *Le Temps* : on trouve dans *Le Petit Journal* du 12 février 1872 un article³ expliquant les difficultés d'un empire colonial en utilisant l'exemple anglais, et en citant le Canada. *Le Petit Parisien* fait de même, avec un point de vue nettement plus colonialiste, le 24 avril 1883. L'article, intitulé « L'Accaparement des colonies », énumère des colonies anglaises, dont le Canada, et affirme que les Anglais accaparent toutes les régions colonisables. Ces cas de figure sont ceux que l'on retrouve le plus souvent, mais ce ne sont pas les seuls : le Canada est aussi pris en exemple pour vanter le droit de vote des femmes, par *Le Temps* le 5 février 1884 dans un article intitulé « La Solution est là⁴ ! », et par *Le Petit Parisien* le 6 décembre 1883 dans un article nommé « Les Femmes commerçantes⁵ ». On retrouve dans les deux cas la même expression : les Canadiennes ont pour ces journaux « le vote municipal et politique », ce qui témoigne sans doute d'une source commune, surtout à deux mois d'intervalle. *Le Temps* parle des « Françaises annexées du Canada », ce qui est, en fait faux. Les Québécoises propriétaires pouvaient voter avant 1849 aux élections municipales, puis la loi électorale est modifiée et ne concerne que les hommes. A partir de 1850, les femmes peuvent élire les commissaires d'école en Ontario, mais ne peuvent pas voter aux élections municipales.

¹ *Le Temps*, 16 février 1869, p. 1.

² *Le Temps*, 29 mai 1882, p. 2.

³ *Le Petit Journal*, 12 février 1872, p. 4.

⁴ *Le Temps*, 5 février 1884, p. 3.

⁵ *Le Petit Parisien*, 6 décembre 1883, p. 1.

L'exemple, utilisé par les deux journaux, est donc faux. Le fait qu'ils en parlent à ce moment tient sans doute à la création en 1883 de la Toronto Women's Suffrage Association, dont les revendications semblent avoir été connues jusqu'en France.

Le nombre de lignes consacrées à l'économie – autre sujet majeur – et concernant le Canada (directement ou indirectement) est représenté sur la figure 32. Nous avons vu que ce nombre de lignes était assez faible par rapport au nombre d'éléments évoquant le Canada pour l'économie ; en effet on constate qu'il n'y a jamais plus de 36 lignes concernant à la fois l'économie et le Canada sur une année, ce maximum étant atteint par *Le Temps* en 1881. Pendant presque toute notre période, c'est *Le Temps* qui publie le plus de lignes sur l'économie et le Canada¹ : les exceptions étant 1869, 1871 et 1880. Ce nombre de lignes dans *Le Temps* est irrégulier, entre 1 et 183 lignes en une année. Globalement, la fin des années 1870 est la période pendant laquelle le Canada est le moins évoqué pour l'économie, puis il y a une augmentation jusqu'en 1879 (avec un creux en 1877), avant que le nombre de lignes en question ne diminue à nouveau dans les années 1880. *Le Petit Journal* ne publie presque jamais rien qui concerne à la fois l'économie et le Canada, l'année où le sujet est le plus traité est 1874, avec 15 lignes. *Le Petit Parisien* s'intéresse un peu plus à l'économie canadienne, mais pas de façon régulière. Ce journal y consacre de 0 à 151 lignes pour une année, le maximum étant atteint en 1880. Cette année est vraiment une exception : le maximum pour les autres années est de 17 lignes en 1878.

Le Canada est essentiellement mentionné dans ces articles pour l'émigration. On trouve plusieurs cas de figure : parfois, comme dans *Le Temps* le 9 octobre 1873, c'est simplement évoqué comme un exemple de terre d'émigration : « Plus de 600 000 Prussiens ont émigré depuis trente ans ; dans la même période, plus de deux millions d'Allemands ont quitté leur pays. L'immense majorité des émigrants (175 000 sur 211 000), dans l'intervalle de 1862 à 1871, se sont rendus dans l'Amérique du Nord, y compris le Canada² ». Ce cas de figure n'est pas propre au *Temps* ; le 19 décembre 1883 *Le Petit Parisien* publie le détail des émigrants français en 1883 : cinq ont émigré au Canada³. Un chiffre faible donc, et pourtant les journaux vantent souvent le Canada comme un endroit accueillant pour les émigrés. Encore une fois, c'est souvent fait en le prenant en exemple : ainsi dans *Le Petit Journal*, le 20 et le 26 juillet

¹ Il ne faut pas oublier que ce journal est deux fois plus grand que les deux autres, il n'est donc pas étonnant d'y trouver plus de lignes sur le même sujet. Il est en revanche particulièrement intéressant de constater que parfois, on y trouve moins de lignes sur un sujet.

² *Le Temps*, 9 octobre 1873, p. 4.

³ *Le Petit Parisien*, 19 décembre 1883, p. 3.

1874, dans deux articles intitulés « Une Jacquerie en Angleterre¹ », qui racontent comment des journaliers anglais syndiqués refusent de travailler pour réclamer des augmentations de salaires. Les deux articles expliquent comment l'Union nationale des travailleurs agricoles favorise l'installation au Canada des journaliers qui avaient été renvoyés par leurs patrons justement à cause de leur appartenance à cette Union. Cette politique, bien vue au départ, devient ensuite impopulaire. Ce qui nous concerne ici n'est pas l'aspect social des informations données, pour l'Angleterre notamment, mais bien le fait que le Canada est présenté comme un endroit où la vie est plus facile pour ces paysans, un endroit où ils peuvent s'établir à leur compte et gagner mieux leur vie. Cette valorisation de l'émigration au Canada n'est pas permanente : si l'installation au Canada est toujours présentée favorablement, le fait de quitter la France ne l'est pas forcément. Ainsi *Le Temps*, le 22 juin 1883, explique que la France n'a pas besoin d'une forte émigration car elle n'a pas de colonies de peuplement comme (justement) le Canada, ou l'Australie, pour l'Angleterre². Ces contre-exemples sont cependant minoritaires, et ce qui ressort de notre corpus est la valorisation du Canada comme terre d'émigration.

Nous ne nous intéresserons pas ici au côté réel des rapports entre les économies canadienne et française, déjà bien étudiés ailleurs³, mais simplement à la vision qu'en donne la lecture des trois journaux choisis. Nous nous intéressons donc ici aux articles et dépêches qui montrent des interactions entre les deux. Le sujet des taxes postales revient souvent : en 1874, un article du *Temps* liste les taxes par destination et par catégorie de lettres. Pour le Canada, la taxe est d'un franc pour dix grammes pour les lettres ordinaires, deux francs pour dix grammes pour les lettres chargées, 35 centimes pour 40 grammes d'échantillons, et 25 centimes pour 40 grammes d'imprimés divers. Puis, en 1874, l'Union générale des Postes (basée à Berne) est créée, et elle devient l'Union postale universelle (UPU) en 1878⁴. Or cette même année, le Canada y fait son entrée, comme on l'apprend le 2 juin dans *Le Temps*⁵, et cela a des conséquences sur les taxes postales. Le décret fixant les nouveaux tarifs postaux

¹ *Le Petit Journal*, 20 juillet 1874, p. 1 et 26 juillet 1874, p. 2. Il est à noter que ces articles font partie d'une série plus longue : on n'a retenu ici que ceux mentionnant le Canada.

² *Le Temps*, 22 juin 1883, p. 1.

³ Voir MARNOT Bruno, « Les relations commerciales entre la France et l'Amérique du Nord au XIX^e siècle », in LAMONDE Yvan et POTON Didier, dir., *La Capricieuse, poupe et proue. Les relations France-Québec (1760-1914)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006.

⁴ Renseignements obtenus sur le site de l'UPU, <http://www.upu.int/fr/lupu/histoire.html>. Consulté le 09/05/2012.

⁵ *Le Temps*, 2 juin 1878, p. 1.

vers le Canada est publié dans *Le Petit Parisien* le 24 juin¹, les nouvelles taxes sont les suivantes : 35 centimes tous les 15 grammes pour les lettres, 20 centimes pour les cartes postales, 8 centimes tous les 30 grammes pour les journaux, échantillons et papiers d'affaires, 10 centimes pour les accusés de réception. Ces nouveaux tarifs sont les mêmes que ceux pour les lettres à destination de l'Angleterre ; ils favorisent donc les communications de toutes sortes, et notamment commerciales, avec le Canada. Ces tarifs sont encore diminués en février 1879. Fin 1882 est créée avec le soutien des gouvernements français et québécois une ligne régulière Le Havre-Québec-Montréal, ligne inaugurée par un banquet à Montréal comme nous l'apprend *Le Temps* le 12 octobre 1882². Cette ligne est un échec³, mais une autre est établie en avril 1885 par la Compagnie de navigation d'Halifax, entre Halifax en hiver, Québec en été, et Le Havre⁴. On voit donc qu'il y a une volonté de faciliter les communications et les échanges entre les deux pays.

Le gouvernement québécois lance en 1880 un emprunt sur les marchés français. Cet emprunt garanti par le gouvernement impérial demande un peu moins de 25 millions de francs en 44 000 obligations de 500 francs⁵. Cet emprunt est clairement soutenu par *Le Petit Parisien*, qui prépare son lancement depuis le 17 juillet et vante son succès sans discontinuer jusqu'en décembre. Il ne s'agit pas ici des publicités publiées par le journal pour cet emprunt (qui seront traitées plus tard), mais bien des articles mêmes du journal ; ce sont les rédacteurs qui vantent l'emprunt. Et ils le font en abondance : ces articles sur l'emprunt québécois sont les seuls responsables du pic constaté sur la courbe représentant le nombre de lignes sur l'économie canadienne publiés par *Le Petit Parisien*. A l'inverse, *Le Temps* ne parle pas de cet emprunt, alors qu'il avait parlé – sans le vanter – de l'emprunt canadien lancé en novembre 1879⁶. *Le Temps* s'intéresse plusieurs fois aux banques québécoises, mais c'est surtout quand elles font faillite : c'est le cas en juin 1875, avec deux articles, le 16 et le 28, sur une série de faillites de banques au Québec. Mais les banques – et entreprises – françaises et canadiennes nouent des liens, et les communications qu'elles publient dans les journaux l'attestent. Ainsi, dès 1874, on apprend dans le « Rapport des administrateurs-directeurs [de la

¹ *Le Petit Parisien*, 24 juin 1878, p. 3.

² *Le Temps*, 12 octobre 1882, p. 2.

³ Voir MARMOT Bruno, *op. cit.*

⁴ *Le Temps*, 6 mars 1885, p. 3.

⁵ *Le Petit Parisien*, 20 juillet 1880, p. 4.

⁶ *Le Temps*, 17 novembre 1879, p. 4.

Banque Franco-Autrichienne-Hongroise]¹ » que la Canada-Southern Railway a des parts dans la banque. On apprend en 1882 que le Crédit foncier franco-canadien, après un an d'existence, a ouvert un bureau à Paris et quatre au Canada². Au final, les journaux semblent montrer qu'il existe des relations entre les économies française et canadiennes, ils insistent assez souvent de façon indirecte sur les communications et les échanges de capitaux entre les deux. De plus, le simple fait qu'ils parlent des entreprises canadiennes montre que ces informations ont un intérêt pour une partie de leurs lecteurs.

Nous avons vu que le Canada était souvent utilisé comme exemple pour parler d'émigration : on constate sur la figure 30 que l'économie représente 26% des utilisations du Canada comme exemple dans notre corpus. Mais l'émigration n'est pas le seul sujet pour lequel on le prend en exemple : il est très courant, sur toute notre période, de trouver des produits canadiens utilisés comme exemples. C'est le cas le 22 avril 1872 dans *Le Temps*, « les chênes du Canada » sont cités comme un exemple de marchandise qui pourrait être acheminée jusqu'en Lorraine par la Meuse². Les bois du Canada sont malgré tout cités peu de fois, comme les blés canadiens, qui sont pourtant importés en France : *Le Petit Journal* du 23 août 1869 nous apprend que 10 000 quintaux de blés canadiens sont arrivés au Havre ; ils sont vendus 30 francs 50 le quintal³. Les pommes sont cependant, de très loin, le produit canadien le plus souvent mentionné : *Le Temps* donne régulièrement le prix des pommes du Canada de 1877 à 1884 dans son « Bulletin Commercial », dans une sous-rubrique « Halles centrales », dont l'objet est justement de donner le prix moyen des fruits et légumes aux Halles. *Le Petit Parisien* donne les prix de 1877 à 1881. En 1877, dans *Le Temps*, les prix sont donnés par lieu de production, pommes « de Canada », « d'Auvergne », puis la majuscule du Canada disparaît alors que les pommes « canada » n'en viennent plus forcément. On a ainsi des pommes « canada de Normandie » le 11 mars 1879 dans *Le Temps*. Il était impossible ici de distinguer entre les pommes canada du Canada et les pommes canada d'ailleurs, nous avons donc choisi de conserver toutes les pommes « canada » : nous sommes parti du principe que ces pommes, de par leur nom, contribuent à définir l'image que les lecteurs de ces journaux, et les Français en général, ont du Canada. Or ces pommes donnent une image plutôt valorisante du Canada, puisqu'elles sont parmi les meilleures. Ainsi le 3 décembre 1883 on lit dans *Le Temps* « pommes : reinette canada extra, 25 à 60 c.; calville, 25 c. à 1 fr ». Les pommes canada sont

¹ *Le Temps*, 30 avril 1874, p. 4.

² *Le Temps*, 21 août 1882, p. 4.

² *Le Temps*, 22 avril 1872, p. 3.

³ *Le Petit Journal*, 23 août 1869, p. 4.

moins chères que les pommes calville, et pourtant on les place quasiment toujours quand même devant : ces pommes semblent être les pommes les plus vendues aux Halles. Notons également que dans cet exemple les prix sont donnés à la pièce, ce qui est rare : les prix sont généralement donnés au quintal. Les fourrures canadiennes sont également mentionnées, par *Le Petit Parisien* : le 18 décembre 1885, le journal nous apprend qu'en France « La plupart des fourrures viennent du Canada, où les animaux qui les produisent abondent, depuis l'ours jusqu'à la martre et la loutre¹ ». Cependant, les fourrures sont très peu mentionnées dans des articles, et beaucoup plus présentes dans les publicités.

Les publicités concernant le Canada, ou les produits canadiens, sont assez présentes dans *Le Temps* et dans *Le Petit Journal*, de façon relativement régulière jusque vers 1875, puis on constate sur la figure 33 que les variations deviennent plus importantes, avec un maximum de 280 lignes en 1877 dans *Le Temps*, sans commune mesure avec le reste de notre période. Ce pic correspond à une réclame² de librairie pour une biographie très hagiographique de Montcalm par Charles de Bonnechose.

Trois thèmes dominent les publicités évoquant le Canada sur l'ensemble de notre période : les fourrures, les traversées transatlantiques, et les journaux et livres.

Les fourrures représentent l'essentiel des publicités concernant le Canada au début de notre période : dans *Le Temps* on trouve des publicités pour les fourrures canadiennes essentiellement au début des années 1870, ce qui correspond à la phase plutôt régulière de la figure 33. Ces publicités ne disparaissent pas par la suite, mais diminuent en nombre, et on les trouve de façon beaucoup plus épisodique. Les publicités sont aussi assez présentes dans *Le Petit Journal*, beaucoup moins dans *Le Petit Parisien*, bien qu'on en trouve quelquefois. Ces publicités vantent les fourrures canadiennes au milieu de fourrures d'autres provenances (Sibérie, Laponie...). Pour chaque produit proposé elles donnent la provenance des fourrures. Une caractéristique intéressante de ces publicités est le fait qu'elles sont le fait de magasins perpétuellement proches de la faillite : « Compagnie générale de Leipsic », « Maison Bodson père », « Maison du Grand-Opéra » « Fabrique de fourrures G. Bonheur »... ces magasins vivent en constituant de gros stocks, qu'ils vendent au début de l'hiver en diminuant les prix : c'est à ce moment qu'on trouve leurs publicités dans les journaux. Il s'agit de « ventes pour

¹ *Le Petit Parisien*, 18 décembre 1885, p. 3.

² THERENTY Marie-Ève, « La réclame de librairie dans le journal quotidien au XIX^e siècle : autopsie d'un objet textuel non identifié », *Romantisme*, 2012/1 n°155, p. 91-103.

encombrement »¹, et surtout de « liquidations ». Ces fourrures restent des biens assez chers, des manchons en martre ou en loutre du Canada à 25 francs ne sont pas à la portée de tous, il est particulièrement intéressant de constater qu'on trouve des publicités presque identiques dans les journaux de petit format, qui visent pourtant un public plus populaire.

Les publicités pour les traversées transatlantiques sont répétées régulièrement sur une période assez longue, ainsi en 1874, on trouve dans *Le Petit Journal* la même publicité, avec environ deux semaines d'écart, de mars à juin : c'est une publicité pour des traversées vers New-York et Philadelphie, la publicité insiste aussi sur les possibilités de correspondances vers le Canada. Dans *Le Temps*, il y a plusieurs séries plus petites de publicités pour des traversées, ainsi fin 1871 et début 1872, on trouve des publicités pour les lignes Allan vers le Canada, et en avril 1876, ce sont des publicités de la Compagnie Générale Transatlantique, qui propose entre autres des billets spéciaux permettant d'aller à Philadelphie visiter l'Exposition du centenaire de l'Indépendance américaine, puis de visiter le Canada. En mars 1868, on trouve une publicité pour un départ précis, celui de l'*Idalia*, navire anglais qui doit partir du Havre pour Québec et Montréal avant le 8 avril, et sur lequel il reste des places. On retrouve cette publicité le 15, le 23 puis le 30 avril, le navire semble donc difficile à remplir : on voit encore une fois que, malgré les avis positifs d'Henri de Lamothé ou des quotidiens, l'émigration française vers le Canada marche mal.

Les publicités pour les journaux concernent en premier lieu *L'Economiste Français*, qui place des publicités dans *Le Temps* de 1879 à 1885. Ces publicités correspondent à chaque numéro de *L'Economiste Français* ; à chaque fois on met en avant un article sur « Le mouvement économique aux États-Unis et au Canada », parmi les principaux titres. Si *L'Economiste Français* est le seul à placer autant de publicités évoquant le Canada, d'autres le font de façon épisodique : la *Revue politique et littéraire* en août 1885, ou encore *La Philosophie positive* en novembre 1880. Ces publicités du *Temps* n'ont pas vraiment d'équivalent dans les deux journaux de petit format étudiés ; il n'y a aucune publicité pour une revue – ni pour un livre – mentionnant le Canada dans *Le Petit Journal* entre 1867 et 1876. Dans *Le Petit Parisien*, la situation est semblable, avec une exception : d'octobre 1883 à avril 1884, on trouve des publicités pour *Le Monde Pittoresque*. D'abord, ces publicités sont centrées sur un feuilleton, « La conquête du Canada » ; on sait à peine que ce feuilleton est publié dans *Le Monde pittoresque*, puis la situation s'inverse : la place du feuilleton dans les

¹ *Le Petit Journal*, 24 décembre 1873, p. 4.

publicités diminue au profit de celle du journal en général. Notons également en juin 1884 une publicité pour le lancement de *Paris-Canada*, « Organe des intérêts canad. et franç¹. »

On trouve également des publicités pour des livres sur le Canada, ou le concernant, comme en mars 1877 dans *Le Temps* : on trouve un article de 277 lignes à la limite entre article proprement dit et publicité à propos d'un livre sur *Montcalm et le Canada français*². C'est un compte-rendu très élogieux, qui appelle clairement les lecteurs du journal à acheter le livre, c'est pourquoi nous avons considéré ici que cet article, sans être une publicité à proprement parler, était une publicité déguisée. On trouve en septembre 1880 un article semblable, de 110 lignes, à propos du récit de voyage d'Henri de Lamothe évoqué précédemment, paru chez Hachette en 1879. L'article ne mentionne pas la publication en feuilleton dans *Le Tour du Monde*, mais présente Lamothe comme un correspondant du *Temps*. Ces articles sont responsables des pics visibles sur la figure 33.

Certaines publicités sont plus anecdotiques : on trouve dans *Le Temps* en novembre 1884 et en janvier 1885 des publicités pour des patins à glace fabriqués à Halifax, et on trouve en juin 1878 une publicité pour des machines à coudre canadiennes. Enfin, on trouve aussi dans *Le Petit Parisien* quelques publicités en 1880 pour l'emprunt québécois évoqué à propos de l'économie.

La figure 34 présente l'évolution du nombre de lignes consacrées à des faits divers concernant ou mentionnant le Canada dans les trois journaux étudiés. On constate que, comme pour la plupart des autres thèmes, les variations sont assez fortes, particulièrement pour *Le Petit Journal*, qui est parmi nos trois journaux celui qui publie le plus de choses sur ce thème. *Le Petit Parisien* et *Le Temps* publient moins de lignes sur les fait divers canadiens (ou mentionnant le Canada) ; ils publient au maximum une soixantaine de lignes en une année contre presque 180 au maximum pour *Le Petit Journal*.

On retrouve le même genre d'informations, et souvent les mêmes informations, dans les trois journaux, la différence en nombre de lignes tient à la place qu'on leur accorde. Les faits divers se déroulant au Canada qu'on retrouve le plus régulièrement sont les incendies. Ils sont généralement annoncés de façon lapidaire, comme dans *Le Temps* le 27 mai 1870 : « Un

¹ *Le Petit Parisien*, 29 juin 1884, p. 4.

² *Le Temps*, 20 mars 1877, p. 3. Voir GARNEAU Philippe, *Les relations entre la France et le Canada à la fin du XIX^e siècle : la revue Paris-Canada (1884-1909)*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2008.

grand incendie a eu lieu dans un des faubourgs de Québec. Six mille personnes restent sans abri¹ ». Les journaux de petit format ont cependant plus tendance à développer ces informations, ce qui est intéressant : *Le Temps*, journal plus grand, et disposant de plus de place, consacre moins de lignes à la même chose ; c'est très certainement un choix éditorial, on ne donne que peu de places aux faits divers dans *Le Temps*, leur préférant la politique. Ainsi, lorsque *Le Petit Parisien*, le 11 juin 1881, décrit un autre incendie à Québec, il donne plus de détails : 700 maisons ont été détruites, mille familles sont sans abri, il y a 500 000 dollars de pertes². *Le Petit Journal* s'intéresse aussi aux causes : le 27 août 1867, il précise qu'une lampe à pétrole est à l'origine d'un incendie³.

Les annonces de naufrages mentionnant le Canada sont aussi assez nombreuses ; ainsi *Le Petit Journal* raconte le 5 avril 1873 le naufrage de l'*Atlantic*, un paquebot de la White Star Line, qui fait naufrage près d'Halifax le 1^{er} avril. Ce récit est très romancé : « Le malheur a eu lieu à deux heures du matin », « on n'aurait pu arracher à la mort ni une seule femme ni un seul enfant⁴ ». Le journal continue sur la même lancée le 7 avril, avec un récit encore plus romancé, et la reproduction d'une lettre écrite par un des rescapés⁵. Un autre naufrage fait l'objet d'une coquille intéressante dans *Le Temps* : l'*Albania*, de Saint-Jean (Canada), fait naufrage au large de Boulogne-sur-Mer. Le naufrage est mentionné deux fois sur la même page (page 4) le 22 février 1877 : une fois dans la rubrique « Dernières nouvelles », le navire s'appelle alors l'*Alabama* (!), et une fois dans les « Dernières dépêches », retrouvant alors son véritable nom⁶.

Le Canada est assez présent dans les articles sur les escroqueries, que ce soient des articles sur les faits eux-mêmes ou sur leur jugement : souvent les personnes impliquées ont été au Canada, avaient prévu de s'y enfuir, ou bien affirmaient en être originaires. Ainsi, on apprend dans *Le Temps* le 30 mars 1875 qu'un escroc a été arrêté à Marseille : il se faisait passer pour un évêque canadien⁷. *Le Petit Journal* raconte le 20 août 1877 comment deux prêtres devenus escrocs, en cours de jugement, prétendaient être légataires de neuf millions placés au Canada⁷. Mais le Canada est avant tout montré dans ces articles comme un endroit où l'on s'enfuit avec

¹ *Le Temps*, 27 mai 1870, p. 1.

² *Le Petit Parisien*, 11 juin 1870, p. 3.

³ *Le Petit Journal*, 27 août 1867, p. 4.

⁴ *Le Petit Journal*, 5 avril 1873, p. 4.

⁵ *Le Petit Journal*, 7 avril 1873, p. 4.

⁶ *Le Temps*, 22 février 1877, p. 4.

⁷ *Le Temps*, 30 mars 1875, p. 3.

⁷ *Le Petit Journal*, 20 août 1877, p. 3.

son butin. Ces voleurs et escrocs viennent assez souvent des États-Unis ; dès 1867 on apprend dans *Le Petit Journal* qu'un voleur américain, après avoir tué un vieillard pour lui voler son cheval, « se rendit au Canada par le grand Trunk railway¹ ». Deux ans plus tard, dans le même journal, on peut lire que deux voleurs de New-York ont, « suivant la tradition », pris le train pour le Canada². En effet, la fuite au Canada semble être vue comme une tradition par les escrocs français, puisque les journaux étudiés font plusieurs fois état de personnes jugées qui avaient prévu de s'enfuir au Canada, ou bien de personnes qui ont réussi à le faire. C'est le cas d'un caissier parti avec la caisse, et qui se faisait passer pour un baron, que *Le Petit Journal* surnomme « le caissier Baron Adolphe ». On apprend ses méfaits le 2 novembre 1874, en même temps que sa fuite vers le Canada³. Mais sa destination, trop vite connue, empêche le succès de sa fuite : des télégrammes sont envoyés au Canada, et le 7 novembre un nouvel article du *Petit Journal* raconte, en détail (89 lignes), comment le faux baron est arrêté alors qu'« une foule immense s'était portée sur la jetée, afin de voir arrêter le caissier infidèle⁴ ». Le pourcentage assez fort – 11% – d'utilisations du Canada comme exemple dans les faits divers s'explique par cette représentation du Canada comme lieu de fuite ou comme élément d'une escroquerie, qui semble assez répandu. Nous en verrons les conséquences pour les feuilletons.

Ce ne sont pas forcément des escrocs, mais ils sont jugés malgré tout : les bigames et les adultérins font souvent un passage par le Canada. Le 19 septembre 1878 est évoqué dans *Le Petit Parisien* le jugement d'un homme qui était parti travailler au Canada, laissant sa femme en France, et qui s'est remarié au Canada⁵. En août 1882, le même journal mentionne le cas d'un abbé, qui était parti au Canada avec sa maîtresse⁷, le couple ayant également escroqué une institutrice. Les Français – et les hommes – ne sont pas les seuls concernés : le 25 mai 1884, *Le Petit Parisien* raconte « Une curieuse histoire » : celle d'une Canadienne, déjà mariée à un Canadien Français, mais qui le trompe avec – entre autres – un Allemand pendant qu'il est parti travailler en Afrique⁶.

¹ *Le Petit Journal*, 16 mars 1867, p. 3.

² *Le Petit Journal*, 3 février 1869, p. 4.

³ *Le Petit Journal*, 2 novembre 1874, p. 1.

⁴ *Le Petit Journal*, 7 novembre 1874, p. 3.

⁵ *Le Petit Parisien*, 19 septembre 1878, p. 3.

⁷ *Le Petit Parisien*, 31 août 1882, p. 3.

⁶ *Le Petit Parisien*, 25 mai 1884, p. 3.

Les feuilletons ne sont pas un thème traité dans les articles de nos journaux, mais il nous a paru opportun de les traiter ici, étant donné la proximité de leurs thèmes avec les faits divers. Anne-Marie Thiesse a constaté cette proximité pour une période postérieure¹. On constate sur les figures 20 à 22 que les évocations du Canada dans les feuilletons du *Temps* sont assez rares ; en revanche elles sont plus nombreuses, bien que de façon irrégulière, dans *Le Petit Journal* et *Le Petit Parisien*. Dans *Le Temps*, il y a au maximum trois évocations du Canada dans les feuilletons (en 1869), dans les feuilletons du *Petit Journal* le Canada est évoqué jusqu'à 15 fois en une année (1873), et pour ceux du *Petit Parisien* jusqu'à 12 fois (1878). La présence du Canada dans les feuilletons est irrégulière ; il est difficile de distinguer une quelconque tendance sur notre période.

Par rapport à notre propos, on peut distinguer deux sortes de feuilletons : ceux qui mentionnent le Canada une seule fois, et ceux dans lesquels le Canada joue un rôle plus important. Ainsi, *Cara*, feuilleton publié en 1878 par *Le Temps*, ressort de la première catégorie : le Canada est simplement évoqué une fois, parce qu'un personnage qui s'est marié à New-York a ensuite visité le Saint-Laurent et les Grands Lacs². Ce genre d'évocation fugace n'est pas propre aux feuilletons du *Temps* : *Le Petit Journal* publie en 1877 *La femme du mort*, un feuilleton dans lequel le Canada est évoqué une seule fois, parce qu'un personnage a, avant le début du récit, organisé une évasion réussie vers le Canada³ : nous avons vu que le Canada était présenté comme une terre d'évasion « selon la tradition » à plusieurs reprises par *Le Petit Journal* ; le discours des feuilletons et celui des faits divers se renforcent mutuellement pour donner cette image du Canada.

Les feuilletons comprenant un nombre important d'évocations du Canada expliquent les records atteints par les journaux de petit format certaines années ; ainsi en 1878, *Le Petit Parisien* mentionne 12 fois le Canada dans un feuilleton : il s'agit toujours du même feuilleton, *Tête d'or*. « Tête d'or » est le surnom d'un voleur et escroc, personnage principal du feuilleton, et anti-héros. Dans la deuxième partie du feuilleton, le Canada joue un rôle important : cela commence le 26 juillet 1878 ; Tête d'or fouille une valise et découvre des papiers attestant la découverte d'un filon d'or au Canada⁴. Il décide alors de se faire passer pour le prêtre qui a écrit ces papiers (ce n'est pas le prêtre mais un banquier qui les portait) ;

¹ THIESSE Anne-Marie, *Le roman du quotidien*, op. cit.

² *Le Temps*, 17 mars 1878, p. 1.

³ *Le Petit Journal*, 7 mars 1877, p. 3.

⁴ *Le Petit Parisien*, 26 juillet 1878, p. 3.

pour cela il achète des livres sur la géographie, la faune, la flore, etc... du Canada¹. Puis un autre personnage est envoyé au Canada pour visiter les secteurs miniers et trouver des renseignements sur l'homme que Tête d'or prétend être. Après ces premiers soupçons, Tête d'or est interrogé au retour du personnage envoyé au Canada : on lui parle du cadavre du prêtre qu'il prétend être³. Dans ce feuilleton, le Canada sert de point de fuite pour l'histoire : l'histoire ne s'y déroule pas, mais le concerne, il est assez loin pour qu'on ne puisse pas déceler immédiatement la tromperie de Tête d'or, mais assez proche pour que l'on puisse s'y rendre pour obtenir des renseignements. Le fait qu'on y parle français permet d'expliquer la facilité de la tromperie, ainsi que la facilité avec laquelle le personnage envoyé au Canada vérifie l'identité de Tête d'or. Ce feuilleton peut donc potentiellement contribuer aux représentations qu'ont du Canada les lecteurs du *Petit Journal* ; le Canada y est montré comme une terre lointaine, riche (mines d'or), mais assez proche culturellement de la France pour que les interactions soient faciles.

Le Canada est utilisé de la même façon dans *La Morte vivante*, feuilleton publié en 1873 par *Le Petit Journal*, et responsable de 14 évocations du Canada sur les 15 de l'année. Grace, un des personnages principaux, a vécu au Canada ; elle profite de sa connaissance du pays pour se faire passer – en France – pour la fille du colonel Brandon, un personnage anglais mort dont on nous dit qu'il avait dû émigrer au Canada « comme un pauvre⁴ ». La structure de l'histoire est assez semblable à celle de *Tête d'or* : la supercherie réussit dans un premier temps, surtout que Grace achète de faux témoins au Canada, puis elle est percée à jour. Il y a cependant une différence : la fausseté des affirmations de Grace n'est pas démontrée publiquement ; elle accepte de renoncer à ses plans et de repartir au Canada contre une « compensation » de 500 livres².

Ces feuilletons constituent donc une partie importante du discours des journaux sur le Canada, et il y est présenté comme un endroit où s'évader, et où émigrer quand on est pauvre, mais aussi comme un territoire francophone, et où les gens sont assez proches culturellement des Français pour qu'on puisse se faire passer pour eux.

On constate sur la figure 34 que le nombre de lignes concernant le Canada et centrées sur la religion est faible pendant toute notre période, avec un maximum de 33 lignes dans *Le*

¹ *Le Petit Parisien*, 23 août 1878, p. 3. ³ *Le*

Petit Parisien, 12 décembre 1878, p. 3 ⁴

Le Petit Journal, 31 mai 1873, p. 1.

² *Le Petit Journal*, 1^{er} juin 1873, p. 1.

Temps en 1877. Les deux journaux de petit format ne dépassent jamais les dix lignes sur ce sujet, et même *Le Temps* n'en parle presque pas avant 1875. Entre 1867 et 1876, *Le Petit Journal* ne publie que 14 lignes sur le sujet, et encore de façon irrégulière : 6 en 1867, 3 en 1869 et 5 en 1874. *Le Petit Parisien* publie 10 lignes sur le sujet entre 1876 et 1885, dont 7 en 1880, et seulement une en 1878, 1884 et 1885. Pour *Le Temps*, les variations sont plus fortes : on passe de 33 lignes en 1877 à 4 lignes en 1878. Il n'y a aucune correspondance entre les « pics » présentés par les courbes des différents journaux, et on reste de toute façon dans des valeurs très faibles par rapport à tous les autres thèmes.

Le contenu des articles est malgré tout intéressant. Une caractéristique ressort particulièrement : on parle surtout de la religion au Canada quand elle concerne l'Europe. Ainsi, les évêques canadiens sont souvent cités, parmi d'autres évêques, pour leurs rapports avec la papauté : on apprend dans *Le Temps* le 6 mai 1873, à propos du consistoire qui se tient à Rome, que « Crinnon, évêque d'Hamilton (Canada) » est présent¹. De même, le 16 novembre 1869 on lit dans *Le Petit Journal*, dans la rubrique « Petites nouvelles » : « L'archevêque primat du Canada, accompagné de trois évêques, ainsi que six évêques américains, se rendant au Concile, sont arrivés hier matin à Paris² ». C'est par le biais de Rome qu'on apprend des choses sur l'Église canadienne ; ainsi *Le Temps*, le 12 septembre 1879, explique que l'archevêque de Toronto, Mgr Lync [Lynch], est arrivé à Rome pour régler les différends entre l'Église et l'État au Canada, et établir des relations diplomatiques réciproques. Les évêques canadiens sont souvent pris en exemple pour évoquer les personnes présentes à un concile, ce qui explique que, dans 5% des cas où le Canada est pris en exemple, c'est à propos de religion³. Ici, le journal publie l'information, c'est donc qu'il la trouve pertinente pour ses lecteurs : on peut raisonnablement supposer que le fait que l'information vienne de Rome s'explique par un choix des agences d'informations. Reuters choisit les nouvelles qui arrivent ensuite en France, ce qui explique sans doute le peu d'informations sur les catholiques au Canada. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles les journaux publient peu d'informations sur l'Église au Canada : il est probable qu'il leur en arrive peu. De plus, les clergés français et canadien ont des relations, comme on le voit par exemple dans *Le Temps* le 23 juillet 1883 : le journal fait état d'un échange de lettres entre évêques canadiens et français, les Canadiens félicitant les Français de leur résistance à « l'impiété

¹ *Le Temps*, 6 mai 1873, p. 1.

² *Le Petit Journal*, 16 novembre 1879, p. 2.

³ Voir figure 30.

gouvernementale¹ ». Ces liens, plus qu'institutionnels, semblent être personnels : on apprend dans *Le Petit Parisien* (et dans *Le Temps*) le 31 octobre 1878 qu'un évêque canadien est présent lors de l'enterrement de Mgr Dupanloup².

La figure 35 représente l'évolution sur notre période du nombre de lignes consacrées aux informations sociales directes ou indirectes sur le Canada, pour les trois journaux étudiés. On constate immédiatement que ces informations sont inexistantes dans *Le Petit Journal* et *Le Petit Parisien*, seul *Le Temps* publie des choses sur ce sujet, et encore est-ce de façon très ponctuelle (seulement pendant quatre années sur les 19 étudiées), mais avec des nombres de lignes assez importants : 42 en 1876, et surtout 140 en 1885. Nous avons vu que les informations sociales étaient plus présentes en nombre de lignes qu'en nombre d'éléments.

Ces informations concernent généralement les grèves et émeutes, surtout en période de chômage. Ainsi en 1876, le léger pic observable sur la courbe du *Temps* est dû à un article (41 lignes) sur des émeutes qui ont eu lieu dans la première quinzaine de décembre 1875 à Montréal, et qui ont continué ; le 19 décembre un rassemblement se forme, grossit rapidement, et après quelques actes de vandalisme se porte devant l'hôtel de ville. Le conseil se réunit, et décide de réaliser des travaux de terrassement pour donner de l'emploi aux ouvriers³. Les grèves sont d'ailleurs l'objet de la seule évocation à caractère social du Canada dans *Le Petit Parisien* ; le 31 décembre 1878, le journal donne le nombre de grèves ayant eu lieu dans l'année, avec plusieurs exemples : 277 grèves en Angleterre, 21 en France ou encore 2 au Canada⁴. Le Canada est aussi mentionné plusieurs fois pour son éducation, mais c'est surtout le Haut-Canada qui est concerné : on apprend dans *Le Petit Journal* le 8 juin 1875 qu'il y a 23 élèves en école primaire pour 100 habitants au Haut-Canada, 18 au Bas-Canada, contre seulement 13 en France⁵. Et le même journal nous apprend le 8 juillet 1876 que « MM. Berger et Buisson [délégues de la France à l'Exposition de Philadelphie, célébrant le centenaire de la Déclaration d'Indépendance] sont en outre chargés d'une tournée dans le Canada et sur les rives de l'Ohio pour étudier les méthodes d'enseignement ». L'éducation canadienne semble donc bien être vue en France comme un modèle, même si nos journaux n'en parlent pas très souvent : on voit sur la figure 30 que seuls 3% des cas où le Canada est pris en exemple concernent les informations sociales.

¹ *Le Temps*, 23 juillet 1883, p. 2.

² *Le Petit Parisien*, 31 octobre 1878, p. 2.

³ *Le Temps*, 4 janvier 1876, p. 3.

⁴ *Le Petit Parisien*, 31 décembre 1878, p. 1.

⁵ *Le Petit Journal*, 8 juin 1875, p. 2.

Le pic visible sur la courbe du *Temps* en 1885, avec 140 lignes, s'explique par une série d'articles en octobre et novembre sur l'épidémie de petite variole qui sévit à Montréal. Ce n'est d'abord pas l'épidémie qui attire l'attention, mais les émeutes anti-vaccination qui l'accompagnent. *Le Temps* en fait état le 2 octobre 1885, sur 46 lignes. Les émeutes suivent une loi qui rend la vaccination obligatoire ; les francophones surtout s'y opposent, et c'est l'occasion de quelques slogans anti-Canadiens anglais. Le journal précise que les ravages de l'épidémie concernent en conséquence surtout les francophones, qui s'obstinent à refuser la vaccination¹. Plusieurs articles suivent, notamment un le jour suivant, le 3 octobre, qui informe qu'une procession à la Vierge, prévue pour l'implorer de libérer les habitants de la petite vérole, a été interdite par les autorités². Le dernier article sur ce sujet est publié le 5 novembre ; l'épidémie « continue de sévir à Montréal avec une grande intensité. Pendant le mois d'octobre elle a fait 622 victimes, et depuis le mois d'avril, où l'épidémie a fait son apparition, le nombre de morts est de 2 651³ ». On voit donc que les journaux donnent peu d'informations sociales sur le Canada, et quand ils le font c'est surtout pour parler des problèmes, ce qui est tempéré par le côté exemplaire de l'éducation canadienne telle qu'elle apparaît dans nos journaux.

La figure 37 représente l'évolution du nombre de lignes d'informations culturelles concernant ou mentionnant le Canada pendant notre période. On constate qu'on ne trouve presque aucune information culturelle mentionnant le Canada avant 1875 ; *Le Petit Journal* n'en donne pas, et *Le Temps* commence à le faire seulement en 1875. Ensuite, les courbes du *Temps* et du *Petit Parisien* présentent des variations assez fortes, les deux journaux dépassent les 300 lignes en une année : *Le Petit Parisien* en 1884, et *Le Temps* en 1876 et 1881. Il est particulièrement intéressant de constater qu'en 1878 (et seulement en 1878), les deux courbes présentent un léger pic : dans tous les autres cas, il n'y a pas de correspondance entre l'évolution des deux courbes. La culture n'est pas un sujet pour lequel on prend particulièrement le Canada en exemple, mais l'inverse n'est pas vrai non plus : elle représente 15% du total de lignes dans notre corpus, et exactement le même pourcentage des articles utilisant le Canada comme exemple.

Sur le plan du contenu, la plupart des articles concernés insistent sur la proximité culturelle entre Canadiens Français et Français de France. Les manifestations le montrant sont

¹ *Le Temps*, 2 octobre 1885, p. 2.

² *Le Temps*, 3 octobre 1885, p. 2.

³ *Le Temps*, 5 novembre 1885, p. 2.

très appréciées par nos journaux : même *Le Petit Journal*, qui ne donne presque pas d'informations culturelles se rapportant de près ou de loin au Canada, publie le 25 juillet 1874 dans ses « Petites Nouvelles » les lignes suivantes : « La grande fête nationale des Canadiens français a été célébrée cette année avec un éclat inaccoutumé, en témoignage de sympathie pour la France, l'ancienne mère-patrie du Canada¹ ». Les pics très forts constatés sur les courbes du *Temps* et du *Petit Parisien* s'expliquent par quelques articles très développés sur la proximité culturelle entre Français de France et francophones canadiens, comme dans *Le Petit Parisien* le 28 juin 1884 : l'article sur « Les Français au Canada », avec 177 lignes, fait la une². L'article se termine sur ces mots : « Les Français du Canada savent hautement démontrer que les conquêtes n'ont pas d'action sur les cœurs : on peut prendre les territoires, mais les cœurs restent libres et demeurent fidèles à la patrie perdue ! ». Le même journal publie un autre article similaire la même année : le 28 octobre, deux incendies au Québec servent de prétexte à un article sur « Une France transatlantique » ; l'article parle beaucoup de l'histoire du Canada et de sa situation en 1884. L'article est très biaisé : à Ottawa « rien ne se fait que par les Français³ ». Cet article, avec 65 lignes, est un peu plus court que le précédent : le record revient au *Temps*, qui publie le 28 juin 1881 223 lignes sur les points communs entre Français et Canadiens français⁴, de façon assez étonnante dans la rubrique « La Vie à Paris ».

Une brève étude de cas est intéressante pour illustrer ce discours des journaux sur la proximité culturelle entre francophones des deux côtés de l'Atlantique : il s'agit de la remise par l'Académie française du prix Montyon de littérature à Louis Fréchette, un poète canadien, en 1880. *Le Petit Parisien* le mentionne dans son édition du 16 juin⁵, mais *Le Temps* développe plus, et d'autres journaux également : nous utiliserons ici davantage de journaux que pour l'étude quantitative. Les informations sont données en août, au moment de la remise du prix à Louis Fréchette, plutôt qu'en juin (comme dans *Le Petit Parisien*), au moment où les premières rumeurs se propagent. Cette étude de cas illustre bien les limites de la méthode utilisée pour la réalisation de notre base de données : Gallica ne donne pas d'occurrences de « Canada » en août dans *Le Petit Parisien*, et pourtant des informations nous intéressent : le 7 août, on peut y lire : « Dans la liste des ouvrages récompensés, nous relevons les noms de M. Fréchette, un poète canadien, c'est-à-dire français, et de M. Louis Legrand, député du Nord,

¹ *Le Petit Journal*, 25 juillet 1874, p. 3.

² *Le Petit Parisien*, 28 juin 1884, p. 1.

³ *Le Petit Parisien*, 28 octobre 1884, p. 2.

⁴ *Le Temps*, 28 juin 1881, p. 3.

⁵ *Le Petit Parisien*, 16 juin 1880, p. 2.

qui ont obtenu chacun un prix de 2500 francs¹ ». Effectivement, « Canada » n'est pas présent, ce qui explique pourquoi Gallica ne proposait pas ce résultat : vérifié ici, ce problème s'est sans doute posé pour d'autres informations sur le Canada. *Le Temps* est très élogieux sur Louis Fréchette, dont il reproduit un couplet et dont il écrit : « En couronnant les poésies canadiennes de M. Louis Fréchette, l'Académie française a voulu prouver qu'ils ne nous sont pas étrangers, ces enfants perdus de notre mère commune, les Français du nouveau monde qui parlent notre langue et vivent de notre vie sous un autre ciel² ». Ce genre de discours se retrouve dans d'autres journaux, comme *Le Figaro*, qui publie le même jour un article intitulé « L'Homme du jour³ », et consacré entièrement à Louis Fréchette. *Le Figaro* souligne l'importance de ce prix pour Louis Fréchette ; avant, « si son nom était connu et apprécié à sa valeur de l'autre côté de l'Atlantique, on l'ignorait presque complètement en France ». Soulignons cependant que tous les journaux ne partagent pas cet enthousiasme, bien que ce ne soit pas à cause de Fréchette, mais du prix Montyon. En effet, ce « prix Montyon » est en fait un ensemble de prix, quelques-uns sont des prix de littérature, mais la plupart sont des prix de vertu, ce qui était l'idée de départ de Montyon. *Le Petit Journal* explique le 7 août que, faute de place, il ne parlera que des prix de vertu⁴. Or *Le Petit Parisien* se demande le même jour s'il est moral de couronner la vertu. *L'Univers* s'y intéresse également assez peu ; pour lui le discours de Camille Doucet, qui parle notamment de Fréchette, a été écouté « sans un vif intérêt⁵ ». Le journal reproduit cependant une partie du discours de Victorien Sardou, qui justifie l'attribution des prix de vertu. Le lendemain, *L'Univers* donne malgré tout le détail des prix, sans rien dire de particulier sur Louis Fréchette à part le fait qu'il réside à Montréal. Cette rapide étude de cas, en plus de faire ressortir les différences entre les quotidiens français, montre que les discours élogieux sur les Canadiens français et leur proximité avec les Français de France, s'ils sont assez rares, sont forts et partagés par plusieurs journaux de tendances politiques différentes, comme *Le Temps* et *Le Figaro*. La vision des journaux québécois sur la remise du prix Montyon à Fréchette est très différente, comme nous le verrons.

Un deuxième sujet revient souvent dans les informations culturelles concernant le Canada : celui des Expositions, et en particulier l'Exposition universelle de Paris de 1878 : la

¹ *Le Petit Parisien*, 7 août 1880, p. 2.

² *Le Temps*, 7 août 1880, p. 2.

³ *Le Figaro*, 7 août 1880, p. 2.

⁴ *Le Petit Journal*, 7 août 1880, p. 1.

⁵ *L'Univers*, 7 août 1880, p. 3.

partie canadienne fait forte impression, et les journaux la relaient. Dès 1877, *Le Temps* s'intéresse aux détails des préparatifs canadiens pour l'Exposition ; on lit le 31 mai 1877 : « Une dépêche d'Ottava [*sic*] annonce que le commissaire du département de l'agriculture sera nommé commissaire du Canada à l'Exposition universelle de Paris¹ ». *Le Petit Parisien* s'intéresse aussi à l'installation canadienne avant même son ouverture : on apprend le 3 février 1878 que les produits canadiens sont arrivés et sont prêts à être exposés². L'installation canadienne est décrite de façon élogieuse dans *Le Temps* le 11 juin³, et dans *Le Petit Parisien* le lendemain⁴. Ce succès n'est pas oublié par la suite, et on attend beaucoup du Canada lors des Expositions : Le 26 août 1884, *Le Petit Parisien* informe ses lecteurs que le Canada vient d'envoyer son adhésion officielle à l'Exposition d'Anvers⁵.

La figure 37 montre l'évolution du nombre de lignes donnant des informations scientifiques concernant ou citant le Canada, pour les trois journaux étudiés. La première information donnée par ce graphique est l'absence totale de ce type d'informations dans *Le Petit Parisien* : entre 1876 et 1885, on n'en trouve pas une seule fois. Elles ne sont pas beaucoup plus présentes dans *Le Temps* et *Le Petit Journal*, mais il arrive quelquefois qu'il y en ait un peu, par exemple 31 lignes dans *Le Petit Journal* en 1868, ou énormément : on trouve 202 lignes consacrées à ce type d'informations dans *Le Temps* en 1884, mais c'est une exception. Pour les deux journaux, dans la majorité des cas le Canada n'est qu'un exemple : 15% des utilisations du Canada comme exemple concernent des informations scientifiques, ce qui est énorme par rapport au nombre de lignes que représentent les informations scientifiques sur le Canada par rapport à notre corpus (396 lignes sur 11179, soit 3%⁶).

Le Canada est d'abord cité pour les informations météorologiques : ainsi, en février 1869, *Le Temps* l'évoque comme un lieu vers lequel se dirigent les bourrasques qui se forment dans l'Atlantique⁶. La météo canadienne est parfois citée plus directement ; ainsi dans *Le Petit Journal*, en novembre 1875, on lit que, « Depuis le 1^{er} novembre, il y a un demi-pied de neige à Québec (Canada)⁷ ». Le Canada est également souvent mentionné pour sa géologie ; ainsi *Le Temps* nous apprend en août 1877 que les couches laurentiennes (au bord du Saint-

¹ *Le Temps*, 31 mai 1877, p. 3.

² *Le Petit Parisien*, 3 février 1878, p. 2.

³ *Le Temps*, 11 juin 1878, p. 2.

⁴ *Le Petit Parisien*, 12 juin 1878, p. 3.

⁵ *Le Petit Parisien*, 26 août 1884, p. 3.

⁶ Voir figure 29.

⁶ *Le Temps*, 18 février 1869, p. 3.

⁷ *Le Petit Journal*, 19 novembre 1875, p. 2.

Laurent) sont utilisées pour étudier les animaux les plus anciens car elles sont riches en fossiles¹. Les travaux des géologues canadiens sont souvent évoqués. Mais la géologie canadienne est aussi citée pour ses manifestations dans le temps court : les articles sur des tremblements de terre prennent souvent le Canada en exemple. C'est le cas dès 1867 dans *Le Petit Journal* : le Canada est cité parmi les pays ayant ressenti un tremblement de terre, avec la Suède ou encore les Antilles². L'essentiel des informations scientifiques concernant le Canada se rapportent à ces sujets ; il nous reste encore à expliquer le pic visible sur la courbe du *Temps* pour 1884. C'est assez simple : sur les 202 lignes sur ce thème en 1884, 200 se trouvent dans un même article. En effet, le 15 octobre 1884, *Le Temps* publie, dans sa rubrique « Causerie scientifique », un article sur les travaux d'anthropologues. Cet article est écrit à l'occasion d'un congrès à Montréal centré sur l'anthropologie : il traite particulièrement des travaux d'anthropologues canadiens et américains sur les Amérindiens.

La figure 39 représente l'évolution du nombre de lignes d'informations militaires concernant le Canada dans nos trois journaux. On constate que ces informations sont rares et très ponctuelles, les deux années principales pour ce thème étant 1870, avec l'invasion des fenians et la révolte de la Rivière Rouge, et 1885 avec la révolte des Métis du Nord-Ouest. Les informations militaires sont très nombreuses cette année-là, avec 513 lignes dans *Le Temps*. C'est d'ailleurs quasiment le seul journal à donner des informations militaires ; *Le Petit Journal* en donne seulement sur deux lignes entre 1867 et 1877, et *Le Petit Parisien* 56 lignes en 1885. Les informations militaires représentent 6% des lignes de notre corpus, et seulement 1% des utilisations du Canada comme exemple ; elles semblent donc concerner vraiment le Canada, du moins le plus souvent.

Parfois, on trouve des renseignements indirects sur le Canada : ainsi, la seule information militaire sur le Canada donnée par *Le Petit Journal* est très brève : « Les régiments en garnison au Canada et aux Antilles sont appelés en Angleterre³ ». On trouve une information semblable en février 1885 dans *Le Petit Parisien* : « Des troupes anglaises du Canada vont être envoyées en Egypte⁴ ». Dans les deux cas, on a une information sur des troupes présentes au Canada, qui vont être déplacées : le Canada n'est pas concerné, sauf que le fait d'en retirer

¹ *Le Temps*, 28 août 1877, p. 1.

² *Le Petit Journal*, 18 décembre 1867, p. 4.

³ *Le Petit Journal*, 24 mai 1877, p. 2.

⁴ *Le Petit Parisien*, 19 février 1885, p. 2.

des troupes tend à montrer que la situation y est calme : pour 1885, c'est faux et ce sera rapidement démontré... voir l'étude de cas.

Ces informations concernent essentiellement les opérations militaires ayant lieu sur le sol canadien. Les opérations de 1885 étant toutes liées à la révolte des Métis du Nord-Ouest, elles seront traitées dans l'étude de cas sur cette révolte et l'affaire Riel. Nous allons donc nous intéresser ici aux informations de 1869-1870, sur les troubles avec les fenians et la révolte de la Rivière Rouge. Les informations sur les tentatives d'invasion fenianes sont liées aux informations politiques sur les mêmes fenians, étudiées plus haut. Une première tentative d'invasion du Canada par les fenians a échoué en 1866, mais ils en font d'autres en 1870 : le 8 avril, *Le Temps* publie une dépêche annonçant que « Le gouvernement canadien a reçu l'avis que les fénians projetaient une invasion du Canada pour le 25 avril¹ ». Suivent, pendant tout le mois d'avril, des nouvelles et des rumeurs sur l'approche des fenians, leur nombre, et les préparatifs de l'armée canadienne qui s'apprête à les repousser. Puis l'affrontement a lieu, et deux dépêches publiées par *Le Temps* le 28 mai en dressent le bilan : « Un engagement a eu lieu devant Franklin entre les troupes canadiennes et les fénians. Ceux-ci ont été mis en fuite. Ils ont eu deux morts et deux blessés. Ils sont maintenant en pleine déroute. Le général O'Neil a été arrêté par les autorités américaines et conduit à Saint-Albans, où il reste prisonnier sous l'inculpation d'infraction aux lois de neutralité. Les fénians sont très découragés. Beaucoup retournent chez eux. Des troupes américaines arrivent sur la frontière² ». Les informations sur la révolte de la Rivière Rouge sont beaucoup moins nombreuses, puisqu'une seule dépêche en parle : elle est publiée le 19 novembre 1869, et annonce « par le câble français. Les habitants français de la région du Red-River sont en armes et résistent à la cession de leur pays au Canada³ ». Les informations militaires proprement canadiennes sont donc clairement désavantagées en 1870 par rapport à celles concernant la lutte de l'armée canadienne contre les fenians.

¹ *Le Temps*, 8 avril 1870, p. 1.

² *Le Temps*, 28 avril 1870, p. 1.

³ *Le Temps*, 19 novembre 1869, p. 1.

2. « Ces révoltés qui défendent encore par les armes la nationalité française¹ »...

Cette deuxième sous-partie est consacrée à une étude de cas, celle du traitement d'un évènement particulier : la révolte des Métis des territoires du Nord-Ouest, suivie par le jugement puis l'exécution de leur chef, Louis Riel. Nous avons vu dans la sous-partie précédente que l'année 1885 était celle pendant laquelle *Le Temps* et *Le Petit Parisien* consacrent le plus de lignes au Canada, en grande partie à cause de l'actualité militaire, puis politique, que représentent cette révolte puis cette affaire. La base de données réalisée a servi à remettre cette année 1885 en contexte, comme on l'a fait dans la sous-partie précédente, mais cette seconde sous-partie n'est pas fondée sur cette base de données. Cette sous-partie est basée sur le dépouillement intégral du *Temps*, du *Petit Parisien*, mais aussi du *Figaro* et de *L'Univers*, du 20 mars au 30 novembre 1885² : en sachant que la recherche effectuée sur Gallica n'a fait ressortir aucun article hors de ces dates contenant le mot « Canada » et concernant la révolte ou l'affaire Riel, on peut raisonnablement considérer que nous avons dépouillé ici tout le contenu les concernant.

L'évolution du nombre de lignes concernant la révolte puis l'affaire Riel est présentée sur les figures 40 à 43 : les lignes concernant le Canada pour d'autres sujets ne sont pas prises en compte. Certains articles pris en compte dans la sous-partie précédente ne le sont donc pas ici, et à l'inverse tous les articles étudiés dans cette sous-partie ne comportent pas le mot « Canada », et ne sont donc pas tous présents dans notre base de données. Ce cas de figure est très rare. La figure 40 présente l'évolution du nombre de lignes pour l'ensemble des journaux dépouillés et les figures 41 à 43 présentent cette évolution par journal : nous avons divisé la période en trois pour faciliter la lecture³. Au total, *Le Temps* publie 1359 lignes sur la révolte des Métis et l'affaire Riel, *L'Univers* 1253, *Le Figaro* 1037 et *Le Petit Parisien* 473 seulement.

Nous comparerons le traitement de cette actualité canadienne par les quatre journaux cités en trois temps. Nous nous intéresserons d'abord au traitement des informations militaires, puis nous traiterons les prises de position des journaux, leurs versions des causes de la révolte,

¹ *Le Petit Parisien*, 19 mai 1885, p. 1.

² Des sondages réalisés sur *Le Petit Journal* aux moments où la couverture par les autres journaux est la plus forte n'ont rien donné ; on n'a donc pas dépouillé ce journal sur la même période que les autres.

³ L'échelle est différente pour chaque graphique, afin de voir les détails lorsque le nombre de lignes diminue. Les traits de lecture horizontaux sont toujours placés à un intervalle de 50 lignes.

dans une seconde partie, et, enfin, nous étudierons dans une dernière partie le traitement de l'affaire Riel : le procès, les recours, l'exécution.

Les Métis habitant près de la rivière Saskatchewan, face à l'avancée continue de la colonisation canadienne vers l'Ouest, commencent dans les années 1880 à s'inquiéter pour la reconnaissance de leur propriété sur leurs terres par le gouvernement canadien. Celui-ci ne répond pas à leurs demandes, et ils en appellent à Louis Riel, exilé aux États-Unis depuis l'échec de la révolte de la Rivière Rouge. Après plusieurs pétitions adressées au gouvernement canadien, Louis Riel et Gabriel Dumont (1837-1906) proclament le 19 mars 1885 un gouvernement provisoire. Le 26 mars a lieu le premier affrontement entre les Métis et la police montée, renforcée de volontaires¹. L'information est publiée assez rapidement par nos journaux, les premiers sont *L'Univers* et *Le Petit Parisien*, qui publient le 27 mars des dépêches sur l'insurrection. *Le Petit Parisien* publie 15 lignes, « une émeute de créoles a eu lieu dans le district Prince-Albert, province de Manitoba² » : ils ont coupé le télégraphe, et on leur a envoyé la police montée. La dépêche, envoyée d'Ottawa le 25 mars, note que Louis Riel, dont elle rappelle la défaite en 1870, commande l'insurrection. Le journal précise, en-dessous de la dépêche, que le *New-York Herald* annonce que quinze policiers sont morts dans un affrontement. *L'Univers* publie 29 lignes, deux dépêches du 25 mars, une d'Ottawa et une de New-York. Celle d'Ottawa affirme que le gouvernement n'a pas d'informations sur un affrontement et minimise l'insurrection : elle « est limitée à un petit district³ », les Amérindiens n'ont pas pris part à la révolte et 200 hommes à cheval sont prêts à intervenir. D'autres détachements et deux canons ont été envoyés. La version de la dépêche de New-York est différente, un engagement a eu lieu près du Fort Carlton⁴, des Indiens ont rejoint les insurgés qui sont désormais 3 000. La dépêche américaine note également l'existence d'une rumeur non confirmée comme quoi Louis Riel aurait été fusillé, et annonce que « le gouvernement canadien a nommé une commission d'enquête pour examiner les griefs des insurgés et régler le différend à l'amiable ». On voit donc qu'il y a un décalage important entre les nouvelles canadiennes et américaines du même jour : les dépêches de New-York semblant paradoxalement mieux informées.

¹ MACLEOD R.C., « North-West Rebellion » in HALLOWELL Gerald, dir., *The Oxford Companion to Canadian History*, Don Mills, Oxford University Press Canada, 2004. On s'est également servi de plusieurs autres ouvrages pour ce sujet, dont HILDEBRANDT Walter, « Rébellion du Nord-Ouest », in *Encyclopédie du Canada*, Montréal, Stanké, 1987, et tous les ouvrages sur le Canada dans la bibliographie.

² « Une émeute au Canada », *Le Petit Parisien*, 27 mars 1885, p. 2.

³ *L'Univers*, 27 mars 1885, p. 3.

⁴ Voir la carte 1.

Le Temps commence à parler de l'insurrection le 29 mars, en publiant une dépêche de 10 lignes publiée le même jour par *L'Univers*, et envoyée d'Ottawa le 27. Cette dépêche annonce qu'un affrontement a eu lieu au fort Carlton entre la police montée et les Métis : elle donne les pertes : 80 morts pour les insurgés, 10 morts et 11 blessés pour la police. Les Métis sont en retraite, et des renforts d'artillerie partent de Québec par le Canadian Pacific Railway. Ce point est important : Paul-André Linteau voit dans les chemins de fer une différence essentielle avec la révolte de la Rivière Rouge : « les circonstances ne sont cependant plus les mêmes qu'en 1870 : le chemin de fer permet de transporter rapidement des troupes¹ ». *Le Figaro* ne parle pas de l'insurrection en mars, ni en avril : il commence seulement à le faire le 8 mai 1885. De même, *Le Petit Parisien* n'en parle plus avant le 19 mai.

En revanche, *Le Temps* et *L'Univers* continuent à en parler assez régulièrement en avril : six fois pour *L'Univers* et 12 pour *Le Temps* : s'il a commencé à donner des informations sur la révolte plus tard que les autres, *Le Temps* justifie sa réputation de quotidien le plus intéressé par l'actualité étrangère en publiant plus souvent des informations sur la révolte, et en publiant plus de lignes, comme on le voit sur la figure 41.

Le 12, le 18 et le 26 avril, *L'Univers* et *Le Temps* publient exactement les mêmes dépêches ; le reste du temps soit les dépêches sont différentes, soit *Le Temps* ne les donne pas directement, mais fait un résumé de la situation à partir de plusieurs dépêches. C'est le cas le 9 avril ; l'article, assez long (61 lignes), commence ainsi : « Les dernières dépêches reçues d'Ottawa indiquent une situation toujours fort tendue dans le Nord-Ouest canadien² ». Cet article donne beaucoup de détails sur les forces en présence, en insistant sur les soutiens possibles aux insurgés : les Métis des États américains frontaliers, les Pieds-Noirs du Canada, ou encore les Sioux de la Saskatchewan. Les informations sont nombreuses également sur les troupes canadiennes ; on apprend ainsi que le général Middleton, qui les commande, pense que les 5 000 hommes déjà envoyés suffiront à maîtriser la révolte. Le journal donne aussi la position du général Middleton – « entre le fort Qu'Appelle et Clarke's Crossing », et annonce l'arrivée de renforts à Winnipeg, après 2 400 kilomètres en train. Les informations sur les distances parcourues sont récurrentes et valorisantes pour les troupes canadiennes ; ainsi le 14 avril on apprend que les forces gouvernementales ont fait « plusieurs marches de 21 milles (34 kilomètres³) en moyenne par jour¹ ». Dans le même article, le journal insiste sur la difficulté

¹ LINTEAU Paul-André, *Histoire du Canada*, Paris, PUF, 3^e éd., 2007, p. 70.

², 9 avril 1885, p. 2

³ Conversion donnée par le journal.

de réprimer l'insurrection : « ce n'est pas le nombre des insurgés, mais l'immense étendue de pays presque déserts sur lesquels se fait sentir leur action, leur influence ou le contre-coup de leur prise d'armes ». Les informations données sur les opérations militaires sont donc clairement valorisantes pour l'armée canadienne, qui est présentée comme capable d'agir rapidement dans des territoires difficiles d'accès et contrôlés par les insurgés. Et pourtant les premiers affrontements ne sont pas à son avantage : on apprend ainsi dans *L'Univers* comme dans *Le Temps* le 23 avril : « Des messagers rapportent que le fort Pitt, au nord de Battleford, est tombé au pouvoir des insurgés. On craint que tous ses défenseurs aient été massacrés² ».

Au mois de mai, les armées canadiennes arrivent face aux Métis révoltés et plusieurs affrontements ont lieu. C'est le cas le 24 avril à Fish-Creek : une bataille oppose des Métis commandés par Gabriel Dumont à des troupes canadiennes commandées par le général Middleton : aucun côté ne parvient à prendre l'avantage, et tous se replient. Cette bataille n'est pourtant pas présentée comme nulle en France, mais bien comme une défaite pour les troupes canadiennes. On lit dans *Le Temps* (le seul de nos journaux à évoquer la bataille) que la bataille « paraît [...] avoir été un échec aussi réel qu'inattendu pour les troupes du général Middleton³ ». La résistance efficace des Métis aux armées fédérales est visiblement perçue comme décevante par *Le Temps*, qui avait vanté la vitesse et l'efficacité de l'armée canadienne. C'est donc aux insurgés de voir leurs qualités militaires vantées : ils « occupaient d'excellentes positions », et Middleton a failli tomber « dans une embuscade très habilement préparée ». Cependant, les troupes du gouvernement continuent leurs mouvements. On lit dans *L'Univers* le 5 mai qu'elles « entourent graduellement les Indiens dans le district de Battleford et dans celui d'Edmonton⁴ ». *Le Figaro*, dans ses premières lignes sur l'insurrection le 8 mai, annonce que tous les préparatifs sont terminés, notamment un : « Le vapeur *Northcote*, employé jusqu'à présent comme transport, a été converti en canonnière pour appuyer les opérations des troupes contre Riel⁵ ». *Le Temps* reste le journal qui donne le plus de renseignements sur les opérations, avec beaucoup de précisions. On lit par exemple le 6 mai : « Les communications télégraphiques avec le général Midleton [*sic*] sont de nouveau interrompues : on pense que les insurgés ont coupé les fils près de Clark's Crossing⁶ ». *Le*

¹ *Le Temps*, 14 avril 1885, p. 2.

² *L'Univers*, 23 avril 1885, p. 3, et *Le Temps*, 23 avril 1885, p. 2.

³ *Le Temps*, 2 mai 1885, p. 2.

⁴ Sur la carte 1, Edmonton est désigné comme « Saskatchewan ».

⁵ *Le Figaro*, 8 mai 1885, p. 3.

⁶ *Le Temps*, 6 mai 1885, p. 2.

Temps est également le seul journal à donner ces informations en deuxième page plutôt qu'en troisième page, mais c'est avant tout lié à l'organisation interne de ces journaux.

La principale bataille a lieu à Batoche du 9 au 11 mai : les troupes du général Middleton parviennent à vaincre les Métis. Le 12 mai, *Le Temps* et *L'Univers* publient la même chose¹ : « Dans le voisinage de Batouches, la canonnière a été reçue à coups de fusil par l'ennemi, posté sur les deux rives. Un engagement s'en est suivi : les insurgés ont essayé de s'emparer de l'artillerie anglaise, mais ils ont été presque anéantis par le feu des canons Gatling. Un petit nombre seulement a échappé par la fuite. Les pertes du général Middleton sont peu considérables ». L'orthographe de Batoche semble passer difficilement les câbles transatlantiques : le nom du village est généralement écrit « Batouches », comme ici, ou « Batoches ». Les deux journaux (et donc les dépêches qu'ils ont reçues) insistent sur la supériorité matérielle des troupes canadiennes : les mitrailleuses Gatling sont présentées comme un élément décisif. Il faut généralement deux jours pour que les informations parviennent jusqu'en France, et ces dépêches ne connaissent pas l'issue des combats ; il faut pour cela attendre le 15 mai, dans *Le Temps* ou *L'Univers* : on apprend alors que « Les Canadiens ont eu cinq tués et quinze blessés, et les insurgés ont subi de grandes pertes⁴ ». Cependant, les avis des journaux américains sur l'importance de la bataille divergent, et ce n'est que le 17 mai que la victoire sur les Métis est présentée comme complète². *Le Figaro* et *Le Petit Parisien* ne publient rien sur toutes ces opérations militaires, alors qu'ils disposent des mêmes dépêches ; cela correspond à un choix, nous y reviendrons en parlant des prises de positions de ces journaux.

Cette bataille est une défaite importante pour les Métis et la fin de la rébellion commence avec elle. La suite logique est la capture de Louis Riel : elle est annoncée le 18 mai par *L'Univers* et *Le Temps* : Louis Riel a été capturé par des éclaireurs de Middleton. Les deux journaux précisent que celui-ci a eu du mal à protéger le chef métis de la colère des troupes canadiennes. Cette nouvelle est importante et *L'Univers* demande : « est-ce la fin de la révolte³? » .

Le 20 mai, suite à la réception de nouvelles dépêches, ces journaux reviennent sur les conditions de cette capture : Louis Riel s'est en fait rendu aux éclaireurs de Middleton et a

¹ *Le Temps*, 12 mai 1885, p. 2, et *L'Univers*, 12 mai 1885, p. 3.

⁴ *L'Univers*, 15-16 mai 1885, p. 1.

², 17 mai 1885, p. 2, et *L'Univers*, 17 mai 1885, p. 3.

³ *L'Univers*, 18 mai 1885, p. 1.

demandé à être conduit devant lui. Il veut être jugé par un tribunal civil, et explique qu'il espère que sa révolte poussera le gouvernement à écouter les doléances des Métis. *L'Univers* reproduit le contenu de la lettre, envoyée par Middleton à Riel, qui a décidé celui-ci à se rendre : « Monsieur Riel, Je suis prêt à vous recevoir vous et votre conseil et à vous protéger jusqu'à ce que le gouvernement canadien ait prononcé sur votre sort¹ ».

La reddition de Riel marque le début de l'affaire Riel, mais pas la fin des opérations militaires : en effet, il reste encore des rebelles ; même si les Métis sont défaits, les Amérindiens qui s'étaient alliés à Riel continuent à résister aux armées gouvernementales. À cette occasion apparaissent pour la première fois les noms des chefs amérindiens. C'est une des caractéristiques du traitement par nos journaux de la révolte : ils ont une forte tendance à tout ramener à un chef. Ce n'est pas une caractéristique originale : on peut constater la même chose pour le traitement de toutes les actualités militaires sur notre période, et largement au-delà. La presse française n'est pas la seule responsable, ce sont les dépêches qui ramènent tout à Riel, et c'est sans doute la perception qu'elles donnent de la révolte qui conduit ensuite l'opinion canadienne-anglaise à souhaiter autant sa mort : Louis Riel personnalise la résistance au gouvernement canadien.

Toujours est-il que sa capture pose un problème par cela même : avant, on ramenait toute la révolte à lui, et toute la lutte contre la révolte au général Middleton, et secondairement au général Strange, il faut donc trouver une nouvelle personnification de la révolte. *L'Univers*, dans son édition du 24 mai, donne en deux endroits des informations sur l'insurrection. Dans son éditorial, on lit : « La défaite et la captivité de Riel, le chef des métis canadiens, aurait entraîné la soumission des Indiens, qui demandent la paix ; le calme serait donc rétabli au Canada² ». On voit qu'encore une fois on ramène tout à Riel. Puis, dans les dépêches, on apprend que « Les Indiens, après avoir tenu un grand conseil présidé par le chef Poundmaker, ont décidé de demander la paix³ » ; ici apparaît le nom du chef Poundmaker, appelé à revenir plusieurs fois dans les colonnes de nos journaux. C'est le cas, par exemple, dans *Le Temps* le 28 mai : « Le chef Poundmaker s'est rendu sans conditions, et ses hommes ont déposé les armes. Tous les chefs importants ont donc fait leur soumission à l'exception du Grand-Ours⁴ ». C'est un nouveau « changement de personnage principal » : le chef Poundmaker,

¹ *L'Univers*, 20 mai 1885, p. 2.

² *L'Univers*, 24 mai 1885, p. 1.

³ *Ibid.*, p. 2.

⁴ *Le Temps*, 28 mai 1885, p. 2.

présenté avant comme le chef principal des Amérindiens, n'a en fait pas entraîné toutes les tribus dans sa reddition, et c'est le Grand-Ours qui va désormais personnifier la résistance aux armées canadiennes. Dans un premier temps, c'est avec succès. On lit dans *L'Univers* le 2 juin que le général Middleton a dû partir pour Fort-Pitt « pour renforcer le général Strange, qui, enfermé au fort Pitt avec 300 hommes, tient tête au chef Grand-Ours et à 500 guerriers Peaux-Rouges rompus au métier des armés [*sic*]¹ ». Il y a quelques escarmouches, mais rapidement les Amérindiens changent de méthode, et évitent les affrontements directs qui leur sont défavorables. Le 9 juin, *Le Temps* publie l'article suivant : « Le général Middleton télégraphie que quatre prisonniers du chef Grand-Ours ont pu s'échapper et gagner le camp du général Strange. Les Peaux-Rouges se seraient gardés, paraît-il, d'outrager aucune femme. La bande du Grand-Ours s'est scindée ; elle s'enfuit par deux routes différentes. On la poursuit dans les deux directions² ». Les trois phrases nous intéressent. La première montre encore une fois la personnification de l'armée canadienne par le général Middleton ; ici le télégramme aurait été envoyé par lui, alors que les prisonniers échappés ne sont pas allés dans son camp, mais dans celui du général Strange. La seconde phrase est assez révélatrice de l'attitude des journaux vis-à-vis des Amérindiens : le discours tenu sur eux est plus chargé de préjugés que celui tenu sur les Métis : le « paraît-il » est ici clairement dubitatif, et lourd d'*a priori* implicites. La troisième phrase, l'information militaire proprement dite, montre que les Amérindiens, face à une armée supérieure en nombre, choisissent le mouvement, et tentent avec succès de diviser les forces du gouvernement. Il n'y a plus d'informations sur la révolte en juin dans *L'Univers* ; parmi les quatre journaux étudiés seul *Le Temps* continue à en donner : le 16, il apprend à ses lecteurs que le général Middleton a renoncé à poursuivre les Amérindiens du Grand-Ours³. Et enfin, le 8 juillet, le journal publie (en même temps que *L'Univers*) que « Des télégrammes d'Ottawa annoncent la capture du chef Grand-Ours, qui a été forcé, par le manque de vivres, de se rendre avec toute sa bande. Les hostilités dans le nord-ouest se trouvent ainsi terminées⁴ ».

L'affaire Riel commence dès la reddition de ce dernier le 15 mai ; dès ce moment les Canadiens sont partagés sur ce qu'il faut faire de lui. Nous avons vu que les soldats de Middleton voulaient l'exécuter dès sa reddition : la plupart des Canadiens anglais seront de cet avis. Mais les Canadiens français, malgré la présence de francophones parmi les troupes

¹ *L'Univers*, 2 juin 1885, p. 3.

² , 9 juin 1885, p. 1.

³ *Le Temps*, 16 juin 1885, p. 2.

⁴ *Le Temps*, 8 juillet 1885, p. 2 et *L'Univers*, 8 juillet 1885, p. 2.

de Middleton, voient en lui un francophone opposé aux anglophones, et souhaitent qu'on lui laisse la vie sauve. Dès le 20 mai, *L'Univers* note : « Si on écoutait le sentiment des anglo-canadiens, Riel n'échapperait aux fusils d'un peloton d'exécution que pour être pendu. Mais la population franco-canadienne lui est sympathique dans une grande mesure, tout en blâmant énergiquement la révolte du Nord-Ouest, et il est possible que Riel s'en tire par la prison ou le bannissement¹ ». Dans ce contexte, les juges s'efforcent de bien préparer le procès, comme on le lit dans *Le Temps* le 6 juin : « Le procès de Riel ne commencera pas avant le mois prochain : le gouvernement veut donner aux magistrats informateurs tout le temps qu'il leur faut pour préparer l'instruction² ». Ces délais ne permettent pas seulement de préparer le procès : ils permettent également de préparer la défense de Riel, ce qui passe notamment par une souscription auprès des Canadiens français³, et par des meetings⁴. Cela passe aussi par la présence de Riel dans les journaux, français comme canadiens : dès le 30 mai, *Le Temps* publie que « Dans une entrevue avec un reporter, Riel a déclaré qu'il ne s'était jamais attendu à des succès militaires, mais qu'il espérait amener les autorités à entrer en négociations avec lui. Il nie que le mouvement qu'il a dirigé ait été autre chose qu'une défense de droits violés par la force et ait eu aucun caractère de rébellion⁵ ». Tout ceci contribue à préparer l'opinion canadienne au procès, et cela a un fort écho en France.

Le procès de Louis Riel commence le 20 juillet 1885, et seul *Le Temps* en parle avant que le verdict ne soit connu. On constate également sur la figure 42 que, si ce journal ne détient pas le record du nombre de lignes publiées en une fois, c'est très clairement celui qui parle le plus souvent de ce sujet. On retrouve ici la différence à faire entre nombre d'articles et nombre de lignes, déjà évoquée lors de l'analyse de notre base de données. On lit le 23 juillet : « Le procès de Riel a commencé avant-hier à Toronto. Le général Middleton est cité comme témoin. Le défenseur de Riel plaidera la non-culpabilité⁶ ». Le journal est rédigé la veille de sa parution, « avant-hier » correspond donc en fait au 20 juillet : le fait de situer ainsi les nouvelles par rapport au jour de la rédaction du journal accompagne la fin de la publication des dépêches telles quelles, déjà évoquée, au profit de leur réécriture. Le procès est dès le jour suivant reporté d'une semaine : l'avocat de Riel veut produire des témoins prouvant que la

¹ *L'Univers*, 20 mai 1885, p. 2.

² *Le Temps*, 6 juin 1885, p. 2.

³ *Le Temps*, 8 juillet 1885, p. 2.

⁴ *Le Temps*, 11 juillet 1885, p. 2.

⁵ , 30 mai 1885, p. 2.

⁶ *Le Temps*, 23 juillet 1885, p. 2.

révolte était dirigée par un gouvernement provisoire, et donc légale, et un médecin doit venir confirmer le fait que Riel a été interné dans un asile, et que « son jugement n'est pas sain¹ ». C'est la première fois qu'apparaît dans nos journaux l'argument de la folie de Riel ; nous serons amenés à en reparler.

Les informations sur le procès reprennent trois jours après la reprise de celui-ci (28 juillet), avec des articles le 1^{er}, le 2 et le 3 août sur le procès. L'accusation s'efforce de prouver que Riel était le chef de l'insurrection, et doit contrer l'argument principal de la défense, à savoir la folie de Louis Riel. Celui-ci s'emporte d'ailleurs contre son avocat en plein procès, comme on le lit le 1^{er} août : « La dispute en est venue au point que l'avocat du prévenu a menacé de renoncer à le défendre² ». Louis Riel refuse catégoriquement la ligne de défense de son avocat, qui consiste à arguer de sa folie pour le rendre irresponsable et lui éviter l'exécution. On apprend le 2 août que deux médecins pensent qu'il est sain d'esprit, et deux le pensent fou³. Le même jour, on lit que pour Middleton, Riel est un « illuminé⁴ », mais le lendemain on apprend que le même Middleton a déclaré penser que Riel n'était « pas aliéné⁵ ». Le même jour apparaît pour la première fois dans *Le Temps* l'aspect religieux de la personnalité de Louis Riel. Il prend la parole à son procès ; il prie pour toutes les personnes présentes et on lit : « il a déclaré qu'il avait la mission de secourir les métis, et que, s'il était pendu, sa mission serait accomplie. Il s'est proclamé le prophète du Nouveau Monde et d'une nouvelle Eglise⁶ ». Encore une fois, nous serons amenés à en reparler à propos des prises de position des journaux sur Louis Riel. Le même article donne le verdict : « un télégramme de Régina annonce que le jury a rendu un verdict de culpabilité, en signant toutefois une pétition recommandant Riel à la clémence de la reine⁷ ».

Les autres journaux publient la nouvelle de ce verdict : *L'Univers* le fait très rapidement, le 4 août : « Régina, 2 août. Louis Riel a été condamné à être pendu à Régina le 18 septembre. Il a interjeté appel⁸ ». *Le Figaro* attend un peu. Il n'annonce la nouvelle que le 13 août, en introduction à « Riel le condamné à mort », un long article (212 lignes) d'opinion sur les Canadiens français et Louis Riel : « Louis Riel, chef de l'insurrection des métis français du

¹ *Le Temps*, 25 juillet 1885, p. 2.

² *Le Temps*, 1^{er} août 1885, p. 2.

³ , 2 août 1885, p. 2.

⁴ *Ibid.*

⁵ , 3 août 1885, p. 2.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

⁸ *L'Univers*, 4 août 1885, p. 3.

Canada, a été condamné à être pendu. Si la pétition adressée par les jurés à la Reine d'Angleterre pour le recommander à sa clémence n'est pas accueillie, la sentence sera exécutée le 8 septembre¹ ». En revanche, *Le Petit Parisien* n'en parle pas, et ce n'est pas par manque d'informations : le 5 août, il publie la nouvelle d'un incendie à Toronto².

Le procès en appel de Riel commence à Winnipeg le 3 septembre et est aussitôt reporté : Louis Riel n'a pas encore été amené³. Le procès intéresse encore moins nos journaux ; *L'Univers* et *Le Figaro* ne publient que le verdict, et *Le Temps*, après avoir évoqué le report du procès le 6 septembre, n'en parle plus avant d'annoncer le verdict. Ces trois journaux annoncent le même jour, le 12 septembre, l'issue du procès. *L'Univers* et *Le Figaro* publient la même dépêche : « La cour plénière de Manitoba s'est prononcée contre l'appel interjeté en faveur de Louis Riel, elle a confirmé le jugement qui le condamna à mort en déclarant que les moyens de défense basés sur la démente de l'accusé n'était [*sic*] pas soutenables. On pense que l'exécution aura lieu le 18 septembre⁴ ». *Le Temps* publie la même information, mais développe en plus sur le recours devant le conseil privé de Londres que souhaitent les défenseurs de Riel. Le journal précise que « le conseil privé n'a pas, il est vrai, à se prononcer dans les cas où il y a eu jugement par jury, mais précisément il s'agit de savoir si la juridiction devant laquelle a eu lieu le procès de Riel peut être considérée comme un jury régulier⁵ ». *Le Figaro* publie un article semblable le 14 septembre⁶.

Le Temps suit l'opinion des dépêches américaines sur ce recours, comme on le lit le 18 septembre : « On télégraphie de Philadelphie au *Times* de ce matin que tous les journaux américains approuvent le sursis de l'exécution de Riel. L'opinion générale est que le conseil privé, en considération des circonstances de la révolution canadienne, n'ordonnera pas l'exécution de Riel⁷ ». Mais le recours ne marche pas : le conseil privé considère que l'affaire n'est pas de son ressort. Les journaux publient tous le 23 octobre cette nouvelle. *L'Univers* et *Le Petit Parisien* publient la même dépêche : « Londres, 22 octobre. L'affaire de Louis Riel, condamné à mort pour haute trahison par la cour d'assises du Manitoba au mois de juillet dernier, est venue hier matin devant le comité judiciaire du conseil privé. Après avoir entendu

¹ *Le Figaro*, 13 août 1885, p. 1.

² *Le Petit Parisien*, 5 août 1885, p. 4.

³ *Le Temps*, 6 septembre 1885, p. 2.

⁴ *Le Figaro*, 12 septembre 1885, p. 3 et *L'Univers*, 12 septembre 1885, p. 3.

⁵ *Le Temps*, 12 septembre 1885, p. 2.

⁶ *Le Figaro*, 14 septembre 1885, p. 1.

⁷ *Le Temps*, 18 septembre 1885, p. 2.

M. Bigham, défenseur de Riel, le comité judiciaire a décidé qu'il n'y a pas lieu de soumettre la cause à l'attorney général. L'*Evening Standard* dit que cette décision équivaut au rejet de l'appel interjeté par Riel¹ ». *Le Figaro* publie une dépêche plus courte donnant la même information². *Le Temps* ne publie rien le 23, mais on lit le 25 : « On télégraphie de Philadelphie au *Times* que la nouvelle du rejet du pourvoi de Riel par le conseil privé a produit une profonde sensation au Canada, surtout parmi la population franco-canadienne⁶ ». On constate que le journal fait comme s'il avait publié l'information, alors qu'il ne l'a pas encore fait ; c'est en fait assez courant dans les journaux étudiés. Cela donne l'impression que les lecteurs sont supposés avoir d'autres informations que celles données par le journal, soit par la lecture d'autres journaux soit par d'autres biais (rumeur, discussions avec des lecteurs d'autres journaux...). On peut cependant douter que ces informations politico-judiciaires canadiennes circulent très largement hors des journaux.

Le rejet du pourvoi de Riel devant le conseil privé de Londres signifie que le dernier recours a échoué. Louis Riel est définitivement déclaré coupable : c'est la fin des procès Riel.

Louis Riel est donc coupable ; cependant cela ne signifie pas forcément qu'il sera exécuté, car il reste deux espoirs à ses défenseurs. Le premier espoir est « la clémence de la reine », évoquée à de nombreuses reprises : rappelons que le jury de Régina, tout en le déclarant coupable, recommandait justement Riel « à la clémence de la reine ». Cependant, la reine ne fait rien, et pour cause, comme l'explique Joseph Tassé (journaliste et homme politique canadien-français, 1848-1895³) dans *L'Univers* le 29 octobre⁴ : « Le droit de gracier un condamné canadien n'appartient plus à la reine ou à son représentant le gouverneur général. L'Angleterre s'en est désistée, il y a quelques années, sur les représentations des autorités canadiennes ». Notons que Tassé est un habitué des colonnes de *La Minerve*, ainsi que le futur directeur de ce journal, qui publie le 30 septembre un article intitulé « Riel en France⁵ », et qui reproche aux journaux français d'associer à tort les Métis, les Canadiens français et Riel.

Le deuxième espoir des défenseurs de Riel réside dans la folie de l'accusé, qui fait toujours débat bien que les tribunaux l'aient considéré comme responsable. Or, le

¹ *L'Univers*, 23 octobre 1885, p. 3 et *Le Petit Parisien*, 23 octobre 1885, p. 3.

² *Le Figaro*, 23 octobre 1885, p. 2.

⁶ , 25 octobre 1885, p. 2.

³ LEBEL Jean-Marie, « Tassé, Joseph », in *Dictionnaire biographique du Canada en ligne* [en ligne], http://www.biographi.ca/FR/009004-119.01-f.php?id_nbr=6457. Consulté le 21/05/2012.

⁴ « Au rédacteur », *L'Univers*, 29 octobre 1885, p. 2.

⁵ « Riel en France », *La Minerve*, 30 septembre 1885, p. 2.

gouvernement, qui peut décider de gracier Louis Riel, souhaiterait plus de certitudes sur ce point, pour éviter d'augmenter encore les discordes entre anglophones et francophones à propos de l'exécution de Riel. On l'apprend dans *Le Temps* en même temps qu'on apprend le rejet de la requête au conseil privé : « Le conseil des ministres s'est réuni à Ottawa pour examiner l'opportunité de la nomination d'une commission chargée de faire une enquête sur l'état d'esprit de Riel¹ ». La même information est donnée le 25 dans *L'Univers*, et le 26 dans *Le Petit Parisien*. La création est confirmée par *Le Temps* et *L'Univers* le 31 octobre, et on précise que « La commission sera composée de trois médecins : un Canadien anglais, un Canadien français et un Américain des États-Unis² ». La composition de la commission montre bien de la part du gouvernement canadien une volonté de limiter le plus possible les contestations ; cependant les anglophones dominant. L'existence de cette commission permet la circulation de rumeurs sur l'issue de ses travaux, et donc sur l'exécution ou non de Riel. On constate sur la figure 43 que le début du mois de novembre correspond à une période de publications courtes, mais régulières et répétées. Ainsi, on lit dans *Le Petit Parisien* le 8 novembre : « On télégraphie de Québec que Louis Riel, condamné à mort pour avoir dirigé l'insurrection des métis du Canada, ne sera pas exécuté³ ». Cette nouvelle est bien sûr fautive, mais elle correspond à une rumeur qui circule au Canada même, comme l'atteste cette nouvelle du *Temps*, le 8 novembre également : « Suivant une dépêche de Winnipeg, publiée par le *New York Herald*, les autorités, craignant que Louis Riel ne soit lynché par la foule dans le cas où son exécution, fixée au 10 novembre, n'aurait pas lieu, ont fait doubler la garde de la prison où est détenu le chef des rebelles canadiens⁴ ». Cette circulation des rumeurs entre la France et le Canada, par le biais des agences de presse, est particulièrement intéressante pour notre sujet. Le 11 novembre, *Le Temps* constate : « Les dépêches relatives au sort de Riel sont en pleine contradiction⁵ ». Le même jour, *L'Univers* publie l'information correcte : « Un nouveau sursis a été accordé à L. Riel jusqu'au 16 novembre⁶ ».

Les derniers doutes disparaissent, et Louis Riel est exécuté le 16 novembre à Régina. *Le Temps* publie le 18 une dépêche que l'on retrouve le lendemain dans *Le Petit Parisien*

¹ *Le Temps*, 25 octobre 1885, p. 2.

² *L'Univers*, 31 octobre 1885, p. 3 et *Le Temps*, 31 octobre 1885, p. 2.

³ *Le Petit Parisien*, 8 novembre 1885, p. 2.

⁴ *Le Temps*, 8 novembre 1885, p. 2.

⁵ *Le Temps*, 11 novembre 1885, p. 2.

⁶ *L'Univers*, 11 novembre, p. 3.

(abrégée) et *L'Univers*¹. Cette dépêche étant longue mais utile à notre propos, elle est reproduite en annexe ; c'est l'extrait 1. On constate que la description des derniers moments de Riel est d'une précision impressionnante : il a été exécuté à 8h23 exactement. La description est avantageuse pour Riel, son comportement est montré comme irréprochable : il remercie ses gardiens, il reste calme... Une série de détails tendent à insister sur son innocence, et la justesse de sa conduite : il dort « profondément » avant son exécution, son corps ne se débat pas... La dépêche donne des renseignements très précis sur les vêtements de Riel ; on sait qu'il portait « un surtout de laine, un pantalon gris, une chemise de laine et des mocassins ». Tous ces détails aident le lecteur à imaginer la scène ; le fait de tous les laisser nous indique que le journal considère que cela intéressera ses lecteurs. L'aspect religieux est très présent : Riel écoute la messe avant de dormir, puis à nouveau, et à genoux, en se réveillant. *Le Figaro* publie un petit article le 17 novembre sur l'exécution de Riel, mais publie surtout le 2 décembre un très grand article (319 lignes) sur « La mort de Riel », dans lequel il reprend tous les renseignements donnés par les autres journaux. Cet article est cependant un article d'opinion, beaucoup plus que d'information.

Louis Riel mort, les journaux n'en parlent plus, et on constate sur la figure 43 que le nombre de lignes publiées sur la révolte, l'affaire Riel ou leurs conséquences diminue très fortement. La dernière information sur Riel lui-même est publiée par *Le Temps* le 22 novembre : « D'après une dépêche de Philadelphie envoyée au *Times*, le corps de Riel a été enseveli hier à Régina, dans l'église catholique de la ville. Le P. André [qui l'avait accompagné avant son exécution] a célébré le service. Une garde a été placée pour protéger les restes du condamné² ».

Mais il convient également de comprendre comment s'articulent la réalité des réactions de l'opinion au Canada par rapport à la révolte, puis à l'affaire Riel, et le discours que produisent nos journaux. Il faut d'abord comprendre comment les journaux expliquent la révolte. Les dépêches renseignent peu sur les causes de l'insurrection, mais on y trouve quand même quelques évocations ; ainsi dans *L'Univers*, le 27 mars, on lit : « A Edmonton, 400 créoles, alléguant divers griefs, organisent un mouvement insurrectionnel. [...] On assure que le gouvernement canadien a nommé une commission d'enquête pour examiner les griefs des

¹ *Le Temps*, 18 novembre 1885, p. 2, *L'Univers*, 19 novembre 1885, p. 2 et *Le Petit Parisien*, 19 novembre 1885, p. 3.

² *Le Temps*, 22 novembre 1885, p. 2.

insurgés et régler le différend à l'amiable¹ ». Si les « griefs » sont évoqués, on ne donne aucun détail sur eux : l'information est alors avant tout militaire. Les dépêches sont centrées sur le détail des batailles et des mouvements de troupes : les aspects politiques ne sont développés que plus tard dans nos journaux. *Le Temps* est le premier à s'y intéresser : le 6 avril il reproduit un article de *Paris-Canada*, « Le journal franco-canadien qui se publie en France³ », et qui existe depuis 1884. Cet article est reproduit dans les annexes, c'est l'extrait 2. Il reproduit les conclusions de l'ultimatum adressé par Riel au nom des Métis au gouvernement canadien en septembre 1884, en sept points. On voit que cet ultimatum exige principalement des garanties sur la propriété des terres exploitées par les Métis. C'est en ce sens que le précédent de 1870 revient plusieurs fois : en 1870, les Métis vaincus avaient obtenu la pleine propriété sur des terres qu'ils occupaient sans titres de propriété. L'ultimatum demande aussi que l'argent de la vente des terres dans le Nord-Ouest soit utilisé pour construire des orphelinats et des écoles. Enfin il demande des subventions pour créer des couvents. Pour *Le Temps*, si certaines demandes sont exagérées, plusieurs demandes sont semblables à ce qu'ont obtenu d'autres « groupes d'aborigènes » ailleurs dans l'Empire britannique. Le journal reste donc assez neutre ; pour lui les demandes étaient pour la plupart réalistes, mais il ne prend pas pour autant parti pour les rebelles.

Le Temps est le journal qui laisse le plus la parole aux Métis, bien qu'indirectement. Les dépêches reprennent essentiellement des renseignements donnés par le gouvernement ou l'armée canadiens, et sont donc de fait contre la révolte. La presse d'information est donc ici piégée par ses propres informations : il n'y a que dans les articles d'opinion qu'on peut présenter des avis inverses aux dépêches. On trouve cependant quelques renseignements sur les Métis : le 21 avril, l'article sur la révolte contient davantage d'informations sur eux que sur les mouvements de Middleton. On lit : « Riel a publié un manifeste exprimant les griefs des métis et déclarant qu'en 1876, 1877 et 1878 ceux-ci avaient adressé inutilement des représentations urgentes au gouvernement. Il se plaint des injustices, des empiètements et abus de pouvoir des arpenteurs des terres de domaine fédéral dans le Nord-Ouest ; il affirme que ce n'est pas lui qui a tiré le premier coup de fusil ». Le manifeste conclut en disant : « Dans ces circonstances, puisque nous sommes destinés à mourir de la main de l'exécuteur public ou sur le champ de bataille, nous mourrons en combattant² ». On remarque ici qu'on

¹ *L'Univers*, 27 mars 1885, p. 3.

³ *Le Temps*, 6 avril 1885, p. 2.

² *Le Temps*, 21 avril 1885, p. 2.

retrouve la personnification de la révolte par Louis Riel, déjà évoquée, mais on constate aussi que, pour que la parole des Métis parvienne jusqu'en France, il faut qu'elle soit imprimée, ce qui est rare : l'information dont disposent nos journaux est donc biaisée.

L'essentiel de l'information (et des opinions) vient après la défaite des Métis : ce sont les articles d'opinion qui sont responsables du nombre de lignes élevé sur la révolte dans les autres journaux que *Le Temps*, et secondairement *L'Univers*. Ces articles sont souvent longs, ce qui explique que les figures 41 à 43 présentent de forts pics pour *Le Figaro* ou *L'Univers*. Ainsi, dans *L'Univers*, c'est le 5 juillet que l'on en apprend le plus. Ce journal catholique publie deux lettres (230 lignes en tout), écrites par deux ecclésiastiques canadiens sur la révolte, et publiées auparavant par les *Missions catholiques*. Le premier ecclésiastique est Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert (Alberta) : son opinion est que les griefs sont justifiés, mais que la révolte est une erreur, dont seuls quelques-uns sont responsables : « Depuis longtemps nos métis réclamaient, auprès du gouvernement, certains avantages qu'on leur avait fait espérer lors de l'annexion du pays au Canada. On a trop différé de leur rendre justice. Ils prétendent en outre, et je crois avec raison, avoir été maltraités par certains agents, sinon malintentionnés, au moins fort maladroits. Des meneurs, qui avaient intérêt à la révolte, en ont profité pour les soulever¹ ». Son discours n'est pas désintéressé ; la révolte n'est pas approuvée par l'Église, elle se fait donc contre elle ; or les Métis étaient « jusqu'à présent très soumis aux prêtres ». L'évêque s'inquiète de la perte d'influence politique pour l'Église dont témoigne la révolte : « on leur a répété sur tous les tons que, tout en nous restant soumis pour la religion, ils pouvaient nous tourner le dos quand il s'agissait de politique ». La seconde lettre est écrite par le Révérend Père Fourmond, qui était au milieu de la rébellion. S'il est lui aussi opposé à la révolte, il ne prend pas parti clairement pour un côté ou l'autre : on lit à la fin de sa lettre « L'armée canadienne a le dessus. Nos gens se sont retirés en grande partie²... » ; il s'identifie donc plutôt aux Métis, et pourtant quand un prêtre est blessé il en appelle aux soldats canadiens. *L'Univers* suit l'opinion de ces prêtres : pour lui les causes sont justes, mais la révolte ne l'est pas.

Dans *Le Figaro*, c'est le 20 mai que les causes de la révolte sont expliquées aux lecteurs. Pour le journal, c'est la colonisation qui est responsable des frictions : « Au fur et à mesure que l'immigration peuplait les rives de la baie d'Hudson, les premiers occupants du sol prirent

¹ *L'Univers*, 5 juillet 1885, p. 2.

² *Ibid.*

le chemin du nord-ouest et allèrent peupler les solitudes qui s'étendent jusqu'au Pacifique. Le jour où ils durent légitimer leurs possessions, ils ne purent invoquer que le droit de premier occupant. Le gouvernement leur contesta en partie les propriétés qu'ils s'attribuaient et voulut en régulariser les titres. Les détenteurs du sol en appelèrent aux armes, et la guerre éclata¹ ». On notera que cette explication vaudrait aussi pour la révolte de la Rivière Rouge. Cet article étant écrit peu après l'annonce de la défaite de Batoche, il insiste sur le fait que les armes ne peuvent pas résoudre le problème : « La soumission des métis, maintenant que leur chef est pris, ne fait pas de doute, mais l'insurrection ne cessera que le jour où le gouvernement du Canada leur accordera les titres de propriété qu'ils revendiquent les armes à la main, ne voulant pas se laisser déposséder des terres dont ils sont réellement les légitimes propriétaires, du droit des premiers occupants⁴ ». Ces citations illustrent bien le parti pris du *Figaro* pour les Métis : pour lui, l'insurrection est légitime, les revendications des Métis sont inévitables, et le gouvernement canadien n'a pas pris les bonnes mesures pour y répondre.

Le Petit Parisien voit d'autres causes à la révolte : pour lui, c'est une révolte « contre la domination anglaise ». On lit à propos des Métis : « Ne voulant pas se soumettre aux lois britanniques, ils s'étaient réfugiés sur un territoire éloigné, le Manitoba ; mais, comme le gouvernement anglais les a poursuivis jusque-là, ils se sont soulevés² ». L'article dans lequel on trouve ces lignes s'intitule « Une puissance qui décroît », et il tente de démontrer que la puissance anglaise diminue. Il le fait au prix de nombreuses simplifications – dans l'extrait précédent, on parle des « lois britanniques », du « gouvernement anglais »... le gouvernement canadien n'existe pas, à lire cet article ! – et même de déformations des faits : pour *Le Petit Parisien*, la révolte « menace de s'étendre », et on lit sur les Métis : « c'est la seconde fois qu'ils tiennent en échec la puissance britannique ». Cette référence à la révolte de la Rivière Rouge est erronée : cette révolte s'est bien soldée par une défaite des Métis. La plus grosse déformation est cependant celle-ci : « ces révoltés qui défendent encore par les armes la nationalité française ». On voit que les déformations peuvent aller très loin, et ici les Métis sont utilisés comme un substitut au peuple français, pour décrire l'insurrection comme un affrontement entre Français et Anglais. Ce genre d'exagérations finit par lasser : on lit dans *Le Figaro* le 23 septembre : « C'est étonnant comme en France on a la manie d'arranger tout

¹ *Le Figaro*, 20 mai 1885, p. 2.

⁴ *Ibid.*

² *Le Petit Parisien*, 19 mai 1885, p. 1.

pour les besoins de sa cause¹ ». *Le Figaro* rappelle ensuite que, contrairement à ce que d'autres journaux ont publié, Louis Riel n'a pas combattu sous le drapeau tricolore français, mais sous le drapeau blanc, avec fleurs de lys et image de la Vierge. Il conclut l'article en disant : « Ils adorent la France, mais n'aiment ni ne comprennent la République ». En ce sens, on voit bien que la révolte, et l'affaire Riel, sont souvent utilisées pour parler de la France plus que pour parler du Canada.

Le Temps reste fidèle à sa ligne du début de la révolte, et présente cependant une autre version des causes de la révolte : on lit dans *Le Temps* que, d'après le *Galignani's Messenger* (journal anglophone publié en France), ce sont des fenians qui auraient fomenté la révolte, pour affaiblir le Canada³. Globalement, on accorde peu de crédit à ces rumeurs, et on voit que la plupart des journaux, une fois la révolte terminée, ont su publier des informations correctes sur ses origines.

Le Temps est le premier journal à donner des renseignements sur les conséquences de la révolte sur l'opinion publique canadienne. Dès le 2 avril, on peut y lire : « Ces nouvelles ont causé une vive émotion dans les provinces de l'est du Canada, et des volontaires, se font inscrire en grand nombre, notamment dans les districts de langue anglaise pour concourir à la répression du mouvement² ». Des miliciens des provinces de l'Est sont ainsi envoyés dès le début avril, et cela continue jusqu'en mai ; on lit dans *L'Univers* le 14 mai : « Cinq cents hommes de la province du nouveau Brunswick et un bataillon de l'Ontario ont reçu l'ordre de se rendre sur le théâtre des hostilités³ ». Les journaux insistent (avec raison) sur l'importance des troupes anglophones, mais des francophones se portent aussi volontaires, et Mgr Bourget, archevêque de Marianopolis et ancien évêque de Montréal, les y incite⁴.

Les informations sur l'opinion canadienne commencent surtout après la reddition de Louis Riel. Nous avons vu que dès sa capture les soldats de Middleton veulent l'exécuter, et les Canadiens français commencent à protester. Nous avons également vu que des souscriptions et des meetings de soutien étaient organisés parmi les Canadiens français pour éviter que Riel ne soit exécuté. Ces informations sont surtout données par *Le Temps*, les autres journaux s'intéressant assez peu à l'opinion des Canadiens sur l'affaire Riel : ils préfèrent donner leur

¹ *Le Figaro*, 23 septembre 1885, p. 1.

³ *Le Temps*, 28 mai 1885, p. 2.

² *Le Temps*, 2 avril 1885, p. 2.

³ *L'Univers*, 14 mai 1885, p. 2.

⁴ LACOURSIÈRE Jacques, *Histoire du Québec des origines à nos jours*, Paris, Nouveau Monde, 2005, p.101.

⁴ *Le Temps*, 6 septembre 1885, p. 2.

opinion. Ainsi, *Le Temps* est le seul à annoncer, le 6 septembre, que le général Middleton va devenir baronnet suite à son rôle dans la répression de la révolte, et que « Lorsque cette nouvelle s'est répandue à Montréal, elle y a causé une vive indignation parmi les Canadiens-Français, qui tous ajoutent foi aux accusations du père André reprochant au général Middleton et à ses troupes de s'être livrés au pillage des métis⁴ ». On aperçoit un peu, dans les colonnes du *Temps*, les mouvements de l'opinion des Canadiens français, qui, en soutenant Riel, se trouvent de plus en plus contre ceux qui l'ont battu, et en premier lieu Middleton. La contradiction est ici évidente avec le fait que des Canadiens francophones ont participé à la lutte contre l'insurrection.

Après l'exécution de Riel, les journaux donnent quelques renseignements sur les troubles au Québec. C'est notamment le cas avec une dépêche, publiée par *Le Petit Parisien* et *Le Temps* (cette dépêche se trouve à la fin de l'extrait 1), qui renseigne sur les manifestations à Montréal. Quelques informations plus générales sont données ; ainsi *Le Temps*, dans son éditorial du 18 novembre, écrit : « L'émotion produite par cette exécution est considérable. La population franco-canadienne y voit un défi porté à ses sympathies de race¹ ». *Le Temps* continue à donner des informations sur les manifestations des Canadiens français après la mort de Louis Riel ; le 25 novembre on lit : « On mande d'Ottawa que de nombreux meetings de Français Canadiens se sont tenus dans la province de Québec pour protester contre l'exécution de Riel. A Montréal, dix mille personnes se sont réunies pour condamner l'action du gouvernement de sir John Macdonald. Tous ces meetings se tiennent d'ailleurs en bon ordre. Les Français canadiens ont essayé, mais sans succès, de gagner à leur cause les catholiques romains irlandais² ».

Au final, dans les quatre journaux dépouillés, on trouve assez peu de renseignements sur les réactions au Canada suite à l'exécution. L'essentiel des articles servent à donner un avis sur l'affaire Riel, ou sur Louis Riel lui-même : *Le Temps* fait ici un peu figure d'exception.

Le Temps fait aussi exception dans sa présentation de Louis Riel : il reste assez objectif, et ne détourne pas la figure du chef des Métis pour argumenter ses convictions. C'est le journal qui reste le plus objectif sur Riel, mais il faut cependant noter que *L'Univers*, qui lui est très hostile, n'instrumentalise pas le personnage comme *Le Figaro* et *Le Petit Parisien*. Dans *Le Petit Parisien*, on apprend le 19 mai que Louis Riel « a soutenu héroïquement la lutte pour

¹ *Le Temps*, 18 novembre 1885, p. 1.

² *Le Temps*, 25 novembre 1885, p. 2.

l'indépendance¹ ». Il est utilisé, et la révolte du Nord-Ouest en général, pour montrer la lutte des Français contre les Anglais, comme nous l'avons vu précédemment. *Le Petit Parisien* exprime son anglophobie en utilisant l'exemple des Métis, et de Louis Riel qui les personnifie. *Le Figaro* a un discours assez proche, sauf que, là où *Le Petit Parisien* est contre les Canadiens anglais parce qu'ils sont considérés comme anglais, *Le Figaro* est pour les Métis parce qu'il voit en eux des Français. Le 20 mai, il insiste sur l'origine française des Métis², et le 13 août Riel est devenu « Louis Riel, chef de l'insurrection des métis français du Canada³ ». Plus loin dans le même article, on lit : « Riel descend d'un Français et d'une Indienne, c'est un métis, un demi-Français ; mais au Canada, où l'amour de la mère patrie, de la France, est si profondément enraciné dans les cœurs, un demi-Français peut passer pour un Français et demi ! Donc, là-bas, sur les rives du Saint-Laurent, un Français est en détresse pour avoir défendu ses foyers ! Une femme et ses enfants supplient ! Tous les Français de France et du Canada, à l'exemple des juges de Riel, demanderont sa grâce ». On voit qu'ici Louis Riel est clairement assimilé à un Français, ce qui ne manque pas de nous rappeler le récit de voyage d'Henri de Lamothe. La proximité entre les deux discours est très intéressante pour notre propos : on voit que les récits de voyage ne donnent pas nécessairement un regard sur les Canadiens francophones différent de celui qu'on trouve dans les colonnes des quotidiens. Toujours dans le même article, le journal donne une biographie de Louis Riel, assez complète à partir de la révolte de la Rivière Rouge, et qui s'achève par : « Quoiqu'il en soit, Riel est un personnage sympathique à la France ». *Le Figaro* soutient à fond Louis Riel, et essaie de pousser les Français, et même le gouvernement français, à le défendre : « La France, qu'on le sache, a contracté vis-à-vis des métis et de leur chef une dette, qu'elle acquittera en élevant la voix pour sauver la tête de Riel ». La dette en question fait référence au fait que des ouvriers de Québec, à la nouvelle de la défaite de Sedan, étaient venus proposer au consulat de France à Québec leur concours pour lutter contre les Prussiens. *Le Figaro* considère donc que, par nationalisme et par reconnaissance, la France doit demander qu'on laisse à Riel la vie sauve. Ce discours est parfaitement logique, comme on l'a vu précédemment à propos du discours sur la proximité culturelle entre Français de France et du Canada, particulièrement par *Le Figaro*. L'article cite d'ailleurs quelques vers de Louis Fréchette : on voit que le discours tenu dans *Le Figaro* – mais c'est aussi vrai pour les autres

¹ *Le Petit Parisien*, 19 mai 1885, p. 1.

² *Le Figaro*, 20 mai 1885, p. 2.

⁴ *Le Figaro*, 13 août 1885, p. 1.

journaux – en 1885 est parfaitement cohérent avec ce que l'étude de notre base de données a révélé pour les années précédentes, bien que le nombre de lignes soit largement supérieur.

Le Petit Parisien publie un autre article important (105 lignes) sur Louis Riel, sous le titre « Un Descendant de Bas-de-cuir¹ », en référence au personnage récurrent du cycle de Bas-de-cuir de Fenimore Cooper (*Le Dernier des Mohicans*). Cet article est écrit en quatre parties. La première rappelle la révolte des Métis, dirigée par « un métis d'origine française, nommé Louis Riel ». On retrouve ici l'origine française, abondamment mise en avant par *Le Figaro*. La deuxième partie cherche à expliquer la révolte par l'avancée de la civilisation européenne au Canada, civilisation présentée de façon négative : « Au fond, cette civilisation consiste à refouler les possesseurs du sol et, lorsque les ayant réduits au désespoir, ils se soulèvent contre leurs oppresseurs, à les exterminer sous prétexte de droits supérieurs ». La troisième partie compare Louis Riel et Bas-de-cuir, Blanc élevé chez les Indiens devenu un guerrier très efficace, et respectueux de la nature. Le journal leur trouve surtout des points communs, et les quelques différences sont à l'avantage de Louis Riel, qui a une « plus large envergure ». Cette partie de l'article est résumée par sa dernière ligne : « En un mot, Louis Riel est un chef, et Bas-de-Cuir n'était qu'un soldat ». On voit donc que Louis Riel, après avoir symbolisé la lutte des Français contre les Anglais, symbolise la résistance des autochtones aux abus de la « civilisation apportée par les Européens », présentée ici comme négative. Le côté français revient dans la dernière partie, « Bas-de-cuir a-t-il existé ? » Pour le journal, Fenimore Cooper en a fait un de ses compatriotes, mais il existait au moment de l'écriture de ses romans un « Bas-de-cuir », bien évidemment Français d'origine, correspondant au caractère du personnage de roman. « Louis Riel descend évidemment d'un Bas-de-Cuir français » ; pour le journal les Français, contrairement aux Anglais, ne répugnent pas à s'unir avec les Amérindiennes. La conclusion de l'article réunit Louis Riel comme symbole français et comme symbole amérindien : « Or, un homme comme Louis Riel, à la fois Français et Indien, représente deux races gênantes aux yeux des Anglais. Pauvre Louis Riel ! ».

L'opinion que *L'Univers* a de Louis Riel dépend d'autre chose : le côté religieux du personnage. Il faut ici revenir aux lettres d'ecclésiastiques canadiens, publiées le dimanche 5 juillet par *L'Univers*, et déjà mentionnées. Mgr Grandin ne cite pas Louis Riel, mais il fait bien sûr partie des « meneurs, qui avaient intérêt à la révolte² ». Le Révérend Père Fourmond,

¹ *Le Petit Parisien*, 17 septembre 1885, p. 2.

² *L'Univers*, 5 juillet 1885, p. 2.

² *Le Figaro*, 13 août 1885, p. 1.

en revanche, parle abondamment du « trop fameux Riel ». Fourmond, au cœur de la révolte, a plusieurs altercations avec lui ; il écrit : « Alors Riel a voulu singer le Mahdi et, tout à la fois pour satisfaire son orgueil et se venger de notre résistance et de la terrible opposition que nous lui avons faite, il s'est fait sectaire, fascinant nos pauvres gens par ses trompeuses paroles, rejetant le Pape et l'Eglise parce qu'ils condamnaient sa rébellion, faisant du samedi comme autrefois le jour du Seigneur, renouvelant les erreurs des anciens et des nouveaux hérétiques, se donnant comme le grand réformateur de la religion, obligeant ses gens jour et nuit à la prière... ». Fourmond considère que ses disputes publiques avec Riel ont pu affermir « les bons », mais que la plupart avaient trop peur de Riel.

Les prétentions religieuses de Riel ne sont pas prises au sérieux dans un premier temps par *Le Figaro*, dans lequel on lit le 13 août : « A l'usage des sauvages, il a écrit des élucubrations mystiques où il déclare avoir eu des révélations avec l'esprit de Dieu et des apparitions. C'est ce qui a accrédité l'opinion qu'il pourrait être un peu fou² ». La folie de Riel s'articule assez mal avec l'image du défenseur des Français au Canada, mise en avant dans le même article, mais *Le Figaro* finit malgré tout par défendre cette thèse de la folie, et s'efforce même de la démontrer. Le 10 novembre, il consacre l'espace de presque 600 lignes à un article, accompagné de la reproduction de deux documents écrits par Riel, et de la transcription d'un troisième, en précisant : « Les deux que nous avons fait autographier démontrent absolument la folie de Riel¹ ». On apprend dans l'article que Riel veut déplacer en Amérique le siège de la papauté, et qu'il se prétend ordonné prêtre par les Esprits. L'article explique par la folie de Riel le fait qu'il se soit rendu aux troupes canadiennes, et pour lui sans cette reddition, Middleton « en serait peut-être encore à tenir campagne au Nord-Ouest et à barboter dans les fondrières de la Saskatchewan ». Les documents reproduits datent, le premier du 17 septembre, le second de quelques jours plus tard. Dans le premier, on lit par exemple : « Il est fui, le beau-parti grit. Il est conduit avec soin. Il est bien retenu, il n'avance pas sur la question métisse. Mais il se donne de la mine. Je voudrais bien savoir quel est celui qui monte l'esprit du parti grit et qui le retient si bien » ; et, dans le second, Riel décrit une vision qu'il a, et qui lui montre des gens qui se cachent chez lui, dans des endroits qu'il connaît bien. Ces documents, on le voit, confortent le lecteur qui croit à la folie de Riel dans son opinion ; cependant il est facile à quelqu'un qui n'y croit pas de dire que Riel fait semblant d'être fou.

¹ *Le Figaro*, 10 novembre 1885, p. 2.

L'Univers, sur la question de la folie de Riel, s'en remet à l'avis de professionnels : le 10 novembre, il publie sur 266 lignes une lettre signée par le Docteur Bourque, « Médecin en chef de l'asile des aliénés de Saint-Jean de Dieu, à Montréal », et le Docteur Gilson, « chef de clinique de la faculté de médecine de Paris ». Cette lettre est intitulée « La Folie de Riel et la justice anglaise¹ » ; les deux auteurs utilisent leurs connaissances pour démontrer la folie de Riel. On voit que *L'Univers*, pour montrer la même chose que *Le Figaro*, utilise d'autres méthodes : *Le Figaro* donne des documents écrits par Riel, et les observations de quelqu'un qui l'a vu en prison, quand *L'Univers* utilise la parole de deux savants reconnus, et cherche une légitimation de son opinion en publiant une « savante communication ». La lettre correspond parfaitement à cette méthode : les auteurs revendiquent leur légitimité comme « étrangers aux passions du pays », qui veulent « aborder la question la question avec l'esprit austère de la science et n'examiner le procès de Riel qu'au point de vue de la médecine mentale ». Leur discours est savant ; ils insistent sur leur bonne connaissance des maladies mentales : « C'est que les personnes étrangères à la pathologie mentale se font une idée fautive de la folie et regardent celle-ci comme une longue suite d'idées incohérentes et absurdes », mais eux comprennent pourquoi Louis Riel alterne la lucidité et les délires. Dans la même logique, ils s'appuient sur les conclusions des médecins ayant observé Riel au Canada, et ayant conclu à sa folie : les autres ne sont pas évoqués. Ils n'hésitent pas à donner un diagnostic sur Riel, « atteint de folie religieuse à forme raisonnante ». Ils rapportent qu'il se croit prophète, chargé d'une mission divine, et qu'il croit qu'il ne peut pas mourir avant d'avoir accompli sa mission, qu'il sera ressuscité si on le tue. Ils citent Riel lui-même à cette occasion : « Ce serait plus simple, dit-il, d'épargner à Dieu le trouble de faire un miracle ». Si l'on suit leur démonstration, il est normal qu'il nie être fou, « comme tous les aliénés », et il est probable que sa folie remonte à la puberté. Les médecins admettent cependant qu'il leur faudrait plus de données sur le chef des Métis pour diagnostiquer avec certitude, mais ils précisent : « Nous attendons du Canada les documents nécessaires, pour publier prochainement sur lui une étude approfondie, écrite strictement au point de vue médical ». Ils expliquent leur but : ils souhaitent démontrer à temps que Riel est irresponsable, et considèrent que, le progrès venant souvent d'Amérique, il est de leur devoir quand ils peuvent aider les Américains de le faire. Pour les « admirateurs de Riel », ils précisent que « Pour être aliéné, le chef des métis du Nord-Ouest n'en reste pas moins un homme de grand talent et digne d'admiration ». On comprend pourquoi *L'Univers* publie cette lettre : les médecins

¹ *L'Univers*, 10 novembre 1885, p. 2.

insistent abondamment sur le fait que ses prétentions religieuses ne sont que le produit de sa folie, ce qui leur enlève toute possibilité de convaincre qui que ce soit : et lorsque les médecins citent d'autres fous brillants, ils évoquent Socrate, Mahomet, Rousseau, mais pas de personnages importants de la religion catholique. Cette lettre permet donc à *L'Univers* de donner une légitimité scientifique à ce qu'on lit dans ses colonnes depuis juillet : Louis Riel est fou, et n'est pas un prophète.

Le Temps évoque les rumeurs sur la folie de Riel, mais ne prend pas position. *Le Petit Parisien* les évoque également, sans s'y attarder non plus, mais c'est sans doute parce que l'image de Riel fou l'intéresse moins que celle de Riel combattant les Anglais.

On peut retenir de l'analyse du traitement, par les quatre journaux français dépouillés, de la rébellion du Nord-Ouest, puis de l'affaire Riel, que le discours d'opinion sur le Canada n'est pas changé par ces événements ; en revanche, il est beaucoup plus développé que pendant les années précédentes. Le nombre total d'articles et de lignes concernant le Canada explose, et c'est particulièrement vrai pour les articles centrés sur le Canada, comme on l'avait vu pour les figures 11, 12 et 14. La quantité d'informations politiques et militaires sur le Canada en 1885 est sans équivalent pour les années précédentes. Cette étude de cas permet également de distinguer entre les journaux qui se transforment en presse d'information, comme *Le Temps*, qui est le journal le plus objectif dans son traitement des événements de 1885, et les journaux qui préfèrent donner avant tout leur opinion : c'est surtout le cas du *Figaro* et du *Petit Parisien*, qui sont ici ceux qui instrumentalisent le plus la révolte, et particulièrement Riel, en le présentant comme un Français avant tout, et Amérindien secondairement pour *Le Petit Parisien*. *L'Univers* est un peu entre les deux : il donne beaucoup d'informations « pures », souvent les mêmes que *Le Temps*, mais n'abandonne pas pour autant son caractère de journal catholique engagé, que l'on retrouve dans sa dénonciation des prétentions religieuses de Riel.

*

Les informations, directes ou indirectes, que l'on trouve sur le Canada dans les quotidiens étudiés sont variées ; sur les dix-neuf années de notre période, on trouve dans les colonnes de ces journaux des renseignements sur l'économie canadienne, sur les faits divers canadiens, sur la politique... Il y a une nette différenciation du traitement entre nos journaux : *Le Petit Journal* et *Le Petit Parisien* favorisent largement les faits divers, quand *Le Temps* préfère la

politique. Le Canada sert avant tout d'exemple quand il s'agit d'informations scientifiques, mais il est aussi souvent pris en exemple pour sa constitution. Les faits divers et les feuilletons concourent à montrer le Canada comme un endroit où on s'enfuit, une fois un méfait accompli : le fait qu'on y parle français favorise son implication dans les intrigues et complots, réels ou fictifs. On rejoint ici un autre aspect : les informations culturelles sur le Canada, qui le montrent dans une large mesure comme un endroit où les gens sont proches des Français. Cette tendance est encore plus visible en 1885, quand *Le Petit Parisien* ou *Le Figaro* utilisent la rébellion et Louis Riel comme symboles français en lutte contre les Anglais.

La provenance des informations n'est pas négligeable : elles passent généralement par les États-Unis et par les agences de presse anglophones avant d'arriver jusqu'en France, et le choix que font ces agences n'avantage que rarement les Canadiens français. La rédaction des dépêches va aussi généralement dans ce sens. L'autre conséquence de ce réseau d'information par dépêches est que les informations sont généralement brèves, et qu'elles se concentrent sur l'immédiat ; de plus, elles concernent essentiellement la politique, l'économie ou les actualités militaires. Les journaux semblent être conscients de ces limites, ainsi *Le Temps* envoie à plusieurs reprises son correspondant aux États-Unis en tournée dans le reste de l'Amérique du Nord. Les informations dans les *Lettres d'Amérique* – puisque c'est l'exemple retenu – sont très différentes de celles qu'on trouve dans les dépêches : elles concernent davantage la société, la démographie, ou encore tout simplement les paysages... Les conditions de vie sont donc bien plus traitées dans ce genre d'articles, qui ont également tendance à se concentrer sur les Canadiens français.

L'étude de cas sur la rébellion du Nord-Ouest et l'affaire Riel, associée à l'étude sur les années précédentes, montre qu'elles agissent comme un catalyseur : elles renforcent la plupart des tendances constatées précédemment, avec quelques victimes : l'économie canadienne disparaît presque en 1885, quand les informations politiques et militaires augmentent énormément. L'étude de cas montre également l'utilité d'étudier plusieurs journaux, et de ne pas se contenter du *Temps*, qui donne le plus d'informations : *Le Temps* est généralement objectif sur les informations qu'il donne sur le Canada, contrairement au *Figaro*, à *L'Univers* ou au *Petit Parisien*. Cette objectivité est moins intéressante pour notre étude que les prises de position, qui renseignent beaucoup plus sur le regard que portent les rédacteurs sur le Canada.

3. Regards sur le Canada dans les journaux français : synthèse

Le traitement du Canada par les journaux illustrés de voyages et par les quotidiens présente des points communs. C'est le cas par exemple de la place de l'émigration vers le Canada, qui est soulignée par tous les journaux étudiés, même si ces informations sont rarement développées. Le récit d'Henri de Lamothe, qui a été correspondant au *Temps*, recoupe assez largement, en les complétant, les informations publiées par *Le Temps*, sur la révolte de la Rivière Rouge par exemple. On retrouve également dans *l'Excursion au Canada...* des caractéristiques des informations de 1885 : l'assimilation de plus en plus forte des Métis à des Français, ou des symboles de la France, et surtout le nationalisme. Après 1871, le regard sur le Canada change, dans les journaux de voyages comme dans les quotidiens : on considère désormais le Canada comme un territoire d'émigration possible pour les Français, et les francophones du Canada, dont certains ont voulu proposer leur aide en 1870, sont de plus en plus évoqués. On voit en eux des Français, ou au moins des gens très proches : on retrouve ce genre de discours dans le récit d'Henri de Lamothe, mais aussi dans le traitement de la remise du prix Montyon à Louis Fréchet, et plus encore en 1885.

La période retenue semble donc intéressante pour l'étude des représentations du Canada en France à travers la presse : le regard porté sur le Canada et ses habitants change fortement entre 1867 et 1885. Dans les journaux illustrés de voyage, on passe du Canada comme endroit pittoresque, pays exotique aux paysages impressionnants, au Canada comme pays en pleine colonisation de son propre territoire. Dans les quotidiens, les regards sont multiples au début de notre période : le Canada est à la fois une terre d'évasion pour les escrocs, à en croire les faits divers et les feuilletons, et un modèle politique pour les Cubains et les Irlandais, comme on le lit dans *Le Temps*. Beaucoup d'informations insistent plus ou moins directement sur le poids économique du Canada, particulièrement pour la France ; les journaux insistent souvent sur les sections canadiennes des Expositions universelles et ces informations complètent souvent l'image de pays en colonisation qu'on trouve dans les journaux de voyages. Le début des années 1880, et particulièrement 1885, sont marqués par une montée de l'intérêt pour les francophones canadiens : le Canada n'est alors plus montré comme une terre d'aventures (journaux de voyages) ou d'évasion (journaux de petit format), mais comme un endroit culturellement proche de la France. 1885 est l'année pour laquelle ce discours est le plus marqué et constitue de bien des façons l'aboutissement des tendances développées pendant notre période et avant. C'est l'inconvénient de la période choisie : s'arrêter en 1885 ne permet

Alexandre Simon

pas de voir si le traitement du Canada en 1885 est simplement épisodique, lié aux évènements, ou si on retrouve des caractéristiques semblables pour les années suivantes.

Chapitre 3

La France dans les journaux francophones québécois

1. Données générales

La méthode suivie pour le dépouillement des quotidiens français – recherche en plein texte du terme « Canada » – était impossible à suivre pour les quotidiens québécois, car le site des Bibliothèques et Archives Nationales du Québec (BANQ) ne propose pas ce service. Cependant, quand bien même cela aurait été le cas, une approche semblable n'aurait pas été aussi judicieuse que pour les journaux français, et ce pour plusieurs raisons. La première est le fait que les Canadiens français se définissant comme « Français » par rapport aux Canadiens anglais, une recherche purement lexicale aurait donc amené énormément de bruit : beaucoup de résultats n'auraient en rien concerné la France. Ensuite, contrairement aux informations sur le Canada données par les journaux français, les informations sur la France données par les journaux québécois ne précisent pas toujours qu'il s'agit de la France, souvent les informations sont situées bien plus précisément : un bon exemple se trouve dans *La Patrie* le 23 février 1885, sous le titre « Grives empoisonnées » ; on apprend qu'un médecin a fait livrer à son concurrent des grives empoisonnées, et la femme du médecin concurrent est devenue folle après en avoir mangé. À aucun moment dans cet article on ne trouve les mots « France », ou « Français », en revanche il est précisé dès le début que l'action se passe dans le Vaucluse. Dans la majorité des cas, on situe simplement l'information à Paris, et cela suffit pour les lecteurs, de la même façon que les journaux français ne précisent pas que Londres se trouve en Angleterre. En revanche le Canada étant moins connu en France – surtout au début de notre période – les journaux français précisent que Montréal ou Québec s'y trouvent. La troisième raison est directement liée à celle-ci : il s'agit tout simplement de la quantité d'informations. Dans les journaux français, pendant toute notre période, les informations sur le Canada sont rares ; en revanche les journaux québécois donnent des informations sur la France dans

chaque édition ou presque : d'où l'intérêt pour la France de recourir à la recherche en plein texte pour trouver rapidement les évocations du Canada sur les dix-neuf années étudiées.

L'approche suivie pour l'étude des journaux québécois est donc un dépouillement « classique », de chaque édition des journaux choisis, pour trois années : 1867, 1876, et 1885. Cette méthode est bien sûr beaucoup plus lente que la recherche en plein texte, phénomène encore renforcé par l'abondance d'articles sur la France. Le dépouillement de ces trois années a été réalisé entre août 2012 et février 2013. La base de données réalisée comprend 9489 entrées, soit un nombre bien supérieur aux 1179 entrées de la base de données sur les journaux français, alors que celle-ci ne concerne pas seulement trois années, mais bien les dix-neuf. Cette méthode de dépouillement « classique » ne permet pas de trouver toutes les utilisations de la France comme exemple ; nous en avons sans doute manqué ici un grand nombre : les articles trouvés sont, dans leur grande majorité, centrés sur la France. Cependant, l'abondance d'articles donne déjà largement matière à analyser le discours tenu sur la France par ces journaux. De par la différence dans la présentation et la quantité des informations, il paraît donc pertinent d'avoir utilisé deux méthodes différentes pour étudier les journaux français et les journaux québécois.

Les journaux québécois recourent souvent à une technique de copier-coller des articles des journaux français, qui arrivent entre deux et trois semaines après leur parution en France. Ces articles sont le plus souvent reproduits sans commentaires, mais il arrive également que les journaux québécois en présentent plutôt de longs extraits, commentés par les rédacteurs. Cela leur permet de remplir leurs colonnes à peu de frais puisqu'il n'y a même pas besoin de traduire ces articles. Cette tendance varie beaucoup d'un journal à l'autre, comme on peut le voir sur le Tableau 1. Ce tableau recense les articles de chaque journal concernant la France, et parmi ces articles, ceux qui sont repris dans des journaux français. Il ne permet donc pas une analyse complète de cette pratique de reproduction des articles publiés par les journaux français : beaucoup d'articles pris dans des journaux français ne traitent pas de la France, et n'ont donc pas été retenus lors du dépouillement.

On constate que les journaux ont une politique très différente à ce sujet ; les journaux les plus importants (*La Minerve* et surtout *La Patrie*) recopient beaucoup moins les articles. La différence entre ces deux journaux (15% pour *La Minerve*, 5% pour *La Patrie*) s'explique en partie par un décalage chronologique : on reprend plus les articles français dans les journaux québécois au début qu'à la fin de notre période. Ce décalage chronologique joue aussi sur le

pourcentage élevé concernant *Le Canadien*, qui n'a pas été dépouillé pour 1885. Mais d'autres éléments sont à prendre en compte ; ainsi *Le Journal des Trois-Rivières* est un petit journal, qui peine parfois à remplir ses colonnes, et *Le Canadien* est un journal qui décline progressivement au cours de notre période. Dans ce contexte, ces deux journaux sont plus portés que *La Patrie* et *La Minerve* à recopier des articles. Par ailleurs, *La Patrie* et *La Minerve* sont des journaux avec de bons rédacteurs, ce qui diminue le besoin de prendre du texte ailleurs.

Nous avons ajouté au tableau le nombre de discours (ou d'étapes de publications pour les discours publiés en plusieurs fois) publiés par chaque journal pendant les années du dépouillement : on constate que les journaux reproduisant le plus d'articles français sont aussi ceux qui reproduisent le plus de discours complets. La différence entre *La Minerve* et *Le Canadien* paraît mince, 4 contre 7, mais il faut rappeler que *La Minerve* est dépouillée sur trois années, et *Le Canadien* sur seulement deux, cette différence n'est donc pas insignifiante.

Le parallèle avec la publication complète de discours est utile car cette autre forme de reproduction recoupe les mêmes objectifs. Le premier, déjà mentionné, est un besoin de remplir les colonnes du journal, en particulier lorsque les publicités manquent, ce qui arrive assez souvent pour ces deux journaux. L'autre objectif, qui n'est pas incompatible, est la volonté de laisser parler les personnalités connues, ou ayant un statut important : ainsi on n'est pas surpris lorsque *Le Journal des Trois-Rivières*, organe de l'évêque de la ville, reproduit un discours de l'évêque d'Amiens adressé à Napoléon III¹. Cette dimension se retrouve dans le choix des journaux dans lesquels on prend les articles.

Le Tableau 2 présente le nombre d'articles de journaux français reproduits, par journal français et par journal québécois. On constate une supériorité écrasante de *L'Univers*, avec 106 articles reproduits pendant les trois années dépouillées. Il faut noter que ces articles sont souvent repris par plusieurs journaux québécois, ainsi *La Minerve* et *Le Journal des Trois-Rivières* reprennent souvent les mêmes articles. Cela joue aussi dans le cas du *Monde* : ce journal est en fait beaucoup reproduit en 1867, avant que *L'Univers* ne soit autorisé à paraître². Or les articles du *Monde* qui sont reproduits sont écrits par Louis Veillot, qui

¹ *Le Journal des Trois-Rivières*, 24 septembre 1867, p. 1.

² Une nouvelle saluée par *La Minerve* le 8 mars 1867, et par *Le Journal des Trois-Rivières* le 12 mars 1867. ²

LAPOINTE Pierre-Louis, *La presse québécoise d'expression française face au problème franco-prussien 1866-1871*, mémoire de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa, 1974, p. 56.

reprend ensuite la direction de *L'Univers*, au moment où il reparaît en France et où il remplace *Le Monde* dans les journaux québécois. Il s'agit donc ici d'une reproduction d'un texte de Louis Veuillot davantage que d'un texte du *Monde*. Nous reviendrons sur cet engouement pour Veuillot.

Le choix des journaux québécois pour l'étude contribue à cette suprématie de *L'Univers*, les journaux sont tous très ouvertement catholiques, sauf *La Patrie*, et en 1876 les trois journaux retenus sont franchement conservateurs (*Le Canadien* étant en 1867 plutôt conservateur modéré), *Le Journal des Trois-Rivières* est franchement ultramontain, et *La Minerve* comme *Le Canadien* tendent à l'être dans certains articles. Notons cependant que Pierre-Louis Lapointe, qui a étudié plus de journaux québécois, trouvait aussi que *L'Univers* et *Le Monde* étaient, avec *L'Union de Paris*, les journaux les plus reproduits par les journaux québécois en 1866 et en 1870-1871².

La France est très reprise à la fois par *Le Canadien* et *La Patrie*, ce qui est au premier abord très surprenant puisque ces journaux sont de tendances très différentes ! Il s'agit bien du même journal, mais il a changé entre le moment où ces deux journaux le reprennent. *Le Canadien* le cite surtout en 1867 ; ce journal est alors napoléonien, mais surtout favorable au pouvoir temporel du pape, ce qui explique pourquoi il intéresse *Le Canadien*. Lorsque *La Patrie* le cite en 1885 (et elle le fait beaucoup moins), *La France* est devenue républicaine. *L'Union*, organe du comte de Chambord, est reprise seulement par *Le Canadien*, mais à de très nombreuses reprises.

Le Figaro est repris par *La Minerve* et *La Patrie*, encore une fois deux journaux de tendance opposée, mais les articles repris ne sont pas politiques, ils sont bien plus souvent culturels, ce qui pose moins de problèmes.

Enfin, *Le Temps*, journal républicain libéral, est utilisé seulement par *La Patrie*.

Le Tableau 2 présente les journaux les plus reproduits, mais il ne résume pas à lui seul l'ensemble des reproductions d'articles, de nombreux journaux ne voient pendant les trois années du dépouillement que deux ou trois, voire un seul article être reproduit au Québec. Le plus frappant est la diversité des journaux utilisés, en particulier leur caractère spécialisé (*L'Illustration militaire*, *La Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*) ou très local : la *Semaine religieuse d'Autun*, *Le Nouvelliste* (Rouen), *La Vigie de Cherbourg* et de la

Manche... Ce ne sont que des exemples, la liste complète serait trop longue : ils montrent que les informations sur la France publiées par les journaux québécois peuvent venir de partout en France, et de journaux très variés. Il est cependant probable que ce soient les quotidiens nationaux français qui servent de relais, et que ce soit dans leurs colonnes que les journaux québécois prennent connaissance de ces articles.

Les figures 44 à 46 présentent la provenance indiquée des informations publiées dans les journaux québécois. Il s'agit surtout de dépêches, mais aussi de correspondances. La première information fournie par ces graphiques est le fait que l'immense majorité des informations viennent de Paris : c'est tout à fait logique puisque c'est là que se trouve l'agence Havas, qui fournit à Reuters et Associated Press leurs nouvelles sur la France. Associated Press revend ensuite ces informations aux journaux québécois par le biais d'un abonnement à ses services. Cette domination parisienne semble même se renforcer encore en 1885, mais il faut relativiser cette impression : on voit sur la figure 45 que 15% des informations proviennent de Versailles en 1876. Une grande partie des informations politiques en vient en effet, puisque à ce moment la Chambre et le Sénat siègent au château de Versailles, et ce sera le cas jusqu'en juin 1879. Paris, ayant récupéré le Parlement et donc toutes les informations parlementaires, devrait donc en 1885 fournir près de 90% des informations. C'est loin d'être le cas, ce qui s'explique par des changements dans le système de circulation des informations.

En 1867, Berlin et surtout Londres fournissent aux journaux québécois beaucoup d'informations sur la France, et New-York aussi. En 1876, plus rien n'est indiqué comme venant de New-York, ni de Berlin. Entre les deux, Havas, Reuters et Wolff se sont entendues en 1868, elles s'échangent les informations pour diminuer les coûts¹. En 1867, les dépêches viennent en fait des villes où se trouvent les sièges de ces trois agences, plus Associated Press à New-York. Les journaux québécois ne sont pas abonnés à toutes les agences, mais seulement à Associated Press, qui sert d'intermédiaire et a des correspondants dans ces centres d'information. Après 1875 les trois grandes agences européennes ont conclu un accord avec Associated Press, qui fournit donc toutes les informations aux journaux québécois à partir de cette date. Comme on le voit sur la figure 45, 90% des informations sur la France en 1876 sont fournies par Havas, le reste passant encore par Reuters à Londres.

En 1885, la part des villes européennes non françaises a très fortement diminué ; elles ne fournissent plus que 4% des informations sur la France. Parmi ces villes, quelques dépêches

¹ Voir par exemple FEYEL Gilles, *La presse en France des origines à 1944*, Paris, Ellipses, 1999.

viennent de Berlin, Madrid ou Vienne, mais la plupart viennent de Londres : elles sont regroupées pour rendre le graphique lisible. En effet, le principal changement en 1885 est la grande variété de provenances. Ce changement se fait au détriment des villes du reste de l'Europe, mais à l'avantage des autres villes françaises : elles fournissent 9% des informations, contre 2% en 1867 et 1876. En 1885, des informations viennent de 21 villes françaises autres que Paris. Souvent une seule information vient de ces villes ; c'est le cas pour Caen, Orléans, Grenoble... Mais d'autres villes fournissent régulièrement des informations : ce sont surtout les villes portuaires, comme Le Havre, et surtout Toulon et Marseille. Ces trois villes fournissaient déjà quelques informations en 1867 et 1876, mais la quantité augmente fortement en 1885, surtout pour les deux dernières. Les informations en provenance du Havre renseignent surtout sur les départs et arrivées de navires vers l'Amérique du Nord. Les informations en provenance de Toulon et Marseille ont un caractère généralement militaire, surtout en 1885 : elles annoncent les départs ou les retours de troupes vers l'Indochine ou Madagascar.

C'est l'autre évolution importante en 1885 : accompagnant le développement colonial français, les informations viennent de plus en plus de partout dans le monde. Une partie vient d'Égypte, et une partie vient de diverses colonies françaises : Nouméa, Alger, et bien sûr les villes d'Indochine, où la France est en guerre contre les Pavillons Noirs. Ce qui explique aussi la proportion relativement importante d'informations en provenance de Chine. La plupart de ces informations viennent de Shanghai et de Hong-Kong, d'où il est plus facile de transmettre les informations en Europe.

Les figures 47 et 48 présentent, respectivement, le nombre de lignes et le nombre d'éléments¹ concernant la France relevés dans les journaux dépouillés en 1867, 1876 et 1885. On remarque que le nombre de lignes comme le nombre d'éléments concernant la France augmentent fortement entre 1867 et 1885. Cependant, alors que le nombre de lignes décolle dès 1876, le nombre d'éléments n'augmente vraiment qu'en 1885. Cela signifie donc qu'en 1885, il y a plus d'éléments sur la France, mais qu'ils sont plus courts.

En effet, comme pour les journaux français, il est intéressant de comparer les deux : en 1867, l'écart quantitatif dans le traitement de la France entre *Le Canadien* et *La Minerve* est plus important quand on considère le nombre de lignes que quand on considère le nombre

¹ Le choix des termes et des catégories est le même que pour les journaux français.

d'éléments. Mais ce n'est pas l'information la plus importante : on constate surtout que la stabilité du nombre d'éléments concernant la France dans *Le Canadien* ne correspond pas du tout à une stabilité du nombre de lignes, qui diminue d'un tiers. Ce journal publie donc autant et même un peu plus d'éléments sur la France en 1876, mais les articles sont devenus beaucoup plus courts. Une tendance semblable est observable pour *La Minerve*, qui entre 1876 et 1885 voit le nombre d'éléments concernant la France dans ses colonnes augmenter, mais le nombre total de lignes diminuer. *La Minerve* est cependant le journal qui publie le plus de choses sur la France, tant en nombre d'éléments qu'en nombre de lignes, en 1876 et 1885. *La Patrie* en publie également un grand nombre, avec presque autant d'éléments que *La Minerve*, l'écart étant malgré tout un peu plus important en nombre de lignes.

La périodicité des journaux doit être prise en compte. Ainsi en 1867, le fait que *Le Canadien* publie plus d'informations sur la France que *La Minerve* est plus impressionnant si on tient compte du fait que *La Minerve* a été dépouillée dans sa version quotidienne, alors que *Le Canadien* est un trihebdomadaire. De la même façon, on remarque qu'en 1876, *Le Journal des Trois-Rivières*, bihebdomadaire, et de surcroît de plus petite taille que les autres journaux étudiés, publie plus de lignes sur la France que *Le Canadien*, qui est devenu quotidien ! L'évolution du traitement par *Le Journal des Trois-Rivières* est intéressante : entre 1867 et 1876, le nombre d'éléments sur la France publiés diminue de moitié, mais le nombre de lignes augmente. Les articles sont donc beaucoup plus longs. Ces journaux sont tous des journaux de quatre pages, la seule exception étant *La Minerve*, qui en 1885 offre à ses lecteurs une édition de 8 pages. Ce même journal publie quelques rares éditions de 12 pages lorsqu'il y a trop de publicités.

Le précédent paragraphe et les graphiques sur lesquels il s'appuie ne suffisent pas pour comprendre le traitement de la France par les journaux québécois. Les figures 49 à 51 présentent la répartition par types des éléments concernant la France dans les journaux dépouillés¹. On observe d'abord que les éléments les plus nombreux changent : ce sont les dépêches en 1867, les publicités en 1876 et les articles en 1885. Ces changements sont cependant surtout relatifs ; ainsi entre 1876 et 1885 le nombre de publicités évoquant la France augmente, mais beaucoup moins que le nombre d'articles, multiplié par trois. Cela incite à la prudence ; si le nombre total d'éléments sur la France augmente bien, les sondages

¹ Ces graphiques intègrent les feuillets, qui n'étaient pas pris en compte dans les précédents. Les échelles diffèrent, mais les traits de lecture horizontaux sont toujours séparés par un écart de 100.

réalisés ne permettent pas de conclure à une progression d'un type d'élément en particulier. Il semble plutôt que les principaux types d'éléments (dépêches, articles et publicités) soient de plus en plus nombreux, mais selon des progressions différentes d'une année à l'autre. Pour les feuillets, c'est aussi très variable d'une année à l'autre, il y en a moins qui parlent de la France en 1876 qu'en 1867, mais beaucoup plus en 1885.

L'évolution de la répartition dans chaque journal est parfois très différente. Ainsi, entre 1867 et 1876, le nombre de publicités augmente beaucoup à la fois dans *La Minerve* et *Le Canadien* ; en revanche le nombre d'articles augmente légèrement dans *La Minerve* et diminue considérablement dans *Le Canadien*. *Le Journal des Trois-Rivières* publie encore beaucoup de dépêches en 1867, mais en 1876 et 1885 on n'en trouve presque plus sur la France dans ses colonnes, seuls des articles traitent des actualités et donnent des renseignements sur la France. Ce journal ne suit donc pas la tendance des autres à donner toujours plus de nouvelles fraîches, ce qui est assez cohérent avec sa périodicité bihebdomadaire, qui rend difficile une publication de toutes les dépêches reçues en quatre jours. Il faut ajouter que *Le Journal des Trois-Rivières* n'est pas abonné à Associated Press, ce qui a une double conséquence pour le choix du journal : d'abord s'il veut publier des dépêches, il le fait avec un retard supplémentaire par rapport aux autres journaux, dans lesquels il doit les reprendre. Ensuite cela ne lui impose pas comme aux autres une quasi-obligation de publier les dépêches reçues pour rentabiliser le prix de l'abonnement.

Comme on le voit sur les figures 52 à 54¹, l'emplacement des informations sur la France à l'intérieur des journaux est très variable, à la fois d'un journal à l'autre et, pour un même journal, dans le temps.

Certains points sont directement explicables avec les changements dans la répartition des types d'éléments ; c'est le cas en grande partie pour les publicités, dont la plupart se trouvent en quatrième page. Ce sont les publicités, présentes en quantité assez importante dans *Le Journal des Trois-Rivières* en 1885 (voir figure 51), qui expliquent l'importance quantitative de la page 4 visible sur la figure 54 pour ce journal cette année-là. Un changement révélateur a lieu entre 1867 et 1876 : la majorité des informations se trouvent désormais en première page, c'est-à-dire dans les reproductions, qui se trouvent avec le feuillet avant le « vrai » journal, qui ne commence qu'en page 2. Pour *Le Journal des Trois-Rivières*, la première page est donc consacrée à des choses le plus souvent de portée générale, alors que la suite du

¹ Les feuillets ne sont pas inclus.

journal contient les informations canadiennes, ainsi que la date du journal et parfois un « premier-Trois-Rivières ».

Dans *Le Canadien*, en 1867, on trouve des articles sur l'Europe en première page, ainsi que le feuilleton, mais là encore le lieu et la date ne se trouvent qu'en deuxième page. En 1876 on trouve le feuilleton et des publicités en première page ; cependant la plupart de celles concernant la France sont en troisième page. Les dépêches se trouvent en deuxième page en 1867, et soit en page 2 soit en page 3 en 1876. On a vu (figures 49 et 50) que le nombre d'articles dans ce journal diminuait fortement en 1876, ce qui se traduit par une diminution du nombre d'évocations de la France en première page et secondairement en deuxième page. L'évolution la plus conséquente est la forte augmentation du nombre de publicités concernant la France en troisième page.

Dans *La Minerve*, les dépêches sont en page 3 en 1867, puis en première page en 1876, avant de revenir en troisième page en 1885. Le passage des dépêches en première page correspond à un changement plus général du journal ; en 1867 les publicités se trouvent (sans doute pour des raisons de facilité d'impression) sur les première et quatrième pages, mais en 1876, elles sont comme dans les autres journaux sur les pages 3 et 4. En 1885, *La Minerve* publie une édition de 8 pages le samedi, et doit publier jusqu'à 12 pages en hiver, pour pouvoir imprimer toutes les publicités qui lui ont été souscrites.

La Patrie publie plus de choses sur la France en première page que *La Minerve* ; il s'agit surtout d'articles. La proportion d'évocations de la France en quatrième page dans ces deux journaux est assez proche, mais il ne s'agit pas des mêmes choses : *La Patrie* publie ses dépêches en quatrième page, alors que dans le cas de *La Minerve* il s'agit de publicités, voire d'articles pour les doubles éditions du samedi.

Du point de vue des rubriques, les dépêches sont les mieux classées. En 1867, *La Minerve* et *Le Canadien* les placent dans deux catégories, en fonction de leur heure de réception. Les plus anciennes sont respectivement dans les catégories « Dépêches générales » et « Nouvelles d'Europe », les plus récentes dans les catégories « Dépêches de Nuit » et « Dernières nouvelles ». Dans *Le Journal des Trois-Rivières*, il n'y a pas de dépêches aussi récentes ; il n'y a donc qu'une catégorie, « Nouvelles transmises par le câble ». Cette répartition en deux catégories répond à la fois à une mise en avant de la fraîcheur des informations, et surtout à une contrainte matérielle : ces dépêches sont reçues alors que la page sur laquelle se trouvent

les autres est déjà composée. Cependant il ne faut pas surestimer l'argument matériel : si la fraîcheur des informations n'était pas un enjeu, la publication de ces dépêches serait simplement remise au lendemain. Cette recherche de vitesse ne concerne pas uniquement les dépêches : en 1867, dans tous les journaux consultés, on trouve très souvent dans les articles des formulations comme « vient de... », en décalage complet avec la lenteur de l'arrivée des informations autres que télégraphiques.

En 1876, *la Minerve* conserve cette publication des dépêches en deux catégories, et même en trois catégories. En première page, une rubrique « Télégraphie » est divisée en deux avec d'abord les dépêches les plus anciennes, puis le « Dernier bulletin », dans lequel on trouve la plupart des dépêches sur la France. Les deux catégories sont également divisées entre nouvelles américaines et européennes. En troisième page, dans l'« Edition de 5h », on trouve les « Dernières dépêches », qui sont presque toujours republiées le lendemain dans la première catégorie. Dans *Le Journal des Trois-Rivières*, les dépêches sont moins nombreuses, et elles sont publiées dans la catégorie « Nouvelles d'Europe », qui comprend aussi des dépêches résumées, des articles courts... Dans *Le Canadien*, toutes les dépêches sont dans la « Télégraphie générale », subdivisée entre Amérique et Europe, puis par pays. Le tri par pays est fait en fonction du pays d'émission de la dépêche, qui n'est pas forcément celui concerné par l'information ; les dépêches sur la France envoyées de Londres sont donc dans la catégorie « Angleterre ». La nouveauté la plus intéressante est la présence de titres au-dessus de chaque dépêche dans *Le Canadien* : ces titres sont plus ou moins longs, de « Décédé¹ » à « Chambre des députés – Combinaisons politiques² ». Ces titres sont parfois des résumés de la dépêche, mais la plupart du temps, comme dans ces exemples, ils invitent surtout à lire la suite.

L'importance de ce changement est confirmée en 1885, *La Patrie* comme *La Minerve* publiant des titres au-dessus de chaque dépêche. Et ces deux journaux publient toutes leurs dépêches dans une seule rubrique, « Télégraphie », simplement divisée entre le Canada, l'Amérique (soit surtout les États-Unis) et l'Europe.

Les articles ne sont pas aussi systématiquement répartis dans des rubriques ; c'est le cas pour une minorité d'entre eux. Quand ils le sont, c'est dans davantage de catégories : en 1867 c'est surtout le cas pour *Le Canadien*, qui publie beaucoup plus d'articles sur la France que ses concurrents. On y trouve ainsi des choses sur la France dans les « Variétés », les

¹ *Le Canadien*, 21 février 1876, p. 2.

² *Le Canadien*, 7 mars 1876, p. 2.

« Nouvelles diverses », les « Faits divers », les « Mélanges », « De tout un peu »... Il n'y a pas vraiment de différence entre toutes ces catégories, à part pour les « Variétés », qui sont généralement des histoires drôles. Notons que ces catégories sont plus représentées dans notre corpus que la « Revue Européenne » ou le « Bulletin Européen ». Dans *La Minerve*, seuls les articles envoyés de Paris par le correspondant sont placés dans une rubrique, la « Correspondance éditoriale ». Dans *Le Journal des Trois-Rivières*, les articles sur la France peuvent se trouver dans le « Bulletin européen » comme dans les « Faits divers ».

En 1876, *La Minerve* publie plus de choses sur la France dans ses « Actualités » et ses « Variétés », alors que *Le Canadien* traite souvent de la France dans sa « Partie commerciale », et très souvent dans ses « Petites Nouvelles ». Dans *Le Journal des Trois-Rivières*, on trouve plusieurs fois des articles sur la France dans les « Nouvelles d'Europe », et on trouve également une « Chronique parisienne ». Les articles reproduits en entier sont désormais rangés dans des rubriques, « Rapports et reproductions » dans *La Minerve*, et « Reproductions étrangères » dans *Le Canadien*. Ce dernier crée aussi en septembre une rubrique « À travers les journaux français », dans laquelle il reproduit des extraits d'articles français. Cette rubrique disparaît un mois plus tard.

En 1885, dans *La Minerve* comme dans *La Patrie* et *Le Journal des Trois-Rivières*, on trouve énormément de petits articles sur la France dans des catégories très larges, « Bulletin » ou « Courrier ». On trouve aussi plusieurs « Lettres de Paris » dans *La Minerve* et dans *La Patrie*, et on trouve aussi dans ces deux journaux plusieurs articles dans une rubrique « Le Canada en France », très irrégulière dans les deux cas. Dans *La Minerve*, ces articles sont complétés par ceux de la rubrique « La France au Canada », les deux étant bien sûr très intéressantes pour notre sujet. *La Patrie* comprend une rubrique « Échos parisiens » à la fin de l'année.

On voit que la tendance est non seulement à une catégorisation de plus en plus fréquente, mais aussi à une normalisation du vocabulaire, et à une simplification des catégories : dans *Le Canadien* en 1867, les articles sur la France sont répartis dans plusieurs catégories assez peu différenciées, alors que *La Minerve* n'a une rubrique que pour ses correspondances parisiennes. En 1885, les articles sur la France sont presque tous triés, ils sont rangés dans des catégories peu nombreuses et qui ont le même nom dans tous les journaux.

2. « En M. Fréchette l'homme politique est inséparable du poète¹ »

Il peut être pertinent de débiter nos analyses consacrées à la presse québécoise par une étude de cas sur Louis Fréchette. La remise du prix Montyon de littérature à Fréchette, nous l'avons vu, est un évènement salué par les journaux français, et les différences de traitement de cette information entre les journaux français étudiés n'étaient pas très importantes, elles étaient surtout quantitatives. Le traitement de cette même information par les journaux québécois est très différent, et illustre bien comment les discours sur la proximité culturelle peuvent facilement changer dès lors que d'autres enjeux entrent en ligne de compte.

L'attribution et la remise du prix Montyon de littérature par l'Académie française à Louis Fréchette est donc un évènement littéraire important sur le plan des relations entre la France et le Québec. C'est pourquoi, bien que l'année 1880 n'ait pas été retenue pour le dépouillement général des journaux québécois, nous avons dépouillé les quatre journaux choisis (*Le Canadien*, *Le Journal des Trois-Rivières*, *La Minerve* et *La Patrie*) de juin à mi-septembre 1880, en cherchant uniquement les articles mentionnant le prix de Fréchette.

¹ République et poésie », *La Minerve*, 4 septembre 1880, p. 2.

Le traitement de cet évènement culturel par les journaux québécois est très différent de celui qu'en font les journaux français. Il y a d'abord un décalage chronologique, les journaux québécois annonçant dès le 7 juin que Fréchette reçoit un prix de l'Académie française (rappelons que la première mention en France est faite le 16 juin dans *Le Petit Parisien*). C'est en fait Fréchette lui-même qui l'a appris par un télégramme du 5, et qui l'a fait savoir. Mais la chronologie n'est pas la seule différence ; en effet à Paris Louis Fréchette est un inconnu dont on apprend tout à coup le talent, et qui bénéficie, en tant que Canadien français, d'une impression de proximité et en même temps d'exotisme pour le Paris mondain. Parler de son prix n'est donc pas un enjeu important pour les journaux français. Il en va tout à fait différemment au Québec, où Fréchette est très connu, en bien ou en mal : il a été député (libéral) de 1874 à 1878¹, et il est rédacteur à *La Patrie*.

Le problème est bien résumé par *La Minerve* dès le 7 juin : « Il est bien difficile dans notre pays de faire la distinction entre la carrière politique et la carrière littéraire d'un homme. D'un côté, ses adversaires n'admettent pas qu'on lui reconnaisse de mérite, tandis que ses amis ont l'habitude d'exploiter déloyalement l'hommage qui lui est rendu ». L'article force l'admiration, cette volonté de rester objectif est d'autant plus impressionnante que l'ambiance est plutôt à la guerre ouverte entre les journaux québécois, comme on va le voir.

L'article de *La Minerve* mentionné ci-dessus s'achève avec des félicitations pour le poète : « M. Fréchette est un adversaire politique auquel nous avons bien des violences à reprocher [...] Néanmoins, il doit y avoir un temps pour tout et c'est avec la plus grande sincérité que nous enregistrons ses succès littéraires ». *La Minerve* suit jusqu'en août une ligne plutôt objective : le journal n'est pas particulièrement enthousiaste par rapport au fait qu'un de ses adversaires politiques soit couronné ainsi, mais elle est heureuse qu'un Canadien français le soit. Elle se contente donc d'un traitement minimal : en plus de l'article du 7 juin déjà mentionné, elle publie le 20 août des passages du discours de Camille Doucet² à la séance de l'Académie du 5 août, pendant laquelle le prix de Fréchette a été annoncé. Les passages en question sont évidemment ceux dans lesquels Camille Doucet fait l'éloge du Canada et des Canadiens français. Le journal publie également le 25 août une lettre de Gustave Drolet à Sévère Rivard³, le maire de Montréal, dans laquelle ce Québécois qui était présent lors de la

¹ BLAIS Jacques, « Fréchette, Louis. », in *Dictionnaire Biographique du Canada en ligne*, University of Toronto/Université Laval, 2000. http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=6724. ² « M. Fréchette à l'Académie », *La Minerve*, 20 août 1880, p. 2. ³ In *La Minerve*, 25 août 1880, p. 2.

séance la raconte, de façon assez émotive. Encore une fois ce qui ressort, c'est l'idée que le Canada français est reconnu par la France.

La Minerve n'est pas le seul journal à suivre cette ligne : c'est également le cas du *Journal des Trois-Rivières*, qui consacre au prix de Fréchette un traitement encore plus minimaliste, avec seulement deux très courts articles. Le premier, le 10 juin, annonce : « Une dépêche reçue de Paris par M. L.H. Fréchette lui annonce que ses deux derniers ouvrages : *Fleurs Boréales*, poésies, et les *Oiseaux de neige*, sonnets, viennent d'être couronnés par l'Académie française. C'est la première fois qu'un ouvrage canadien reçoit cette distinction¹ », sans plus de commentaires. Un article semblable annonce en juillet que le poète part pour Paris, pour aller chercher son prix et les 2 500 francs qu'il a gagnés².

Le Canadien, journal le plus féroce contre Fréchette, ne publie rien sur l'attribution ni sur la remise du prix.

La Patrie est le journal qui publie le plus d'articles sur le sujet, ce qui est tout à fait logique, puisque Fréchette y est appelé « notre ami et collaborateur ». Il fait évidemment l'objet de louanges répétées. Le 7 juin, dans un article intitulé « Glorieuse nouvelle pour les lettres canadiennes³ ! », le journal s'enthousiasme : « Pour la première fois dans l'histoire du Canada, un livre canadien, écrit en langue française, a mérité l'honneur d'une couronne d'excellence ». L'article est assez long (149 lignes), et le journal ne peut plus ajouter grand-chose, aussi reproduit-il ensuite les articles d'autres journaux : l'article de *La Minerve* du 7 juin, mais aussi des articles de *L'Évènement*, du *Courrier de Montréal*, du *Free Press* d'Ottawa, de *L'Union* de Saint-Hyacinthe, du *Franco-Canadien*, et du *Peuple*. Tous ces articles sont bien sûrs très flatteurs pour Fréchette.

Le journal publie également beaucoup d'articles sur la remise du prix proprement dite, à partir du 19 août⁴, date à laquelle il publie un long compte-rendu de la séance, centré sur le portrait de Fréchette par Camille Doucet. Par la suite, il reproduit beaucoup d'articles de journaux français, une politique justifiée le 23 août : « Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant les articles publiés par les journaux parisiens au sujet de M.

¹ In « Informations », *Le Journal des Trois-Rivières*, 10 juin 1880, p. 2.

² In « Informations », *Le Journal des Trois-Rivières*, 12 juillet 1880, p. 2.

³ « Glorieuse nouvelle pour les lettres canadiennes ! », *La Patrie*, 7 juin 1880.

⁴ Les Prix de vertu à l'Académie française », *La Patrie*, 19 août, p. 2.

Fréchette ». Le journal publie ainsi des articles du *Moniteur Universel*, du *XIX^e siècle*, du *Voltaire*, et l'article du *Figaro* intitulé « L'Homme du jour¹ », mais aussi un article du *Courrier des États-Unis*.

Par ses liens avec Fréchette, *La Patrie* dispose d'un peu plus d'informations que les autres journaux ; ainsi le 7 juillet le journal publie une lettre de Doucet à Fréchette, datée du 20 juin², qui donne des explications sur le prix : « les étrangers sont exclus de droits par le testament de M. de Montyon. Les fils du Canada ne sont pas des étrangers pour la France ». La lettre dit aussi que Fréchette a le seul prix de 2 500 francs, les autres étant au plus de 1 500 francs. Cette information sera finalement incorrecte, un deuxième prix de 2 500 francs étant attribué en août.

Le prix remis à Fréchette fait l'objet d'un certain flou dans les journaux québécois, dont aucun ne précise en juin qu'il s'agit du prix Montyon ; on dit simplement que les œuvres de Fréchette « ont été couronnées par l'Académie française ». *La Patrie* affirme le 7 juin que Fréchette « n'a pas fait une seule démarche pour obtenir ce prix », ce qui est faux puisqu'il a présenté ses œuvres en question au concours.

L'Académie française est elle-même très valorisée, ce qui renforce bien sûr l'importance du prix qu'elle attribue à Fréchette. *La Patrie* la présente ainsi le 7 juin : « L'Académie Française, qui est le plus haut tribunal littéraire du monde, choisit, chaque année, un ou plusieurs livres parmi les nouvelles publications du jour, et après un examen attentif, soigneux, elle déclare officiellement que tel ou tel volume mérite les honneurs d'un hommage spécial³ ». *La Minerve* tient un discours semblable, expliquant le même jour : « Le verdict littéraire qui vient d'être rendu par le plus haut tribunal de l'univers⁴ ».

Mais l'élément essentiel qui ressort de toutes ces citations est un discours sur la proximité culturelle entre la France et le Canada français. Ce discours sur la proximité culturelle est surtout le fait de *La Patrie* ; *La Minerve* y contribue un peu également, mais *Le Journal des Trois-Rivières* et *Le Canadien* pas du tout. Cependant, d'autres journaux y insistent aussi, et *La Patrie* reproduit leurs articles, insistant, comme la lettre de Doucet, sur le fait que par ce prix la France reconnaît les Canadiens français comme Français. On peut le lire le 12 juin :

¹ Voir p. 108.

² « M. L.H. Fréchette », *La Patrie*, 7 juillet 1880, p. 2.

³ *Op. cit.*

⁴ *Op. cit.*

« Notre ancienne mère-patrie, en couronnant M. Louis Honoré Fréchette, a voulu aussi montrer par là même, qu'elle nous considérait toujours comme Français¹ ». Cet article, pris dans *L'Union de Saint-Hyacinthe*, insiste néanmoins ensuite sur la nécessité de créer une littérature nationale canadienne-française. Les Canadiens français sont donc des Français, mais sans être de la même nation... Plus tard, *La Patrie* et *La Minerve* reproduisent le même article, « Les Deux mères-patries² », écrit par Jules Claretie. Cet article fait l'éloge de la proximité culturelle entre la France et le Canada, et critique ceux qui découvrent le Canada et ses francophones à l'occasion du prix de Fréchette. Il explique que quelques-uns, comme lui, l'ont découvert « bien avant », en 1878 (deux ans plus tôt...) à l'occasion de l'Exposition universelle parisienne ; Claretie raconte qu'il y a passé des journées entières dans la partie canadienne. La proximité culturelle et l'intérêt se doublent de la motivation patriotique (la même que pour Lamothe) : « Ne dites pas que ce sont là de vieilles histoires. Le Canada de Louis XV, c'est l'Alsace-Lorraine du siècle dernier ».

Les journaux québécois reproduisent les articles de journaux français qui font l'éloge des Canadiens français, ou prônent un renforcement des relations franco-canadiennes, mais ils ne semblent pas adhérer vraiment au contenu de ces articles. Les journaux français, nous l'avons vu, ont tendance à dire rapidement des Canadiens français qu'ils sont des Français. Les journaux québécois l'apprécient, et le prennent comme un compliment. Un article du *Franco-Canadien* reproduit par *La Patrie*³ explique en parlant de la patrie canadienne-française que Fréchette « vient de la placer dans le monde des lettres à côté de la nation la plus avancée de la terre ! ». Mais les journaux québécois ne vont pas, comme certains journaux français, jusqu'à l'assimilation des Canadiens français aux Français : la France les redécouvre et c'est tant mieux, mais elle reste la « mère-patrie oublieuse⁴ ». C'est pourquoi ils voient plutôt le prix de Fréchette comme une impulsion dont il faut profiter pour développer la littérature nationale.

On ne peut pas comprendre le traitement que font les journaux québécois de la remise du prix Montyon à Fréchette sans un élément de contexte que nous avons laissé de côté jusqu'à présent. La nouvelle de l'attribution du prix à Fréchette en juin coïncide avec le lancement de deux de ses pièces, *Papineau* et *L'Exilé*. Ces pièces font l'objet d'un traitement beaucoup plus important et beaucoup plus généralisé que le prix Montyon.

¹ « M. Louis Honoré Fréchette », *La Patrie*, 12 juin 1880, p. 2.

² *La Patrie*, 24 août 1880, p. 2, et *La Minerve*, 25 août 1880, p. 2.

³ « Fréchette », *La Patrie*, 14 juin 1880, p. 2.

⁴ Un Evènement (*Le Peuple*), *La Patrie*, 15 juin 1880, p. 2.

Pour *La Patrie*, évidemment, il n'y a que des éloges à en faire, et chaque article sur ces pièces est assorti d'une mention du prix obtenu par Fréchette. Le lien n'est pas fait seulement dans le journal ; il se traduit aussi plus concrètement : après une des premières représentations Fréchette est appelé sur la scène, et « ses amis » lui remettent une couronne « A L.H. Fréchette, ses amis de Montréal, à l'occasion de son couronnement par l'Académie Française¹ ». *La Minerve* a encore une fois une position assez intermédiaire : le 8 juin le journal fait l'éloge de *Papineau* sur le plan théâtral et littéraire, tout en précisant qu'il n'approuve pas du tout le message politique de Fréchette.

Le Journal des Trois-Rivières est assez discret sur les pièces, avec une seule évocation, en août 1880 ; le journal précise simplement qu'il soutient les positions de Jules-Paul Tardivel sur les pièces de Fréchette, en particulier celle « réhabilitant » Papineau². Ce relatif désintéret du journal s'explique sans aucun doute par son caractère de journal local : les pièces sont représentées à Montréal et à Québec ; c'est donc une information mondaine qui a peu de chances d'intéresser les lecteurs de Trois-Rivières. Notons que cette prise de position est en outre très tardive, la polémique étant engagée depuis longtemps entre *La Patrie* et *Le Canadien* (principalement). Reste que *Le Journal des Trois-Rivières* en parle, même si c'est tard, et que c'est peu présent : le contenu des pièces de Fréchette choque assez les milieux les plus catholiques pour qu'il paraisse nécessaire d'en parler dans le *Journal des Trois-Rivières*.

Jules-Paul Tardivel (1851-1905)³ est un écrivain et journaliste québécois, nationaliste et ultramontain. Il est entré au *Canadien* en 1874, et il quittera le journal en 1881 pour fonder son propre journal, *La Vérité*, pour lequel il est le plus connu. A l'été 1880 il est donc au *Canadien*, et c'est lui qui mène les attaques contre Fréchette. Ces attaques se font en deux étapes, la plus longue, de juin au 10 août, est concentrée sur *Papineau*. Pour Tardivel, contrairement à *La Minerve*, il n'y a même pas de mérites littéraires, « la forme est aussi grossière que le fond ». Le fond reste l'essentiel du reproche ; comme dans *Le Journal des Trois-Rivières* c'est l'idée de la « réhabilitation⁴ » de Papineau qui choque. Rappelons que Louis-Joseph Papineau (1786-1871) est un avocat, seigneur et homme politique québécois, chef du parti Patriote jusqu'aux Rébellions de 1837-1838. Le clergé lui est extrêmement

¹ « Papineau et L'Exilé », *La Patrie*, 14 juin 1880, p. 2.

² *Le Journal des Trois-Rivières*, 9 août 1880, p. 2.

³ SAVARDSAVARD Pierre, « Tardivel, Jules-Paul », in *Dictionnaire Biographique du Canada en ligne*, University of Toronto/Toronto/Université Laval, 2000. Voir également SAVARDSAVARD Pierre, *Jules-Paul Tardivel, la France et les États-Unis*, Québec, PUL, 1967.

⁴ *Le Canadien*, 10 août 1880, p. 2.

hostile, de son vivant et après sa mort. La deuxième attaque contre Fréchette est bien plus sérieuse ; dans *Le Canadien* elle commence le 23 août, Tardivel accusant Fréchette, en montrant les textes côte à côte, d'avoir plagié *La Bastide rouge*, un roman d'Élie Berthet, pour son *Retour de l'Exilé*. La juxtaposition est convaincante.

Le prix de Fréchette est utilisé comme argument par *La Patrie* pour le défendre contre ces attaques ; elle explique par exemple : « Après avoir été couronné par l'Académie Française, après avoir remporté le premier grand prix de poésie, M. Fréchette se fait insulter par la gent hypocrite et cafarde qui écrit dans les journaux réactionnaires de Québec¹ ». L'article explique ensuite que les détracteurs de Fréchette sont « des crétins », et que le succès de la pièce (incontestable) leur donne tort. Le ton monte donc très rapidement à *La Patrie*, surtout que Tardivel en particulier est très violent dans ses attaques dès le début. Mais ce qui enrage vraiment les rédacteurs de *La Patrie*, c'est le fait qu'une bonne partie des critiques de Tardivel soient publiées une fois que Fréchette est parti pour Paris ; ils critiquent violemment cette façon de faire le 31 juillet². Cela se double d'une querelle de clocher, le journal expliquant que Tardivel est comme « tous les crétins de Québec ». La polémique se poursuit en août : après avoir affirmé que « Fréchette, à son retour, saura lui faire avaler ses insultes³ », *La Patrie* change d'approche et tourne en dérision les critiques de Tardivel, qui deviennent même un compliment. Fréchette est « couronné à Paris par les Quarante et insulté à Québec par Tardivel. Il ne manque rien à sa gloire⁴ ! ». La violence du propos atteint un sommet le 20 août : en commentant la reproduction d'articles du *XIX^e siècle* et du *Voltaire* sur le prix de Fréchette, *La Patrie* publie : « Pends-toi, Tardivel, mon bonhomme⁵ ! ».

Répondre à l'accusation de plagiat est bien plus difficile. *La Patrie* s'y efforce malgré tout le 30 août⁶, en donnant en exemple les « adaptations » de Racine. L'argument peut être résumé ainsi : ce n'est pas du plagiat, c'est simplement adapter un roman au théâtre. L'argument est difficilement recevable ; de plus *La Patrie* fait une erreur stratégique : le journal met en avant le soutien de plusieurs journaux anglophones canadiens à Fréchette. Pour les détracteurs de Fréchette, tous plus ou moins nationalistes, c'est pire que tout⁷. *La Patrie*

¹ *La Patrie*, 23 juin 1880, p. 2.

² Dans la « Chronique », *La Patrie*, 31 juillet 1880, p. 2.

³ Dans la « Chronique », *La Patrie*, 7 août 1880, p. 2.

⁴ Dans la « Chronique », *La Patrie*, 14 août 1880, p. 2.

⁵ « L.H. Fréchette », *La Patrie*, 20 août 1880, p. 2.

⁶ *La Patrie*, 30 août, p. 2.

⁷ « La « Patrie » et M. Fréchette », *Le Canadien*, 2 septembre 1880, p. 2.

multiplie également dans cet article les références au prix de Fréchette, afin de lui rendre de la respectabilité. Fréchette poète est donc distingué de Fréchette dramaturge par certains journaux, quand *La Patrie* les associe pour défendre le dramaturge avec la respectabilité du poète.

Le Canadien finit malgré tout par évoquer le prix le 26 août : « On le sait, M. Fréchette est à Paris. Il y est allé chercher la couronne que l'Académie lui a décernée pour un recueil de poésies, mais nullement pour ses drames¹ ». On le voit, cette mention sert uniquement à enlever l'effet positif du prix de Fréchette sur l'appréciation de ses pièces, et donc à prendre le contre-pied de *La Patrie*. Cet article est en fait une réponse à la correspondance que Fréchette envoie à *La Patrie* (la première lettre est publiée le 17 août). Or dans ces correspondances Fréchette ne cache pas son admiration pour les républicains français, et en particulier pour Gambetta. C'est insupportable au *Canadien* : « Que M. Fréchette se fasse couronner par l'Académie, et acclamer par certains journaux de Paris, cela nous est absolument indifférent. Mais qu'il exploite sa position et la réclame qu'on lui fait au profit des idées libérales, au profit de la république française, au profit de Léon Gambetta, l'âme de la persécution religieuse en France, c'est ce que nous ne permettrons pas sans protester ». Fréchette a donc lui-même ramené le débat sur son côté politique. Ce faisant, il se discrédite totalement aux yeux des journaux conservateurs ; comme le dit *La Minerve* : « On croirait que c'est à la République régnante et non à l'Académie qu'il doit ses lauriers² ».

Il semble peu probable que le caractère républicain de Fréchette ait joué dans l'attribution de ce prix par une institution qui n'est pas particulièrement républicaine, mais l'attaque semble porter, d'autant plus que *La Minerve* change à cette occasion de ligne, puisqu'auparavant elle reconnaissait les mérites littéraires de Fréchette. Entre juin et septembre, le prix est devenu pour *La Minerve* un élément contre Fréchette : « Il a pris le bon chemin pour arriver à la réputation dans un pays où les libres-penseurs semblent être, dans le moment du moins, les dispensateurs égoïstes de la gloire ou de ce qui porte ce nom ». Une fois la respectabilité du prix dépassée, d'autres journaux suivent l'exemple ; ainsi *Le Canadien* reproduit un article de *L'Union des Cantons de l'Est* qui n'hésite plus à dire que « ce n'est pas le couronnement de

¹ « M. Fréchette à l'étranger », *Le Canadien*, 26 août 1880, p. 2.

² « République et poésie », *La Minerve*, 4 septembre 1880, p. 2.

l'académie qui honore, mais bien les œuvres. Or les œuvres de M. Fréchette ne sont pas de celles qui honorent¹ ». L'Académie y a perdu sa majuscule...

Preuve est faite qu'» en M. Fréchette l'homme politique est inséparable du poète² », et *Le Canadien* promet le 8 septembre qu'il publiera les noms de tous ceux qui iront au dîner donné en l'honneur de Fréchette – et de son prix – à son retour, expliquant que ceux qui s'y rendront seront « ainsi solidaires des opinions de ce radical² ».

Louis Fréchette le poète est donc définitivement associé à Louis Fréchette le dramaturge, et à Louis Fréchette l'homme politique.

Les conséquences sont multiples ; citons par exemple *Le Canadien* qui parle de « naïveté charmante⁴ » à propos d'un correspondant d'un journal non spécifié : ce correspondant a osé écrire que l'attribution du prix à Fréchette facilitait la négociation de l'emprunt québécois à Paris. En lisant les journaux français on n'en doute pas : le sentiment de proximité culturelle avec les Québécois répandu par l'annonce de l'attribution du prix à Fréchette ne peut que renforcer les relations. Mais *Le Canadien* voit les choses très différemment ; ce journal conservateur parle énormément de cet emprunt, très soutenu par le parti conservateur, alors que la libérale *Patrie* parle beaucoup de Fréchette et des relations culturelles avec la France. Malheur au correspondant qui, de loin, a cru possible de concilier le poète et l'emprunt !

¹ *Le Canadien*, 8 septembre 1880, p. 2.

² « République et poésie », *Op. cit.*

² *Le Canadien*, 8 septembre 1880, p. 2.

⁴ *Le Canadien*, 27 août 1880, p. 2.

Chapitre 4

Les sujets pour lesquels on parle de la France

Lors du dépouillement des journaux québécois retenus, les informations ont été triées selon les mêmes catégories que pour les journaux français. Les figures 55 et 56 montrent la répartition du nombre de lignes et du nombre d'éléments par type d'information pour les trois années du dépouillement. Ces graphiques permettent de dégager les grandes tendances avant de les analyser dans le détail.

Certaines catégories sont très fortes pendant les trois années ; c'est bien sûr le cas de la politique. Le nombre de lignes sur la politique française diminue progressivement pendant notre période, cependant le nombre d'éléments reste à peu près stable entre 1867 et 1876, et augmente même en 1885. Les articles sur la politique sont donc de plus en plus courts, et on trouve de plus en plus de dépêches sur ce thème. On observe encore une fois que les publicités évoquant la France dans les journaux québécois sont beaucoup plus nombreuses en 1876 et 1885, cette catégorie comptant le plus grand nombre de lignes comme d'éléments sur la France en 1876. Cependant on remarque aussi que dès 1867, en nombre d'éléments, les informations publicitaires sont les plus importantes après la politique. En 1885, la publicité compte encore le plus grand nombre d'éléments, mais pas le plus grand nombre de lignes : elle est dépassée par la politique et surtout par les informations culturelles.

Les informations culturelles représentent la deuxième catégorie en nombre de lignes en 1867. Elles connaissent une baisse en 1876, tant en nombre de lignes qu'en nombre d'éléments, puis une très forte hausse en 1885, qui est plus importante en nombre de lignes qu'en nombre d'éléments. Il y a donc à la fois une augmentation du nombre d'articles et de dépêches donnant des informations culturelles, et une augmentation de leur longueur. Les

informations religieuses sont peu nombreuses en 1867, mais augmentent lentement par la suite en nombre d'éléments ; en nombre de lignes, après une forte augmentation en 1876, il y a une diminution en 1885. Les informations religieuses sont les troisièmes en nombre de lignes en 1876, après la politique et les publicités, alors qu'elles ne comptent pas beaucoup plus d'éléments que l'économie, et même un peu moins que les informations culturelles. Les articles sur la religion en France sont donc particulièrement longs en 1876. Les informations militaires sont les seules à comprendre de façon aussi marquée une proportion plus importante des éléments que des lignes, à la fois en 1867 et en 1885 : ces informations sont surtout apportées par des dépêches, souvent très courtes.

Les informations économiques et les faits divers connaissent une évolution assez proche, ces deux catégories ne représentant jamais une part importante des lignes ni des éléments ; cependant elles ne sont jamais absentes. Les informations économiques sont de plus en plus présentes en nombre de lignes comme en nombre d'éléments, mais cette évolution correspond surtout à l'augmentation globale des évocations de la France. Les faits divers sont un peu moins présents en 1876 qu'en 1867, mais ils augmentent entre 1876 et 1885.

Enfin, les informations sociales et surtout les informations scientifiques sont les moins nombreuses : ces catégories augmentent un peu – avec presque toutes les autres – en 1876, mais de façon peu importante, et les informations scientifiques ne connaissent pas non plus d'augmentation importante en 1885. Les informations sociales sont plus présentes en nombre d'éléments en 1885, mais pas beaucoup plus en nombre de lignes ; il y a donc davantage d'articles en fournissant, mais ils sont plus courts. Ces deux catégories d'informations sur la France semblent donc bien être celles qui intéressent le moins les journaux québécois.

Il faut cependant relativiser ces points faibles : en 1885 on trouve pour les trois journaux dépouillés 2600 lignes d'informations sociales, alors que la même année – qui est celle pendant laquelle le traitement du Canada par les journaux français est le plus important – *Le Temps* et *Le Petit Parisien* totalisent 2560 lignes sur le Canada, tous thèmes confondus.

1. La politique

La figure 60 présente l'évolution du nombre de lignes sur la politique pour les trois années dépouillées. On constate d'abord que la politique française est beaucoup plus traitée en 1867

qu'en 1876 et 1885. En 1867, *La Minerve*, seul journal quotidien parmi les trois dépouillés, est aussi celui qui publie le moins d'informations politiques sur la France. Ce journal fait aussi exception en 1876 : c'est le seul qui traite plus la politique française qu'en 1867. Cependant *Le Journal des Trois-Rivières* en publie encore quasiment autant. *Le Canadien* est passé de trihebdomadaire à quotidien, mais il publie beaucoup moins d'informations politiques sur la France qu'en 1867. En 1885, le nombre d'informations politiques sur la France publiées dans *La Minerve* a diminué un peu, cette évolution est encore plus forte pour *Le Journal des Trois-Rivières*, qui publie trois fois moins d'informations de ce genre qu'en 1867. Mais en 1885, *La Patrie*, journal libéral fondé en 1879, publie plus d'informations de ce genre que *La Minerve*.

Napoléon III est plutôt bien vu par les journaux québécois, au point qu'en septembre *Le Canadien* publie un article dans lequel il est simplement désigné comme « l'empereur », sans qu'il y ait besoin de préciser son nom ni le pays¹. Les trois journaux dépouillés reprennent souvent ses discours, ou des anecdotes valorisantes, comme dans *La Minerve* le 2 janvier : on apprend que le Prince Impérial aurait obtenu sans problème de son père qu'il mette à la retraite un taupier qu'il aime bien, et à qui Napoléon III aurait en plus donné 600 francs². *Le Journal des Trois-Rivières* explique début janvier que Napoléon III a donné 2 500 francs pour les victimes d'un incendie à Québec³, ce qui contribue sans doute à le rendre populaire au Québec. Napoléon III est d'ailleurs de manière générale intéressé par le Canada français⁴. Cette popularité de l'Empereur français n'empêche pas de publier le manifeste du comte de Chambord, dont *La Minerve* dit qu'il est « rempli de nobles et généreuses pensées⁵ ». *Le Canadien* ne le reproduit pas.

Le début de l'année est marqué par les débats sur la politique étrangère, dans un contexte d'échec au Mexique ; en février les troupes sont évacuées, et Maximilien est exécuté en juin. L'importance quantitative des informations politiques sur la France dans *Le Journal des*

¹ « Les Journaux anglais et le discours de l'Empereur », *Le Canadien*, 20 septembre 1867.

² « Nouvelles diverses », *La Minerve*, 2 janvier 1867.

³ « L'Empereur Napoléon et le fonds de secours des incendies », *Le Journal des Trois-Rivières*, 8 janvier 1867, p. 2.

⁴ PICHETTE Robert, *Napoléon III, l'Acadie et le Canada français*, Moncton, Editions d'Acadie, 1998.

⁵ « Un Manifeste bourbonien », *La Minerve*, 7 février 1867, p. 2, et *Le Journal des Trois-Rivières*, 12 février 1867, p. 1.

Trois-Rivières est d'ailleurs largement due à cette question, sur laquelle ce journal reproduit quasiment l'intégralité des débats à la Chambre. Cela représente 9 433 lignes sur un total de 13 728 sur la politique française dans ce journal. On peut clairement ici se demander dans quelle mesure la reproduction en 11 étapes, comprenant entre 450 et 1300 lignes, de ces débats parlementaires relève d'un intérêt réel pour le contenu, ou bien simplement d'un besoin de remplir les colonnes du journal. Et pourtant *Le Journal des Trois-Rivières* est un journal bihebdomadaire, on peut raisonnablement supposer qu'il reçoit assez de journaux entre ses parutions pour pouvoir remplir ses colonnes autrement. Reproduire ces débats parlementaires reste un choix. Il convient aussi de distinguer entre la reproduction du discours de Thiers du 14 mars et la reproduction du reste des interventions : en effet, ce discours de Thiers – qui critique la politique extérieure gouvernementale, et en particulier la politique des nationalités – est très largement salué. Ainsi *Le Canadien* reproduit ce discours¹, mais ne reproduit pas la suite des débats comme *Le Journal des Trois-Rivières*.

La figure 57 présente l'évolution par mois du nombre de lignes dans chacun des journaux en 1867 : le pic des courbes du *Journal des Trois-Rivières* et du *Canadien* en avril correspond à la publication du discours de Thiers, le pic de la courbe du *Journal des Trois-Rivières* en août correspond à la publication du discours de Rouher, qui défend sa politique extérieure, ce discours n'étant pas reproduit par *Le Canadien*. Dans le cas du *Canadien*, le pic en avril est renforcé par les autres informations (dépêches, articles) sur le même sujet. Le discours de Thiers n'a pas modifié le vote de la Chambre, qui soutient la politique gouvernementale, et il est d'ailleurs compensé dans *Le Canadien* et *La Minerve* par des articles élogieux sur Rouher, le ministre des Affaires étrangères. Ces articles font l'éloge de tout le monde, et du débat en général.

Une autre affaire digne d'être mentionnée est la querelle avec la Prusse sur la question du Luxembourg : Napoléon III souhaiterait négocier le grand-duché avec la Hollande à qui il appartient, mais l'imprenable forteresse luxembourgeoise est occupée par les Prussiens, en vertu d'un accord. Des tensions s'ensuivent entre la France et la Prusse, mais l'affaire se conclut pacifiquement avec l'indépendance du Luxembourg et sa neutralité en mai. Les

¹ « Corps Législatif. Discours de M. Thiers sur les affaires extérieures de la France », *Le Canadien*, 3 et 5 avril 1867, p. 1.

journaux québécois ont sur cette question une attitude très neutre, plutôt proche des journaux anglais qui considèrent que le Luxembourg ne vaut pas une guerre.

Le début de l'année correspond aussi à l'annonce de plusieurs réformes libérales par Napoléon III. Elles sont annoncées par *La Minerve* le 8 février¹ ; le journal reproduit à cette occasion une lettre de l'Empereur expliquant ses intentions, de même que l'article du *Moniteur* correspondant, qui est bien sûr favorable. L'ensemble est reproduit par *le Journal des Trois-Rivières* le 12. Une dépêche de *La Minerve* explique que « La presse française applaudit aux réformes opérées par Napoléon² », et une revue de la presse française va dans le même sens³.

En 1867, et surtout au début de l'année, les discours sur la France sont majoritairement positifs. En mars, une correspondance de Paris au *Journal des Trois-Rivières*⁴, datée du 11 février, fait l'éloge de la France sur plusieurs points : gouvernement, colonies et presse, avec en particulier la réputation prochaine de *L'Univers*, dont nous avons vu l'importance pour *Le Journal des Trois-Rivières*. *Le Canadien* reproduit en août un article de *L'Abeille de la Nouvelle-Orléans*⁵ qui prend la défense de la France contre les journaux américains qui la critiquent sur son intervention au Mexique. L'article explique que les Américains veulent de toute façon faire la même chose.

Un des éléments souvent reprochés par les journaux québécois à Napoléon III est le retrait des troupes françaises du Vatican. Or en 1867 Garibaldi prépare et lance une nouvelle expédition contre Rome. L'Empereur français prévient Victor-Emmanuel qu'il interviendra si nécessaire⁶. Garibaldi rentre en Italie en septembre et est arrêté par les troupes italiennes, sous pression de la France. Mais Garibaldi s'évade et attaque ; il est finalement défait à Mentana début novembre par les troupes pontificales et les troupes françaises, débarquées entre-temps. Les troupes italiennes arrêtent les soldats garibaldiens. L'affaire est intéressante car elle révèle un manque de confiance en Napoléon III sur le sujet de la papauté, ce manque de confiance

¹ Les Réformes en France. Lettre de l'Empereur », 8 février 1867, p. 2, et *Le Journal des Trois-Rivières*,

² *La Minerve*, 22 janvier 1867, p. 3.

³ « La Réforme et la Presse française », *La Minerve*, 9 février 1867, p. 2 ; *Le Journal des Trois-Rivières*, 15 février 1867, p. 1 ; et *Le Canadien*, 22 février 1867, p. 2.

⁴ *Le Journal des Trois-Rivières*, 12 mars 1867, p. 1.

⁵ « La Presse américaine et la France », 28 août 1867, p. 1.

⁶ « Dépêches générales », *La Minerve*, 18 juillet 1867, p. 3.

étant très fort dans les journaux québécois. *Le Canadien* craint le 9 octobre¹ que Napoléon III ne prévoie de laisser les Italiens occuper le territoire pontifical moins Rome, et Rome elle-même après la mort de Pie IX. Deux jours plus tard², le même journal reproche à l'Empereur d'avoir trop interféré avec la politique intérieure du pape, et de ne pas assez affirmé que Rome est et restera au pape. L'intervention divise fortement les gouvernements français et italien ; en effet, Victor-Emmanuel finit par agir contre Garibaldi, mais il n'a pas le soutien du peuple italien pour cela, et on le lui reproche.

Cette affaire, dans laquelle la France reprend son rôle de « Fille aînée de l'Église », lui donne un soutien quasiment absolu des journaux québécois. *La Minerve* et *Le Journal des Trois-Rivières* reproduisent un discours de Rouher au Sénat le 30 novembre, dans lequel il justifie l'intervention³. Le fait que l'Italie rechigne à intervenir est vu comme un début de violation de la convention de septembre 1864, par laquelle Napoléon III retirait ses troupes de Rome, mais l'intégrité des territoires pontificaux était respectée. Pour *Le Journal des Trois-Rivières*, c'est donc un affront contre la France, et on y lit : « Nous sommes plus tourmentés comme Français que comme catholiques⁴ », une remarque inimaginable dans le même journal sous la III^e République. Mais la défense du pape par Napoléon III en 1867 ne rachète pas aux yeux du *Canadien* son rôle dans la réalisation de l'unité italienne³, que le journal lui recommande de briser.

L'importance quantitative du traitement des informations politiques sur la France en 1867 est donc due à la multiplicité des sujets traités par les journaux québécois. Il en est autrement en 1876.

1876 est l'année pour laquelle la différence quantitative entre les informations politiques publiées par les trois journaux dépouillés est la moins forte. C'est surtout le début de l'année qui est concerné, avec des élections sénatoriales le 16 janvier qui voient un succès des conservateurs les plus modérés, mais qui ne dégage pas de majorité claire. Les élections

¹ *Le Canadien*, 9 octobre 1867, p. 2.

² Italie », *Le Canadien*, 11 octobre 1867, p. 2.

³ « Sénat Français. Séance du 30 novembre », *La Minerve*, 19 décembre 1867, p. 2, et *Le Journal des Trois-Rivières*, 24 décembre 1867, p. 1.

⁴ *Le Journal des Trois-Rivières*, 15 novembre 1867, p. 2.

³ L'Italie », *Le Canadien*, 2 décembre 1867, p. 1.

législatives du 20 février et du 5 mars voient une claire victoire républicaine, avec près de 75% des sièges. Les résultats de ces élections ne sont connus que plusieurs semaines plus tard, mais des rumeurs contradictoires circulent beaucoup plus rapidement. Les journaux québécois publient des dépêches informant sur ces élections et les premiers résultats, avec les différentes versions. Ils publient aussi des commentaires inquiets. On lit ainsi dans *La Minerve* le 28 mars : « L'impression générale produite en France par les élections du 20 février, sur les classes conservatrices, est celle de l'effroi et de la terreur ».

Le peuple français est très critiqué. *Le Journal des Trois-Rivières* en particulier reprend tous les articles de Louis Veuillot, qui est très dur avec le suffrage universel et affiche un mépris souverain pour le « lion populaire¹ ». L'écrivain catholique est farouchement hostile à la démocratie ; pour lui les élections sont « une période montrant la sottise de tous² ». La République est associée à la révolution, et Pierre-Louis Lapointe explique qu'en 1870-1871 elle est accusée entre autres par *Le Journal des Trois-Rivières*, à la suite des journaux conservateurs français, d'avoir causé la défaite française face à la Prusse³. Cinq ans plus tard, le même journal reproduit donc les articles de Veuillot qui critiquent très violemment les conservateurs se ralliant à la République : Villemessant⁴, le duc d'Audiffet-Pasquier, ou les princes d'Orléans⁵... L'accusation d'avoir aidé la Prusse n'a pas disparu. On trouve en mai un article expliquant que les « radicaux » (comprendre ici les républicains) français sont comme Bismarck, et que leur politique lui est favorable⁶. Les articles de Veuillot constituent presque toutes les informations politiques sur la France publiées pendant les élections par *Le Journal des Trois-Rivières*. *La Minerve* en publie elle aussi plusieurs, mais pas autant, et surtout pas les plus violents. *Le Canadien* en publie encore moins : c'est le journal le moins intéressé par ces élections. *La Minerve*, sans publier des articles violents comme *Le Journal des Trois-Rivières*, est très hostile au républicanisme ; le journal critique sévèrement *Le National*,

¹ « Le Radicalisme », *Le Journal des Trois-Rivières*, 9 mars 1876, p. 1.

² « La Follie [sic] victorieuse », *Le Journal des Trois-Rivières*, 24 février 1876, p. 1.

³ LAPOINTE Pierre-Louis, *Op. cit.*, p. 205.

⁴ *Le Journal des Trois-Rivières*, 24 janvier 1876, p. 1.

⁵ *Le Journal des Trois-Rivières*, 31 janvier 1876, p. 1.

⁶ *Le Journal des Trois-Rivières*, 8 mai 1876, p. 1.

journal libéral québécois, qui a vanté dans un article le retour de la démocratie en France¹. *La Minerve* lui répond par un article très réactionnaire centré sur 1793 et Voltaire.

La Minerve se distingue du *Canadien* et du *Journal des Trois-Rivières* par ses avis sur les positions des légitimistes et sur l'action d'Ernest de La Rochette. De La Rochette a soutenu une position inflexible ultramontaine et légitimiste, et *La Minerve* le lui reproche dans un article paru peu après sa mort. Le journal explique que sans son « entêtement », on aurait pu chercher à rassembler les conservateurs au lieu de les diviser, et une victoire plus large au Sénat aurait été possible². Les deux autres journaux soutiennent justement ces positions intransigeantes.

Les élections font l'objet de la plupart des dépêches politiques en 1876, mais pas des articles. Le sujet intéressant le plus les journaux québécois est sans conteste l'invalidation de l'élection d'Albert de Mun, élu député à Pontivy, dans le Morbihan, en février, et qui voit son élection annulée par la Chambre pour influence indue du clergé, avant d'être réélu en août. *Le Canadien* râle d'ailleurs le 30 août contre le télégraphe qui donne toutes les nouvelles de la guerre d'Orient, et pas les résultats de l'élection de Pontivy, « et cependant cette élection intéresse des millions de personnes³ ».

Le Journal des Trois-Rivières publie sans surprise un article de Louis Veillot sur le sujet, article qui défend Albert de Mun, dont l'élection aurait été annulée parce qu'il est clérical⁴. Dans *La Minerve*, le sujet est évoqué dès mars, par le biais d'une dépêche qui explique que Gambetta a attaqué Albert de Mun à propos de l'influence du clergé pendant son élection⁵. *Le Canadien* publie les débats sur l'élection à la Chambre et *Le Journal des Trois-Rivières* fait la même chose un peu plus tard⁶. Ces débats prennent une place considérable (plus de mille lignes) dans ces journaux, *Le Journal des Trois-Rivières* devant les publier en deux fois. Un comité est créé et il décide l'invalidation de l'élection. *Le Canadien* réexplique dans un article

¹ Sympathies démocratiques », *La Minerve*, 18 janvier 1876, p. 2.

² Les Elections sénatoriales en France », *La Minerve*, 28 janvier 1876, p. 2.

³ *Le Canadien*, 30 août 1876, p. 2.

⁴ « Le Comte de Mun », *Le Journal des Trois-Rivières*, 17 avril 1876, p. 1.

⁵ *La Minerve*, 27 mars 1876, p. 1

⁶ « Chambre des députés. Débats sur l'élection de M. le comte de Mun », *Le Canadien*, 13 avril 1876, p. 2, et « Versailles : Débat sur l'élection de M. le comte de Mun », *Le Journal des Trois-Rivières*, 17 et 20 avril 1876, p.1 .

en juillet ce qui est reproché aux prêtres de l'arrondissement¹ : ils ont menacé de ne pas donner les sacrements à ceux qui voteraient contre le comte. Cet article est surtout intéressant pour un autre aspect, car il rattache ce problème *a priori* explicitement français à la situation canadienne : « N'est-ce pas que nos libéraux du Canada sont en tout point semblables à leurs frères aînés de France ; ridicules, impies, hypocrites et lâches ! ». L'assimilation des uns aux autres n'est pas nouvelle, on la trouve déjà explicitement début mars dans *Le Journal des Trois-Rivières*, qui titre « Gambetta et nos libéraux » un article expliquant que ce sont les mêmes².

Cette assimilation n'est donc pas nouvelle, et elle vient ici au bon moment puisqu'au Québec même, plusieurs élections, en particulier à Charlevoix et Gaspé, sont contestées pour des motifs semblables ; pour les lecteurs le cas d'Albert de Mun est donc directement rattaché à la situation présente au Québec ; il ne s'agit pas simplement d'un intérêt pour un lointain défenseur du catholicisme. On le retrouve dans *La Minerve* en avril un article sur les « Echos d'Outre-mer³ » commençant par expliquer que les libéraux canadiens sont les mêmes que les républicains français, avant de s'en prendre à la façon qu'ils ont en commun de contester les élections pour influence indue du clergé. Mais les plus grands développements sur la question viennent du plus ultramontain de nos journaux, *Le Journal des Trois-Rivières* ; on y trouve en juillet et août une série de quatre articles sur « L'influence cléricale⁴ ». Ces articles sont consacrés à la situation française ; les rédacteurs du journal cherchant à décrédibiliser les républicains qui contestent l'élection de Mun, les arguments sont bien sûr très vite religieux : les républicains (désignés comme « libéraux ») refusent « la royauté sociale de Jésus-Christ », puis on apprend qu'ils se trompent sur ce qu'ils appellent la législature ancienne : ce « n'est rien autre chose que la législation inspirée par la réforme protestante et non la législation primitive et fondamentale de la France ». Dans la suite de l'explication, le gallicanisme est pris à partie, *Le Journal des Trois-Rivières* l'assimilant étrangement au protestantisme. On nous explique que l'édit de 1682 contre l'influence du clergé, très mis en avant par les républicains dans ce contexte, avait été rapidement retiré par Louis XIV. L'explication se

¹ « L'Élection de M. le comte de Mun », *Le Canadien*, 14 juillet 1876, p. 2.

² Gambetta et nos Libéraux », *Le Journal des Trois-Rivières*, 6 mars 1876, p. 2.

³ « Echos d'Outre-mer », *La Minerve*, 22 avril 1876, p. 2.

⁴ « L'Influence Cléricale », *Le Journal des Trois-Rivières*, 20 et 24 juillet et 7 et 31 août 1876, p. 2.

termine fin août par un rappel du cas du comte de Mun, qui est directement relié aux élections contestées à Charlevoix et à Gaspé. Mgr Laflèche, alors évêque de Trois-Rivières, et dont ce journal est l'organe officieux, est décrit par Mgr Conroy, délégué apostolique au Canada, comme ayant poussé trop loin cette question, en plaçant la doctrine catholique en opposition avec les lois de l'Empire¹.

Le 31 août, *La Minerve* se réjouit que le comte de Mun ait été réélu « à une forte majorité² » ; *Le Journal des Trois-Rivières* affirme pour sa part que « les catholiques du Canada » seront heureux de cette nouvelle³. *Le Canadien* est le seul à mentionner le fait qu'il a été réélu avec moins de voix que la première fois ; il le fait en reproduisant un article de *L'Univers* qui explique que c'est dû aux efforts des républicains, et que compte tenu de l'énormité de ces efforts le nombre de voix reste impressionnant⁶.

L'invalidation de l'élection d'Albert de Mun pour influence indue du clergé est un cas exemplaire : il s'agit d'une actualité française qui mêle affrontement du catholicisme et de « la révolution », et dont l'intérêt est encore renforcé par la similarité avec la situation québécoise. Malgré tout, il faut rappeler que la France n'est pas le seul pays pour lequel les journaux québécois assimilent les tendances politiques avec celles que l'on trouve au Québec ; on peut ainsi lire dans *Le Canadien* en octobre : « Le parti républicain ou radical aux États-Unis est animé du même esprit étroit et intolérant qui caractérise le parti soi-disant libéral dans les autres pays du monde⁴ ». Pour ces journaux catholiques québécois, les libéraux sont donc les mêmes que les républicains, qui sont les mêmes que les radicaux, et ce dans le monde entier. Cette simplification permet de critiquer plus facilement les libéraux canadiens, à qui on peut ainsi reprocher de vouloir faire la même chose que les radicaux français. Cela énerve bien sûr les journaux libéraux : en avril *Le Canadien* répond à *L'Évènement* (son rival libéral à

¹ PERIN Roberto, *Rome in Canada. The Vatican and Canadian Affairs in the Late Victorian Age*, Toronto, University of Toronto Press, 1990, p. 77.

² « L'Élection de M. de Mun », *La Minerve*, 31 août 1876, p. 2.

³ L'Élection de M. de Mun », *Le Journal des Trois-Rivières*, 4 septembre 1876, p. 2. ⁶

A travers les journaux français », *Le Canadien*, 27 septembre 1876, p. 2.

⁴ *Le Canadien*, 9 octobre 1876, p. 2.

Québec), qui considère que ses rivaux en font trop sur la France et que les Canadiens sont « simples spectateurs », *Le Canadien* expliquant que les enjeux concernent bien le Canada¹.

Notre propos s'est ici concentré sur la question des élections car c'est la plus traitée, mais le discours tenu est très semblable par exemple sur la question de la loi visant à restreindre à l'État le droit de conférer des diplômes universitaires, supprimant de fait les universités catholiques. Et le soutien aux conservateurs français ne se limite pas à ces occasions, il prend des formes très diverses : dans les « Variétés » de *La Minerve* le 8 septembre², on trouve une blague sur un député de droite et un député de gauche. Le député de gauche dit à celui de droite qu'il a remarqué que celui-ci n'avait pas ouvert la bouche pendant son intervention. Le député de droite répond qu'il a mal regardé, puisqu'il a baillé à chaque fois que celui de gauche parlait... Par ailleurs, pour la politique comme pour les autres sujets, en 1876 comme pour les autres années, on privilégie par la force des choses les sujets qui mobilisent un ensemble cohérent d'articles et de dépêches. Mais on trouve toujours à côté des informations anecdotiques qui montrent que l'intérêt des journaux québécois pour la France ne se limite pas aux sujets les plus en phase avec l'actualité québécoise, même s'ils sont plus développés. Ainsi on apprend très régulièrement la mort de députés, comme Esquiros, député radical de Marseille, en mai 1876³.

Comme le montrent les figures 55, 56 et 60, le nombre de lignes sur la politique française baisse en 1885, surtout du fait d'une importante diminution de la présence de ces informations dans les colonnes du *Journal des Trois-Rivières*. Nous commencerons donc par ce qui retient malgré tout l'attention de ce journal. Le plus grand nombre de lignes est dû à deux discours, publiés chacun en plusieurs étapes, et totalisant près de 1 500 lignes sur les 4 000 lignes que le journal consacre à la politique. Les deux discours, publiés en octobre et novembre, traitent du même thème, l'enseignement, et dénoncent la politique des opportunistes sur cette question. Le premier, « L'Etat hors de l'Ecole⁴ », a été prononcé par Lucien Brun, sénateur inamovible depuis 1877, siégeant à l'extrême-droite ; il a prononcé ce discours en ouverture d'un congrès

¹ *Le Canadien*, 17 et 18 avril 1876, p. 2.

² Variétés », *La Minerve*, 8 septembre 1876, p. 3.

³ « Dernier bulletin », *La Minerve*, 15 mai 1876, p. 1.

⁴ BRUN Lucien, « L'Etat hors de l'Ecole », *Le Journal des Trois-Rivières*, 26 et 29 octobre, et 2 novembre 1885, p. 1.

international d'enseignement tenu à Lyon. Il y défend avec vigueur la supériorité morale de l'enseignement catholique, et dénonce toutes les lois Ferry sur l'école, contre lesquelles il a voté. Le second discours, « L'Etat-Enseignant – L'Université », est prononcé par Auguste Roussel, journaliste à *L'Univers*, lors du même congrès. Le discours est très semblable, la principale différence étant qu'il traite des lois sur l'université, et pas de celles sur l'école primaire. Ces discours ne sont pas publiés par *La Minerve*, et encore moins par *La Patrie*.

Le Journal des Trois-Rivières parle un peu de la chute du ministère Ferry fin mars, pour s'en réjouir, mais il s'intéresse beaucoup plus au nouveau cabinet, dirigé par Henri Brisson. Le journal lui est aussi hostile qu'à celui de Ferry ; un article sur « Le nouveau ministère de la franc-maçonnerie¹ » explique que le ministère Gambetta était franc-maçon, celui de Ferry aussi, et le nouveau également. Le journal reproche ensuite⁴ au ministère Brisson d'être trop tendre avec les anarchistes et d'avoir « désacré » l'église Sainte-Genève pour en faire de nouveau le Panthéon. Le traitement faible de la chute du ministère Ferry par ce journal s'explique aisément : il ne peut pas en parler beaucoup plus car il ne s'intéresse pas aux questions coloniales, qui ont causé cette chute.

Les actualités coloniales sont bien plus présentes dans *La Minerve* et encore davantage dans *La Patrie*, notamment parce que les dépêches (que le *Journal des Trois-Rivières* ne publie pas) leur accordent une place importante. Le télégraphe renseigne ainsi sur les querelles autour du Congo et de l'Égypte, en particulier en janvier : plusieurs dépêches sont publiées à la fois par *La Patrie* et *La Minerve*. Nous prendrons ici l'exemple du Tonkin. Dans un contexte de guerre plus ou moins officielle et plus ou moins soutenue avec la Chine depuis 1881, une dépêche du 13 janvier² explique qu'il y a des dissensions au sein du cabinet au sujet de la Chine : le général Lewal, ministre de la guerre, souhaite déclarer la guerre, mais Ferry a promis à l'Angleterre de ne pas le faire... On apprend par des dépêches suivantes que Ferry déclare que le Tonkin sera occupé jusqu'à la frontière chinoise, mais qu'on ne peut aller au-delà. Des négociations commencent, s'arrêtent. Une révolte commence en Cochinchine, alors que la Chambre et les ministres s'entendent pour envoyer plus d'hommes au Tonkin. Pendant ce temps, la flotte commandée par l'amiral Courbet fait un blocus des côtes du Nord de la

¹ « Le Nouveau ministère de la franc-maçonnerie », *Le Journal des Trois-Rivières*, 11 mai 1885, p. 1.

⁴ La Révolution en France », *Le Journal des Trois-Rivières*, 22 juin 1885, p. 1.

² « Dissensions », *La Patrie*, 13 janvier 1885, p. 4, et « La guerre de Chine », *La Minerve*, 14 janvier 1885, p. 3.

Chine. Plusieurs batailles sont remportées par les Français, qui prennent Lang-Son, puis le général Négrier est blessé ; le colonel Herbinge prend le commandement à Lang-Son, et lance le 28 mars une retraite précipitée, qui conduit le général Brière de l'Isle à noircir la situation dans ses rapports à la métropole. Cela entraîne la chute du gouvernement Ferry, et le gouvernement Brisson liquide au plus vite la question chinoise en négociant un traité, conclu en mai. Toutes les conséquences politiques de ces événements sont racontées par les dépêches qu'Associated Press transmet à *La Minerve* comme à *La Patrie*. Et les dépêches constituent l'essentiel de l'information sur ces questions ; *La Patrie* ne publie aucun article de fond sur ce thème, et *La Minerve* presque pas. Elle publie surtout un long article¹ (358 lignes) du journaliste français Albert Millaud sur la chute du ministère Ferry, avec de nombreux extraits des discours de Clémenceau et de Ferry à la Chambre.

La question de l'abandon éventuel du Tonkin se pose plus longtemps dans l'année. Un article de *La Minerve* en janvier² explique les diverses positions en France sur le Tonkin, pour ce journal. On peut résumer ainsi : le peuple est contre cette guerre, mais c'est l'honneur national qui est en jeu et empêche un abandon. C'est sur ce thème qu'une légère distinction s'opère entre *La Minerve* et *La Patrie*. La première publie ainsi dans son « Courrier » en mai : « On pense que le gouvernement français s'efforcera à la première occasion de se débarrasser du Tonkin. Les Européens ne peuvent se faire au climat du Tonkin⁴ ». *La Patrie* n'en dit rien, et ne parle pas de l'abandon éventuel avant fin octobre. Elle le fait pour saluer « un accès de franchise³ » de *L'Univers*, qui a reconnu que la droite ne peut pas souhaiter l'évacuation du Tonkin. Globalement, il y a donc beaucoup d'informations sur le versant politique de la guerre franco-chinoise, mais c'est un sujet ne semble pas intéresser assez les journaux québécois pour qu'ils prennent position clairement sur le sujet.

Le sujet politique le plus traité en nombre d'éléments par *Le Journal des Trois-Rivières* en 1885 est celui des élections du 4 octobre. Ce sujet est bien sûr aussi traité par les deux autres journaux, et si quantitativement il ne domine pas le reste des sujets politiques, c'est celui sur lequel les journaux québécois prennent le plus position. Ces élections sont un échec pour les

¹ « La Chute du ministère Ferry », *La Minerve*, 18 avril 1885, p. 2.

² La Guerre du Tonkin », *La Minerve*, 21 janvier 1885, p. 2. ⁴

Courrier », *La Minerve*, 6 mai 1885, p. 2.

³ « Courrier », *La Patrie*, 29 octobre 1885, p. 1.

opportunistes, qui perdent beaucoup de sièges au profit des radicaux sur leur gauche, et des monarchistes sur leur droite. Les résultats sont très compliqués à comprendre en lisant les journaux québécois ; les dépêches qu'ils reçoivent se contredisent (moins cependant que pour les élections de 1876), et les résultats définitifs ne sont pas souvent mentionnés dans les articles qui analysent ces résultats.

On peut distinguer aisément entre les journaux conservateurs (*Le Journal des Trois-Rivières* et *La Minerve*) et le journal libéral (*La Patrie*). Les premiers résultats connus sont à l'avantage des conservateurs, à la grande joie de *La Minerve*, qui y voit une mise en garde contre les attaques dont font l'objet « les traditions qui ont fait la gloire et la prospérité de la France¹ ». *Le Journal des Trois-Rivières* publie un article d'Eugène Vuillot, pour qui « la république n'est plus majoritaire dans le pays² ». *La Patrie* se montre d'abord inquiète, « ce résultat, s'il se confirme, ne peut être que profondément regrettable³ », mais change très rapidement son angle d'approche : un article explique dès le 7 octobre que la satisfaction des conservateurs devant leur « petit succès » montre en fait à quel point la République est enracinée⁵. Les rédacteurs de *La Patrie* reproduisent après le second tour des élections (18 octobre) un article du *Figaro*, qui reconnaît que « la République est faite et fondée », et « toute politique n'admettant pas cette vérité fondamentale est une politique en l'air⁶ ».

À l'occasion de ces élections, les trois journaux dépouillés publient des correspondances parisiennes qui parlent de politique. Dans *La Minerve*, on trouve en particulier des lettres de Joseph Tassé, dont on a vu qu'il critique à ce moment dans *L'Univers* le traitement de l'affaire Riel par les journaux français⁴. Joseph Tassé, comme « N. », l'auteur des correspondances publiées par le *Journal des Trois-Rivières*, est très antirépublicain, et l'affiche clairement avant les élections. La position de Tassé change malgré tout – légèrement – au moment des élections. Dans une lettre datée du 14 octobre⁵, donc entre les deux tours, il explique que les conservateurs ont gagné, et que la France reste catholique. Il critique bien sûr encore les

¹ « Les Elections en France », *La Minerve*, 6 octobre 1885, p. 2.

² VUILLLOT Eugène, « Les Elections du 4 octobre », *Le Journal des Trois-Rivières*, 22 octobre 1885.

³ « Les Elections en France », *La Patrie*, 6 octobre 1885, p. 1.

⁵ Les Elections en France », *La Patrie*, 7 octobre 1885, p. 1. ⁶ Courrier », *La Patrie*, 23 octobre 1885, p. 1.

⁴ Voir p. 123.

⁵ TASSE Joseph, « Lettre de Paris », *La Minerve*, 28 octobre 1885, p. 2.

républicains, mais il y a une nouveauté importante : il distingue davantage à présent entre les « vrais » radicaux et les républicains opportunistes, alors qu'avant les deux étaient volontiers, comme dans la plupart des articles des journaux conservateurs québécois, regroupés à la fois sous l'étiquette de « républicains » et sous celle de « radicaux ». Les raisons de ce changement sont sans doute le renforcement de la position des conservateurs, et surtout la présence à Paris de Tassé, qui voit de plus près la politique française. Dans sa lettre suivante¹, datée du 20, Tassé regrette la victoire républicaine, mais sans excès de langage. Dans *Le Journal des Trois-Rivières*, « N » explique² lui que les républicains ont gagné mais seulement par des « manœuvres abjectes », non précisées.

Dans *La Patrie*, Sylva Clapin (1853-1928, journaliste et linguiste québécois très francophile), et Marc d'Orcher sont favorables aux républicains, mais n'envoient rien sur les résultats des élections. Cependant leurs lettres parlent du système politique et électoral français en général, Sylva Clapin parlant dans une lettre du 12 septembre³ des bagarres et des duels entre politiciens. Marc d'Orcher, dans une lettre très drôle datée du 10 octobre⁴ (donc pendant les élections) se moque des affiches électorales, des politiciens, et des électeurs en général, dont il publie une liste des types : le « conservateur », « l'électeur qui vote pour lui », sans oser se présenter, « l'électeur fantaisiste », qui vote pour une femme, ou pour son tailleur, pour rire, et « l'électeur indifférent », qui lit toutes les professions de foi avec intérêt, mais se lève à midi et reste chez lui le jour des élections. Joseph Tassé critique également la politique française, mais sur le fait que les résultats des élections sont lents à être connus. Dans une lettre du 5 octobre⁵, il compare l'efficacité de l'organisation des élections en France et au Canada, à l'avantage du Canada. Il oublie cependant de prendre en compte la différence en nombre d'électeurs...

2. Les informations militaires

Les principales actions de l'armée française pendant les trois années du dépouillement sont l'expédition du Mexique, l'intervention en Italie et la guerre franco-chinoise. On voit sur la

¹ TASSE Joseph, « Lettre de Paris », *La Minerve*, 6 novembre 1885, p. 2.

² « N. », « France », *Le Journal des Trois-Rivières*, 9 novembre 1885, p. 1.

³ CLAPIN Sylva, « Lettre de Paris », *La Patrie*, 25 septembre 1885, p. 1.

⁴ D'ORCHER Marc, « Lettre de Paris », *La Patrie*, 22 octobre 1885, p. 1.

⁵ TASSE Joseph, « Lettre de Paris », *La Minerve*, 21 octobre 1885, p. 2.

² *Le Canadien*, 7 janvier 1867, p. 1.

figure 61 que le traitement des actualités militaires est bien différent d'une année à l'autre. La présence d'informations militaires décroît régulièrement dans *Le Journal des Trois-Rivières*, autant entre 1867 et 1876 qu'entre 1876 et 1885 ; les actions militaires ne semblent donc pas être le facteur principal de cette évolution. De la même façon, les informations militaires diminuent assez peu dans *La Minerve* entre 1867 et 1876. En revanche, d'autres évolutions semblent plus liées aux interventions militaires : la forte augmentation dans *La Minerve* entre 1876 et 1885, ou encore la quasi-disparition des informations militaires dans *Le Canadien* en 1876, alors qu'elles étaient très présentes en 1867. Il est vrai qu'on retrouve ici la diminution générale de la place de la France dans ce journal.

En 1867, l'évacuation des troupes françaises du Mexique est assez présente dans *La Minerve* et *Le Canadien*, et beaucoup moins dans *Le Journal des Trois-Rivières*. Les deux premiers publient beaucoup de dépêches sur ce sujet, ces dépêches informent du départ des navires depuis la France vers le Mexique, des mouvements des troupes vers Vera Cruz où elles embarquent, et enfin de l'arrivée des troupes en France. Mais les journaux publient également des articles sur ce sujet, ce qui montre un intérêt plus grand que la simple publication de dépêches. Ces articles sont variés ; certains donnent les mêmes informations que les dépêches, mais en plus développées : ainsi *Le Canadien* reprend en janvier un article du *Phare de la Manche* du 18 décembre 1866², qui donne simplement plus d'informations sur les navires qui partent de Cherbourg pour aller chercher les troupes à Vera Cruz. Des articles assez nombreux, dans ces deux journaux, s'intéressent à la question de l'évacuation – ou non – des résidents français au Mexique. Mais ces journaux se divisent sur la question de l'influence américaine dans le retrait français. *Le Canadien* soutient la thèse de l'intervention américaine et des tensions avec la France, et insiste sur le fait que Maximilien menace d'« exposer toutes les intrigues de Napoléon contre les États-Unis¹ ». *La Minerve* attaque cette interprétation (plusieurs fois répétée) du *Canadien* ; c'est un élément parmi d'autres qui lui servent à critiquer le journal de Québec. Pour *La Minerve*, les Américains ne sont pour rien dans l'évacuation des troupes, qui est plutôt due aux difficultés propres de l'expédition, et à l'instabilité de Maximilien².

¹ « Nouvelles américaines », 15 mars 1867, p. 2.

² *La Minerve*, 9 mars 1867, p. 2.

L'intervention à Rome, déjà évoquée pour les informations politiques, est bien sûr beaucoup plus traitée par le *Journal des Trois-Rivières* que l'évacuation du Mexique. Elle est également bien traitée par les deux autres journaux, mais toutes ces informations militaires sur l'expédition sont secondaires par rapport à l'insistance sur le côté politique de la décision d'envoyer ou non des troupes à Rome.

Les articles les plus longs en 1867 sont consacrés à la réforme de l'armée française, et à la modernisation de ses armements. Le record revient à *La Minerve*, qui publie un article de 349 lignes pour détailler le projet de réorganisation de l'armée – qui comprend notamment une augmentation des réserves – et l'avis de plusieurs journaux sur ce projet¹. Sur le plan des armements, on trouve beaucoup d'articles plus ou moins importants sur les armes françaises ; les fusils (dont les Chassepot) font l'objet de quatre articles dans *Le Canadien* en moins d'un mois. Dans le contexte des tensions avec la Prusse sur le Luxembourg, les articles insistent volontiers sur la comparaison franco-prussienne. Un article de *La Minerve* sur l'Exposition universelle de 1867 fait ainsi mention d'un énorme canon que les Prussiens amènent pour l'Exposition²... Mais la plupart des articles concluent cette comparaison favorablement pour la France : *Le Canadien* explique en juillet⁵ que des tests, menés à Vincennes, ont montré que les canons français de calibre moyen percent mieux les blindages que les énormes calibres des canons anglais... et prussiens.

En 1876, *Le Canadien* publie seulement deux dépêches sur l'armée française, une sur l'envoi de navires à Salonique en révolte, et une sur le budget militaire. La réforme de l'armée est encore à l'ordre du jour, cinq ans après la fin de la guerre avec la Prusse. L'unique article d'informations militaires publié par *Le Journal des Trois-Rivières* est reproduit de *L'Univers* : le général Ambert y explique³ que ce qui fait la force d'une armée c'est son adéquation avec le « génie national » ; c'est pourquoi il soutient qu'il ne faut pas chercher à copier la Prusse, mais à exploiter ce génie national français (sous-entendu supérieur à celui de la Prusse, ce qui est relativement original après 1871) pour améliorer l'organisation de l'armée. *La Minerve* fait

¹ « Projet sur l'organisation de l'armée », *La Minerve*, 3 janvier 1867, p. 2.

² « L'Exposition et le prince Napoléon », 15 mai 1867, p. 2.

⁵ « Nouvelles diverses », *Le Canadien*, 12 juillet 1867, p. 1.

³ Général Ambert, « L'Armée », *Le Journal des Trois-Rivières*, 24 août 1876.

l'éloge des réformes de l'armée française depuis 1871¹, et explique que si la France a encore deux ans de paix, elle aura totalement réorganisé son armée². Mais un article publié par ce journal tranche avec cette approbation des réformes : intitulé « La France et la question d'Orient³ », cet article de plus de 250 lignes rappelle la politique militaire passée de la France, et explique que la France « ne fait plus peur ». Mais l'article défend l'idée que cela ne signifie pas nécessairement une perte d'influence, puisqu'elle peut se faire aimer davantage à la place.

En 1885, énormément de dépêches donnent les informations sur les combats au Tonkin, ces dépêches étant davantage publiées par *La Patrie* que par *La Minerve*. Et pourtant *La Patrie* ne fait pas confiance à ces dépêches : en janvier une dépêche, envoyée de Hong-Kong mais dont on ne précise pas la date, annonce que la France est en train de perdre la guerre contre les Chinois⁴. Cette dépêche n'est pas commentée, mais elle est publiée sous le titre « Prétendu [*sic*] défaite des français »... *La Minerve* ne la publie même pas. Peut-être faut-il y voir une différence d'expérience entre les journaux : contrairement à *La Patrie*, *La Minerve* existait déjà en 1870-1871, et Pierre-Louis Lapointe a constaté⁶ que pendant la guerre franco-prussienne les journaux québécois exprimaient souvent leurs doutes sur les défaites françaises annoncées par les dépêches, alors choisies à Londres par le correspondant du *New-York Herald*. Et pourtant les journaux publiaient alors tous ces dépêches, se trouvant dans une situation semblable à celle de *La Patrie* en 1885 : ils ne faisaient pas confiance aux informations négatives du télégraphe, mais le sujet leur paraissait tellement important qu'ils les publiaient quand même. En 1885, assez clairement la guerre franco-chinoise est plus importante pour *La Patrie* que pour *La Minerve*, ce qui explique la différence dans la quantité d'informations. C'est sans doute en partie dû au fait que plusieurs membres de la rédaction de *La Patrie* sont français, comme Charles Savary, déjà mentionné, ou Paul-Marc Sauvalle, qui est rédacteur en chef du journal en remplacement de Louis Fréchette à partir du 13 juillet. C'est surtout dû, plus largement, à un intérêt plus marqué pour les questions coloniales.

¹ « L'Armée française », *La Minerve*, 12 février 1876, p. 2.

² « Actualités », *La Minerve*, 16 octobre 1876, p. 2.

³ « La France et la question d'Orient », *La Minerve*, 5 octobre 1876, p. 2.

⁴ « Prétendu [*sic*] défaite des français », *La Patrie*, 24 janvier 1885, p. 4.

⁶ LAPOINTE Pierre-Louis, *Op. cit.*, p. 62.

La différence en 1885 entre le nombre d'informations militaires sur la France publiées par *La Minerve* et *La Patrie* tient aussi à une héroïsation plus large de l'armée française dans *La Patrie* que dans *La Minerve*. Les deux journaux saluent la mémoire de l'amiral Courbet, mort aux Pescadores en juin, mais *La Patrie* publie aussi des articles qui mettent en valeur les simples soldats, ce que ne fait pas *La Minerve*. C'est le cas en particulier des articles du capitaine Chartrand, stationné en Algérie, et qui collabore à *La Patrie* de 1884 à 1902¹. Dans un article intitulé par erreur « Départ du 3^e zouaves² », il raconte les fêtes en l'honneur du départ des soldats du 1^{er} régiment de zouaves de Constantine pour le Tonkin. Mais l'héroïsation est plus marquée encore en juillet, dans un article sur « Ma pauvre Légion Etrangère³ », Chartrand détaille les exploits et la mort héroïque au Tonkin de trois soldats de divers grades qu'il connaissait. Sauvalle publie en mai un article sur « le troupier français⁴ ». Il a lui-même été lieutenant en sortant de Saint-Cyr en 1878, mais seulement pour deux ans⁵. Dans cet article assez long il traite de l'admiration universelle pour les soldats français : « C'est une belle légende que celle du troupier français ; elle occupe notre époque depuis le commencement du siècle et après bien des triomphes comme aussi bien des douleurs, elle est toujours restée vivace et inattaquable ». On voit que l'image de l'armée française véhiculée par *La Patrie* est bien différente de celle qu'on trouvait en 1876 dans *La Minerve*, quand cette armée ne faisait plus peur... Les deux journaux sont francophiles, mais ce n'est pas tout à fait la même francophilie, et on le voit bien à propos des informations culturelles.

3. Les informations culturelles

Comme on le voit sur la figure 62, le nombre de lignes d'informations culturelles en 1867 est assez cohérent avec le nombre total de lignes sur la France dans chaque journal (voir figures 47 et 48). Ce n'est plus le cas en 1876 ni en 1885 ; en 1876 ces informations diminuent assez fortement, sauf dans *Le Journal des Trois-Rivières*. En 1885, ce journal ne suit pas non plus la progression des autres ; la place des informations culturelles sur la France diminue dans ses colonnes, alors qu'elle augmente très fortement dans les autres journaux.

¹ BOIVIN Cosette, *Le Capitaine J-D Chartrand (1852-1905)*, mémoire de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa, 1975.

² CHARTRAND Joseph-Damase, « Départ du 3^e zouaves », *La Patrie*, 19 mai 1885, p. 1.

³ CHARTRAND Joseph-Damase, « Ma pauvre Légion Etrangère », *La Patrie*, 14 juillet 1885, p. 1.

⁴ SAUVALLE Paul-Marc, *La Patrie*, 6 mai 1885, p. 1.

⁵ ROY Fernande, *op. cit.*, p. 9.

Le grand évènement culturel de l'année 1867 est l'Exposition universelle de Paris, qui a aussi un caractère économique. De très nombreux articles lui sont consacrés, *La Minerve* et *Le Canadien* parlant régulièrement des préparatifs. Ainsi fin janvier *Le Canadien* explique que « Le nouveau palais de l'exposition de 1867 ne disparaîtra pas, il restera en permanence et demeurera le monument de la civilisation moderne¹ ». Mais ces préparatifs ne se font pas seulement à Paris : *La Minerve* publie en février la liste détaillée de tout ce que le village de Sainte-Anne, au Québec, va envoyer à l'Exposition². Cet article est repris ensuite par *Le Journal des Trois-Rivières*. *Le Canadien* publie plus que les autres des anecdotes sur l'Exposition : arrivée des animaux égyptiens, description d'un fusil chargé de dorures réalisé en l'honneur de l'Empereur et qui sera présenté à l'Exposition, ou encore rumeurs d'organisation de voleurs américains qui s'entendent pour aller ensemble faire les poches à l'Exposition. Mais tous les journaux s'intéressent bien sûr davantage à la partie canadienne de l'Exposition : ils constatent avec agacement qu'elle n'est pas achevée début avril, à l'ouverture de l'Exposition. *Le Canadien* l'affirme en premier le... 22 avril³ ! Il a fallu attendre l'arrivée de lettres envoyées le 1^{er} avril pour apprendre que, contrairement à ce qu'avaient dit les journaux étrangers, les préparatifs canadiens n'étaient pas terminés. *La Minerve* reprend l'information le lendemain, sans dire qu'elle vient du *Canadien*, mais en rajoutant davantage de commentaires agacés. *La Minerve*, et *Le Journal des Trois-Rivières* après elle, publient une description élogieuse de la partie canadienne par *L'Union*⁴. De la même façon, les « Correspondances éditoriales » de *La Minerve* datées du 24 avril et du 3 mai sont centrées sur la partie canadienne. Le correspondant est assez content de la partie sur les bois, beaucoup moins de celles sur les fourrures, mais ce n'est pas grave puisque les « Européens » n'y connaissent rien. Le choix de ce mot est intéressant, il renvoie aux similarités de comportement des Européens, opposés implicitement aux Américains au sens large. Selon Yvan Lamonde⁵, les Québécois sont partagés dans une ambivalence identitaire entre la France et les États-Unis : ici ce terme renvoie bien davantage à leur américanité qu'à

¹ « Le Palais de l'Exposition de 1867 », 30 janvier 1867, p. 2.

² « Le Village de Ste Anne à l'Exposition universelle de Paris », *La Minerve*, 11 février 1867, p. 2 et *Le Journal des Trois-Rivières*, 15 février 1867, p. 2.

³ *Le Canadien*, 22 avril 1867, p. 2.

⁴ « Le Canada à l'Exposition », *La Minerve*, 10 mai 1867, p. 2 et *Le Journal des Trois-Rivières*, 14 mai 1867, p. 2.

⁵ LAMONDE Yvan, *Allégeances et dépendances. L'histoire d'une ambivalence identitaire*, Québec, Nota Bene, 2001.

leur proximité avec la France. Ce n'est pas un hasard si c'est le cas au moment de l'Exposition. Les produits québécois ne sont pas à part des produits canadiens ; dans ce contexte l'unité se fait facilement derrière l'ensemble de ces produits, et on ne vante pas les produits bas-canadiens par rapport aux produits hauts-canadiens. Cette unité se fissure un peu après la remise des prix, le 1^{er} juillet. La « Correspondance Editoriale » de *La Minerve* datée du 3 juillet donne le détail des 92 récompenses (sur presque 17 000) obtenues par le Canada, et le correspondant ne résiste pas à la tentation : « Je pourrais peut-être profiter de cette occasion pour faire remarquer que le Bas-Canada a beaucoup plus de prix que le Haut, mais je préfère n'en point parler¹ ». Bien sûr, le correspondant se plaint que la partie canadienne n'ait pas fait l'objet d'un traitement équitable – la commission pour les Beaux-Arts ne s'y serait même pas arrêtée, ce qui est significatif pour la place du Canada dans l'imaginaire du jury – et on regrette, comme dans *Le Canadien*, qu'il n'y ait pas plus de prix². Mais l'Exposition de 1867 est malgré tout vue comme un succès pour le Canada, ce qui correspond d'ailleurs à l'image de la partie canadienne donnée par les journaux français. À propos de la partie canadienne de l'Exposition, les journaux français voient la proximité entre Français et Canadiens français, alors que les journaux québécois voient surtout les différences, et se trouvent plutôt rapprochés des Canadiens anglais.

Une autre information importante en 1867 pour les journaux québécois, et en particulier *La Minerve* (dans laquelle on trouve des publicités pour *L'Univers* en 1867) et *Le Journal des Trois-Rivières*, est la reparation de *L'Univers*. *Le Journal des Trois-Rivières* publie un seul article très court sur ce sujet, simplement pour annoncer que le journal va reparaître, et que Louis Veillot en sera le directeur³. *La Minerve* s'étend davantage sur ce sujet : le premier article est un extrait de lettre d'Eugène Veillot, dans laquelle il affirme que son frère ne va pas prendre la direction du *Monde* mais fonder un nouveau journal. Puis des articles expliquent qu'il y a des tensions entre Louis Veillot et Taconet, propriétaire du *Monde*, qui refuse que Veillot prenne le nom de *L'Univers*, ancien nom du *Monde*. Il y a une rumeur de procès, mais le journal n'en dit plus rien par la suite ; il annonce que *L'Univers* paraîtra à partir du 15 avril, et il publie simplement la liste des collaborateurs de Louis Veillot⁴.

¹ « Correspondance Editoriale », *La Minerve*, 17 juillet 1867, p. 2.

² « Exposition de Paris », *Le Canadien*, 7 juin 1867, p. 2.

³ *Le Journal des Trois-Rivières*, 12 mars 1867, p. 2.

⁴ *La Minerve*, 9 mai 1867, p. 2.

En 1876, c'est *Le Journal des Trois-Rivières* qui publie le plus de lignes d'informations culturelles sur la France. Il n'y a en fait que douze articles, mais ils sont longs, avec une moyenne de plus de 200 lignes par article. On trouve dans le *Journal des Trois-Rivières* en 1876 des correspondances assez développée ; la première, publiée en deux étapes l'été¹, est une seule lettre, envoyée de Londres le 30 juin. L'auteur de cette lettre raconte de façon très émotive son voyage en train du Havre à Saint-Malo ; il décrit l'Ouest de la France en général, la région de Lisieux, et Rennes, écrit « Renney ». Il s'intéresse surtout au passé, et en particulier à certaines luttes, d'abord la chouannerie, mais aussi, de façon plus surprenante, la lutte des « Lexovices » contre les Romains : ils sont supposés avoir envoyé « de toute part des guerriers soutenir les révoltes au nom de l'indépendance ». Il y a bien sûr un lien implicite entre les deux : dans ce contexte de République encore récente l'auteur valorise ces gens qui n'ont pas cédé au plus grand nombre et ont pris les armes pour défendre leurs traditions. L'autre correspondance, plus classique, n'a sans doute pas le même auteur : c'est une « Chronique parisienne² », assez diverse ; elle traite ainsi de la mode des tambours japonais qui énervent tout le monde, mais aussi de la remise des prix à la Sorbonne. Une lettre est consacrée à la saison des inaugurations de statues, et rapporte des détails assez nombreux sur certaines des personnes honorées : Vaucanson, mathématicien plus connu pour ses automates, et Rameau, un musicien dijonnais supposé avoir un jour jeté un chien par la fenêtre parce qu'il aboyait faux. L'auteur de ces correspondances prend un malin plaisir à rapporter le lancement raté de *L'Annamite*, un transport de troupes qui devait partir de Cherbourg, mais qu'on n'a pas réussi à lancer. Ce n'est pas ce lancement raté qui éveille son ironie, c'est le fait que plusieurs journaux parisiens ont publié des récits élogieux du lancement du navire, préparés à l'avance, avant d'apprendre que ce lancement n'avait pas eu lieu.

Le Journal des Trois-Rivières publie également en deux étapes³ un article sur la musique aux XII^e et XIII^e siècles, la musique étant bien sûr vite restreinte à la musique sacrée, présentée comme supérieure. Mais les articles les plus longs, avec près de 700 lignes chacun, sont deux articles culturels très proches du contexte politique et religieux : ils font l'éloge de l'« éducation publique » catholique. Le premier, « La collation des grades et les anciennes

¹ « Lettre Européenne », *Le Journal des Trois-Rivières*, 31 juillet 1876 et 3 août 1876, p. 1.

² « Chronique parisienne », *Le Journal des Trois-Rivières*, 11 et 18 septembre et 2 octobre 1876, p. 2.

³ « La Musique au siècle de Saint Louis », *Le Journal des Trois-Rivières*, 27 mars 1876, p. 1.

universités¹ », est un article d'Arthur Loth, historien catholique et rédacteur à *L'Univers*. L'article commence par affirmer que Waddington, le ministre de l'Instruction, ne connaît rien à l'histoire de l'enseignement en France, contrairement à Arthur Loth qui la développe ensuite. Son récit, bien sûr catholique, est aussi passablement royaliste, et très centré sur Paris.

Le cœur de son argument pour empêcher l'intervention de l'État dans l'université est le fait que selon lui, avant le XV^e siècle les rois n'intervenaient pas, et qu'ils l'ont fait très peu par la suite. L'autre article, « L'Œuvre de l'Eglise et l'œuvre de la Révolution en matière d'éducation publique² », a une approche très différente : il part de la région du Mans et généralise à toute la France. Il défend évidemment l'idée que l'Église a toujours fait mieux pour l'éducation, expliquant notamment que l'école était plus accessible aux pauvres avant 1789. Cette valorisation de l'enseignement catholique est bien sûr très liée à une valorisation du catholicisme en général, l'article rapportant les propos d'un prêtre à des enfants : « rappelez-vous bien que l'honneur de l'éducation chrétienne que vous avez reçue vous oblige à ne pactiser jamais, de près ou de loin, avec la révolution, et qu'en jurant haine à Satan et à l'enfer, c'est contre elle aussi que vous avez proféré ce serment qui, Dieu aidant, sera immortel ».

La Minerve contient également des correspondances parisiennes, dont certaines sont là encore appelées « Chronique parisienne », et semblable à celles publiées sous ce nom dans *Le Journal des Trois-Rivières*. D'autres lettres sont envoyées par le père Ouellette, un prêtre québécois en voyage en France³. Dans une lettre reprise par *Le Canadien*, il critique l'Académie française ; il ne comprend pas pourquoi la plupart des Immortels y siègent. L'Académie française est un thème bien couvert également par les dépêches et les articles publiés dans *La Minerve* et *Le Canadien* : Camille Doucet devient secrétaire, Jules Simon entre à l'Académie, et on publie plusieurs fois des listes des Immortels, l'âge des plus vieux et des plus jeunes...

¹ « La Collation des grades et les anciennes universités », *Le Journal des Trois-Rivières*, 22 et 26 juin 1876, p. 1.

² « L'Œuvre de l'Eglise et l'œuvre de la Révolution en matière d'éducation publique », *Le Journal des Trois-Rivières*, 2 et 6 novembre 1876, p. 1.

³ R.P. Ouellette, « Correspondance Européenne », *Le Journal des Trois-Rivières*, 13 et 20 juillet 1876, p. 3.

³ *La Minerve*, 9 juin 1876, p. 3.

On trouve aussi dans *La Minerve* et *Le Canadien* les premières rumeurs, puis les confirmations et les premiers détails sur l'Exposition de 1878, ou encore la mort de George Sand. Les informations du télégraphe sur George Sand sont très factuelles, *La Minerve* les complète de « quelques notes sur sa vie³ ». Ces informations sont en partie positives, surtout sur le fait que George Sand a réussi à éviter la pauvreté et à récupérer ses enfants après s'être séparée de son mari. Une phrase de l'article résume bien ce mélange d'admiration et de rejet d'une « voltairienne » : « Son merveilleux talent, avec lequel elle a fait tant de mal »... La conclusion est sans appel : « Le télégraphe ne nous donne aucun détail sur cette mort. Il est à craindre qu'elle ait été conforme à la vie et aux œuvres de cette femme impie, dont la plupart des ouvrages portent le cachet du voltairisme et même du socialisme ».

En février, *La Minerve* reprend un article de *L'Univers*, écrit par Louis Veillot¹. L'écrivain catholique explique que *Le Figaro* a dit que le baron Haussmann était le génie de Paris, alors que *Le Rappel* a dit que Victor Hugo était le génie de Paris... Pour Veillot, les deux ont raison, Haussmann et Hugo sont complémentaires, et plus encore « Paris les a créés », et ils en sont un élément important. Il reconnaît plutôt facilement le talent de Victor Hugo, qui meurt en 1885.

La mort de Victor Hugo est en effet l'un des deux principaux sujets des informations culturelles sur la France en 1885. Déjà avant sa mort, *La Patrie* s'intéresse à lui bien plus que *La Minerve*, et publie des articles riches en anecdotes et en détails sur l'auteur des *Misérables*. On trouve ainsi en mars une transcription de son acte de naissance et de celui de son père², et on trouve en avril une description détaillée de sa maison³. Dès ce moment aussi, *La Minerve* se moque de *La Patrie*, qui est « prise d'un véritable fétichisme à l'égard de Victor Hugo. Elle en est venue à le proclamer le plus grand homme du siècle, sans en excepter Napoléon, et à le comparer à l'illustre Voltaire⁴ ». Notons que la comparaison avec Voltaire, valorisante pour *La Patrie*, est presque une insulte pour les conservateurs qui le honnissent. Peut-être que ses remarques désobligeantes sur les « quelques arpents de neige » du Canada renforcent leur mépris... Mais *La Minerve*, sans avoir l'enthousiasme de *La Patrie*, publie aussi les dépêches

¹ VEUILLOT Louis, « M. Haussmann », *La Minerve*, 16 février 1876, p. 2.

² « Courrier », *La Patrie*, 23 mars 1885, p. 2.

³ « Courrier », *La Patrie*, 25 avril 1885, p. 2.

⁴ « Echos du jour », *La Minerve*, 16 mars 1885, p. 2.

sur l'état de santé du poète, qui meurt le 22 mai. Cette mort était attendue par ces journaux, les deux publient dès le 23¹ une biographie de Victor Hugo, mais ces biographies sont très différentes : dès les premières lignes le ton indique la suite. Dans *La Minerve*, « la France vient de faire une perte dont la nouvelle affectera péniblement le monde entier, quels que soient les sentiments arrêtés sur le caractère de la saine, véritable et grande poésie ». Dans *La Patrie*, « Paris perd son plus grand homme, la France son plus illustre enfant, l'univers son plus prodigieux poète, les déshérités de la terre leur plus sincère ami. Cette mort est un deuil européen ». *La Minerve* rappelle que sa mère vendéenne lui avait transmis la foi catholique et le royalisme, et qu'elle doit se retourner dans sa tombe. Pour le journal conservateur, on se rappellera plus d'Hugo pour ses idées politiques que pour ses œuvres littéraires, auxquelles on reproche d'avoir détruit les façons de faire précédentes, mais sans vraiment réussir à lui en vouloir ; à propos d'*Hernani* : « C'est l'œuvre de démolition qui s'accélère en prenant un caractère de plus en plus génial ». La biographie de *La Patrie* rappelle qu'à chaque nouveauté littéraire de Victor Hugo, les conservateurs lui reprochaient de ne pas être resté à la nouveauté précédente, qu'ils n'avaient pas pu ne pas suivre. Il était reconnu partout : « Il n'y avait plus qu'au Canada où l'on trouvait encore des individus assez ignorants ou assez préjugés pour mesurer le colosse à l'aune de leur intelligence en cul-de-jatte ». Cette biographie insiste plus que l'autre sur les actions précises de Victor Hugo, comme la prise de position contre Napoléon III, et sur les détails de sa vie, comme la mort de sa fille. *La Minerve* salue l'écrivain, *La Patrie* salue l'homme.

La Minerve comme *La Patrie* publient les dépêches annonçant que Victor Hugo sera enterré aux frais de l'État, puis qu'il sera enterré au Panthéon. Mais *La Patrie* publie aussi, en trois étapes, une autre biographie de Victor Hugo, plus axée sur les détails de sa vie² et beaucoup plus longue. On trouve également dans le journal un article de Charles Savary sur le romantisme, qui cherche en fait à compléter un article du *Canadien*. Savary se moque du journal conservateur québécois, qui a publié un article sur le romantisme qui datait de 1836.

Mais après la mort de Victor Hugo, très rapidement on trouve dans les journaux québécois les controverses sur le personnage. Victor du Bled, le très réactionnaire correspondant de *La*

¹ « Victor Hugo », *La Minerve*, 23 mai 1885, p. 2 ; « Victor Hugo », *La Patrie*, 23 mai 1885, p. 1.

² « Victor Hugo 1808-1882 », *La Patrie*, 27, 28 et 19 mai 1885, p. 2.

Minerve, a envoyé dès le 23 mai une lettre¹ centrée sur les débats littéraires autour de Victor Hugo. Il souligne que tout le monde reconnaît son talent, mais que l'homme était très imbu de lui-même, « C'était l'hypertrophie du moi, l'égoïsme de l'homme de génie poussés à leurs dernières limites ». Une lettre du curé Labelle, alors parti en France pour inciter à l'émigration vers le Canada, déplore l'« Hugolatrie² » et y voit une manifestation des problèmes de la société française, qui sera malade « tant qu'elle ne sera pas fixée à son pôle Nord, qui est la religion catholique et la pratique de cette religion ». *La Patrie* répond surtout à des rumeurs particulières ; ainsi le 17 juin⁴, suite à des rumeurs comme quoi Hugo était un mauvais confrère pour les autres artistes, le journal rappelle qu'il avait réservé une chambre dans sa maison pour les poètes indigents. Dans l'ensemble, le traitement de la mort d'Hugo par *La Minerve* est un éloge de ses qualités littéraires, mais pas de l'homme lui-même et encore moins de ses positions politiques, alors que ces aspects sont très mis en valeur par *La Patrie*.

Globalement, La figure 59 montre bien que *La Patrie* est le seul journal, parmi les trois dépouillés, pour lequel la mort de Victor Hugo correspond à un pic du nombre de lignes. *La Minerve* comme *Le Journal des Trois-Rivières* connaissent eux un pic synchrone vers la fin de l'été, qui correspond à la seconde actualité importante sur le plan culturel de cette année 1885 : la visite d'une délégation de Français au Canada.

Dès le début de l'année 1885, *La Minerve* vante beaucoup le rapprochement avec la France; elle publie des articles pour soutenir l'action d'Hector Fabre à Paris et son journal, *Paris-Canada* (fondé en 1884), et elle reproduit un article que Victor du Bled a écrit pour la *Revue des Deux-Mondes*, et dans lequel il vante la proximité culturelle entre France et Canada³. Il n'est donc pas surprenant que ce journal soutienne Labelle lorsque, sa mission étant un échec, il ramène en août au Canada une troupe de savants français⁴. Le journal appelle ensuite à bien recevoir ces « délégués », qui ne sont en fait pas vraiment des délégués, puisqu'ils ne représentent qu'eux-mêmes. Mais ils sont organisés avec un président, Gustave de Molinari, un secrétaire et des membres du bureau, qui sont en réalité tous les autres

¹ « Lettre de Paris », *La Minerve*, 13 juin 1885, p. 5.

² « M. L'abbé Labelle en France », *La Minerve*, 13 juin 1885, p. 5.

⁴ « Bulletin », *La Patrie*, 17 juin 1885, p. 2.

³ DU BLED Victor, « France et Canada », *La Minerve*, 18 février 1885, p. 2, et 14 mars 1885, p. 3.

⁴ « La France au Canada », *La Minerve*, 1^{er} août 1885, p. 2.

membres de cette « délégation ». Leur voyage est financé par le Syndicat maritime et fluvial de France, qui cherche à développer les liens commerciaux, et c'est en ce sens qu'on parle de délégués. En effet le but de cette visite est économique, nous reviendrons sur cet aspect, mais elle a des conséquences sur le plan culturel en valorisant les liens avec la France en général. Et le côté économique ne semble pas être celui qui marque le plus les Québécois lors de cette visite : *Le Journal des Trois-Rivières* rapporte fin août¹ que « Les *touristes*⁴ français venus avec le Rvd M. Label [*sic*] pour visiter le Canada sont arrivés à Québec vendredi et ont été reçus par le Maire qui leur a présenté une adresse » ; le maire de Trois-Rivières a fait la même chose lors de leur passage dans la ville, la foule étant nombreuse. Suit la liste des délégués et leurs fonctions en France. On apprend que les « excursionnistes » sont restés deux heures à Trois-Rivières puis ont pris le train pour Montréal. Il n'y a aucune mention d'économie ou de commerce... *La Patrie* mentionne également la visite des délégués ; le journal appelle à bien les recevoir², et à l'occasion de leur départ, il souligne que cette visite renforcera les relations sur tous les plans³. Mais entre les deux, contrairement à *La Minerve*, le journal ne publie rien sur les endroits visités par cette délégation. Cette visite, organisée par le curé Labelle et particulièrement soutenue par les conservateurs, est approuvée par *La Patrie*, mais *La Minerve* la couvre beaucoup plus.

La visite de ces Français est donc une victoire conservatrice, très valorisée dans *La Minerve*, et secondairement dans *Le Journal des Trois-Rivières*, alors qu'elle est au contraire couverte de façon minimaliste par *La Patrie*, dans laquelle le nombre de lignes concernant la France baisse en août de 1 000 lignes (sur environ 4 000 en juillet) au moment où il augmente de près de 2 500 lignes dans *La Minerve*, et de près de 2 000 lignes dans *Le Journal des Trois-Rivières*. Pour les deux journaux conservateurs, cette augmentation n'est pas seulement due aux articles sur les visiteurs français ; il semble donc bien que cette visite renforce l'intérêt de ces journaux pour la France en général. De plus, en 1885, *La Minerve* a deux correspondants en France, Victor du Bled et Jean-Baptiste Proulx, un prêtre qui est parti avec Labelle, et qui visite différentes régions en France, en envoyant à chaque fois ses impressions. Ces lettres vantent souvent le patrimoine religieux français, et Proulx y explique qu'il retrouve la vraie

¹ « Touristes français », *Le Journal des Trois-Rivières*, 24 août 1885, p. 2.

⁴ Je souligne.

² « Les Délégués français », *La Patrie*, 19 août 1885, p. 1.

³ « Le Départ des visiteurs français », *La Patrie*, 1^{er} septembre 1885, p. 1.

France dans ces régions. Cette vraie France est décrite comme rurale et catholique, mais Proulx ne semble jamais communiquer avec ses habitants : contrairement à ce qu'il fait lorsqu'il parle de Paris, il ne rapporte pas de conversations avec les habitants. Ces paysans catholiques idéalisés correspondent à la population que Labelle cherche à attirer au Canada pour coloniser ; on retrouve ici une proximité culturelle à travers cet idéal que ces prêtres cherchent à voir au Canada comme en France.

À l'inverse, on note une certaine désaffection dans *La Patrie*, renforcée par le fait que l'inverse s'était produit dans ce journal après la mort de Victor Hugo. La France devient pendant cette visite un thème plus conservateur que libéral, ce qui est assez rare depuis la République. Mais ces effets sont passagers, le nombre de lignes diminue ensuite dans les journaux conservateurs, et en décembre 1885, il semble que l'intérêt pour la France remonte dans *La Patrie*, alors qu'il diminue encore dans les journaux conservateurs.

Il est intéressant de constater qu'en 1885 *Le Journal des Trois-Rivières* publie plusieurs articles sur la proximité culturelle avec la France, qui ont la particularité de lui attribuer un caractère négatif. Cela commence en janvier : un article sur « Une manie regrettable¹ » déplore que les journalistes québécois aient tendance à s'attaquer physiquement plutôt que par l'écrit (ce qu'ils font pourtant déjà féroce­ment pour nos regards du XXI^e siècle). Et l'article explique : « Nous empruntons ce genre querelleur au journalisme français ». De la même façon, au printemps, une série d'articles sur les « Esprits et tendances funestes en éducation² » juxtapose des citations de Français et de Québécois sur l'éducation, pour insister sur les similarités entre les deux. Encore une fois on insiste sur la proximité culturelle, mais cette proximité est négative, puisque ceux que l'on considère comme ennemis du catholicisme en France et au Canada sont eux aussi proches. Cela éclaire différemment les informations politiques : associer aussi systématiquement les républicains français et les libéraux québécois est aussi leur attribuer une proximité, certes négative.

¹ « Une Manie regrettable », *Le Journal des Trois-Rivières*, 12 janvier 1885, p. 2.

² « Esprit et tendances funestes en éducation », *Le Journal des Trois-Rivières*, 18, 21, 28 mai et 4, 8 et 11 juin 1885, p. 2.

4. Les informations économiques

Comme on le voit sur la figure 63, le nombre de lignes donnant des informations sur l'économie française augmente régulièrement dans *La Minerve* tout au long de la période, mais reste à un niveau relativement faible, comparé par exemple aux informations religieuses. Dans *Le Journal des Trois-Rivières*, on trouve un peu de ce type d'informations en 1867, mais elles sont quasiment absentes en 1876 et 1885. *Le Canadien*, en 1867, est un trihebdomadaire, et c'est ce journal qui publie le plus de choses en général sur la France (figures 47 et 48). Mais en matière d'économie, *La Minerve* publie deux fois plus de lignes ! En 1876, lorsque *Le Canadien* est devenu quotidien, il publie moins de lignes sur la France en général, mais il publie en revanche beaucoup plus d'informations économiques sur la France, quasiment autant que *La Minerve*. Il semble donc que les informations économiques soient un sujet davantage traité par les quotidiens. En 1885, *La Patrie* évoque un peu plus que *La Minerve* l'économie française ; il est probable que le fait que ces deux journaux aient leurs rédactions à Montréal, centre économique du Dominion, joue aussi pour l'importance du traitement de l'économie française par ces journaux.

On trouve dans les journaux québécois des articles, parfois longs, sur l'économie française. En janvier 1867, *La Minerve* publie sur 470 lignes, et avec les notes, le rapport de Fould à Napoléon III sur la situation financière française¹. Ce rapport est très positif, et insiste sur l'excédent des recettes par rapport aux dépenses. Le budget français est peu mentionné par la suite, et il l'est surtout pour des raisons politiques, comme en 1876 le projet de suppression du budget des aumôniers militaires, et le budget des cultes en général. Et en 1876, lorsque l'on parle de « La situation financière de la France² » ou des « finances françaises³ », il ne s'agit pas des finances de l'État, mais de celle du pays en général. L'article sur la « situation financière » est un article du *Times*, traduit par *La Minerve* ; il parle en fait de l'économie française en général, et explique qu'elle est plus forte que sous l'Empire. L'article sur les « finances françaises » parle en fait de la Bourse ; on nous dit qu'il vient d'un journal français qui n'est pas précisé. Cet article explique la crise boursière en France par un esprit différent des Français : ils sont moins bien avisés que leurs voisins, surtout Anglais, quand ils « jouent

¹ « La Situation financière en France. Rapport à l'Empereur », *La Minerve*, 12 janvier 1867, p. 2.

² « La Situation financière de la France », *La Minerve*, 13 janvier 1876, p. 2.

³ « Les Finances françaises », *Le Canadien*, 5 janvier 1876, p. 3.

en bourse ». Cet article du *Canadien* est aussi intéressant pour autre chose : il se trouve dans la « Partie commerciale » du journal, dans laquelle la France est très présente au début de 1876. C'est assez original, car dans les autres journaux – ou dans *Le Canadien* en 1867 – les informations économiques sur la France sont plutôt soit hors rubriques, soit pour les articles courts dans les rubriques générales de type « Nouvelles diverses », la rubrique commerciale étant alors réservée aux informations canadiennes. Dans cette rubrique du *Canadien*, on trouve en février un article sur les colonies françaises¹, qui est repris le lendemain (hors rubriques) dans *La Minerve*. Cet article, pris dans *Le Journal du Havre*, détaille les chiffres des mouvements de population dans les colonies françaises, et surtout les chiffres des importations et des exportations. *Le Canadien* le reproduit simplement, mais *La Minerve* le commente, et un peu hors sujet. Le commentaire ajoute que la France « ne possède plus un pouce de terrain, actuellement, sur le continent américain », ou plutôt sur le continent nord-américain puisque la Guyane est sur le continent... Pour *La Minerve*, « la Grande-Bretagne peut être considérée comme le seul pays véritablement *colonial* de nos jours », mais c'est en fait une force de la France : « L'Angleterre a besoin de ses colonies, pour son commerce, qui est sa vie, tandis que la France se suffit à elle-même et peut, à la rigueur, se contenter d'un commerce restreint ». Un commentaire très éloigné de la réalité de la reprise de la colonisation française qui a commencé en 1830 avec la conquête de l'Algérie, et qui tend à ce moment à s'accélérer de plus en plus. Mais *La Minerve* semble en fait considérer la colonisation de peuplement comme « la » colonisation, ce qui conduit à une phrase surprenante pour un journal québécois de langue française : « Il n'y a guère que l'Angleterre et l'Espagne qui méritent ce nom [« nations coloniales »]. Ce sont ces deux peuples qui ont colonisé l'Amérique ».

En plus du commerce et des nouvelles de la Bourse, on trouve assez souvent, et surtout en 1867, des articles plus ou moins longs, et des dépêches sur l'agriculture française. En février 1867 *La Minerve* reprend un article du *Monde*² pour lequel l'agriculture française est en perte de vitesse, et il faut la soutenir. *Le Journal des Trois-Rivières* reprend cet article une semaine plus tard. Parmi les dépêches, on apprend en 1867 que la sécheresse en France est néfaste aux

¹ « Le Commerce de la France avec ses colonies », *Le Canadien*, 8 février 1876, p. 3. ; « Les colonies françaises », *La Minerve*, 9 février 1876, p. 2.

² « L'Agriculture en France », *La Minerve*, 11 février 1867, p. 2, et *Le Journal des Trois-Rivières*, 18 février 1867, p. 1.

récoltes à venir¹, mais ces dépêches sur l'agriculture sont de moins en moins nombreuses ensuite. Il ne semble pas que ce soient simplement les journaux québécois qui arrêtent de les publier, puisqu'ils publient quand même de petits articles, résumant sans doute les journaux français, sur les récoltes. Ainsi, en 1876 on apprend dans *Le Canadien* que les récoltes sont bonnes², puis qu'on s'attend à de très bons vins pour cette année 1876³. En 1885, *La Minerve* publie encore une dépêche annonçant de bonnes récoltes⁵, mais *La Patrie* n'en dit rien. Cette baisse des informations sur l'agriculture se retrouve aussi dans *Le Journal des Trois-Rivières*, en effet en 1867 dans ce journal la très grande majorité des lignes sur l'économie française concernent l'agriculture et les récoltes. Un autre facteur joue aussi : après 1867 le *Journal* ne publie presque plus de dépêches, et plus du tout sur ce thème, alors qu'on en trouvait 8 en 1867. Ce sont les deux raisons qui expliquent la quasi-disparition des informations économiques sur la France de ce journal. Mais pour les autres journaux, il est probable que la diminution des informations agricoles soit liée à l'industrialisation de plus en plus forte des États-Unis, qui conduit les correspondants d'Associated Press à négliger l'agriculture française et à privilégier l'industrie. L'industrialisation au Canada, et le développement de Montréal, conduisent sans doute aussi *La Minerve* et surtout *La Patrie*, libérale, à privilégier l'industrie et la finance.

Ces informations sur l'économie française, généralement assez neutres et surtout informatives, ne sont pas les seules informations à caractère économique concernant la France : les journaux québécois se font souvent l'écho des efforts de développement des relations commerciales avec la France.

Ces articles sur les relations commerciales franco-canadiennes occupent une place importante dans les journaux québécois, à la fois quantitativement et qualitativement : ces articles sont volontiers placés en « premier-Montréal » ou « premier-Québec », et ils appellent une prise de position des journaux, ainsi que parfois des polémiques.

¹ « Dépêches de la dernière heure », *Le Canadien*, 31 juillet 1867, p. 2.

² *Le Canadien*, 6 septembre 1876, p. 2.

³ « Petites Nouvelles », *Le Canadien*, 26 octobre 1876, p. 2.

⁵ « Récoltes en France », *La Minerve*, 5 août 1885, p.

3.

Dès 1867, le correspondant de *La Minerve* explique¹ que le commerce de bois de construction canadien en France est inexistant : les bois canadiens n'arrivent pas à concurrencer les bois de la Baltique. Le correspondant espère que l'Exposition contribuera à faire connaître ces bois, et entraînera une augmentation des échanges. Et en effet les bois canadiens sont admirés à l'Exposition, mais cela ne suffit pas à les faire préférer à ceux de la Baltique. *Le Canadien* publie la même année un article sur le cognac Martell², avec beaucoup de détails sur cette maison, qui fabrique du cognac surtout pour l'Angleterre et pour ses colonies ; l'article explique aussi la fabrication. Il s'agit ici de produits français importés au Canada, mais ce n'est pas ce qui intéresse le plus les journaux québécois.

En 1876, on trouve également quelques articles sur les relations économiques franco-canadiennes. Sous le titre « France et Canada³ », *Le Canadien* reprend un article du très spécialisé *Journal des fabricants de sucre*, qui fait l'éloge de la raffinerie du sucre au Canada. Il ne s'agit pas ici de vraies relations, mais d'un premier pas – essentiel – : la connaissance des produits canadiens en France. *La Minerve* insiste plus directement sur les relations, en publiant un article⁴ sur « la compagnie forestière franco-canadienne, qui exploite depuis plusieurs années, dans cette province, une certaine étendue de forêts, dans les comtés de Beauce et de Dorchester ». Le journal conservateur explique que le gouvernement provincial (conservateur) a beaucoup favorisé l'installation de la compagnie du financier français Vannier, en lui offrant des terres à des prix intéressants. L'article insiste sur le fait que cette compagnie fait connaître les bois canadiens en France. À l'intérêt économique se joint l'intérêt politique et linguistique : « Nous désirons vivement voir nos relations commerciales, industrielles et financières avec la France s'étendre de plus en plus, et les capitaux français rivaliser ici avec les capitaux anglais ». L'inquiétude du journal, c'est que le Canada soit assimilé en Europe aux États-Unis, et qu'on lui attribue les mêmes stéréotypes⁴. « Le Canada, inconnu pour un grand nombre en France et dans le reste de l'Europe, ne doit pas souffrir

¹ « Correspondance Editoriale », *La Minerve*, 20 février 1867, p. 2.

² « Le Cognac Martell », *Le Canadien*, 27 novembre 1867, p. 1.

³ France et Canada », *Le Canadien*, 7 décembre 1876, p. 2. ⁴

Les Capitaux français en Canada », 11 janvier 1876, p. 2.

⁴ Sur ces stéréotypes, voir PORTES Jacques, *Une fascination réticente. Les États-Unis dans l'opinion française (1870-1914)*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1990.

cependant de la malhonnêteté ou de l'extravagance de ses voisins, avec lesquels il serait injuste de le confondre. »

Tous les signes apparents d'un développement à venir des échanges sont publiés, et facilement sur-interprétés. En septembre 1876, *La Minerve* dans un premier-Montréal publie et commente une lettre¹ d'Eugène Farcy, député de la Seine, à L.H. Toupin, un Montréalais installé à Paris, et qui cherche à pousser au développement d'une liaison directe entre Montréal et Paris. Farcy commence par s'excuser de ne pas avoir répondu rapidement à la lettre ; il se dit favorable à l'idée de Toupin, puis il insiste sur le fait que peu de gens sont prêts à risquer des capitaux dans une telle aventure, et que les « personnages officiels » lui sont personnellement hostiles. Il ne semble pas s'intéresser vraiment au Canada : « Il y a évidemment tout à faire entre les États-Unis et Paris, et particulièrement comme vous le dites entre le Canada et Paris ; ou plutôt la France. », et il explique qu'il faut des capitaux qui seront durs à trouver en France : si Toupin pouvait en trouver au Canada ce serait plus simple. Farcy semble peu au fait de la différence entre le Canada et les États-Unis ; il ne s'empresse pas de répondre à Toupin (ce qui ne témoigne pas d'un grand intérêt), et il n'apporte rien du tout, puisqu'il ne peut trouver ni les financiers, ni le soutien du gouvernement. Et pourtant *La Minerve* s'enthousiasme pour ce que fait Toupin et comprend de cette lettre que « le concours français ne lui manquera pas » ! *La Minerve* ne voit dans cette lettre que ce qu'elle veut y voir, et on ne peut lui reprocher un manque de volonté, le journal témoignant régulièrement depuis 1867 d'un soutien au développement des échanges entre la France et le Canada.

Il est donc tout à fait logique que ce journal s'enthousiasme autant en 1885 pour la délégation de Labelle, que nous avons déjà évoquée pour ses aspects culturels. Nous avons d'ailleurs vu que les journaux québécois n'insistent pas sur le caractère économique de cette visite. Et pourtant c'était à l'origine son but, d'ailleurs le président de cette délégation est l'économiste Gustave de Molinari. Mais lui-même n'est pas présent en septembre à la réunion qui a lieu à l'Hôtel de ville de Montréal pour réfléchir à l'amélioration des relations commerciales. Il n'y a à cette réunion que deux délégués français, dont Agostini, le secrétaire de la délégation². *La Minerve* ne parle même pas de cette réunion, c'est *La Patrie* qui le fait. Il

¹ De Montréal à Paris », *La Minerve*, 2 septembre 1876, p. 2.

² « Commerce avec la France », *La Patrie*, 16 septembre 1885, p. 2.

semble en fait que la visite de cette délégation, qui comme on l'a dit ne représente pas grand-chose et comprend des photographes, des journalistes et des musiciens en plus des négociants, ait subi un traitement semblable à celui de la visite de *La Capricieuse* trente ans plus tôt¹. Dans les deux cas, une mission à objectif économique, mais à forte composante symbolique, se trouve rapidement réduite à sa dimension symbolique.

Les articles consacrés à cette visite sont très présents, mais ne sont pas les seuls : les négociations pour l'établissement d'une ligne suscitent également plusieurs articles, à la fois dans *La Minerve* et dans *La Patrie*. Les deux journaux ne sont pas d'accord sur l'action de Perreault, envoyé en France chercher des subventions pour cette ligne. Ou plutôt *La Minerve* change de position : *La Patrie* le souligne bien évidemment, dans un article publié début mars², le journal rappelant que *La Minerve* disait de *La Patrie* que sa « jalousie voulait priver le pays des avantages immenses à retirer de relations plus intimes avec la France, etc. », lorsque le journal libéral doutait du succès des « grandes opérations entreprises au nom du parti conservateur sur les marchés de Paris ». L'article rappelle encore que Joseph Tassé, rédacteur en chef de *La Minerve*, avait signé l'adresse envoyée par Perreault à la Chambre et au Sénat pour demander de l'argent. Mais *La Patrie* se dit choquée que, une fois que l'on a su les fonds seraient donnés, *La Minerve* ait publié en janvier³ un article contre Perreault, pour « protester contre la mission que s'est arrogée M. Perreault d'aller, au nom de la province de Québec et des Français qu'elle contient, demander au gouvernement français de l'aide pour une ligne de steamers anglais ». Le problème, pour *La Minerve*, est le fait que la ligne qui va être créée n'ira pas au Québec, mais à Halifax. *La Patrie* a donc en partie tort de s'en prendre ainsi à *La Minerve*, car il est vrai que la ligne que soutenait Tassé n'est pas celle qui est créée. Mais elle a raison de critiquer Tassé lorsqu'il écrit : « On ne dit pas, comme M. Perreault l'a consigné dans ses circulaires, qu'après un siècle de séparation, la plus belle chose que pourrait faire l'ancienne mère-patrie pour nous, serait de donner cinquante mille piastres par année à une ligne de navigation composée de marchands d'Halifax et de Glasgow ». On retrouve encore le problème des marchands « anglais », mais il reste que le procédé de l'adresse aux

¹ Sur la visite de *La Capricieuse*, voir GROULX Patrice, « *La Capricieuse* en 1855 : célébrations et significations », in LAMONDE Yvan et POTON Didier, dir, *La Capricieuse (1855) : poupe et proue. Les relations France-Québec (1760-1914)*, p. 233-258.

² Toujours les mêmes ! », *La Patrie*, 2 mars 1885, p. 1.

³ Nos relations avec la France », *La Minerve*, 22 janvier 1885, p. 2.

Chambres françaises était soutenu par Tassé, qui dit pourtant à présent que « c'est du mercantilisme ». Cela n'empêche pas *La Minerve*, comme *La Patrie*, de publier plusieurs articles très élogieux sur la nouvelle ligne à l'occasion des premiers départs et arrivées. Ce que l'on retient au final, c'est le développement des relations que représente cette ligne.

Un des aspects essentiels pour développer les échanges avec la France est la question des taxes. *La Minerve* constate en 1876¹ que dans les ports français les navires canadiens sont taxés à 25 francs par tonne, alors que les navires anglais ne sont taxés qu'à 2 francs par tonne. Le journal appelle à corriger cette inégalité. Mais c'est surtout *La Patrie* qui s'intéresse aux taxes : en septembre 1885 ce journal publie, sous le titre de « Nos relations avec la France », deux articles sur cette question². Le premier résume une conférence ayant eu lieu en 1882 à Paris, au Quai d'Orsay, et sous la présidence de Freycinet. Le but était d'aboutir à un accord global entre la France et le Canada sur la question des taxes ; mais c'est un échec, que journal (libéral) attribue à la mauvaise volonté du gouvernement fédéral (conservateur) ; la France voulait des réductions des droits sur les vins, les tissus, les papiers, les tentures, les liqueurs, la mercerie et les laines, notamment. Le Canada a tout refusé ; il devait réduire les droits sur les vins si la France baissait les droits sur l'entrée des navires canadiens dans les ports français. Ces droits sont passés de 40 à 2 francs, mais les droits canadiens sur les vins n'ont pas baissé. Le journal attribue à cette mauvaise volonté du gouvernement fédéral la baisse des importations de produits français au Canada, alors que les produits canadiens sont de plus en plus importés en France. Le second article est la suite de l'histoire de ces négociations sur les taxes ; le journal est plus optimiste sur la période ouverte en 1883 par l'arrivée de Charles Tupper comme commissaire canadien à Londres. L'article explique la création de la nouvelle ligne par l'action de Tupper. Mais il félicite quand même le gouvernement conservateur du Québec pour avoir réussi à attirer des capitaux français, et pour la réussite du Crédit Foncier Franco-Canadien. Parfois, la volonté de développer les relations avec la France amène à dépasser les clivages politiques.

¹ Edition de 5h », *La Minerve*, 6 décembre 1876, p. 3.

² Nos relations avec la France », 1^{er}, p. 1, et 7 septembre 1885, p. 2.

On voit donc que le sujet des relations économiques avec la France est très présent en particulier en 1885 dans les journaux québécois, et *La Minerve* soutient les efforts faits pour développer ces relations pendant toute notre période.

6. Les informations religieuses

Dans la base de données réalisée, la catégorie des informations religieuses regroupe les articles et dépêches dans lesquels la religion est centrale. C'est-à-dire que l'on peut y trouver d'autres types d'informations, mais qui sont secondaires dans ces articles, l'essentiel étant la religion. Il ne s'agit pas là de toutes les informations la concernant ; en effet on a déjà croisé beaucoup d'informations religieuses sur la France, puisque la religion et une approche par la religion concernent souvent les informations politiques et culturelles. Sur la figure 64, on constate sans surprise que *Le Journal des Trois-Rivières* occupe pour ces informations religieuses une place disproportionnée par rapport à sa taille et à sa périodicité. Les informations religieuses sont cependant très peu présentes en 1867, alors qu'on en trouve énormément en 1876 – l'année des débats sur l'influence indue par rapport à Albert de Mun – et encore une quantité assez importante en 1885, sauf dans *La Patrie*, ce qui n'est pas très surprenant non plus. Notons qu'entre 1876 et 1885, *La Minerve* conserve à peu près autant d'informations religieuses sur la France, alors qu'elles diminuent beaucoup dans *Le Journal des Trois-Rivières*.

En 1867, les trois journaux retenus sont ouvertement catholiques. Ils ne parlent cependant pas tout à fait des mêmes choses, *Le Canadien* étant le seul journal à parler du père Hyacinthe, prêtre québécois fameux pour ses sermons, et qui est en tournée en France. Les articles soulignent le succès de ses conférences, et le journal reproduit le discours de l'archevêque de Paris qui remercie le père Hyacinthe¹. *Le Journal des Trois-Rivières* publie une biographie du cardinal Gousset, évêque de Reims, mais surtout un long article (plus de 300 lignes) sur « La France et la question romaine² ». Cet article est en fait un long développement sur les rapports historiques et contemporains entre la France et le catholicisme, qui s'achève sur la conclusion qu'on ne peut renier ces rapports, et qu'il faut donc soutenir le pape. *La Minerve* publie elle un article de *L'Univers*, signé par Louis Veuillot, sur Renan : la treizième édition de sa *Vie de*

¹ « Remerciements au P. Hyacinthe », *Le Canadien*, 30 janvier 1867, p. 1.

² La France et la question romaine », *Le Journal des Trois-Rivières*, 1^{er} mars 1867, p. 1. ³

Evêques canadiens en France », *La Minerve*, 17 septembre 1867, p. 2.

Jésus serait encore plus blasphématoire que les précédentes. Plusieurs articles de *La Minerve* concernent encore plus directement notre propos ; ainsi en septembre le journal reproduit un article de la *Semaine religieuse d'Autun*³, selon lequel Mgr Taché, l'évêque de Saint-Boniface, serait de la famille éloignée de l'impératrice Joséphine... Et surtout, fin janvier et début février, le journal publie des articles sur les dissensions entre catholiques en France¹. Le premier article, traduit de *L'Unita cattolica*, distingue entre les ultramontains, « qui sont les vrais catholiques », les gallicans, considérés comme des catholiques sincères malgré leurs erreurs, et les catholiques libéraux, dont il faut se méfier. *La Minerve* rajoute qu'il faut le faire au Canada aussi. Le second article est consacré à cette « question des catholiques libéraux » en France ; il les critique très fortement, et fait encore le rapprochement avec le Canada. On retrouve ici encore cette proximité culturelle mise en valeur lorsqu'on veut s'en servir pour critiquer des Canadiens en leur attribuant les mêmes fautes que des Français.

En 1876, on a vu (voir sous-partie 1) que les articles sur la religion en France semblaient particulièrement longs. Cette année-là, *Le Journal des Trois-Rivières* publie beaucoup de discours et d'articles très longs, répartis sur plusieurs éditions. Presque tous sont directement liés à la situation politique, et aux mesures en cours ou envisagées. Dans un contexte où le gouvernement cherche à restreindre la collation des grades à l'Etat et donc la retirer aux universités catholiques, un article rappelle (sans faire explicitement le lien) que l'Église est la mieux à même de gérer l'enseignement, puisqu'elle dit par définition la Vérité. De la même façon, alors qu'on cherche à supprimer le budget des aumôniers militaires, le journal reproduit un article de Veillot qui fait l'éloge d'un livre sur *L'Héroïsme en soutane*, du général Ambert². Le général Ambert a d'ailleurs publié des articles dans *L'Univers*, dont certains sont reproduits au Québec. Dans ce livre, Ambert fait l'éloge des aumôniers et de la religion dans l'armée, et explique les victoires ainsi. Cette logique est poursuivie tout au long de l'année dans *Le Journal des Trois-Rivières*, qui publie en septembre un article d'Albert de Badts de Cugnac qui explique que les catholiques sont les meilleurs patriotes, en donnant en exemple la bravoure de plusieurs curés, et surtout celle des zouaves du général de Charette pendant la

¹ *La Minerve*, 26 janvier et 5 février 1867, p. 2.

² VEILLOT Louis, « L'Héroïsme en soutane. Par M. le Général Ambert », *Le Journal des Trois-Rivières*, 29 mai 1876, p. 1.

guerre franco-prussienne¹. La même idée se retrouve en novembre dans la reproduction d'une homélie de l'évêque de Poitiers prononcée à l'occasion de la Saint Rémi : l'évêque fait l'éloge des Francs, qui ont vaincu grâce à la religion catholique, et explique que les Français sont « la race sainte et prédestinée² ». Mais il n'y a pas que des articles tournés vers le passé, et la valorisation parfois aveugle du catholicisme traditionnel. Le *Journal* publie ainsi un discours de l'évêque d'Angers sur les cercles catholiques ouvriers ; ils sont très valorisés, et doivent permettre de sauver les ouvriers de la révolution³. La même volonté d'améliorer l'Église pour éviter que la révolution ne se propage se retrouve dans le compte-rendu du concile du Puy de 1873, que le journal publie en novembre⁴ : « L'urgence de la société, en France, c'est qu'elle redevienne catholique » ; il faut donc lutter contre les sociétés secrètes et en particulier les francs-maçons, améliorer l'ordre pendant le service divin (plusieurs recommandations ressemblent à celles du concile de Trente)... « Le clergé est par excellence le peuple français », aussi cette reconquête ne peut passer que par lui : il doit être mieux formé et mieux encadré par les évêques, toutes recommandations qui devaient aussi convenir à Mgr Laflèche, l'évêque de Trois-Rivières. Ce bilan du concile tenu en 1873 aurait pu être publié avant, mais le contexte de 1876, avec toutes les mesures contre le clergé qui se développent, le rend bien plus pertinent à ce moment : le catholicisme semble menacé par les républicains et le suffrage universel (voir la partie sur la politique) ; comme une restauration paraît de moins en moins probable, il faut reconquérir les âmes pour prendre l'avantage du suffrage universel.

La Minerve publie en 1876 une correspondance très fournie sur les régions françaises ; cette correspondance est envoyée par le père Ouellette, qui voyage en France et décrit ce qu'il y voit, c'est-à-dire quasiment exclusivement des monuments religieux. Et parmi ces descriptions, une retient l'attention : il s'agit de celle de Lourdes. Depuis les apparitions de 1858, au Québec une commune a pris le nom de Notre-Dame de Lourdes, et une chapelle Notre-Dame de Lourdes est en construction à Montréal, cette chapelle étant d'ailleurs aujourd'hui au milieu du campus de l'UQAM. Cet engouement se retrouve dans les journaux québécois en 1876, et la correspondance du père Ouellette en est au centre. Dans sa lettre envoyée de Lourdes le 25 mars, il rapporte tous les miracles qu'on lui a racontés, et surtout

¹ De grands patriotes », *Le Journal des Trois-Rivières*, 14 septembre 1876, p. 1.

² Homélie prononcée par Mgr l'évêque de Poitiers », *Le Journal des Trois-Rivières*, 9 septembre 1876, p. 1.

³ « Discours sur l'œuvre des cercles catholiques ouvriers », *Le Journal des Trois-Rivières*, 8 et 12 juin 1876, p. 1.

⁴ « Le Concile du Puy », *Le Journal des Trois-Rivières*, 16, 20 et 23 novembre 1876, p. 1.

un, qui a eu lieu pendant qu'il était à Lourdes, bien qu'il ne l'ait pas vu lui-même s'accomplir. Une jeune fille atteinte à la moelle épinière depuis dix ans ne pouvait plus parler ni marcher, et elle est miraculeusement guérie dans la grotte à Lourdes¹. *Le Canadien* comme *Le Journal des Trois-Rivières* reproduisent ce passage de la lettre, mais pour eux Ouellette est vraiment témoin. Ces deux journaux reproduisent aussi en août un article de Louis Veuillot contre ceux qui se moquent des miracles de Lourdes, alors que *La Minerve* publie un récit des célébrations du couronnement de la statue de Notre-Dame².

Qu'en est-il en 1885 ? *La Patrie*, journal libéral, n'est pas anticatholique comme l'en accusent les journaux conservateurs. Ce journal est intéressé par les dépêches sur les missionnaires ; il rapporte sans la mettre en doute la rumeur comme quoi Victor Hugo aurait voulu un prêtre pour ses derniers instants, mais sa famille l'en aurait empêché ; il rapporte toutes les informations sur la mort du cardinal Guibert, archevêque de Paris... On ne peut pas dire que ce journal soit athée, et encore moins anticatholique. Seulement ses positions sur les sujets religieux sont différentes de celles des journaux conservateurs : *Le Journal des Trois-Rivières* est clairement ultramontain, *La Minerve* a une position souvent proche, mais un peu moins radicale. On voit bien ces différences sur la question du Panthéon : c'est en 1885 qu'on décide de retransformer l'église Sainte-Geneviève en Panthéon laïc, aussi on en expulse les prêtres, et on démonte la grande croix qui orne le fronton. *Le Journal des Trois-Rivières* publie des articles révoltés contre cette décatholicisation, alors que *La Minerve* publie des articles au ton plus posé, pour rappeler l'histoire de l'église, d'un point de vue catholique, mais sans violence dans le propos. *La Patrie* ne publie presque rien sur ce sujet. De la même façon, *La Patrie* ne publie rien sur le cinquantenaire des zouaves pontificaux, célébré par une fête à la Basse-Motte, chez le général de Charette. *La Minerve* y a un correspondant, le père Gérin, qui envoie à ce journal une correspondance reprise intégralement par *Le Journal des Trois-Rivières*. Les zouaves constituent un thème récurrent ; dans les journaux français comme dans les journaux québécois on met l'accent sur la présence de Canadiens français parmi eux.

¹ P. OUELLETTE, « Correspondance Européenne », *La Minerve*, 17 avril 1876, p. 2.

² Le Couronnement de Notre-Dame de Lourdes », *La Minerve*, 26 juillet 1876, p. 3.

La Patrie rejoint les journaux conservateurs sur la proximité entre catholiques ultramontains français et canadiens, mais bien sûr c'est cette fois négatif. Sous le titre « Sus aux ultramontés¹ ! », *La Patrie* reprend en mai des extraits d'un article de *La Vigie de Cherbourg* qui fait référence à un mandement de l'évêque de Tours pour expliquer qu'à cause des ultramontains un schisme menace l'Église en France. L'article explique à propos des ultramontains que « ce sont les mêmes partout » : on retrouve ici inversées les méthodes des conservateurs.

Pour conclure cette partie sur les informations religieuses, il convient d'insister encore sur le mélange permanent de la religion avec la culture et le politique dans les journaux québécois. *La Minerve* rapporte fièrement en juin 1885 qu'on peut lire dans *L'Univers* que, pendant l'enterrement de Victor Hugo, les curés Proulx et Labelle sont allés prier sur la tombe de Louis Veuillot², mort en 1883...

7. Les informations scientifiques

Nous l'avons dit, les informations scientifiques sur la France sont peu présentes dans les journaux québécois. Comme on le voit sur la figure 65, ces informations sont sujettes à de fortes variations d'une année à l'autre, dépendant bien sûr des actualités scientifiques elles-mêmes, mais aussi du reste des actualités, puisque les actualités scientifiques peuvent disparaître si le reste des actualités est trop important, et au contraire elles peuvent augmenter si le journal n'a rien d'autre à raconter. Ainsi, il y a moitié moins d'informations scientifiques concernant la France dans *Le Canadien* et *La Minerve* en 1876 qu'en 1867, mais il y en a trois fois plus dans le *Journal des Trois-Rivières*. Dans ce même journal, ces informations sont en 1885 revenues à leur niveau de 1867, alors que dans *La Minerve* il y a eu une remontée relativement importante, et *La Patrie* en publie environ autant.

Les informations météorologiques sont assez peu nombreuses ; il y a notamment de fortes neiges en janvier 1867 en Europe. C'est l'occasion pour *La Minerve* d'expliquer³ que les Canadiens ne devraient pas se plaindre de leurs chemins de fer en hiver, la situation étant pire ailleurs : l'article développe le cas de la France en janvier 1867. En 1876, il y a de fortes

¹ Sus aux ultramontés ! », *La Patrie*, 13 mai 1885, p. 1.

² « Le Canada en France », *La Minerve*, 26 juin 1885, p. 2.

³ *La Minerve*, 13 mars 1867, p. 2.

pluies et des inondations ; *Le Journal des Trois-Rivières* publie une description presque apocalyptique de « L'Ouragan de Rouen¹ » : « Des vagues énormes ont couvert le fleuve et sont venues déferler sur les deux rives avec une violence extraordinaire. Vers le pont suspendu, sous la double action du vent et des courants, il s'est formée [sic] plusieurs tourbillons d'une profondeur énorme ». On s'intéresse aux causes des précipitations : en août 1867, *Le Canadien*, repris ensuite par *La Minerve*, publie un article de *La Liberté* sur l'« Influence des glaces flottantes sur les pluies de l'été de 1867² ». Cet article est centré sur le cas français, et élargit un peu sur le reste de l'Europe ; *Le Canadien* le commente, et élargit en plus à l'Amérique du Nord.

Plusieurs thèmes reviennent souvent, comme les inventions électriques, mais surtout les ballons, qui intéressent particulièrement. En septembre 1867, *La Minerve* publie une « revue scientifique de Paris³ » : 357 lignes consacrées aux progrès de l'aérostation en France. Les ballons se prêtent bien aux faits divers : en août 1876 tous les journaux évoquent les mésaventures de l'aéronaute Triquet, qui s'est lancé avec ses deux fils, mais leur ballon a heurté des arbres et ils sont tombés ; un des fils est mort sur le coup, et le père lui-même est blessé à mort⁴. Cet intérêt est toujours présent en 1885 : *La Minerve* et *Le Journal des Trois-Rivières* publient des articles sur les expériences de direction des ballons réalisées en France par Charles Renard, qui fait l'objet d'une description physique élogieuse⁵. *La Patrie* apprend en septembre à ses lecteurs la mort de Godard, « fameux aéronaute français⁶ ».

Les informations scientifiques, plus que toutes autres, éveillent la curiosité et se résument souvent à des anecdotes : en 1876, on apprend dans *La Minerve* que les terrassiers travaillant à la butte Montmartre ont découvert un squelette de « lézard » immense, avec une queue « comme les dragons des légendes⁷ ». Le lancement du *Frigorifique*, le premier cargo réfrigéré, à Rouen en novembre 1876 est annoncé à

¹ « L'Ouragan de Rouen », *Le Journal des Trois-Rivières*, 10 avril 1876, p. 1.

² « Influence des glaces flottantes sur les pluies de l'été de 1867 », *Le Canadien*, 23 août 1867, p. 1, et *La Minerve*, 26 août 1867, p. 2.

³ « Revue scientifique de Paris », *La Minerve*, 14 septembre 1867, p. 2.

⁴ Voir par exemple « Une Ascension malheureuse », *Le Canadien*, 16 août 1876, p. 2.

⁵ « La Navigation aérienne », *La Minerve*, 1^{er} octobre 1885, p. 3.

⁶ « Courrier », *La Patrie*, 7 septembre 1885, p. 1.

⁷ « Actualités », *La Minerve*, 23 août 1876, p. 2.

l'avance par les journaux québécois. C'est pour une fois le petit *Journal des Trois-Rivières* qui publie le premier l'information, dans sa « Chronique Parisienne » datée du 9 septembre¹. Le correspondant s'extasie devant les possibilités ouvertes par ce navire. *Le Canadien* est le seul autre journal à parler du *Frigorifique* ; il le fait beaucoup plus brièvement, en novembre : un petit article explique que le navire est le premier à être réfrigéré, et qu'il sera lancé de Rouen le 23². *Le Canadien* publie aussi en février 1876, dans ses « Variétés », un article sur « Le roi des dormeurs³ » : cet article traite des gens qui « dorment » plusieurs jours d'affilée, et surtout d'un en particulier qui « dort » depuis des années sans mourir. Il s'agit bien sûr de comas, et cette anecdote nous amène au sujet le plus traité en 1885.

Les progrès de la médecine constituent le sujet scientifique le plus traité en 1885. Les vaccins de Ferran et de Pasteur sont très évoqués dans tous les journaux. Ferran, Jaime Ferran i Clua est espagnol ; il étudie la bactériologie avec Pasteur, et développe en 1884 le vaccin contre le choléra, puis mène une campagne de vaccination en Espagne l'année suivante. Mais on apprend dans une dépêche⁴ de *La Minerve* que plusieurs villes françaises, en pleine épidémie de choléra, repoussent ses offres, et l'Académie de médecine est réticente également. *La Patrie* et *La Minerve* annoncent en septembre que l'Académie a déclaré que ce vaccin ne marchait pas : il faudra attendre 1907 pour que le travail de Ferran soit reconnu⁵. Ce cas de réussite scientifique mais d'échec de communication est largement éclipsé par Pasteur et son vaccin contre la rage. En octobre les journaux annoncent que Pasteur a démontré à l'Académie des sciences qu'il était possible d'inoculer le virus de la rage ; plusieurs dépêches longues (plusieurs dizaines de lignes) expliquent comment il guérit de la rage, et donnent les premiers cas guéris avec succès. Les dépêches sont fournies par Associated Press, agence américaine ; ce n'est donc pas étonnant qu'on insiste à plusieurs reprises sur quatre enfants américains atteints de la rage, que l'on envoie à Pasteur qui les guérit avec succès. La succession des

¹ « Chronique Parisienne », *Le Journal des Trois-Rivières*, 5 octobre 1876, p. 2.

² « Petites nouvelles », *Le Canadien*, 7 novembre 1876, p. 2.

³ « Le Roi des dormeurs », *Le Canadien*, 25 février 1876, p. 2.

⁴ « Le Dr Ferran en France », 6 août 1885, p. 3.

⁵ CASANOVA J. Mazana et M.R. Ariño ESPADA, « Jaime Ferrán and the cholera vaccine », in *Inmunología*, vol. 11, no 1, janvier-mars 1992, p. 32-36 [En ligne] <http://revista.inmunologia.org/Upload/Articles/2/9/298.pdf>

annonces de cas guéris se poursuit jusqu'à fin décembre, et probablement aussi au début de 1886. Rochefort affirme dans *L'Intransigeant* qu'il ne croit pas au vaccin de Pasteur, mais les journaux québécois sont vite convaincus, un seul article, dans *La Patrie*, évoquant un détracteur : il s'agit d'un mémoire anonyme envoyé à l'Académie de médecine et qui explique que Pasteur s'embête pour rien, puisque pour guérir la rage il suffit d'enlever un ver qui s'installe dans la langue avec la maladie³. Cet article fait exception au sein du journal, et au sein de l'ensemble des journaux : *Le Journal des Trois-Rivières* classe le vaccin de Pasteur, avec les trains électriques, comme la découverte scientifique la plus importante de l'année¹.

8. Les informations sociales

Comme on le voit sur la figure 66, la présence d'informations sociales sur la France est très déséquilibrée entre les journaux ; elle est assez stable avec une tendance à décliner pour *Le Canadien* et *Le Journal des Trois-Rivières*, mais on trouve quatre fois plus d'informations sociales sur la France dans *La Minerve* en 1876 qu'en 1867. Cependant, le plus impressionnant est la place de ces informations dans *La Patrie* par rapport aux autres journaux, en un an ce journal publie plus d'informations sociales sur la France que les autres journaux en trois années.

En 1867, l'essentiel des informations se rapporte à des grèves, dans *Le Canadien* et secondairement *La Minerve*. Les dépêches apprennent le déroulement de plusieurs grèves, en particulier celle rapidement médiatisée des ouvriers de l'Exposition universelle de 1867, grève qui a lieu en mars 1867. Les grèves sont décrites comme tournant très vite à l'émeute, *La Minerve* rapporte en avril les propos du correspondant du *Herald* à Paris : pour lui la « condition sociale » est mauvaise, et surtout on parle d'un complot à venir des « révolutionnaires rouges² ». Puis des articles insistent encore sur la question ouvrière et ses liens avec la révolution. Un article du *Canadien*, publié en novembre³, marque un tournant : à partir d'extraits d'un discours de Mahieu au Corps législatif, il insiste (comme les journaux québécois le feront ensuite) sur les mesures en faveur des pauvres et des ouvriers.

¹ « Bulletin transatlantique », *Le Journal des Trois-Rivières*, 19 novembre 1885, p. 1.

² *La Minerve*, 26 avril 1867, p. 3.

³ « L'Amélioration matérielle et morale des classes ouvrières », *Le Canadien*, 20 novembre 1867, p. 1.

C'est particulièrement le cas en 1885 ; au début de l'année *La Patrie* comme *La Minerve* expliquent que les principaux journaux parisiens organisent une fête au bénéfice des pauvres. Cette fête a lieu en avril ; elle rapporte 200 000 francs, qui sont partagés entre les blessés du Tonkin et les pauvres parisiens¹. On rapporte toujours les grèves françaises, mais on rapporte encore davantage les aides, *La Minerve* insistant par exemple sur le vote d'un crédit de la Chambre en juillet 1885 pour aider les familles de plus de sept enfants². *La Patrie* ne parle pas de cette mesure, le journal libéral préférant évoquer le projet de la ville de Paris d'emprunter l'équivalent de 40 millions de dollars pour lancer des chantiers sociaux³. Un peu paradoxalement, ce moment où on parle le plus des mesures d'aides aux plus pauvres est aussi celui où on dénonce leur insuffisance : une correspondance parisienne de *La Patrie* non datée et non signée décrit longuement les malheurs des ouvriers et paysans français, et critique le fait qu'on donne facilement de l'argent pour les Espagnols victimes d'un tremblement de terre, alors qu'on n'en donne que difficilement aux pauvres français⁴.

L'importante différence quantitative en 1885 entre *La Minerve* et *La Patrie* est due à deux choses : la première est le fait que le traitement est assez semblable, mais avec plus d'articles, dans *La Patrie*. La seconde, la plus importante, est la publication d'une série d'articles sur « Le paysan français ⁷ », par Charles Savary. Savary est français, homme d'affaires aventureux ; il fuit la France en 1884 pour échapper à une peine de cinq ans de prison pour pratiques frauduleuses⁵. Il se rend au Canada, d'abord à Québec où il collabore au *Canadien* puis, en 1885, il déménage à Montréal et écrit pour *La Patrie*. Les articles de Savary décrivent la vie des paysans français, de façon très stéréotypée : on apprend que le paysan français est absorbé par la terre et l'épargne, qu'il se marie par amour et fait beaucoup d'enfants, et que sa femme est courageuse et travaille dur. Cette série d'articles représente environ 1 000 lignes

¹ « Bulletin », *La Minerve*, 16 avril 1885, p. 1.

² « Bonus pour les enfants », *La Minerve*, 13 juillet 1885, p. 3.

³ « Courrier », *La Patrie*, 2 février 1885, p. 1.

⁴ « Lettre de Paris », *La Patrie*, 4 février 1885, p. 2. ⁷ *La Patrie*, 18, 21, 28 mai et 13 juillet 1885, p. 1.

⁵ ROY Fernande, « Les Journalistes d'origine française au Québec au XIX^e siècle », in *Les immigrants français au Canada à l'époque de la grande migration transatlantique (1870-1914)*, colloque, Nantes, 2011. ² « Actualités », *La Minerve*, 28 septembre 1876, p. 2.

sur les 1 900 lignes d'informations sociales sur la France publiées en 1885 par le journal, ce qui explique donc la largeur de l'écart avec *La Minerve*.

Les journaux québécois relatent en 1876, par les dépêches qu'ils publient, les péripéties du choix des ouvriers à envoyer à l'Exposition de Philadelphie. Plusieurs délégations sont envoyées, financées – et plus ou moins choisies – par la ville de Lyon, les associations ouvrières et le gouvernement. *La Minerve* rapporte en septembre² que ces ouvriers ne trouvent pas que le sort des travailleurs américains soit meilleur que celui des travailleurs français. Le journal insiste bien davantage sur l'anecdote d'un des ouvriers, qui a tenté de ramener en France des « gravures obscènes », qui ont été saisies par la police lors de la fouille de ses bagages.

Entre informations sociales et informations scientifiques, en 1885 tous les journaux publient beaucoup de dépêches (souvent contradictoires) sur la propagation de l'épidémie de choléra, et sur les mouvements de population qui l'accompagnent. Ces dépêches sont nombreuses mais très courtes ; souvent elles indiquent seulement, en une ligne, le nombre de morts dans une ville le jour de l'envoi de la dépêche. Ces informations recourent celles sur les mesures d'aide aux pauvres lorsqu'on annonce, comme dans *La Patrie* le 8 septembre, que le gouvernement débloque des fonds pour aider les victimes de l'épidémie.

9. Les publicités

On trouve beaucoup de publicités pour des produits français dans les journaux québécois. La figure 67 présente le nombre de lignes de publicités concernant la France par journal et par année ; on remarque que *La Minerve* domine très fortement le marché de ces publicités en 1876 et en 1885, alors que ce n'était pas le cas en 1867. En 1867 *La Minerve* et *Le Canadien* contiennent environ autant de publicités évoquant la France, mais *La Minerve* est quotidien, alors que *Le Canadien* est trihebdomadaire, le second contenant donc plus de lignes de publicités évoquant la France par numéro que la première. L'augmentation est d'ailleurs faible dans *Le Canadien* entre 1867 et 1876, alors que le journal est devenu quotidien. Cette différence s'explique en grande partie par le fait que *Le Canadien* est à Québec alors que *La Minerve* est à Montréal, une ville à la croissance démographique bien plus importante, et qui supprime également de plus en

plus Québec comme port. Il y a donc plus de marchandises (dont les marchandises françaises) qui arrivent à Montréal, et également un marché plus grand pour les revendre. La quantité de publicités pour les marchandises françaises diminue fortement dans *La Minerve* en 1885, mais reste malgré tout bien supérieure à celle dans les autres journaux. Sans surprise, les publicités du *Journal des Trois-Rivières* concernent peu de produits français en 1867, pas du tout en 1876, et un peu plus en 1885. Rappelons également qu'en 1885, comme on l'a vu sur les figures 55 et 56, le nombre de lignes de publicités diminue, mais pas le nombre d'éléments, les publicités étant plus courtes.

Les figures 68 à 70 présentent, pour chacune des années dépouillées, la répartition par type de produits des publicités. Contrairement à la figure 67, il s'agit ici du nombre de publicités, et pas du nombre de lignes de publicités. Pour faciliter la lecture, on n'a pas tenu compte des types de produits comptant pour moins de 1% des publicités. On remarque qu'en 1867, la variété des publicités est plus importante que pour les deux autres années. C'est explicable en partie par la plus petite quantité de publicités, qui conduit à moins écraser statistiquement certains types de sujets qui le sont lorsque le nombre de publicités augmente. Ainsi, le nombre de publicités pour les journaux français (qui comprennent significativement en 1867 des publicités pour *L'Univers*) est à peu près stable, mais il représente 6% des publicités en 1867, et seulement 2% en 1876 et 1885. Ce qui rend d'autant plus forte la progression des types de produits pour lesquels les publicités représentent une proportion plus importante du total en 1876 et 1885 qu'en 1867. C'est le cas des publicités pour de l'eau minérale française, anecdotiques en 1867, mais bien présentes en 1876, avant de disparaître en 1885. Il s'agit en fait toujours de la même publicité, pour les « Eaux de Vichy ».

C'est la caractéristique principale de ces publicités : ce sont toujours les mêmes et elles sont publiées pendant très longtemps ; c'est le cas de la publicité pour la « Seule ligne directe pour la France » (Extrait 3), celle de la Compagnie Générale Transatlantique. On retrouve cette publicité, avec les dates remises à jour, dans quasiment toutes les éditions de *La Minerve* en 1876 et 1885, et sans doute entre les deux. Les publicités pour des traversées transatlantiques à destination de la France sont nombreuses pendant les trois années du dépouillement, mais *La Minerve* est le seul journal à en

contenir. En 1867 elles sont assez variées ; celle que l'on retrouve le plus souvent est un « Avis aux importateurs », qui fait la promotion d'une nouvelle ligne « voyageant entre Marseilles [*sic*, le nom de la ville est généralement écrit à l'anglaise dans les journaux québécois], Bordeaux, Le Havre, Charente [?], Londres, Québec et Montréal ». On retrouve cette publicité régulièrement de janvier à juin 1867. Une autre publicité vante la « Ligne française et Canadienne de Vaisseaux à Voiles », qui fait également des liaisons plus ou moins directes entre Marseille et Québec et Montréal. En 1876, la publicité de la CGT est la seule, mais on la retrouve beaucoup plus régulièrement, et enfin en 1885 on retrouve à la fois la publicité de la CGT et une publicité pour la nouvelle ligne entre Le Havre et Montréal, créée en 1884 et déjà mentionnée.

L'autre catégorie très forte est celle des publicités pour des médicaments. Ces publicités sont très liées à celles des cosmétiques, car ce sont les mêmes vendeurs, les principaux étant Laviolette & Nelson, qui ont des boutiques à Québec comme à Montréal, et qui placent des publicités dans *La Minerve*, *Le Canadien* et *La Patrie*. Leurs produits viennent en majorité de France, et ils sont très nombreux : on peut citer les « cachets médicamenteux Limousin », le « fer dialysé Bravais », qui soigne « la débilité des enfants », la « solution anti-nerveuse Laroyenne » ou encore le « véritable élixir du Dr Guillié ». Tous ces produits sont vantés par des publicités particulières, qui sont exactement les mêmes dans tous les journaux, et comprennent souvent des illustrations ou des encadrements spéciaux, qui attirent l'attention. Il est probable que les formes typographiques pour ces publicités soient importées de France, Laviolette & Nelson ou les autres vendeurs ne rajoutant qu'une petite ligne pour préciser qu'ils ont ces médicaments en dépôt. Ces publicités sont extrêmement nombreuses, et occupent une place très importante dans les journaux ; *La Minerve* finit en 1876 par créer une rubrique « Annonces Parisiennes » (Extrait 4), qui occupe comme on le voit facilement plusieurs colonnes, chaque colonne de cette catégorie occupant la place de deux colonnes normales du journal. Les publicités pour ces produits se retrouvent en 1876 et 1885. Ces publicités font parfois l'objet de modifications, mais elles sont rarement très importantes : elles ont une image visuelle propre, qu'elles associent au produit vanté. On remarque sur les extraits 5 et 6 que la publicité pour le sirop ferrugineux Quina-Laroche, qui est celle qui change le plus entre 1876 et 1885, conserve ainsi le ruban en arc. On note aussi que cette

évolution se fait vers une publicité plus petite ; cette tendance assez largement partagée explique la baisse du nombre de lignes représenté par ces publicités entre 1876 et 1885. Pour Jean de Bonville, qui a étudié la presse québécoise entre 1884 et 1914, « les fabricants de médicaments sont les premiers à exploiter à fond les possibilités de la presse pour la prospection de la clientèle¹ ». La tendance après notre période est donc à une augmentation très forte du nombre de ces publicités.

Les publicités pour les diverses « épicerie » importées de France que l'on trouve en 1867 ont disparu en 1876. En revanche on trouve en 1876 beaucoup plus de publicités pour des vins français. La disparition de ces publicités en 1885 ne correspond pas à un arrêt des importations ; peut-être faut-il y voir plutôt un moindre besoin de publier des publicités pour vendre du vin français... Beaucoup de petites catégories ont disparu : on ne trouve plus en 1876 les publicités du *Canadien* pour les « Pipes Fiolet de Paris », ni les publicités de *La Minerve* pour les « Fleurs artificielles françaises ». Certaines publicités, comme celles pour des « Cigares de la Havane », se rattachaient à la France par des éléments conjoncturels, ici une médaille à l'Exposition universelle de 1867. Mais ces publicités disparaissent aussi parce qu'elles sont moins régulières que les publicités pour la CGT ou les médicaments : or les journaux n'ont pas une place illimitée pour les publicités. En décembre 1885, *La Minerve* demande tous les jours à ses annonceurs de déposer leurs annonces au plus tard en début d'après-midi pour le lendemain, le journal ayant du mal à gérer la surabondance d'annonces qu'on lui demande de publier.

Les publicités du *Journal des Trois-Rivières* font gonfler certaines catégories : en 1867, c'est le cas pour les livres, le journal publiant dans chaque édition une publicité pour « L'Oraison funèbre du général de Lamoricière », oraison prononcée par Mgr Dupanloup, et sans doute éditée par l'imprimerie du journal lui-même. De la même façon, en 1885, *Le Journal des Trois-Rivières* est le seul à publier des publicités pour des prêts bancaires ; il s'agit du Crédit foncier franco-canadien, qui propose des prêts sur hypothèque pour 5, 10 ou 50 ans. Cette banque aux capitaux français insiste sur le

¹ BONVILLE Jean de, *La Presse québécoise de 1884 à 1914 : genèse d'un média de masse*, Québec, PUL, 1988, p. 316.

développement des campagnes ; il est donc logique qu'on trouve cette publicité dans le *Journal des Trois-Rivières* et pas dans les journaux urbains.

Il est intéressant de noter que, après 1867, les publicités ne recourent pas du tout à la réalité des échanges, qui restent dominés par les vins, les eaux-de-vie et les tissus¹, et qui de plus sont très faibles, alors que les publicités pour des produits français sont très présentes. Il faut certainement y voir une forte rentabilité des ventes de médicaments français, qui permet aux dépositaires de financer des publicités nombreuses et régulières.

¹ MARNOT Bruno, « Les Relations commerciales entre la France et l'Amérique du Nord », in *La Capricieuse, pour et proue, Op. cit.*, p.11.

Chapitre 5

Les feuilletons

La place du Canada dans les feuilletons des journaux français est très limitée, et comme nous l'avons vu le discours sur le Canada qui s'y trouve est très proche de celui des faits divers. Il en va très différemment de la place de la France dans les feuilletons des journaux québécois. C'est pourquoi il était nécessaire de leur consacrer un chapitre spécifique, tout comme on les a exclus de certains graphiques qu'ils rendaient difficilement lisibles.

Ces feuilletons constituent un enjeu moral : en 1882 l'archevêque de Québec et l'évêque de Saint-Hyacinthe condamnent *Le Courrier des États-Unis* à cause de ses feuilletons, jugés immoraux¹. Ils sont aussi, de par leur importance quantitative et leur plus grande attractivité que les articles, une part essentielle du discours général sur la France, et ils participent à l'élaboration des représentations que les lecteurs de ces journaux s'en font.

Ces feuilletons sont très nombreux – nous en avons relevé plus de trente – et pourraient justifier une étude à eux seuls. Nous commencerons par les présenter de manière générale, avant de les aborder sous deux angles : d'une part le « décor » de ces récits, c'est-à-dire leur situation géographique et temporelle, et d'autre part les personnages qu'ils mettent en scène. Ces œuvres sont très stéréotypées, conformes à l'esthétique du roman-feuilleton, et c'est pourquoi nous nous efforcerons surtout d'en dégager les principales thématiques.

¹ SAVARD Pierre, *Jules-Paul Tardivel, la France et les États-Unis*, Québec, PUL, 1967, p.189.

Pour faciliter la lecture, les principales informations sur les feuillets sont regroupées dans le tableau 3¹.

1. L'importance de la France dans les feuillets des journaux québécois

La France est très présente dans les feuillets des journaux québécois, comme on le voit sur la figure 71. La place physique, ici mesurée par le nombre de lignes, qu'occupent ces feuillets dans les journaux est très grande, en particulier en 1885 : les feuillets représentent pour cette année deux fois plus de lignes que le reste de notre corpus (dépêches, articles et publicités). Cependant, on voit sur les figures 49 à 51 que, en nombre d'éléments, les feuillets ne dominent jamais et représentent presque toujours le poste le moins important ; cela va de soi puisque ce sont des documents beaucoup plus longs que la plupart des autres types de documents publiés par les journaux. Il y a pourtant une exception, dans *Le Journal des Trois-Rivières* en 1885 : les feuillets représentent le plus grand nombre d'éléments dans ce journal et, davantage encore, le plus grand nombre de lignes consacrées au Canada.

On constate également sur le même graphique que les feuillets consacrés à la France représentent beaucoup plus de texte en 1885 qu'en 1867 et en 1876, 1876 marquant d'ailleurs une baisse de l'importance de ces feuillets. Ces changements s'expliquent par plusieurs choses, d'abord par la présence accrue du genre du roman-feuilleton dans les journaux québécois de manière générale. En 1867, il est courant de trouver de longues périodes sans feuillets ; il n'y en a pas en janvier dans *La Minerve*, et dans *Le Journal des Trois-Rivières* il n'y a pas de véritable feuilleton suivi entre avril et septembre. Ces périodes de creux entre deux feuillets disparaissent ensuite. Au niveau hebdomadaire, en 1867 la publication est irrégulière dans *La Minerve*, les feuillets sont le plus souvent publiés le lundi, le mercredi, le vendredi et le samedi, mais c'est loin d'être une règle fixe et les exceptions sont nombreuses. En revanche, *Le Canadien* et *Le Journal des Trois-Rivières* publient leurs feuillets à chacune de leurs éditions. En 1876, la publication est toujours irrégulière dans *La Minerve* ; en janvier on

¹ Les informations en gras sont celles données par les journaux.

en trouve tous les jours puis, lorsque le Parlement reprend ses activités, les feuillets disparaissent facilement quand l'actualité parlementaire est importante. Les feuillets de *La Minerve* sont publiés environ un jour sur deux ; en revanche ceux du *Canadien* sont bien publiés tous les jours, et ceux du *Journal des Trois-Rivières* sont publiés à chaque édition. Mais les feuillets du *Canadien* sont moins nombreux à concerner la France en 1876, et c'est pourquoi sur notre graphique le nombre de lignes diminue. En 1885, *La Minerve* comme *La Patrie* publient leurs feuillets tous les jours, et avec plus de lignes à chaque fois que les années précédentes, ce qui explique l'ampleur de l'écart quantitatif. *Le Journal des Trois-Rivières* publie toujours ses feuillets à chaque édition.

L'emplacement des feuillets change aussi. En 1867, dans *La Minerve*, on les trouve sur la dernière colonne de la première page, c'est-à-dire après les premières publicités. On les trouve en revanche en rez-de-chaussée en première page, donc avec les reproductions, dans *Le Canadien* comme dans *Le Journal des Trois-Rivières*. Il est intéressant de constater que les journaux qui font usage de cette « case » feuilleton (située en bas de page et matérialisée par un long filet noir), et donc d'une organisation plus stricte, sont ceux qui publient régulièrement des feuillets, et qui leur accordent une importance plus grande. Pourtant, au cours de notre période, la présentation en colonne l'emportera alors que les feuillets deviennent toujours plus présents. En 1876, *La Minerve* publie toujours ses feuillets en colonne et en première page, mais les feuillets se décalent vers le centre de la page alors que les publicités sont de plus en plus souvent placées en page 3 et que les dépêches tendent à migrer vers la première page. *Le Canadien* et *Le Journal des Trois-Rivières* abandonnent pour leur part le rez-de-chaussée, et font remonter la fiction au tout début du journal. *Le Journal des Trois-Rivières* conserve cette présentation. En 1885 la situation s'est régularisée : tous les journaux publient alors leurs feuillets en colonnes, et ont fait disparaître le rez-de-chaussée. Dans *La Minerve*, le feuilleton principal est publié en dernière page, et on trouve parfois un feuilleton secondaire (une nouvelle publiée en deux ou trois étapes) publié en page 6 dans l'édition du samedi, qui compte 8 pages. Dans *La Patrie*, les feuillets sont en page 3.

La place importante de la France dans ces feuilletons s'explique assez simplement par le fait que ces feuilletons sont des feuilletons français¹. C'est le cas pour presque tous les feuilletons, et donc pas seulement les feuilletons retenus. Ceux-ci situent l'action en France, ou bien à l'étranger, mais en insistant sur le fait que les protagonistes sont français.

Le nom des auteurs n'est pas toujours indiqué. *Le Journal des Trois-Rivières*, sur huit feuilletons retenus, ne donne qu'une seule fois le nom de l'auteur : il s'agit d'Ernest Capendu (1826-1868)², dont le journal publie *Le Roi des Gabiers* (1862), qui s'achève au début de l'année 1867. Un autre feuilleton, *Julien Durand* (1846)³ est présenté comme « inspiré de l'anglais par l'auteur d'Adhémar de Belcastel », ce qui a permis de le, ou plutôt la retrouver, il s'agit de Joséphine Marie de Gaille⁴.

La Minerve ne donne qu'un seul nom, mais qui revient sept fois sur douze, il s'agit de Paul Féval (1816-1887), dont le journal publie *Le Jeu de la Mort* (1850) en 1867, et publie en 1885, en plusieurs livraisons, toutes les nouvelles du recueil *Les Veillées des familles*, publié chez Dentu en 1878. Le journal donne le nom de Féval à chaque fois, mais ne donne pas le nom d'autres auteurs connus, comme Fortuné du Boisgobey, dont le journal publie *L'Homme sans nom*. Plus connu sous le nom d'*Une Affaire mystérieuse*, ce roman a été publié en feuilleton dans le *Petit Moniteur* en 1869, et publié par Dentu en 1878⁵. De la même façon, *La Minerve* publie *Les Haines du désert*, plus connu comme *Le Coupeur de têtes*, un roman de Louis Noir de 1862, sans donner le nom de l'auteur. Et pourtant du Boisgobey et Louis Noir (le frère de Victor Noir) sont deux romanciers populaires bien connus à l'époque ; *Le Canadien* donne d'ailleurs le nom de Louis Noir en publiant en 1867 *Enterré trois fois, souvenirs d'un zouave* (1866), et *La Patrie* donne –

¹ On s'appuie ici surtout sur le *Guide bibliographique de littérature française, 1800-1906*, d'Hugo Thieme, publié en 1907, numérisé et téléchargeable grâce à l'université de Grenoble <http://bibnum-stendhal.upmf-grenoble.fr/archive/files/15830.pdf>

² Voir une biographie sur gallica : MUSNIK Roger, « Romanciers populaires du XIX^e : Ernest Capendu » [En ligne], <http://blog.bnf.fr/gallica/?p=2153>, consulté le 20 mars 2013

³ Référencé sur Google Books comme ayant été publié chez L. Le fort en 1846. http://books.google.ca/books/about/Julien_Durand.html?id=k_v2mAEACAAJ&redir_esc=y.

⁴ Adhémar de Belcastel est consultable sur Gallica, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5652274f>.

⁵ Renseignements obtenus sur le site des éditions Engrage, qui ont réédité le livre en 2011. <http://www.fictionbis.com/engrage/pages/fichouvrage2.php?ID=476.&edtid=7&PHPSESSID=4d0489e04a6146cf48cd2e8dde1a182b>, consulté le 20 mars 2013.

avec une faute – le nom de « F. du Boisgobet » en 1885 lorsque ce journal publie *Les Gredins* (1872 et 1873, en deux volumes chez Dentu). Il paraît donc clair que si *La Minerve* précise le nom de Féval, et pas des autres, c'est qu'elle le juge plus important. Il est sans doute plus connu que les deux autres, et il apparaît peut-être comme plus conservateur et catholique : *Le Canadien* publie en août 1876¹ le récit que fait Féval de sa première prière au Sacré-Cœur, priant pour que la France de Du Guesclin, de Bayard et de Condé se réveille. *La Minerve* reprend ce récit quelques jours plus tard.

Le Canadien publie toujours le nom des auteurs de ses feuilletons, à la fois en 1867 et 1876. Nous noterons surtout la présence de Xavier Marmier, un écrivain français très intéressé par les pays nordiques et le Canada². *La Patrie* donne le nom de Fortuné du Boisgobey pour *Les Gredins*, mais aussi d'Elie Berthet (1815-1891), autre romancier populaire bien connu, pour *Les Trois spectres*. En revanche, ce journal publie *La Vengeresse* sans donner le nom de son auteur, Jules Cauvain, qui est beaucoup moins connu. C'est dans *Le Canadien* qu'on trouve le seul feuilleton écrit par une femme et présenté comme tel par le journal (contrairement à celui de Joséphine-Marie de Gaulle et à *Trois mois au château* de Marie Emery), *Les Magiciennes d'aujourd'hui* (1870), d'Anaïs Ségalas.

On peut retenir de manière générale que *Le Canadien* donne par principe le nom des auteurs de ses feuilletons, *La Patrie* le donne lorsque ce sont des auteurs connus, et *La Minerve* et *Le Journal des Trois-Rivières* lorsqu'ils sont à la fois connus et qu'ils semblent recommandables.

Si l'on excepte les feuilletons dont nous n'avons pu retrouver l'auteur (6 sur 30), c'est dans *Le Canadien* qu'on trouve le seul feuilleton concernant la France et non écrit par un Français : il s'agit du *Double assassinat dans la rue Morgue* (1841), d'Edgar Poe, dont l'action se passe dans une rue imaginaire parisienne. On peut supposer que les auteurs inconnus sont des Français également, car s'il s'agissait de Québécois, ils seraient certainement mis en valeur en ce sens par les journaux : nous avons vu à propos de Fréchette que les mérites littéraires des Canadiens français était un sujet volontiers mis en

¹ « Pèlerinage d'un romancier à Montmartre », *Le Canadien*, 12 août 1876, p. 2, et *La Minerve*, 17 août 1876, p.

² MENARD Jean, *Xavier Marmier et le Canada, relations franco-canadiennes au XIX^e siècle*, Québec, PUL, 1967.

avant. On peut donc raisonnablement supposer que tous ces auteurs sauf Edgar Poe sont français, ce qui est d'une grande importance : ces feuilletons transmettent l'image que ces romanciers ont de la France et des Français.

2. Des références partagées ?

Avant d'entrer dans le cœur des histoires, il faut souligner la place de ces feuilletons dans un jeu de références qu'ils tendent à répandre de l'autre côté de l'Atlantique.

D'abord, les feuilletons eux-mêmes sont des références, puisque plusieurs – et ce sont les plus longs – sont écrits par des romanciers populaires bien connus en France. Ils sont d'ailleurs quasiment tous édités chez Dentu, qui a construit le succès de sa maison d'édition sur les romans populaires. Les feuilletons publiés par les journaux québécois sont donc des feuilletons déjà lus en France, et en ce sens Français et Québécois partagent ces références.

La question du délai de publication est importante. *Les Magiciennes d'aujourd'hui*, en plus d'être présenté comme écrit par une femme, est le seul parmi ces feuilletons à être présent dans les colonnes d'un journal québécois avant sa publication en volume : cette publication est faite en 1870, mais on peut le lire dans *Le Canadien* dès 1867. Ce journal est celui qui publie les feuilletons les plus récents en 1867, avec les *Souvenirs d'un zouave* de Louis Noir, qui est paru en 1866, et avec *Les Méprises du cœur*, d'Alphonse de Lasthénie, dont on n'a pas pu retrouver la date de publication, mais on trouve dans ce récit des dates en 1865 et en 1866. *La Minerve* fait pâle figure en 1867 avec *Le Jeu de la mort*, publié par Paul Féval en 1850 ; il semble donc bien que *Le Canadien* accorde plus d'importance aux feuilletons, comme le laissait supposer le fait qu'on en trouve dans chaque édition, contrairement aux publications erratiques des feuilletons de *La Minerve*. Pour *Le Journal des Trois-Rivières*, nous n'avons trouvé qu'une date de publication, celle de *Julien Durand*, de Joséphine-Marie de Gaulle, publié en 1846, soit trente ans avant sa parution dans le *Journal* en 1876. En 1885, *La Minerve* comme *La Patrie* publient des feuilletons parus entre 7 et 16 ans plus tôt. La plupart de ces feuilletons sont donc publiés

avec un retard d'une grosse dizaine d'années, et parfois beaucoup plus. *Le Canadien*, avec ses romans très récents, fait exception en 1867, mais plus en 1876.

Les Québécois qui lisent ces journaux lisent donc des feuilletons français, dont certains sont écrits par des auteurs français très connus, et avec un retard variable, mais en moyenne autour d'une douzaine d'années, ce qui n'est pas excessif.

En plus d'être en eux-mêmes des références partagées par certains Français et certains Québécois, ces feuilletons contiennent des références à d'autres ouvrages, et à d'autres choses, qu'ils peuvent donc éventuellement transmettre aux lecteurs québécois.

Ainsi, le 2 janvier 1885, dans *L'Empoisonneuse*, feuilleton de *La Minerve* sur lequel nous ne savons rien, deux paysans disent du Dr Gilbert, un des personnages principaux : « on dirait le Juif errant » ; il est très probable que cela renvoie ici au roman d'Eugène Sue. Toujours dans *La Minerve* en 1885, dans *L'Avare*, d'Emile Richebourg, on lit à propos d'un chien très dévoué à son maître mourant, que c'est chose courante : « Ce sont ces marques d'affection qui ont inspiré M. Alophe dans la composition de son tableau, *Le Dernier ami*. Tout le monde connaît au moins par la gravure ce chef-d'œuvre d'un sentiment si triste et si ému. La scène est à Paris : Sur un boulevard désert [...] »¹ ; suit une description du tableau. Il y a peu de chances pour que ce tableau, d'ailleurs nullement passé à la postérité, ait été connu sur les bords du Saint-Laurent ; il s'agit donc d'une référence que les lecteurs québécois ne connaissent pas. La description assez détaillée compense cependant cela. Dans *Les Gredins*, feuilleton de *La Patrie*, on trouve des références à Vidocq : « – Vidocq donnait la chasse aux coquins ; mon maître aussi. – Et il a, je le soupçonne, une ressemblance de plus avec le célèbre policier. Comme Vidocq, ce digne châtelain du quartier Mouffetard a connu le séjour des prisons, et c'est là sans doute qu'il a étudié ces charmantes pratiques d'espionnage [...] »². On remarque qu'ici tous les éléments nécessaires à la compréhension de la référence à Vidocq sont apportés au lecteur. De la même façon, dans *Les Gredins*, pour illustrer la carrure d'un brigand, le narrateur le compare à « Arpin le Savoyard », et explique que c'est un lutteur célèbre.

¹ *La Minerve*, 24 décembre 1885, p. 3.

² *La Patrie*, 28 mars 1885, p. 3.

On voit par ces exemples que ces références sont souvent suffisamment expliquées pour que tout le monde les comprenne. Malgré tout, il n'est pas évident que ce genre de références soient assimilées par les lecteurs québécois, qui n'ont pas forcément d'autres connaissances qu'il faudrait avoir pour les comprendre vraiment. La question, que nous n'avons pas la prétention de résoudre ici, est de savoir dans quelle mesure ces références se transmettent au lecteur, ou si elles renvoient simplement ce lecteur à ce qu'il sait déjà...

3. Situer l'action : dates et lieux

Parmi ces trente feuilletons, onze ne sont pas situés à un moment précis. Dans trois cas l'action se déroule avant la Révolution, dans cinq cas elle se déroule pendant la Révolution et l'Empire, et enfin dans onze cas elle se déroule entre 1830 et 1870. Entre 1830 et 1850, les feuilletons sur l'Ancien Régime étaient déjà peu nombreux ; en revanche ceux qui parlaient de la Révolution et de l'Empire l'étaient bien plus¹. Le nombre de feuilletons sans date est important car ne pas dater l'action signifie qu'on lui donne un caractère intemporel : c'est particulièrement le cas pour les feuilletons les plus moralisateurs. La présence relativement marquée de la Révolution et de l'Empire s'explique en grande partie par la confusion apparente de la période : la Révolution, l'émigration, les guerres sont autant d'occasions parfaites pour placer l'élément perturbateur d'un récit. Les guerres sont aussi une occasion de montrer la valeur des personnages. Les rares feuilletons qui se déroulent avant la Révolution sont ceux qui font intervenir des personnages célèbres, comme Duguay-Trouin dans *Le Bonhomme Jacques* de Paul Féval, ou Richelieu dans *Le Secret de la Roche-Noire*. Les feuilletons les plus contemporains sont aussi les plus susceptibles de placer l'action à deux moments différents. Cela peut se faire de façon continue, dans *Le Jeu de la mort* la première partie se passe en 1828 et la seconde en 1849. Mais on trouve aussi quelques retours en arrière, comme dans *La vengeresse*, l'action se situe en 1853 mais on rappelle assez longuement des événements de 1844 et de 1828.

¹ LEMIRE Maurice, « Romans-feuilletons et extraits littéraires dans les journaux canadiens de 1830 à 1850 », in GALARNEAU Claude et LEMIRE Maurice, dir, *Livre et lecture au Québec (1800-1850)*, Québec, Institut Québécois de Recherche sur la Culture, 1998, p. 183-194.

Ces feuilletons contiennent, et transmettent éventuellement, des représentations de la France, ou plutôt de certaines régions. Émilie Tanniou, dans son mémoire sur le journal illustré montréalais *L'Opinion publique*, explique que la France est très présente, et de façon assez détaillée, dans ces illustrations : « L'exemple le plus saisissant est celui de la France, pays le plus représenté. Les gravures permettent de faire le tour du pays en passant par Paris, l'Alsace, Boulogne, Reims, les Ardennes ou les différents châteaux de France. Ce voyage géographique est symbolisé par les activités qui caractérisent ces régions et ce pays comme l'Alsace et la coiffe folklorique ou la France par les châteaux. Le fait d'associer un lieu à un symbole relève de la géographie des représentations, ce qui considère que l'espace culturel est forgé à partir de représentations et que l'iconographie, c'est-à-dire les images, est « matrice des visions du monde ». Cette géographie établit des cartes mentales¹ ». L'existence de ces images dans un journal québécois pendant notre période est importante, elle signifie que certains des lieux mentionnés dans les feuilletons (ou dans les actualités) peuvent avoir été représentés dans les gravures de *L'Opinion publique*. Cela tend aussi à rendre la France plus concrète pour ces lecteurs.

Comme les illustrations de *L'Opinion publique*, les feuilletons présentent beaucoup de régions françaises différentes : L'Oise dans *L'Empoisonneuse*, la Lozère dans *L'Héritage du Marquis*, dans *La Minerve* en 1867, mais aussi la Lorraine dans *Le Roman d'un héritier*, dans *Le Canadien* en 1876, ou encore la Provence dans *M. de Touranges*, publié dans *Le Journal des Trois-Rivières* en 1885. Dans *La Minerve* et *Le Journal des Trois-Rivières*, la Bretagne est souvent évoquée. Dans *La Minerve*, on la retrouve dans la plupart des romans et nouvelles de Paul Féval : il est intéressant de constater qu'il insiste en particulier plusieurs fois sur Vitré (*Le Bourgeois de Vitré...*), et qu'un Québécois en voyage en France en 1876 insiste sur cette ville, alors qu'il passe simplement en train dans la région². Les feuilletons dont l'action se déroule à l'étranger mais qui sont centrés sur la France ou les Français sont plus rares ; il s'agit surtout des *Haines du désert*, feuilleton publié en 1876 dans *La Minerve*, qui se déroule aux confins de l'Algérie française et en Afrique noire, et *La vengeresse*, un feuilleton publié en 1885 par *La*

¹ TANNIOU Émilie, *Les gravures du journal montréalais L'Opinion publique (1870-1883) : une représentation populaire de l'ailleurs*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 2009, p. 35.

² « Lettre Européenne », *Le Journal des Trois-Rivières*, 31 juillet 1876, p. 1.

Patrie, dans lequel la première partie se déroule à Porto-Rico, puis on suit la famille française qui s'y trouvait lorsqu'elle revient en France pour que l'héroïne se venge. Quelques feuilletons contiennent des passages en mer, il s'agit toujours de la Méditerranée : dans *L'Homme sans nom*, publié dans *La Minerve* en 1885, l'action se déroule en Angleterre, au cap Camarat en Provence, en mer sur la Méditerranée, aux écueils des Sorelles au large de la Tunisie, en Sicile, puis à Naples, avant de revenir en France. Pendant la même période que celle de cette étude, Émilie Tanniou a constaté que « l'ailleurs s'élargit¹ » ; dans *L'Opinion publique*, on représente de plus en plus les régions colonisées : dans les feuilletons, on ne trouve pas vraiment cette évolution. C'est probablement dû au décalage chronologique dans la publication, ainsi qu'au choix effectué par les journaux.

En revanche, on retrouve pour les feuilletons un autre constat d'Émilie Tanniou : « la plupart des illustrations, quels que soient les aspects montrés, mettent en scène Paris, un peu comme si le pays se réduisait à sa capitale³ ». La capitale française est présente dans presque tous les feuilletons. Le rôle joué par Paris dans l'intrigue est variable ; dans *La vengeresse* c'est l'endroit où Cora se rend pour se venger de Martial Dereyne, qui a tué son père, et l'a droguée pour abuser d'elle à Porto Rico. Dans *Les Gredins*, l'action se passe en partie sur les côtes en Haute-Normandie, et en partie à Paris, la capitale jouant le rôle de l'endroit où tout se mélange, point de rencontre pour tous les protagonistes, bons comme mauvais. Ces deux feuilletons sont publiés par *La Patrie*. Dans *Le Canadien*, on trouve *Le Roman d'un héritier*, de Xavier Marmier, ici Paris joue le rôle de l'endroit où on peut recommencer une vie : Jeanne de Saulnes, qui en rentrant de l'émigration ne peut pas récupérer ses terres en Lorraine, s'y installe, rue de Varenne (orthographié Varennes !). *Les Magiciennes d'aujourd'hui* est également publié dans *Le Canadien* ; dans ce feuilleton Faustin, le personnage principal, part de Haute-Normandie pour se rendre à Paris afin de trouver une femme. Le rôle de la capitale est positif, c'est là qu'il peut prouver sa valeur.

¹ TANNIOU Émilie, *op. cit.*, p. 65. ³ *Ibid.*, p. 39.

À l'inverse, dans plusieurs feuilletons de *La Minerve* et surtout du *Journal des Trois-Rivières* Paris a un rôle souvent négatif. Au début du *Jeu de la mort*, publié dans *La Minerve*, Paul Féval nous donne un point de vue partagé sur Paris : « Paris est à cent lieues de nous, vers l'est. En 1828, époque où commence notre récit, cent lieues, c'était assez. Maintenant, c'est bien peu [...] Paris, la ville chérie et la ville abhorrée ! [...] Que Dieu garde la France contre la contagion de Paris : Mais que Dieu garde Paris, notre beau Paris, notre Paris bien-aimé contre les rancunes de la France¹ ». Dans ce récit de Féval, Paris est l'endroit mondain qui attire les provinciaux, et pas forcément les meilleurs. C'est ainsi que tous les personnages peu recommandables qui se trouvent au début du récit en Bretagne sont ensuite à Paris. Dans *L'Homme sans nom*, Fortuné du Boisgobey présente aussi Paris comme l'endroit qui attire les mauvaises personnes : Robert et Ellen sont contraints d'y déménager pour pouvoir protéger Mary, la sœur d'Ellen faible d'esprit, de son mari Diego. C'est Diego qui a tenu à aller à Paris, où il peut vivre sa vie de débauches. Dans *Le Journal des Trois-Rivières*, on trouve en 1876 Julien Durand, de Joséphine-Marie de Gaulle. Paris est l'endroit où Julien, auparavant écrasé par son père avare Guillaume, peut développer son caractère et ses qualités. Mais en même temps, « l'atmosphère » y est nuisible à la santé, et les promenades hors de Paris sont l'occasion d'un tri moral implicite effectué par le narrateur : deux des personnages féminins n'aiment pas ces sorties car « tous les arbres sont verts² » : autant aller au jardin des Tuileries. À l'inverse, Julien et Léon, le personnage malade et quasiment béatifié par l'auteure, aiment sortir de Paris. Les caractéristiques morales de la capitale sont bien plus tranchées dans *Avocats et paysans*, publié en 1885 mais dont nous n'avons pas pu retrouver l'auteur. La mère d'Hilaire, que son père envoie étudier à Paris pour devenir avocat, a peur pour lui : elle espérait qu'il irait à Rennes, où « c'est tout bon monde et francs chrétiens³ », alors qu'à Paris « on trouve à chaque pas occasion de mal faire, et il faut avoir une raison bien solide pour ne pas succomber ». Le prêtre partage ses craintes, mais lui rappelle malgré tout qu'« à Paris comme en province, il y a des gens de bien ». Hilaire ruine son père en dépensant sans compter et en empruntant à des taux énormes ; il devient avocat à Vannes, mais sans succès, puis il écrit des histoires scandaleuses qui

¹ *La Minerve*, 1^{er} février 1867, p. 1.

² *Le Journal des Trois-Rivières*, 15 mai 1876, p. 1.

³ *Le Journal des Trois-Rivières*, 22 janvier 1885, p. 1.

plaisent aux bourgeoises de Vannes, aussi il retourne à Paris pour essayer de se faire un nom d'écrivain. Puis il revient du côté de la morale et il finit par revenir à Rosefeuille, le village où l'histoire a commencé. Il devient paysan, et épouse la fille des voisins. Tout est bien qui finit bien dans une ambiance très catholique et très ruraliste. On comprend pourquoi ce journal soutenu par l'évêque de la ville (qui compte seulement quelques milliers d'habitants) publie ce feuilleton.

On voit donc que les représentations de Paris perceptibles dans ces feuilletons sont variables : c'est à la fois un lieu de perdition et un lieu où on peut réussir. C'est un endroit qui revient toujours, mais ce n'est jamais le seul lieu du récit, ce qui sert aux auteurs les plus conservateurs pour définir la supposée morale provinciale en creux. Les journaux conservateurs ont un peu plus tendance à publier des feuilletons qui donnent une image sombre de la capitale, mais voir les dangers de la grande ville n'empêche pas de l'admirer dans *La Minerve* ou dans *Le Canadien*. Il faut noter que, si Paris est le principal lieu de perdition éventuelle, ce n'est pas le seul : dans *Les mirages d'or*, publié par *Le Journal des Trois-Rivières* en 1885, Dinard sert de première étape pour Gildas, qui se rend ensuite à Paris. On nous explique qu'à Dinard « on permettait aux jeunes gens le flirtage anglais et les relations nouvelles¹ ». Le problème ne tient bien sûr pas tant aux lieux qu'aux gens qu'on y rencontre, il faut donc s'intéresser aux personnages.

4. Les personnages

À propos des personnages, les stéréotypes généraux constituent également des références transmises au Québec par l'intermédiaire de ces feuilletons : ainsi, dans *Le Jeu de la mort*, Paul Féval reprend l'image de la « lenteur d'esprit » des Bas-Normands. Les stéréotypes à portée générale sur les habitants des régions françaises sont cependant assez peu présents dans ces feuilletons.

Quelques récits font intervenir des non-Blancs, et c'est surtout à propos d'eux que l'on trouve des stéréotypes. Commençons par les « mulâtres » : les métis se trouvent seulement dans les feuilletons de *La Patrie*. Dans *Les Gredins*, de Fortuné du Boisgobey,

¹ *Le Journal des Trois-Rivières*, 25 mai 1885, p. 1.

il n'y a qu'un métis, « Fortoto » ; c'est un personnage positif et généralement valorisé pour sa force. Il épouse une Blanche, avec la bénédiction de tous les personnages et du narrateur. Et pourtant, les stéréotypes négatifs restent présents : « comme tous ceux de sa race, le mulâtre était sensible aux influences mystérieuses¹ ». Les « mulâtres » de *La Vengeresse*, de Jules Cauvain, sont en fait des créoles. Ils sont très nombreux dans le récit, et plus nettement présentés de façon positive : Cora, l'héroïne principale, et ses sœurs, sont les filles d'un Français et d'une créole, et cela ne les empêche pas d'être les plus belles de Paris. Leur énorme fortune ne gâche rien. Dans le même feuilleton, le docteur Jocelyn est lui aussi un « mulâtre », et il est très apprécié par ses anciens camarades de l'Ecole de médecine de Paris. Mais ce feuilleton est également très antiesclavagiste : à Porto-Rico Richard Bernier, le père de Cora, a des difficultés avec les autres planteurs car il refuse de traiter comme eux durement les esclaves. Cela se recoupe avec le fait qu'il est français, quand les autres sont espagnols ; il y a donc une supériorité implicite des Français. Le méchant de l'histoire, Martial Dereyne, est au contraire très raciste et favorable à l'esclavage : « Ces gens-là dont l'intelligence atteint tout au plus le niveau de l'instinct des bêtes de somme sont votre propriété, votre chose. Vous avez sur eux droit de vie et de mort² ». Dans le récit, ce discours vise clairement à le rendre antipathique.

À l'inverse, *Le coupeur de têtes*, de Louis Noir, publié dans *La Minerve* en 1876, regorge de remarques racistes et de stéréotypes négatifs sur les différentes populations croisées. « Il semble que la conscience soit inconnue de tous ces peuples, qu'ils soient juifs, musulmans ou païens (il en est plus d'un) ; on a vu dans les familles des scènes d'anthropophagie épouvantables, et ce, depuis peu³. » En Afrique du Nord, les indigènes sont tous perfides, et ne sont pas mis en valeur pour leurs qualités guerrières : les différents personnages en affrontent et en tuent des dizaines sans réel problème. Dans la suite du récit, les personnages sont plus au sud, et l'image des Noirs est encore pire, ils sont quasiment bestialisés : « Rien de naïf comme le nègre. Rien de meilleur que lui. Ignorant, superstitieux, aimant qui est doux pour lui, admirant qui le domine, c'est un

¹ *La Patrie*, 12 janvier 1885, p. 3.

² *La Patrie*, 18 septembre 1885, p. 3.

³ *La Minerve*, 4 janvier 1876, p. 1.

admirable instrument pour qui sait le manier¹ ». Cette bestialisation est encore renforcée quand on lit à propos de deux gorilles à qui on apprend à faire des nœuds : « Les nègres de mon père ne sont pas aussi vifs, aussi adroits qu'eux ; s'ils parlaient⁵... ». Ces gorilles, à d'autres moments, sont capables d'embrasser des filles sur la main, ils sont jaloux, ils apprécient la beauté des jeunes filles... Plusieurs Noirs sont des personnages relativement valorisés, mais ils sont toujours présentés comme plus ou moins stupides, et surtout inférieurs aux Blancs, et en particulier aux Français. C'est pourquoi tous ces stéréotypes ne sont pas hors de notre sujet : les indigènes ne sont rabaissés que pour mieux mettre en valeur les Français. Par ailleurs, ces stéréotypes raciaux constituent encore une référence qui est partagée entre la France et le Québec, à la fois par des feuilletons comme celui-ci et par les images de *L'Opinion publique* : Émilie Tanniou explique que les illustrations (généralement de source française) mettent toujours en avant les Français et rabaissent les colonisés, dont on insiste sur l'exotisme². En ce sens, les Québécois ne sont pas totalement étrangers à la culture coloniale française en plein développement³.

Les Haines du désert est un feuilleton intéressant pour un autre aspect : le héros principal, Raoul de Lavery, est un marquis. Les nobles sont très présents dans tous les feuilletons que nous avons relevés. Parfois c'est peu important ; ainsi dans *Le Bourgeois de Vitré*, de Paul Féval, Gérard de Pelhédou est de noblesse ancienne, mais ce n'est pas important pour lui, ce qui compte c'est qu'il est le « maître des bourgeois de Vitré ». Dans *L'Empoisonneuse*, autre feuilleton de *La Minerve* en 1885, le docteur Gilbert est un autre noble – son frère était comte – pour qui ce n'est pas important. À l'inverse, dans *La Patrie*, journal *a priori* peu suspect de conservatisme, on trouve un feuilleton dans lequel la noblesse est l'essentiel : il s'agit des *Trois spectres*, d'Élie Berthet. Ce feuilleton raconte l'histoire de la famille de Châtillon, en quatre temps. Le premier est un prologue, qui explique comment Bernard le Gaucher a participé à la croisade de Saint Louis, où il prouve sa foi, il est béni par Dieu et on lui accorde de pouvoir revenir trois fois à la vie

¹ *La Minerve*, 24 janvier 1876,
p. 1. ⁵ *La Minerve*, 16 février
1876, p. 1.

² TANNIOU, Émilie, *op. cit.*, p. 65-80.

³ BLANCHARD Pascal et LEMAIRE Sandrine, dir, *Culture coloniale. La France conquise par son Empire, 1871-1931*, Paris, Autrement, 2003.

sous l'image de quelqu'un d'autre quand sa famille ira mal. La première fois, c'est pendant la guerre de Cent Ans ; la famille est passée aux Anglais, mais il réussit à rattraper l'honneur de la famille en prenant la forme d'un vieux soldat qui était mort noyé. La deuxième fois, à l'époque de Louis XIV, il prend la forme d'un homme que le lieutenant de François II, le nouveau duc, avait tué, il évite une mésalliance, et l'expropriation de la famille. Enfin, après la Révolution, sous la forme d'une jeune fille à moitié folle, il évite la faillite définitive au duc et à son fils Ernest. Le récit est tourné de façon à ce qu'on puisse croire à la réincarnation de Bernard, ou simplement à la bonne volonté de plusieurs personnes que l'on croyait mortes, et qui se dévouent pour sauver l'honneur de la famille de Châtillon. On peut cependant comprendre l'histoire différemment : si l'on élimine la réincarnation de Bernard, à chaque fois ce sont des roturiers qui doivent sauver l'honneur des nobles. Dans la plupart des cas on trouve des nobles, mais c'est sans doute parce que les beaux titres font rêver : dans *L'Héritage du marquis*, deux jeunes filles nobles épousent deux roturiers artistes, et c'est très valorisé, ils ne sont pas moins braves ni moins honnêtes que les nobles du récit, parmi lesquels le comte de Stengel, affreux libertin, est prêt à enlever des jeunes filles pour assouvir ses pulsions et gagner de l'argent. Les nobles, omniprésents dans ces feuilletons, ne sont souvent ni meilleurs ni pires que les autres personnages. En revanche, ils prennent place dans une valorisation plus large du passé, et en cela ces feuilletons sont majoritairement conservateurs, et catholiques. L'antirépublicain Xavier Marmier, dans *Le roman d'un héritier*, fait une remarque ironique après un éloge de l'attitude des nobles vis-à-vis de leurs paysans sous l'Ancien régime : « c'était sans doute pour mieux tromper et mieux asservir le peuple que ces nobles féroces le traitaient si paternellement¹ ! ». On trouve le même genre de remarques favorables au passé à propos de la mode dans *L'Héritage du marquis* : « Les Vandales envahissant Rome insultèrent moins au malheur, à la grâce, à l'élégance, à la beauté, que ne le fait la mode sinistre du jour à la toilette pimpante de nos pères² ». Les feuilletons de Féval sont franchement royalistes (*La Croix-Miracle* raconte un voyage à Frohsdorf), mais ce n'est pas aussi clair pour les autres.

¹ *Le Canadien*, mercredi 22 novembre, p. 1. ² *La Minerve*, 18 mai 1885, p. 3.

Il est intéressant de noter que parmi les personnages de ces feuilletons, deux nobles deviennent médecins, ce qui montre bien que cette valorisation de la noblesse et du passé n'entraîne pas forcément un rejet de la modernité. Il s'agit d'abord de Gilbert dans *L'Empoisonneuse*, dans son cas c'est bien ce côté scientifique, et pas sa noblesse, qui est l'élément essentiel de son identité. L'autre cas est celui du « docteur Luciani » dans *L'Héritage du marquis* ; c'est en fait le comte d'Estillac qui, ruiné, a abandonné sa femme et est parti en Italie. Il est devenu médecin sous le nom de Luciani ; dans son cas ce travail médical est une sorte de rédemption, et c'est comme médecin qu'il se refait par lui-même la fortune dont il avait hérité et qu'il avait perdue. Ces deux personnages, et surtout « Luciani », sont présentés comme des médecins très connus dans le monde médical, mais ce n'est pas limité aux nobles, c'est aussi le cas de Jocelyn dans *La Vengeresse*. Tous les personnages scientifiques sont valorisés dans ces feuilletons, à l'exception d'un personnage secondaire qui n'a même pas de nom : le médecin de Bry-sur-Marne dans *L'Empoisonneuse*, qui, contrairement à Gilbert, n'est pas au fait de la science moderne, ce qui l'empêche de comprendre qu'on empoisonne sous ses yeux une jeune fille. Il est donc dévalorisé comme pas assez scientifique. Ces personnages ne sont pas tous des médecins, même s'ils le sont majoritairement. Dans *Les Magiciennes d'aujourd'hui*, Faustin, le personnage principal, est un zoologiste chevronné qui impressionne tout le monde par ses connaissances sur les animaux. Dans *Le Roman d'un héritier*, Henri, le fils de Jeanne de Saulnes, brille à Polytechnique puis comme ingénieur. On peut aussi ajouter à cette liste Dupin, le détective d'Edgar Poe dans *Double assassinat dans la rue Morgue*, dont la rigueur de l'enquête est toute scientifique.

Au-delà des questions de noblesse ou non, tous les personnages sont caractérisés par leur rapport à l'argent. Dans *Les Haines du désert*, la recherche des différents trésors et autres sources d'enrichissement possibles est valorisée, elle s'intègre ici dans l'aventure en général¹. Dans *L'Homme sans nom*, l'enrichissement par la récupération de trésors dans les navires engloutis est également valorisée ; on retrouve ici à la fois l'aspect scientifique et l'aspect d'aventure. En revanche, dans les feuilletons dont l'action se passe toujours en France, les personnages qui cherchent à s'enrichir sont le plus souvent les

¹ Sur la question de l'aventure et de sa valorisation, voir VENAYRE Sylvain, *La gloire de l'aventure. Genèse d'une mystique moderne, 1850-1940*, Paris, Aubier, 2002.

personnages négatifs. Prenons l'exemple de *Julien Durand* : le père de Julien, Guillaume, est un avare qui refuse tout à sa femme, et finit par mourir dans sa cave malsaine car il refuse de se chauffer convenablement. À l'inverse, son fils Julien est très catholique (comme une grande partie des personnages positifs, surtout dans les journaux conservateurs), et lui aussi s'enrichit par son travail, mais sans être avare, et sans s'y intéresser vraiment. L'amour de l'argent est souvent lié à d'autres défauts. On a déjà évoqué le comte de Stengel, cupide et libertin ; c'est aussi le cas dans *L'Homme sans nom* avec le personnage de Diego, lui aussi cupide, et joueur. Contrairement au père de Julien Durand, ces personnages ne cherchent pas à s'enrichir simplement par amour de l'argent, mais pour pouvoir financer leurs vices. Les feuilletons les plus conservateurs insistent aussi implicitement sur l'argent qui corrompt : dans *Le Jeu de la mort*, le jeu en question, imaginé par Jean de Créhu avant sa mort, consiste à donner une vingtaine d'années à ses douze héritiers potentiels pour s'entre-tuer s'ils veulent obtenir l'intégralité de sa fortune. Pour participer ils doivent tous verser des sommes annuelles dans une caisse commune pendant les vingt ans. S'il en reste plus d'un, Berthe, sa fille non reconnue, hérite de l'ensemble. La plupart des personnages deviennent dès lors prêts à tout pour tuer tout le monde. L'argent corrompt, mais seulement les plus faibles, et seulement les mauvais catholiques : Berthe (qui de toute façon n'a besoin de tuer personne) est un modèle de dévotion, mais Tiennet Blône, un des héritiers potentiels, refuse aussi de jouer le jeu. Les participants doivent quand même les tuer, ce qu'ils échouent à faire. Les héritages sont un des thèmes les plus utilisés pour les intrigues, on le voit jusque dans les titres (*L'Héritage du marquis*, *Le Roman d'un héritier*). Martial Dereyne dans *La Vengeresse* n'hésite pas à tuer son cousin pour hériter ; Philippe de Garennes dans *L'Empoisonneuse* ne veut pas partager l'héritage de son oncle : il n'hésite pas à accuser son cousin Raoul de l'avoir assassiné... Tous ces personnages sont immoraux, et on les oppose à ceux qui ne cherchent pas à s'enrichir ainsi : dans *La Vengeresse*, Cora dilapide sans compter ses millions dans le seul but de se venger de Martial Dereyne.

Les personnages féminins sont aussi très variés¹, et ils sont souvent importants. On les trouve peu dans les titres, *Les Magiciennes d'aujourd'hui* incite surtout à la curiosité, *La Vengeresse* et *L'Empoisonneuse* regroupent les deux extrêmes. *La Vengeresse*, nous l'avons dit, est Cora, droguée et violée par Martial Dereyne, qui en plus a tué son père, elle le poursuit de sa haine implacable de Porto-Rico au Havre puis à Paris, et se venge de façon très complexe : entre autres elle fait couler deux navires de cet armateur, puis le soutient financièrement pour lui éviter la faillite, avant de le laisser tomber au pire moment, un moment qu'elle a elle-même organisé. *L'Empoisonneuse* est Mme de Brennes, la mère de Philippe déjà évoqué, qui veut tout l'héritage de son oncle pour lui. Mme de Brennes empoisonne Geneviève, la fille cachée de l'oncle en question, qui a été élevée par des paysans, le fils de ces paysans étant d'ailleurs un des personnages négatifs : c'est le valet de Philippe et son complice. Le monde est petit, comme toujours dans les feuilletons... Dans *Les Gredins*, la première partie s'appelle « L'empoisonneur », mais si c'est un homme qui empoisonne, c'est une femme qui prépare le poison, Aurora, la mère de Fortoto, présentée comme une sorcière de Madagascar.

Le personnage négatif féminin le plus courant est celui de la femme fatale, qui (comme l'argent) corrompt les hommes. On en trouve une dans presque tous les feuilletons : dans *Les Mirages d'or*, publié par *Le Journal des Trois-Rivières*, c'est le cœur de l'histoire. Gildas, le fils du comte Loys de Kermoël, rencontre à Dinard « la Syrène », c'est-à-dire Nadille du Frétay, fille d'un banquier et encore plus intéressée par l'argent que son père. Elle force Gildas à vivre à Paris avec un train de vie considérable, elle se fait confier par lui la gestion de leurs affaires et, parce qu'elle ne suit pas les conseils de son père, elle les ruine. Les parents de Gildas sauvent la situation et parviennent à les ramener en Bretagne, mais cela ne dure pas, et Nadille repart sans son mari à Paris pour reprendre sa vie mondaine. À la fin de l'histoire, elle retrouve le catholicisme et meurt. On trouve quasiment le même personnage avec Coraly dans *Les Magiciennes d'aujourd'hui*, elle est aussi très belle, elle épouse un vieux colonel riche et veuf, et elle lui coûte très cher. Elle pousse le vice plus loin que Nadille en tombant amoureuse d'un autre, et en commençant une liaison avec lui, qui ne se concrétise pas car

¹ Voir sur ce thème le bref lexique des feuilletons d'Anne-Marie THIESSE dans *Le roman du quotidien*, *op. cit.*

elle est démasquée à temps. Le colonel fou de rage arrache une barrière, détruit (symboliquement) une statue de Vénus, et provoque l'amoureux en duel, puis le tue sans le vouloir. Dans *Les trois spectres*, le personnage de la femme non noble avec qui on frôle la mésalliance est semblable, et on en trouve ainsi dans la plupart des récits.

À l'opposé de ces femmes fatales qui coûtent cher et emmènent les hommes vers le vice et la débauche quand ils n'y sont pas allés tous seuls, on trouve aussi dans presque tous les récits un personnage de femme dévote, au comportement parfait. Ces saintes sont parfois « la » femme qu'il faut épouser, et pas sa rivale en apparence plus brillante mais surtout plus dépravée. Dans *Les Mirages d'or*, au personnage de Nadille répond celui de Typhaine, qui est elle aussi amoureuse de Gildas, mais lui ne la voit pas vraiment comme une femme avant qu'il ne soit trop tard. C'est des années après son mariage, quand Nadille néglige leur enfant et que Typhaine s'en occupe à sa place, qu'il comprend que c'est elle qu'il aurait dû épouser. Dans *Les trois spectres*, à Duranci, la comédienne à qui François a promis le mariage, répond Cécile de Laferté-Champfort, elle non plus François ne la voit pas au début comme une femme mais comme un enfant. Dans ce cas, grâce à l'intervention de « Bernard », il ouvrira les yeux à temps. Dans ces feuilletons la dévote n'est pas toujours l'épouse idéale : elle peut aussi être la mère. Ainsi la mère de Julien Durand, qui supporte sans rien dire les privations que lui impose son mari. Notons que dans *Julien Durand* on trouve le seul personnage de « saint » masculin parmi tout ce corpus, il s'agit de Léon, dont on dit qu'il a un visage d'ange. C'est le fils de Delorme, l'épicier qui prend Julien sous sa coupe et lui apprend son métier. Notons que la mère et la sœur de Léon sont des personnages négatifs attirés par l'argent et la mondanité : le fait que l'auteure soit une femme ne change rien au discours sur les femmes, c'est la même chose dans *Les Magiciennes d'aujourd'hui*. Ce personnage de la mère sainte, bonne catholique et qui supporte tout sans rien dire, est un personnage récurrent, on le retrouve dans *Avocats et Paysans*, *L'Avare* (là encore une sainte a épousé un avare), ou encore dans *Le Roman d'un héritier*. Ce sont bien sûr les feuilletons les plus conservateurs, publiés par les journaux les plus conservateurs, qui insistent le plus, mais dans tous les feuilletons il y a des personnages féminins positifs comme négatifs, tout comme il y a des bons et des mauvais personnages masculins.

Il arrive parfois que des femmes se travestissent. C'est le cas seulement dans les feuilletons ouverts sur l'étranger. Ainsi dans *La Vengeresse*, Cora, pour ne pas être reconnue, devient à son arrivée en France Lionel Warton, homme d'affaires anglais. Dans *Les Haines du désert* on trouve Pedro, ou plutôt Pedrina (Louis Noir fait dans la simplicité), une Espagnole qui prépare sa vengeance contre son mari. Elle était folle de lui, au point de se travestir puis de se faire condamner pour le rejoindre en prison, ils se sont évadés ensemble et sont passés en Afrique, mais il l'a vite vendue comme esclave. Elle ne révèle son identité qu'à peu de gens, et surtout à deux femmes, Marie et Jeanne, qui sont respectivement la femme de Raoul et celle de Nadief, le compagnon d'armes et d'aventures de Raoul. Ces trois femmes sont de redoutables combattantes : elles tuent des dizaines de personnes pour sécuriser le trésor recherché par Raoul et Nadief, traversent l'Afrique pour les rejoindre... Et pourtant on les laisse toujours en arrière parce que ce sont des femmes. Le message est ambigu, d'un côté elles se débrouillent très bien toutes seules, mais d'un autre côté le narrateur présente comme normal que Raoul et Nadief les laissent en arrière en permanence et ne tiennent aucun compte de leurs capacités. Priorité aux hommes, et les femmes courageuses et fortes sont volontiers masculinisées, dans *Les Magiciennes d'aujourd'hui* Anaïs Ségalas présente ainsi le personnage de « la Grande Jeanne », dompteuse de bêtes féroces ; elle est très grande et très forte, et elle n'hésite pas à enfoncer une porte pour sauver une demoiselle en détresse : on a mis le feu à sa chambre. À cette occasion, Jeanne fait mieux que tous les hommes qui sont devant la porte et n'osent rien faire, cette action habituellement réservée à un héros masculin montrant que les femmes peuvent faire aussi bien voire mieux que les hommes. Mais l'auteure adoucit le message en masculinisant l'héroïne...

*

L'impression d'ensemble qui se dégage de ces feuilletons est conservatrice : le catholicisme est toujours valorisé, mais il est plus présent dans les feuilletons des journaux plus conservateurs. On trouve beaucoup de nobles, mais ils ne sont

généralement pas différents des autres personnages ; il y a une valorisation générale du passé qui n'empêche pas de valoriser aussi les progrès scientifiques modernes. Ces feuilletons ne sont pas originaux : comme dans tous les feuilletons on y trouve une morale facile et claire ; dans les plus conservateurs elle est appuyée sur le catholicisme, dans les autres elle s'en passe, mais dans tous les cas la femme fatale qui dilapide l'argent de son mari en soirées mondaines reste un personnage quasiment incontournable. Les femmes peuvent être positives ou négatives, mais elles doivent rester à leur place, lorsqu'elles en sortent c'est soit masculinisées, soit travesties.

Bien qu'elle soit fréquente, la concordance entre l'orientation générale d'un journal et le contenu de ses feuilletons n'est pas systématique. Nous avons vu que *La Patrie* publiait un feuilleton valorisant l'honneur noble. À l'opposé, *La Minerve*, journal conservateur, publie un feuilleton avec une femme déguisée en homme. Le plus important est le fait que ces feuilletons, tous français, diffusent des représentations destinées au départ à un public français, ces représentations se retrouvant donc au moins en partie partagées par les Français et les Québécois. Ces récits propagent un ensemble de références qu'ils tendent à normaliser ; nous pensons ici particulièrement à la géographie française : comme mentionné au début de cette seconde partie, les informations sur la France ne sont pas nécessairement situées explicitement en France, mais dans une région ou un département français. Pour que les lecteurs sachent qu'il s'agit de la France, il faut qu'ils en aient une connaissance minimale, cette connaissance est apportée par les nouvelles elles-mêmes, mais aussi par les feuilletons, et par les illustrations de *L'Opinion publique*. Plus largement, Émilie Tanniou montre bien dans son mémoire qu'«Il existe donc différentes altérités entre les récepteurs des images et les pays représentés, avec une graduation. La France paraîtrait ainsi plus proche aux Canadiens-français que l'Arabie, ou du moins est-elle construite ainsi par les concepteurs du journal.»¹. Les feuilletons jouent un rôle assez semblable aux illustrations, qui sont elles aussi françaises pour la plupart, en diffusant les références et des stéréotypes français au Québec.

Synthèse de la seconde partie : la France dans les journaux québécois entre 1867 et 1885

La France est très présente dans les journaux québécois pendant toute la période étudiée. Cependant, il y a des évolutions, et d'abord une augmentation quantitative de cette présence : augmentation très forte du nombre d'éléments concernant la France sur toute la période, et augmentation du nombre de lignes entre 1867 et 1876. Cette augmentation quantitative est en grande partie due à l'augmentation du nombre de publicités pour des produits français, et en particulier pour des médicaments. Il y a une évolution dans la forme de ces journaux, qui est aussi visible dans la place de plus en plus importante des feuillets, ou dans la standardisation des rubriques, cependant ces journaux n'évoluent pas assez et disparaissent dans les années 1890, faute de se transformer en journaux d'information¹.

L'opinion des journaux québécois sur la France change au cours de notre période : le tournant majeur a lieu en 1870-1871, avec la guerre franco-prussienne et surtout avec l'instauration de la III^e République. Pour les journaux libéraux, c'est une bonne chose, mais pour les journaux conservateurs, cela vient couronner un déclin de la place du catholicisme en France et donc de la moralité de la population française. Il faut cependant relativiser un peu le rôle de la République dans ce déclin : s'il est perçu comme très important par ces journaux, il n'est pas perçu comme en étant à l'origine : le point de rupture remonte au soutien de Napoléon III à l'unité italienne, et surtout à l'évacuation des troupes françaises de Rome en 1864, qui n'est pas rachetée par l'intervention pour défendre le pape en 1867. La perception qu'ont les journaux conservateurs de la France n'est pas seulement (bien que ce soit parfois le cas) une vue de loin, avec des informations partielles apportées par des dépêches choisies par les Américains d'Associated Press. Cette perception est appuyée sur la lecture de *L'Univers* et des œuvres de Louis Veillot, et elle correspond à des messages – valorisation du passé, place du catholicisme pour la morale – que l'on retrouve dans la plupart des feuillets, français également, publiés par les journaux québécois, d'ailleurs libéraux comme conservateurs. Les journaux conservateurs voient la France à travers le prisme des

¹ Sur les évolutions ultérieures de la presse québécoise, voir BONVILLE Jean de, *La presse québécoise de 1884 à 1914, genèse d'un média de masse*, Québec, PUL, 1988

royalistes et des ultramontains français ; à l'inverse les libéraux la voient à travers le prisme des républicains, mais davantage des opportunistes que des radicaux. C'est pourquoi l'assimilation, pratiquée par tous, de leurs adversaires à ce que l'on perçoit comme leurs équivalents français n'est pas fausse. Elle est cependant simplifiée à l'extrême par les conservateurs, dans un manichéisme qui est possible seulement à la lecture de Veillot, et qui est bien plus évident de loin. C'est pourquoi Joseph Tassé devient moins catégorique dans son approche des républicains français en 1885 lorsqu'il est présent sur place pour les élections et qu'il voit les différences entre opportunistes et radicaux. L'ardeur antirépublicaine des journaux québécois est très forte en 1876 lorsque les questions d'influence indue du clergé se retrouvent en même temps en France et au Québec, mais elle devient moins forte ensuite, quand on comprend que la République ne va pas s'écrouler rapidement comme on s'y attendait.

Mais les journaux québécois, conservateurs comme libéraux, aiment la France malgré ces visions différentes. L'intérêt très fort pour la France est visible dans le nombre énorme de lignes que ces journaux lui consacrent, et dans la diversité des sujets. Cette francophilie partagée est particulièrement visible lors de la visite des délégués français en 1885. Comme en 1855, lorsque la France vient au Canada, c'est saluée par tous : on en gonfle l'importance, et on oublie les considérations politiques. Ce n'est pas longtemps le cas lors de la remise du prix Montyon de littérature à Louis Fréchette en 1880, et pourtant des conservateurs présents sur place à la cérémonie pleurent en écoutant le discours de Camille Doucet qui fait l'éloge de Louis Fréchette, leur adversaire politique, et du Québec en général. Les journaux conservateurs et libéraux ne s'entendent pas toujours (il faut bien marquer leurs différences) sur ce qu'il faut faire pour développer les relations avec la France ; en revanche tous les journaux de Québec et de Montréal souhaitent renforcer ces relations. Il ne faut donc pas surestimer l'importance des critiques de la France présentes dans ces journaux : elles servent finalement surtout à parler du Québec. C'est ce qui explique cet écart apparent dans les journaux conservateurs entre une dénonciation féroce de la République et les éloges des délégués, dont certains sont républicains. Les relations avec la France renvoient à la mémoire de la Nouvelle-France, et aussi à un appui face à la domination coloniale des Anglais, qui se double d'une domination de plus en plus forte des anglophones au Canada. Elles correspondent aussi à

la valorisation de la proximité culturelle entre Français et Québécois, une proximité qui est renforcée par un fait fondamental : les journaux québécois reprennent énormément d'articles de journaux français, voire même des débats de la Chambre, et ils publient des feuillets français. Cela s'explique à la fois par un choix et par la facilité, puisqu'ils sont déjà en français. Pour notre étude, c'est important, car ces reproductions entraînent un renforcement de la proximité culturelle, mais le discours des journaux québécois n'est pas figé : parfois on met en avant la proximité, et parfois les différences.

Conclusion

1. Comparaison des grandes caractéristiques de la presse

Dans cette étude, nous avons croisé les regards, eux-mêmes croisés, des journaux français sur le Canada et québécois sur la France. Il faut donc à présent les comparer, dans la mesure du possible, et d'abord il convient d'insister sur le fait que les journaux étudiés sont très différents : pendant la période étudiée, en France on trouve déjà *Le Petit Journal* et *Le Petit Parisien*, qui sont clairement tournés vers l'information et plus l'opinion. En revanche, au Québec le passage à la presse d'information ne se fait que dans les années 1890, et pendant notre période on trouve des journaux d'opinion, comme *La Minerve* ou *La Patrie*. Une autre possibilité aurait été de dépouiller davantage de journaux d'opinion français, pour une comparaison plus simple, mais varier les journaux est plus intéressant, car cela permet d'étudier un discours plus large. Par ailleurs, la comparaison n'aurait pas été plus juste pour autant car la différence d'audience de ces journaux serait restée très grande : d'après Paul Rutherford¹, *La Minerve* tire à 5 000 exemplaires en 1872, 3 500 en 1880 et 5 500 en 1885, quand *La Patrie* tire à 5 000 exemplaires en 1880, et 8 000 en 1885. Les différents journaux d'opinion français retenus (*Le Figaro*, *L'Univers*, *Le Temps*) tirent à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires, un écart logique compte tenu de la différence de population.

Les sources de l'information des uns sur les autres sont semblables par bien des aspects ; même si les journaux français reçoivent leurs dépêches de l'agence Havas, ce sont des dépêches transmises à Havas par Associated Press ou par Reuters. Et dans l'autre

¹ RUTHERFORD Paul, *A Victorian Authority : The Daily Press in Late Nineteenth-Century Canada*, Toronto, University of Toronto, 1982, p. 49, p.1 00 et p. 101.

sens, les journaux québécois ne reçoivent que les dépêches sur la France qui intéressent les Américains d'Associated Press. Les journaux français s'en contentent largement ; il est rare qu'on y trouve des articles de journaux québécois, et il n'y a pas de correspondant permanent au Canada pendant notre période. À l'inverse les dépêches ne suffisent pas aux journaux québécois, qui ont très régulièrement un ou plusieurs correspondants en France, et qui reprennent abondamment les journaux et les feuilletons français. Pour les reproductions, il s'agit bien sûr en partie de remplir les colonnes des journaux : la France concentrant les plus grandes industries culturelles francophones il est logique que ce soit dans les journaux français que les journaux québécois aillent chercher des textes. Mais l'abondance de correspondances françaises montre bien que, au-delà de ce remplissage, la France suscite un intérêt marqué au Québec. Les reproductions elles-mêmes sont de moins en moins nombreuses pendant notre période, alors que la France est de plus en plus présente. Par ailleurs, ce sont les journaux qui reprennent le moins d'articles français, comme *La Minerve* ou *La Patrie*, qui parlent le plus de la France. La présence très importante de la France dans les colonnes des journaux québécois n'est donc pas seulement due à un besoin de remplir les colonnes facilement avec des articles français, elle relève d'un intérêt véritable.

2. Comparaison de l'évolution quantitative

La présence du Canada dans les journaux français augmente fortement pendant notre période, et la présence de la France dans les journaux québécois augmente également¹. Dans les journaux québécois, c'est visible en 1876, en particulier du fait des querelles sur l'influence indue du clergé en France, qui coïncident avec celles qui ont lieu au Québec. Mais cette évolution est confirmée en 1885, alors qu'il n'y a plus cette synchronicité claire entre les actualités politiques. Or le nombre de lignes diminue un peu dans les journaux conservateurs, mais le nombre d'éléments augmente. Le tournant des années 1880 est donc marqué dans les journaux, et cela correspond à un tournant général dans les relations franco-québécoises.

En effet, les années 1880 sont celles des premières réussites de coopérations économiques franco-canadiennes, avec notamment le Crédit Foncier Franco-Canadien

¹ Voir figures 11 et 47.

(1881) et la création d'une ligne de vapeurs cofinancée en 1884. Mais le rapprochement n'est pas qu'économique : Armand Yon avait constaté une augmentation du nombre de publications après 1880, ainsi qu'un changement d'attitude des auteurs français sur le Canada ; il parle d'« ère de la critique » à propos des années 1880 à 1914 : pour lui suite à l'influence du développement des méthodes critiques les Français qui écrivent sur le Canada le traitent plus sévèrement. Sylvain Simard explique que les nombreux auteurs français qu'il a étudiés ont l'impression qu'il y a à partir de 1880 une redécouverte du Canada en France, voire une « mode » du Canada¹. Davantage que d'une approche plus critique par principe des écrivains français, il semble donc qu'il y ait tout simplement une meilleure connaissance du Canada, qui permet une meilleure compréhension. Cette meilleure compréhension permet de dépasser parfois l'admiration plus ou moins mal renseignée face à la survivance du français en Amérique du Nord. C'est effectivement cohérent avec le contenu des journaux français ; après la remise du prix Montyon à Louis Fréchette, on trouve davantage d'articles sur le Canada, cet intérêt en développement expliquant l'importance du traitement de la révolte et de l'affaire Riel en 1885. Armand Yon désigne les années 1855 à 1880 comme celles où « des cousins se retrouvent » ; il écrit en 1964 et 1965, et cette vision est faussée par l'impression alors largement répandue parmi les historiens des relations franco-canadiennes que la mission de *La Capricieuse* en 1855 avait témoigné d'une redécouverte du Canada par la France. Cette vision a été corrigée depuis, et on sait aujourd'hui que cette visite est un événement québécois, bien plus qu'un événement français : c'est d'ailleurs un événement qui semble en grande partie lui-même redécouvert par la suite, puisqu'aucun journal québécois n'y fait allusion pendant les années dépouillées.

Comme l'avaient souligné A. Yon et S. Simard, 1880 est bien un tournant dans la vision du Canada en France, même si A. Yon avait mal compris ce tournant. Dans les journaux français, cela correspond à la fois à une augmentation quantitative et à un changement de discours. En revanche, dans les journaux québécois, il y a une augmentation quantitative, mais pas de changement dans le discours : c'est plutôt 1870-1871 et l'instauration de la III^e République qui amènent un changement dans le discours

¹ SIMARD Sylvain, *Mythe et reflet de la France. L'image du Canada en France, 1850-1914*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1987, p. 299.

tenu sur la France par les journaux québécois. Il convient donc de s'intéresser à l'évolution comparée de ces discours.

3. Identifications et assimilations

Cet intérêt qui se développe en France pour le Canada comprend plusieurs aspects : l'exotisme, le renforcement des liens économiques, la vision idéalisée d'une terre promise cléricale alors que l'anticléricalisme se développe, l'intérêt nationaliste pour les francophones résistant aux Anglais après 1871, et enfin l'intérêt purement désintéressé pour les « cousins ».

Ces différents aspects sont bien sûr enchevêtrés dans tous les écrits de la période, mais il faut noter que le Canada comme paradis cléricale est surtout présent dans *L'Univers* et dans les livres publiés sur le Canada ; on ne le trouve pas présenté ainsi dans la plupart des journaux. Sylvain Simard a une formule heureuse pour exprimer la concordance des vues entre Tardivel et Veillot : « la France que l'on retrouve dans *La Vérité* de Tardivel, c'est celle de Veillot et de *L'Univers*, et le Canada de *L'Univers*, c'est celui de Tardivel et de son journal¹ ». La vision de la société française que donne Louis Veillot est la clé de la francophilie des journaux conservateurs québécois : il s'agit de l'idée des « deux Frances », la France catholique, sous-entendu la vraie, la fille aînée de l'Église, et la France républicaine, démocratique et libérale, qui emmène le pays à sa perte. Parmi les journaux québécois étudiés, *Le Journal des Trois-Rivières* est celui qui épouse le plus cette vue. Les journaux conservateurs plus modérés comme *La Minerve* et *Le Canadien* la reprennent également, mais ils ne sont pas aussi nets dans leur approche : par exemple, avant 1870 ils publient presque côte à côte des articles de Veillot et des articles bonapartistes. Dans l'ensemble, les journaux québécois peuvent parler de la France purement par intérêt, mais aussi pour utiliser les représentations répandues sur la France et surtout sur la politique française pour appuyer des enjeux canadiens, pour appuyer le développement des liens économiques, et enfin éventuellement pour remplir leurs colonnes avec des articles qu'ils n'ont pas besoin de traduire.

En France, les Canadiens français sont volontiers assimilés à des Français; c'est le cas dans le récit de voyage d'Henri de Lamothe, c'est aussi le cas à propos de la remise du

¹ *Ibid.*, p. 281.

prix Montyon à Louis Fréchette, pendant l'affaire Riel, et de façon diffuse pendant toute la période étudiée. Cette assimilation des Canadiens français à des Français n'est pas spécifique à notre période. C'est déjà le cas en 1838 lorsque la presse française redécouvre le Canada français à l'occasion des Rébellions, et là encore il s'agit pour les journaux français de parler de la France, et pas tant du Canada, comme l'explique Françoise Le Jeune : « Il faut attendre les éditoriaux de janvier 1838 pour que la cause canadienne fût décrite comme l'émanation directe de la cause nationale française. Le Canada " cette importante colonie " qui aurait été enlevée à la France, semblait tout à coup reprendre sa place dans l'histoire géopolitique de l'Empire français. C'était une occasion pour blâmer la politique des Bourbons, qui avaient abandonné les Canadiens en 1763 et qui les abandonnaient aux mains de l'ennemi en 1838¹ ».

Le contexte a bien sûr beaucoup changé entre 1838 et 1880 ou 1885, mais on continue volontiers à assimiler les Canadiens français à des Français. Il s'agit là d'une constante des relations culturelles entre la France et le Canada français puis le Québec qui se maintiendra encore longtemps, puisqu'on retrouve encore des propos semblables en 1939, à l'occasion de la sortie du roman *Trente arpents* de Ringuet (Philippe Panneton), un critique français écrivant qu'il lit toujours avec plaisir les œuvres de « ces Français du Canada demeurés si évidemment et si fermement les compatriotes des Français de toujours² ». Lors de son fameux discours depuis l'Hôtel de Ville de Montréal en 1967, de Gaulle parle également des « Français du Canada » ; Jacques Portes attribue cela à sa formation de « jeune homme catholique de bonne famille d'avant la Première Guerre mondiale, donc encore baignée dans les certitudes du XIX^e siècle³ ». Toujours est-il que

¹ LE JEUNE Françoise, « Les Relations France-Bas Canada entre 1837 et 1855 : Le Canada reconquis par la France ou la France reconquise par le Canada ? », in LAMONDE Yvan et POTON Didier, dir., *La Capricieuse, poupe et proue. Les relations France-Québec (1760-1914)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, p. 106. Voir aussi AYALA Aurélio et LE JEUNE Françoise, *Les rébellions canadiennes de 1837 et 1838 vues de Paris*, Québec, PUL, 2011.

² CHAUVEAU Paul, « Romans. Trente arpents par Ringuet », in *Les Nouvelles littéraires*, n°851, 1939, p. 5, cité par CHARTIER Daniel, *L'émergence des classiques. La réception de la littérature québécoise des années 1930*, Montréal, Fides, 2000, p. 156.

³ PORTES Jacques, *L'impossible retour de la France, de « La Capricieuse » à de Gaulle*, Montréal, VLB éditeur, 2008, p. 62.

l'expression gêne au Québec, et les séparatistes attendent un peu avant de prendre position, pour ne pas sembler suivre de Gaulle.

Ce langage pose aussi problème au Québec pendant notre période. Nous avons vu qu'en 1880, la remise du prix Montyon de littérature à Louis Fréchette est accompagnée en France par ce genre d'assimilations. Elles sont d'abord majoritairement bien reçues au Québec, mais c'est surtout l'intention que l'on retient : les journalistes québécois ne sont pas dupes de « la mère-patrie oublieuse », et ils prennent surtout ce discours comme une marque d'estime, rien de plus. Fréchette est valorisé comme homme littéraire en France, mais il est attaqué comme homme politique au Canada, et c'est cet aspect qui l'emporte assez rapidement. En conséquence, le discours français qui valorise Fréchette et les Québécois comme étant des Français n'est plus aussi bien vu, et l'Académie française est délégitimée quand se répand la rumeur que c'est parce qu'il est républicain que Fréchette a reçu ce prix. Plus tard, le prix aussi sera décrédibilisé, grâce à son caractère étrange : il s'agit d'un prix de littérature financé par l'argent de Montyon, cet argent devant normalement servir seulement à financer des prix de vertu. C'est pourquoi Tardivel et d'autres attaqueront Fréchette comme ayant reçu un prix qui n'est même pas un prix de littérature. Ces entreprises de décrédibilisation ne sont pas exemptes de contradictions ; on ne voit pas en quoi cela plairait plus aux ultramontains québécois que Fréchette ait reçu un prix de vertu et pas un prix de littérature. Mais ce qui compte pour notre sujet, c'est que pour décrédibiliser Fréchette on enlève toute valeur à la reconnaissance française. Cela montre que c'est possible et que la France n'est pas une référence absolue, mais elle reste une référence. Tardivel lui-même reproduira avec fierté les éloges que *L'Univers* fait de *La Vérité*, le journal qu'il fonde en 1881. On retrouve ici l'idée des deux Frances, et il est évident que pour Tardivel la mauvaise France a couronné Fréchette, et la vraie France l'appuie lui, par l'entremise de *L'Univers*, qui est sa référence. Ce rejet de la France qui valorise Fréchette ne signifie pas la fin de la francophilie des conservateurs : il est cohérent dans la mesure où ils considèrent que ce n'est pas la France qu'ils aiment qui a donné ce prix.

Il semble donc que, si l'on prend le cas du Canada, Jean Jaurès soit trop optimiste lorsqu'il déclare à l'Alliance Française en 1884 « Que là enfin où la France est établie, on l'aime, que là où elle n'a fait que passer, on la regrette ; que partout où sa lumière resplendit elle est bienfaisante ; que là où elle ne brille plus, elle a laissé derrière elle un long et doux crépuscule où les regards et les cœurs restent attachés¹ ». Au Canada, certes la mémoire de la Nouvelle-France est bien vivante pendant notre période, mais elle n'induit qu'un amour mesuré, et surtout très sélectif, pour la France contemporaine.

La période étudiée marque aussi le début d'un autre élément important pour les représentations du Canada en France : il s'agit de tout un discours sur le Canada comme province perdue. Ce discours n'apparaît pas d'un seul coup ; on voit dans la citation de François Le Jeune donnée plus haut que cette idée est déjà présente en 1838. Mais la perte de l'Alsace et de la Moselle renouvelle ce discours : d'après Patrick Cabanel on parle alors du Québec car il est difficile de parler de l'Alsace (« Le Québec était une métonymie de l'Alsace perdue – le drapeau avait changé, mais non la langue et la fidélité -, une Alsace dont il était très délicat d'entretenir ses lecteurs² »). L'Alsace se retrouve dans le récit de voyage d'Henri de Lamothe, avec deux dimensions différentes : d'abord Lamothe cherche à voir si l'Ouest canadien est propice à l'envoi de réfugiés d'Alsace, mais surtout son rêve d'une reconquête démographique du Canada par les francophones correspond tout à fait à l'idée qu'il faut une expansion hors d'Europe pour compenser la perte de l'Alsace et de la Moselle. Patrick Cabanel a constaté que cette idée du Canada comme province perdue était très présente dans les livres scolaires pendant toute la Troisième République. Si on ne peut pas dire que l'assimilation des Canadiens français à des Français est créée par ce contexte puisqu'elle existe avant et après, il est indéniable que cette période forte pour le nationalisme français est propice à ce genre d'assimilations qui permettent de valoriser la « race » (au sens donné au mot à l'époque) française.

Dans les journaux québécois, il n'y a pas d'assimilation globale des Français aux Québécois, ou l'inverse. En revanche on trouve très souvent des assimilations de partis

¹ Cité in BLANCHARD Pascal et LEMAIRE Sandrine, *Culture coloniale. La France conquise par son Empire, 1871-1931*, Paris, Autrement, 2003, p. 18.

² CABANEL Patrick, « L'Autre province perdue : le Canada dans les livres de lecture scolaires sous la Troisième République », in *La Capricieuse, poupe et proue, op. cit.*, p. 341.

politiques canadiens à des partis politiques français, ce qui témoigne d'une meilleure connaissance de la France par les Québécois que du Canada par les Français, même si elle n'est pas non plus parfaite : lire du Veillot en apprend beaucoup aux conservateurs québécois sur la situation en France, mais de façon biaisée. Et surtout cela ne leur permet pas de comprendre la partie gauche de l'échiquier politique français, qui est vouée aux gémonies dans son ensemble. Mais par bien des aspects la France est plus concrète pour les Québécois que le Canada pour les Français, ne serait-ce par la quantité et la variété des informations sur la France que l'on trouve dans les journaux québécois. Nous avons d'ailleurs vu que la France est suffisamment bien connue pour qu'on puisse indiquer qu'un fait divers ou un banquet s'est déroulé dans tel ou tel département, sans préciser qu'il s'agit de la France. Les abonnements à des journaux français, les reproductions de leurs articles, les font assez bien connaître au Canada. Cette meilleure connaissance des lieux est aussi due à la quasi-exclusivité pour notre période des feuilletons français et, hors des journaux, des romans français. Les lecteurs québécois entendent donc parler de beaucoup de villes ou même de villages français dans leurs lectures, et de plus *L'Opinion publique*, le journal illustré montréalais, publie énormément d'illustrations représentant les régions françaises¹ : cette meilleure connaissance n'est donc pas seulement livresque et écrite, elle est aussi permise par des images. Toutes ces informations se croisent, et il est intéressant de constater que, dans une lettre² publiée par *Le Journal des Trois-Rivières* en 1876, l'auteur en racontant son voyage en France insiste longuement sur Vitré, une ville où Paul Féval aime situer l'action, ou une partie de l'action de ses romans et nouvelles. Vitré semble donc bien être devenue un lieu connu au moins par certains Québécois, en concordance avec la place que la ville occupe dans les romans de Féval.

Sur le plan politique, les conservateurs québécois, nous l'avons dit, suivent l'idée des « deux Frances », la vraie France catholique et la France républicaine. Beaucoup d'articles s'intéressent à la France sans qu'on y voie un enjeu, mais un nombre assez important en parle pour adapter cette vision des deux Frances au Canada. Ces journaux conservateurs reprennent la vision de Veillot qui présente une opposition entre les

¹ TANNIOU Émilie, *Les gravures du journal montréalais L'Opinion publique (1870-1883) : une représentation populaire de l'ailleurs*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 2009, p. 35.

² « Lettre Européenne », *Le Journal des Trois-Rivières*, 31 juillet 1876 et 3 août 1876, p. 1.

monarchistes catholiques et tous les autres, en la transformant pour l'adapter à leur politique, qui n'est généralement pas aussi extrême. Cette transformation leur permet de s'identifier implicitement à la pensée de Veillot, et donc d'utiliser ses arguments contre leurs adversaires. Ce n'est possible qu'au prix d'une simplification plus ou moins abusive. Il s'agit en fait d'une double simplification : il faut d'abord, en suivant Veillot, simplifier la politique française, d'où une utilisation très floue des mots « républicains » et « radicaux » pour parler de la situation française ; dans les journaux conservateurs québécois, ils sont équivalents. Notons que cette première simplification est difficile à tenir lorsqu'on connaît mieux la situation française, d'où l'exemple de Joseph Tassé qui, lors de son voyage en France en 1885, assiste aux débats autour des élections : s'il reste bien loin de se convertir au républicanisme, il associe moins volontiers qu'avant ce voyage les opportunistes et les radicaux français. La deuxième simplification concerne à la fois la France et le Canada : il faut simplifier les prises de position des différents républicains français, et celles des libéraux canadiens. Cette double simplification aboutit à un discours selon lequel les libéraux canadiens ont exactement les mêmes idées que les républicains français ; on peut donc reprendre contre les libéraux les attaques de Veillot contre les républicains. Cette technique ressort particulièrement dans les moments où les situations québécoise et française sont le plus clairement comparables, comme lors des querelles sur l'influence indue du clergé en 1876, mais elle est utilisée régulièrement hors de ces périodes dans les journaux conservateurs. C'est d'ailleurs ce qui fait l'efficacité du procédé : il s'agit d'un discours tenu de façon tellement régulière qu'il finit par s'imposer comme une évidence, ce qui lui donne une force considérable quand la situation correspond effectivement.

Cette assimilation des libéraux aux républicains n'est pas fautive pour autant ; certaines idées se retrouvent effectivement dans les deux groupes. Ainsi, on trouve à la rédaction de *La Patrie* plusieurs Français républicains, comme Charles Savary et Paul-Marc Sauvalle, et il est indéniable que les libéraux sont pour beaucoup favorables à la République en France, comme le montre l'exemple de Louis Fréchette. Cependant, s'ils sont clairement favorables aux opportunistes (Fréchette fait l'éloge de Gambetta en 1880, ce qui provoque l'ire des journaux conservateurs), ils sont toujours très silencieux sur les propositions et les actions des radicaux. Le problème de cette assimilation pratiquée par

les journaux conservateurs est donc surtout la simplification de la politique française, et c'est ce qui la rend fautive : les libéraux n'appuient pas les radicaux français ; en revanche ils soutiennent les opportunistes. Dans tous les cas le républicanisme québécois – qui ne fait pas l'unanimité chez les libéraux – n'est pas d'inspiration française, mais américaine. Et de façon plus explicite, Wilfrid Laurier, le chef des libéraux canadiens et futur premier ministre du Canada, affirme en 1877 que le libéralisme canadien est d'inspiration anglo-saxonne et donc réformiste, et non français et révolutionnaire. Cependant, *La Patrie*, fondée en 1879, s'inspire bien du libéralisme à la française¹. La confusion n'est donc pas seulement créée par les adversaires conservateurs ; elle est aussi inhérente au libéralisme canadien, avec les différences qu'il peut y avoir entre le libéralisme canadien et le libéralisme québécois.

Les libéraux pratiquent aussi l'assimilation de leurs adversaires à certains groupes français, mais ils le font de façon bien moins soutenue. De plus, cette assimilation pratiquée dans *La Patrie* est bien plus juste que celle des journaux conservateurs, car elle ne s'appuie pas sur une telle simplification. Le plus souvent, on reproche aux ultramontains québécois le comportement des ultramontains français : il n'y a donc pas aussi systématiquement une confusion entretenue entre conservateurs et ultramontains.

Globalement, dans les journaux québécois le discours assimilant certains Français à certains Québécois le fait le plus souvent de façon négative, et les assimilations positives sont implicites. Dans les journaux français en revanche, cette assimilation est positive. Mais ce n'est pas la seule différence : le plus important est que dans les journaux québécois, cette assimilation est politique, alors que dans les journaux français elle est nationale. Notons que dans tous les cas, dans les journaux québécois cela implique une proximité culturelle avec la France, même si elle est négative.

Il est intéressant d'ajouter ici quelques réflexions sur le rôle de la distance sur le plan culturel. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle se développe progressivement l'idée de la

¹ Tous ces éléments d'explication sont issus de LAMONDE Yvan, *Histoire sociale des idées au Québec, vol. 1, 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000.

« disparition des distances ¹ », avec l'accélération des moyens de transport et de communication. Mais les distances restent un élément important sur le plan culturel, et les relations franco-québécoises pendant notre période en sont particulièrement révélatrices. Nous avons vu à propos des feuilletons des journaux français qui évoquent le Canada que généralement il sert de point de fuite : puisqu'on y parle français il est crédible que les personnages puissent se faire passer pour des Canadiens, et, en même temps, il est assez loin pour que la supercherie soit difficile à vérifier. Les représentations sur la réalité ne sont finalement pas si différentes, et ce qui frappe particulièrement, c'est que tous les gens qui écrivent sur le Canada en France et sur la France au Canada ont l'impression de comprendre pleinement tout ce qui se passe de l'autre côté de l'Atlantique. Et c'est pourquoi ils se permettent ainsi des assimilations plus ou moins bien étayées : ce rôle de la distance est considérable : en France il s'associe à l'impression permanente de redécouverte du Canada, et on se permet de parler des Québécois comme de « Français du Canada » sans leur demander leur avis, alors qu'on imagine mal la même chose à propos des francophones belges ou luxembourgeois. Dans l'autre sens, les Québécois comprennent effectivement mieux ce qui se passe en France, mais il s'agit presque toujours d'une compréhension partielle. Il est intéressant de noter que ce sont les conservateurs, qui sont ceux qui ont le plus de relations régulières avec des Français, qui forcent le plus le trait en décrivant la France. C'est dû en partie aux relations en question : ce sont des conservateurs et souvent des ultramontains français qui expliquent leur vision de la France aux conservateurs Québécois, qui la reprennent ensuite. Il est probable que les journaux conservateurs se permettent ces assimilations parce qu'ils ont l'impression de bien comprendre la situation ; il ne s'agit pas tant d'une déformation consciente que de la vision qu'ils ont réellement. Pour les Québécois en général, la distance semble moins jouer, car ils sont très nombreux à faire le voyage de France, et on revient à nouveau à l'exemple de Tassé qui comprend mieux la politique française après son voyage. Rappelons d'ailleurs que pendant ce voyage Tassé se plaint de la mauvaise compréhension qu'ont les journaux français du Canada. Cette meilleure compréhension après un voyage n'est pas obligatoire ; après tout les voyageurs au Canada comme en France ne voient souvent que ce qu'ils veulent voir, et on peut ici évoquer les deux

¹ Voir par exemple VENAYRE Sylvain, *La gloire de l'aventure. Genèse d'une mystique moderne, 1850-1940*, Paris, Aubier, 2002, p. 145.

curés canadiens qui, pour éviter l'engouement parisien à l'enterrement de Victor Hugo, se rendent sur la tombe de Louis Veuillot, où ils sont tout seuls.

Les voyages plus ou moins courts ne suffisent donc pas pour dépasser l'incompréhension créée par la distance. C'est aussi ce qui explique l'utopie d'Henri de Lamothe, qui rêve à une revanche française au Canada non par les armes mais par une émigration massive qui permettrait de supplanter les Canadiens anglais. Cette impression que les distances disparaissent est importante car en rapprochant tout elle donne l'impression que l'on peut tout comprendre. Mais les distances résistent encore, et cette compréhension est bien souvent illusoire.

4. Apports historiographiques du mémoire

Cette étude permet d'enrichir l'historiographie existante sur les relations franco-québécoises. Ainsi Jacques Portes se concentre sur les relations entre « quelques Français et le Canada¹ » dans sa thèse, non publiée mais dont il reprend les conclusions dans *L'impossible retour de la France*². Cela le conduit à insister sur ce qu'il appelle « le lien conservateur » : l'essentiel des Français qui nouent des liens directs avec le Canada étant catholiques et de droite. C'est là un fait indéniable, également constaté par Sylvain Simard, la très grande majorité des Français qui écrivent sur le Canada sont des conservateurs. Cependant Sylvain Simard s'intéresse à l'image du Canada en France, alors que Jacques Portes écrit sur les relations entre la France et le Québec. Or si les conservateurs dominent dans les relations les plus visibles et les plus abouties, on ne peut pas dire qu'il n'y ait pas de relations hors des milieux conservateurs. L'exemple de Sauvalle et Savary, deux journalistes républicains français passés au Canada, montre bien qu'il y a des contacts ; on pourrait également citer la rencontre (unique) entre Louis Fréchette et Victor Hugo, mais elle ne semble pas très marquante pour Hugo qui ne l'a jamais mentionnée. Croiser ainsi l'étude des journaux français et celle des journaux québécois permet de mettre en évidence le fait que tous les journaux québécois sont francophiles et entretiennent des rapports divers avec la France. Cela permet aussi de mieux comprendre ces rapports ; dans les journaux libéraux ils sont bien plus abstraits

¹ PORTES Jacques, *La France, quelques Français et le Canada, 1850-1870 : relations politiques, commerciales et culturelles*, thèse, Paris I, 1973.

² IDEM, *L'impossible retour...*, *op. cit.*

que dans les journaux conservateurs, puisque les Français les plus intéressés par le Canada sont les catholiques plus ou moins monarchistes, qui y voient un paradis rural et clérical, et une survivance de la France d'Ancien Régime. C'est pourquoi la visite des délégués français en 1885 est un succès pour les conservateurs québécois.

Ces milieux français qui ont des liens avec le Canada ne leur donnent pas une publicité importante ; il s'agit essentiellement de liens personnels, et c'est pourquoi cette visite au Canada en 1885 n'est pas mentionnée dans les journaux français étudiés. Ces hommes intéressés par le Canada donnent souvent des conférences, mais dont le public est forcément limité. À l'inverse, au Québec, les journaux publient très vite tout ce qui touche aux relations avec la France, parfois en s'enthousiasmant un peu vite, comme *La Minerve* qui publie en 1876 une lettre qu'un député de la Seine a envoyé à un Québécois qui cherche des aides pour créer une ligne directe entre la France et le Canada. Or cette lettre ne donne aucune garantie, et ce député ne promet rien car lui-même n'a que peu d'appuis.

C'est l'avantage de notre approche croisant les perceptions françaises et québécoises que d'éviter les déformations produites lorsque l'on n'étudie qu'un aspect du sujet. Ainsi Sylvain Simard, qui a très bien cerné les perceptions du Canada en France dans les livres, écrit que le maire de Montréal, Jean Drapeau, répondant au général de Gaulle en 1967, « [préfère] passer sous silence le fait que la bourgeoisie québécoise et le clergé qui la guidait avaient longtemps opposé une fin de non-recevoir à la plupart des initiatives françaises et présenté comme essentiellement mauvaises plusieurs des personnes et des idées venant de France ¹ ». L'affirmation est un peu rapide ; S. Simard a raison de dire que *plusieurs* personnes et idées sont vues comme mauvaises, mais ce n'est certainement pas toutes, et il a tort d'en déduire qu'il y a un rejet total de la France : les initiatives françaises ou québécoises de rapprochement sont bien soutenues par les Québécois, y compris par les conservateurs.

¹ SIMARD Sylvain, *Mythe et reflet de la France*, op. cit., p. 10.

Yvan Lamonde traite de la perception de la France au Québec dans un chapitre de son livre sur les *Allégeances et dépendances*¹ du Québec. Il insiste surtout sur la rancœur à l'égard de la France qui a abandonné le Canada en 1763, et sur le fait que cela amène un détachement par rapport à la France. Yvan Lamonde a à la fois raison et tort ; il a raison car ce sentiment existe bien, et on en voit des démonstrations au moment de la remise du prix à Louis Fréchette : certains commentateurs apprécient la valorisation du Canada qui est faite, mais ils n'y croient pas vraiment et rappellent que la France est la « mère-patrie oubliée ». Personne au Québec ne croit à un retour de la France, et personne n'en veut. Mais Y. Lamonde, dans ce court chapitre qui couvre une grande période, exagère un peu ; cela ne signifie pas que la France ne compte pas. C'est ce que montrent bien les premières réactions à l'annonce du couronnement de Fréchette par l'Académie française : il y a un quasi-consensus pour saluer cette reconnaissance du mérite du Canada par la France, même si, comme nous l'avons dit, certains apportent des nuances, et de rares journaux n'en parlent pas. Y. Lamonde a raison, car ce sur quoi il insiste est finalement une prise de distance par rapport à la France, alors que selon lui, à l'inverse, les Québécois sont des Américains, et ce de plus en plus. Il y a bien une certaine prise de distance des Québécois par rapport à la France pendant notre période, sauf dans le cas des libéraux à tendance française de *La Patrie* ; Wilfrid Laurier comme les conservateurs prennent leurs distances vis-à-vis de la France moderne. Mais cette distanciation ne résume pas à elle seule la complexité des représentations de la France qu'ont les Québécois (les représentations du Canada en France sont bien plus simples à cerner) ; les conservateurs prennent leurs distances avec les républicains pour mieux se rapprocher de Veillot. Au final, presque tous sont francophiles, mais on ne peut pas parler d'une francophilie : il s'agit plutôt de francophilies au pluriel, complexes et diverses. Il est intéressant de noter que si les représentations sont toujours sélectives, la francophilie des différents groupes québécois tels qu'on peut la percevoir à travers les journaux est, pour une bonne part, consciente des choix qu'elle fait, essentiellement entre les « deux Frances ». Et ces distinctions disparaissent par exemple pendant la visite des délégués français en 1885 : ces délégués ne sont pas tous antirépublicains mais on les valorise comme un ensemble.

¹ LAMONDE Yvan, « La France et nous », in *Allégeances et dépendances. L'histoire d'une ambivalence identitaire*, Québec, Nota Bene, 2001, p. 137-165.

Ce travail complète en partie celui d'Émilie Tanniou¹ sur les gravures du journal illustré montréalais *L'Opinion publique*, pendant une période proche. En analysant le discours écrit des autres journaux québécois sur la France, on complète et on confirme ce qu'elle a constaté à propos des illustrations sur la France : la France est un sujet abondamment traité dans tous les journaux québécois, et de façon souvent étonnamment locale ; aux faits divers des journaux classiques se déroulant dans les départements français correspondent les illustrations de *L'Opinion publique* qui représentent tel ou tel château, ou des costumes locaux. Il serait intéressant d'élargir les deux études, et de les compléter avec une analyse plus approfondie des feuillets publiés par les journaux québécois. On aboutirait ainsi à une meilleure compréhension des représentations de l'« ailleurs » en général dans les journaux québécois.

Les travaux d'Armand Yon et de Sylvain Simard sont les plus proches de notre sujet ; nous avons d'ailleurs souvent fait référence à ceux de Sylvain Simard. Nous l'avons dit, les deux ont constaté comme nous une augmentation quantitative assez forte du traitement en France dans les années 1880 ; d'après Sylvain Simard cette poussée dure jusque vers 1895 environ. Cependant, leurs travaux étaient limités à un aspect de notre sujet – la perception du Canada en France – et étudier comme nous l'avons fait à la fois la perception du Canada en France et la perception de la France au Québec permet, comme nous l'avons signalé, d'éviter des erreurs d'interprétation. Mais ce n'est pas le seul avantage : cette approche éclaire mieux ces perceptions elles-mêmes. Comprendre ce que disent les Français sur le Canada permet de comprendre pourquoi les Québécois ont ce discours sur la France.

L'audience de tous ces discours est difficile à mesurer, et leur réception encore davantage. Malgré tout, il semble bien qu'au moins une partie des stéréotypes trouve son chemin dans toute la société ; ainsi on apprend en 1869 dans *Le Temps* qu'un prétendu garçon-boucher, escroc et faux-monnayeur, est surnommé « Canada² ». Il n'y a pas d'explication à ce surnom, mais la profession peu recommandable de cet homme incite à penser qu'il s'agit là d'une pénétration des stéréotypes sur le Canada comme endroit d'évasion après un crime.

¹ TANNIOU Émilie, *op. cit.*

² *Le Temps*, 29 septembre 1869, p. 3.

On peut donc retenir que les journaux français comme québécois valorisent alternativement la proximité et les différences culturelles entre la France et le Canada, de façon générale par intérêt pour les francophones de l'autre côté de l'Atlantique, mais le plus souvent en fonction d'enjeux divers. Dans l'ensemble, tous les journaux étudiés montrent une proximité culturelle entre la France et le Canada, mais il y a bien sûr des variantes : les journaux québécois insistent sur leur proximité avec une certaine France, et les journaux français vont parfois jusqu'à assimiler les Canadiens français à des Français. Mais ces assimilations dans le discours ne convainquent que rarement ceux-là même qui les pratiquent. Entre le Canada français et la France, on voit à travers les journaux qu'il y a bien une proximité culturelle, souvent vantée, mais il n'y a pas identité comme le voudraient parfois les journaux français.